

# DIGITHÈQUE

## Université libre de Bruxelles

---

*Almanach de l'Université de Gand, Gand, 1892.*

---

**En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.**

*S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : [bibdir@ulb.ac.be](mailto:bibdir@ulb.ac.be))*

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>









ALMANACH  
DE  
L'UNIVERSITÉ DE GAND.











1892

ALMANACH  
DE  
L'UNIVERSITÉ DE GAND

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE LA

*SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX*

(8<sup>me</sup> ANNÉE)



GAND  
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE AD. HOSTE, ÉDITEUR  
rue des Champs, 47



*À Messieurs*

T. SWARTS

ET

P. VAN WETTER,

*Les Etudiants libéraux de Gand.*



## AVANT-PROPOS.

'est avec un sentiment de légitime fierté que nous présentons ici au public le huitième *Almanach de l'Université de Gand*. Un succès toujours croissant nous fait bien augurer de la faveur que rencontrera le volume publié aujourd'hui. Ainsi se continue d'année en année l'œuvre ardue et périlleuse que fondèrent nos aînés dans un élan de jeune enthousiasme et de belle confiance dans l'avenir. Nous venons cette fois encore affirmer en ces pages, avec une ardeur nouvelle, les tendances politiques et littéraires des étudiants libéraux.

Et c'est pour nous une grande joie et un puissant aiguillon de recevoir des marques éloquentes de bienveillant intérêt et de sympathique encouragement dans la collaboration flatteuse que nous accordent des ERNEST LAVISSE, des ARMAND SILVESTRE, des CAMILLE LEMONNIER. A côté de ces maîtres, sont

accourus nombreux à l'appel que nous leur adressions nos frères des Universités de France et de Belgique. Merci à eux tous, mais merci surtout à nos camarades français, dont les adhésions empressées viennent ajouter encore aux témoignages qui nous sont si chers de leur amitié chaleureuse et de leur cordiale fraternité.

Nous devons un dernier remerciement à nos souscripteurs, aux anciens d'abord qui nous conservent de longue date leur précieux appui, aux nouveaux venus ensuite que cette année nous a amenés. Nous leur disons ici toute notre reconnaissance et leur demandons de nous rester fidèles.

LE COMITÉ DE PUBLICATION :

*Le Secrétaire,*

JULES PRÉVINAIRE.

*Les Membres,*

ÉMILE BERTRAND, HENRI BODDAERT,

ALBERT GUEQUIER, SIGISMOND SZEPCZYNSKI.





PARTIE ACADÉMIQUE





# UNIVERSITÉ DE GAND.

---

## I. ADMINISTRATION.

---

ADMINISTRATEUR-INSPECTEUR DE L'UNIVERSITÉ,  
DIRECTEUR DES ÉCOLES SPÉCIALES.

*A. Wagener*, professeur émérite de la faculté de philosophie  
et lettres.

RECTEUR

*pour les années 1891-1894.*

*A. Motte*, professeur ordinaire à la faculté de philosophie  
et lettres.

SECRÉTAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE

*pour l'année 1891-1892.*

*L. Depermentier*, professeur ordinaire à la faculté des  
sciences.

COLLÈGE DES ASSESSEURS

pour l'année 1891-1892.

- A. Motte*, recteur.  
*P. Thomas*, doyen de la faculté de philosophie et lettres.  
*P. Van Wetter*, doyen de la faculté de droit.  
*A. Renard*, doyen de la faculté des sciences.  
*C. De Visscher*, doyen de la faculté de médecine.  
*L. Depermentier*, secrétaire du conseil académique.

INSPECTEUR DES ÉTUDES.

- E. Boudin*, inspecteur général des ponts et chaussées, avec rang de professeur ordinaire à la faculté des sciences, inspecteur des études aux écoles spéciales du génie civil et des arts et manufactures.  
*F. Dauge*, ingénieur en chef honoraire des ponts et chaussées, professeur ordinaire à la faculté des sciences, inspecteur des études aux écoles préparatoires du génie civil et des arts et manufactures.

COMMISSAIRES POUR LES AFFAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE.

- Ch. Michel*, professeur ordinaire à la faculté de philosophie et lettres.  
*R. De Ridder*, professeur ordinaire à la faculté de droit.  
*G. Van der Mensbrugge*, professeur ordinaire à la faculté des sciences.  
*C. Van Bambeke*, professeur ordinaire à la faculté de médecine.

SECRÉTAIRE DE L'ADMINISTRATEUR-INSPECTEUR.

- A. Verschaffelt*, docteur en philosophie et lettres, rempart des Chaudronniers, 12.

RECEVEUR DU CONSEIL ACADÉMIQUE  
pour l'année 1891-1892.

*A. Verschaffelt*, docteur en philosophie et lettres.

COMMIS-RÉDACTEUR.

*L. Hombrecht*, candidat-notaire, rue des Vanniers, 23.

APPARITEURS.

*G. Vrebos*, chaussée de Bruges, 79,

*L. Willems*, rue de Flandre, 64.





## II. CORPS ENSEIGNANT.

---

### FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

MM. *J. Gantrelle*, chaussée de Courtrai, 78, *prof. émérite*.

— Traduction, à livre ouvert, d'un texte latin et explication approfondie d'auteurs latins.

*A. Wagener*, boul. du Jardin Zoologique, 27, *prof. émérite*. — Notions sur les institutions politiques de Rome. — Institutions grecques et institutions romaines. — Épigraphe grecque et latine.

*A. Motte*, quai des Moines, 1, *prof. ordinaire*. — Histoire politique moderne. — Encyclopédie de l'histoire. — Institutions grecques et institutions romaines. — Institutions des temps modernes. — Exercices pratiques sur l'histoire. — Critique historique et application à une période de l'histoire.

*P. Thomas*, rue Guillaume Tell, 25, *prof. ordinaire*. — Traduction, à livre ouvert, d'un texte latin et explication d'un auteur latin; explication approfondie d'auteurs latins. — Exercices philologiques sur la langue latine et sur la langue grecque. — Histoire de la littérature grecque et de la littérature latine. — Encyclopédie de la philologie

- classique. — Éléments de paléographie grecque et latine.
- MM. *P. Fredericq*, rue des Boutiques, 9, *prof. ordinaire*. — Histoire politique interne de la Belgique. — Exercices pratiques sur l'histoire. — Critique historique et application à une période de l'histoire. — Histoire des littératures modernes. — Histoire approfondie de la littérature flamande (en fl.). — Exercices pratiques de critique littéraire flamande (en fl.). — Exercices de lecture et de diction flamandes (en fl.).
- E. Discailles*, rue de Flandre, 35, *prof. ordinaire*. — Notions sur l'histoire contemporaine. — Histoire de la littérature française. — Histoire des littératures modernes. — Exercices pratiques de critique littéraire en français. — Exercices de lecture et de diction français.
- Ch. Michel*, rue Guinard, 6, *prof. ordinaire*. — Histoire politique de l'antiquité. — Exercices pratiques sur l'histoire. — Encyclopédie de l'histoire. — Critique historique et application à une période de l'histoire. — Grammaire comparée, et spécialement grammaire comparée du grec et du latin. — Langue et littérature sanscrites.
- P. Hoffmann*, bd des Hospices, 116, *prof. ordinaire*. — Philosophie morale. — Exercices sur des questions de philosophie. — Encyclopédie de la philosophie. — Histoire de la philosophie. — Étude approfondie de questions de morale. — Analyse critique d'un traité philosophique. — Histoire de la pédagogie et méthodologie.
- A. De Ceuleneer*, rue de la Liève, 9, *prof. ordinaire*. — Histoire politique de l'antiquité. — Exercices pratiques sur l'histoire. — Critique historique et application à une période de l'histoire. — Géo-

graphie et histoire de la géographie (en fl.). — Exercices pratiques sur la géographie (en fl.). — Epigraphie grecque et latine (en fl.). — Histoire de l'art (en fl.).

MM. H. *Pirrenne*, rue Guinard, 14, *prof. ordinaire*. — Histoire politique du moyen âge. — Histoire politique interne de la Belgique. — Exercices pratiques sur l'histoire. — Encyclopédie de l'histoire. — Institutions du moyen âge. — Critique historique et application à une période de l'histoire. — Diplomatie du moyen âge.

G. *Hulin*, place de l'Évêché, 3, *prof. extraordinaire*. — Logique. — Droit naturel. — Exercices sur des questions de philosophie. — Étude approfondie de questions de logique. — Analyse critique d'un traité philosophique.

J. *Van Bieruliet*, rue Guinard, 18, *prof. extraordinaire*. — Psychologie et notions élémentaires d'anatomie et de physiologie. — Exercices sur des questions de philosophie. — Métaphysique. — Étude approfondie de questions de psychologie. — Analyse critique d'un traité philosophique.

L. *Parmentier*, rempart de la Biloque, 108, *chargé de cours*. — Traduction, à livre ouvert, d'un texte grec et explication d'auteurs grecs. — Exercices philologiques sur la langue latine et sur la langue grecque. — Histoire de la littérature grecque et de la littérature latine. — Grammaire comparée et spécialement grammaire comparée du grec et du latin.

J. *Vercoullie*, rue de Chantier, 18, *chargé de cours*. — Traduction, à livre ouvert, de textes flamands et explication d'auteurs flamands (en fl.). — Exercices philologiques sur le flamand (en fl.). — Encyclopédie de la philologie germanique (en fl.). —

Grammaire comparée, et, spécialement, grammaire comparée des langues germaniques (en fl.). — Grammaire historique du flamand (en fl.). — Gothique (en fl.).

MM. *A. Bley*, rue du Soleil, 8, *chargé de cours*. — Traduction, à livre ouvert, de textes allemands, et explication d'auteurs allemands (en fl.). — Exercices philologiques sur l'allemand (en fl.). — Grammaire historique de la langue allemande (en fl.). — Histoire approfondie de la littérature allemande (en fl.).

*J. Micheels*, Pêcherie, 71, *chargé de cours*. — Traduction, à livre ouvert, de textes flamands et explication d'auteurs flamands (en fl.).

*H. Logeman*, rue Brederode, 26, *chargé de cours*. — Traduction, à livre ouvert, de textes anglais et explication d'auteurs anglais (en fl.). — Exercices philologiques sur l'anglais (en fl.). — Histoire approfondie de la littérature anglaise (en fl.).

*V. Vander Haeghen*, rue St Amand, 14, *chargé de cours*. — Paléographie du moyen âge (en fl.). — Bibliographie.

## FACULTÉ DE DROIT.

MM. *A. Callier*, chaussée de Courtrai, 98, *prof. ordinaire*. — Éléments du droit commercial. — Cours pratique de droit commercial.

*P. Van Wetter*, rue Guinard, 3, *prof. ordinaire*. — Histoire du droit romain. — Institutes du droit romain. — Pandectes. — Cours pratique de Pandectes.

*J. Nossent*, rue aux Draps, 7, *prof. ordinaire*. — Droit civil. — Notions de philosophie morale.

- V. De Brabandere, rue neuve St Pierre, 80, *prof. ordinaire.* — Droit public.
- R. De Ridder, chaussée de Courtrai, 77, *prof. ordinaire.* — Encyclopédie du droit. — Introduction historique au droit civil. — Économie politique. — Cours pratique d'économie politique. — Droit des gens (y compris la législation sur les consulats). — Exercices pratiques sur le droit des gens.
- L. Montigny, rue neuve St Pierre, 118, *prof. ordinaire.* — Droit administratif.
- A. Rolin, rue Savaen, 11, *prof. ordinaire.* — Droit pénal et éléments de la procédure pénale. — Éléments du droit international privé.
- A. Sérésia, rue courte du Jour, 22, *prof. ordinaire.* — Droit civil. — Éléments de l'organisation judiciaire, de la compétence et de la procédure civile. — Cours pratique de droit civil. — Cours pratique d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure civile.
- V. D'Hondt, rue des Sœurs Noires, 11, *prof. ordinaire.* — Droit civil. — Lois organiques du notariat. — Lois fiscales se rattachant au notariat. — Cours d'application (en partie en fl.).
- E. Dauge, rue des 12 Chambres, 98, *chargé de cours.* — Exercices pratiques sur le code civil.
- G. Claeys, rue de la Monnaie, 47, *chargé de cours.* — Droit pénal et éléments de la procédure pénale (en fl.)
- F. Merten, *chargé de cours à l'École spéciale des Arts et Manufactures.* — Comptabilité industrielle et commerciale.

FACULTÉ DES SCIENCES.

ÉCOLE DU GÉNIE CIVIL.

ÉCOLE DES ARTS ET MANUFACTURES.

- MM. *E. Boudin*, Coupure, 162, *inspect. génér. des ponts et chaussées avec rang de prof. ordinaire.* — Calcul des probabilités. — Stabilité des constructions. — Technologie des professions élémentaires. — Technologie du constructeur-mécanicien.
- M. Dugniolle*, Coupure, 45, *prof. émérite.* — Notions élémentaires de minéralogie, de géologie et de géographie physique.
- F. Donny*, rue neuve St Pierre, 99, *prof. émérite* — Chimie analytique. — Chimie appliquée. — Travaux chimiques.
- F. Dauge*, bd Léopold, 57, *prof. ordinaire.* — Géométrie analytique à deux et à trois dimensions. — Astronomie physique. — Astronomie sphérique; astronomie mathématique. — Méthodologie mathématique.
- A. Vander Mensbrughe*, Coupure, 101, *prof. ordinaire.* — Physique mathématique générale. — Physique expérimentale. — Exercices pratiques sur la physique. — Pratique de l'enseignement de la physique.
- Th. Swarts*, rue Terre-Neuve, 50, *prof. ordinaire.* — Chimie générale. — Manipulations chimiques. —
- E. Dubois*, Coupure, 129, *prof. ordinaire.* — Chimie analytique. — Travaux chimiques.
- P. Mansion*, quai des Dominicains, 6, *prof. ordinaire.* — Algèbre supérieure et éléments de la théorie

des déterminants. — Calcul différentiel; calcul intégral; éléments du calcul des variations et du calcul des différences. — Analyse supérieure. — Éléments de l'histoire des sciences physiques et mathématiques.

MM. *J. Mister*, rue digue de Brabant, 13, *prof. ordinaire*.

— Pratique de l'enseignement des mathématiques élémentaires. — Analyse élémentaire. — Principes et exercices d'analyse. — Statique analytique. — Dynamique.

*F. Plateau*, chaussée de Courtrai, 152, *prof. ordinaire*.

— Zoologie. — Exercices pratiques de zoologie. — Géographie et paléontologie animales. — Anatomie et physiologie comparées.

*G. Wolters*, rue de l'Avenir, 47, *inspecteur génér.*

*des ponts et chaussées, avec rang de prof. ordinaire*. — Construction.

*L. Depermentier*, chaussée de Courtrai, 115, *ingénieur principal des ponts et chaussées, avec rang de prof. ord.*

— Géométrie pratique. — Hydraulique. — Lever de plans et nivellement.

*J. Boulvin*, petite rue de la Boucherie, 8, *ingén. de la marine, avec rang de prof. ordinaire*.

— Machines. — Applications des machines. — Calcul de l'effet des machines.

*J. Massau*, rue Marnix, 22, *ingén. des ponts et chaussées, avec rang de prof. ordinaire*.

— Statique analytique. — Cinématique pure. — Dynamique. — Mécanique analytique et mécanique céleste. — Exercices pratiques d'analyse et de mécanique. — Éléments des machines.

*F. Van Rysselberghe*, rue de la Sauge, 34, *ingénieur des ponts et chaussées avec rang de prof. ordinaire*.

— Géométrie descriptive. — Application de la géométrie descriptive à la coupe des pierres, à la charpente, etc.

- MM. *J. Mac Leod*, chaussée de Bruxelles, 22, *prof. ordinaire*. — Botanique générale et spéciale; géographie et paléontologie végétales. — Exercices pratiques de botanique.
- A. F. Renard*, à Wetteren, *prof. ordinaire*. — Minéralogie. — Géologie et paléontologie stratigraphique. — Cristallographie. — Exercices pratiques de minéralogie.
- H. Schoentjes*, chaussée de Courtrai, 65, *prof. ordinaire*. — Physique expérimentale. — Astronomie physique. — Physique industrielle.
- C. Servais*, Coupure, 153, *prof. extraordinaire*. — Géométrie projective. — Géométrie supérieure. — Exercices pratiques sur les mathématiques élémentaires.
- L. Cloquet*, rue de la Colline, 74, *prof. extraordin.* — Architecture. — Histoire de l'architecture. — Exercices, projets d'architecture.
- D. Rottier*, rue Charles Quint, 49, *prof. à l'école du génie civil*. — Chimie appliquée. — Travaux chimiques.
- H. De Wilde*, rue du Jardin, 13, *prof. à l'école du génie civil*. — Mécanique élémentaire. — Mécanique industrielle. — Constructions industrielles. — Technologie des matières textiles.
- A. Flamache*, rue Stévin, 16, Bruxelles, *ingén. des ch. de fer de l'État*. — Exploitation des chemins de fer.
- F. Nelissen*, b<sup>d</sup> de la Citadelle, 2, *chargé de cours*. — Chimie inorganique et organique. — Manipulations chimiques.
- F. Merten*, rue digue de Brabant, 83, *chargé de cours*. — Géographie commerciale. — Comptabilité commerciale et industrielle. — Conférences sur l'administration commerciale et industrielle.

- MM. *F. Van Rysselberghe*, bd Bisschoffsheim, 51, Bruxelles, *ingén. électricien à l'admin. des postes et télégraphes*. — Applications de l'électricité.
- C. Bergmans*, chaussée de Courtrai, 139, *chargé de cours*. — Exercices pratiques sur les mathématiques élémentaires.
- E. Van Aubel*, rue Laurent-Delvaux, 7, *chargé de cours*. — Physique expérimentale.

### FACULTÉ DE MÉDECINE.

- MM. *F. J. D. Soupart*, rue neuve St Pierre, 67, *prof. émérite*. — Clinique chirurgicale.
- R. Boddart*, Coupure, 46, *prof. ordinaire*. — Anatomie pathologique. — Démonstrations microscopiques d'anatomie pathologique. — Clinique médicale.
- V. Deneffe*, rue de la Station, 64, *prof. ordinaire*. — Théorie et pratique des opérations chirurgicales. — Ophtalmologie et clinique ophtalmologique.
- C. Van Cauwenberghe*, nouvelle rue du Casino, 5, *prof. ordinaire*. — Théorie des accouchements. — Clinique obstétricale. — Clinique gynécologique.
- C. Van Bambeke*, rue Haute, 7, *prof. ordinaire*. — Histologie générale et spéciale. — Embryologie. — Démonstrations anatomiques microscopiques.
- E. Bouqué*, rue des Selliers, 3, *prof. ordinaire*. — Pathologie chirurgicale générale et spéciale.
- H. Leboucq*, Coupure, 145, *prof. ordinaire*. — Anatomie humaine systématique. — Anatomie topographique. — Démonstrations anatomiques macroscopiques. — Démonstrations d'anatomie des régions.

- MM. *A. De Cock*, rue courte du Jour, 9, *prof. ordinaire*.  
— Clinique chirurgicale.
- C. Verstraeten*, rue Charles-Quint, 30, *prof. ordinaire*.  
— Pathologie générale. — Clinique des maladies syphilitiques et cutanées. — Policlinique médicale.
- E. Van Ermengem*, à Wetteren, *prof. ordinaire*.  
— Hygiène publique et privée. — Bactériologie.
- C. De Visscher*, rue longue des Pierres, 24, *prof. ordinaire*. — Médecine légale. — Policlinique chirurgicale, bandages, etc.
- E. Eeman*, quai des Récollets, 4, *prof. extraordinaire*. — Pathologie médicale et thérapeutique spéciale des maladies internes, y compris les maladies mentales. — Otologie, laryngologie et rhinologie.
- E. Lahousse*, Coupure, 27, *prof. extraordinaire*. — Physiologie générale et spéciale.
- E. Dubois*, Coupure, 129, *prof. ord. à la fac. des sciences*. — Chimie analytique qualitative et quantitative; chimie toxicologique. — Chimie pharmaceutique. — Pharmacognosie. — Opérations chimiques. — Recherches microscopiques. — Analyses, opérations toxicologiques, falsifications des denrées alimentaires. — Pharmacie pratique. — Préparations pharmaceutiques.
- F. Plateau*, chaussée de Courtrai, 152, *prof. ordinaire à la faculté des sciences*. — Eléments d'anatomie comparée. — Exercices pratiques d'anatomie comparée.
- J. Van Biervliet*, rue Guinard, 18, *prof. extraordinaire à la faculté de philosophie*. — Psychologie.
- D. Van Duyse*, rue basse des Champs, 65, *agrégé spécial*. — Démonstrations microscopiques d'anatomie pathologique.
- J. Heymans*, bd de la Citadelle, 75, *chargé de cours*.

— Thérapeuthique générale. — Pharmacodynamique.

*E. Gilson*, b<sup>d</sup> Frère-Orban, 67, chargé de cours. — Pharmacognosie, altérations et falsifications des substances médicamenteuses.

### PROFESSEURS ÉMÉRITES.

MM. *Burggraeve*, de la faculté de médecine, rue des Baguettes, 50.

*Soupart*, de la faculté de médecine, rue neuve St Pierre, 67.

*Gantrelle*, de la faculté de philosophie et lettres, chaussée de Courtrai, 78.

*Wagener*, de la faculté de philosophie et lettres, boulevard du Jardin Zoologique, 27.

*Donny*, de la faculté des sciences, rue neuve St Pierre, 99.

*Valerius*, de la faculté des sciences, rue Basse, 45.

*Dugniolle*, de la faculté des sciences, Coupure, 45.

*Fuerison*, de la faculté de philosophie et lettres, Coupure, 133.

*Pauli*, de la faculté des sciences, place des Fabriques, 1.

### RÉPÉTITEURS.

MM. *Haerens*, ingénieur des ponts et chaussées, rue des Deux-Ponts, 8.

*Foulon*, ingénieur des ponts et chaussées, petite rue de la Boucherie, 8.

*Van Hyfte*, conducteur des ponts et chaussées, rempart de la Biloque, 284.

*De la Royère*, ingénieur industriel, Pêcherie, 56.

- MM. *F. Keelhoff*, ingénieur des ponts et chaussées, rue basse des Champs, 20.  
*F. Wolters*, ingénieur des ponts et chaussées, rue Guillaume Tell, 44.  
*C. Dusausoy*, professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur, chaussée de Courtrai, 107.  
*N. Vandevyver*, docteur en sciences physiques et mathématiques, boulevard de la Citadelle, 11.  
*F. Swarts*, docteur en sciences naturelles, boulevard des Hospices, 42.  
*F. Steyaert*, boulevard de la Citadelle, 25.  
*A. Robelus*, rue des Douze Chambres, 5.

CONDUCTEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES DÉTACHÉS A L'ÉCOLE  
DU GÉNIE CIVIL COMME MAÎTRES DE TOPOGRAPHIE.

- MM. *Lallemand*, conducteur principal, rue du Jardin, 12.  
*Cruls*, conducteur principal, boulevard de l'École normale, 8.  
*Toeffaert*, conducteur principal, ancien chemin de Bruxelles, Gendbrugge.  
*Simonis*, conducteur principal, rue de l'École, 88.

MAÎTRES DE DESSIN.

- MM. *Steyaert*, boulevard de la Citadelle, 25.  
*Robelus*, rue des Douze Chambres, 5.  
*De Waele*, boulevard de la Citadelle, 59.





## DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

---

Par arrêté royal du 25 octobre 1890, MM. Mansion et Swarts, professeurs ordinaires à la Faculté des Sciences, ont été promus au grade d'Officier de l'Ordre de Léopold; MM. Rottier, professeur à l'École du génie civil, Dubois, professeur ordinaire à la Faculté des sciences, Bouqué et Leboucq, professeurs ordinaires à la Faculté de médecine, ont été nommés Chevaliers du même Ordre.

Par arrêté royal du 26 décembre 1890, MM. Montigny, professeur ordinaire à la Faculté de droit, et Deneffe, professeur ordinaire à la Faculté de médecine, ont reçu la médaille civique de première classe.

Le prix quinquennal pour les sciences historiques a été décerné à la *Bibliotheca belgica* de MM. Vander Haeghen, bibliothécaire en chef, Vanden Berghe et Arnold, conservateurs à la bibliothèque de l'Université de Gand. Ce prix a été accordé par arrêté royal du 27 avril 1891, sur les conclusions du jury qui a jugé les travaux soumis à la neuvième période du concours pour l'histoire nationale (années 1886-1890).



## CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR 1890-1891.

---

— Aux termes de l'article 44 de la loi du 20 mai 1876, des médailles d'or de la valeur de 100 francs peuvent être décernées, chaque année, par le Gouvernement aux Belges, quel que soit le lieu de leurs études, auteurs des meilleurs mémoires en réponse aux questions mises au concours.

Ne sont admis à concourir que les jeunes gens qui ont terminé leurs études et seulement dans les deux années qui suivent l'obtention du diplôme de docteur.

Une récompense en livres d'une valeur de 400 francs est ajoutée à chaque médaille.

Le gouvernement peut, en outre, conférer des bourses de voyage aux lauréats, sur la proposition du jury du concours.

Conformément à l'arrêté royal du 11 octobre 1877, le concours de l'enseignement supérieur comporte les trois épreuves suivantes :

1<sup>o</sup> Rédaction à domicile d'un mémoire en réponse à une question désignée par le sort et annoncée par la voie du *Moniteur belge*, avant le 1<sup>er</sup> mars de chaque année.

2<sup>o</sup> Rédaction en loge d'un mémoire en réponse à une question se rattachant à la matière sur laquelle a porté la première épreuve.

3<sup>o</sup> Défense publique du mémoire rédigé à domicile.

---

A la date du 1<sup>er</sup> mars 1891, le Département de l'Intérieur et de l'Instruction publique avait reçu un mémoire rédigé à domicile en réponse à la question de *philosophie*, désignée par le sort en février 1890, et à la solution de laquelle un délai d'un an avait été attribué.

Cette question était ainsi conçue :

« *Exposer la théorie des passions dans Malebranche.* »

## RÉSULTAT DU CONCOURS.

M. Boddaert, Henri, de Gand, reçu docteur en philosophie le 19 juillet 1889, ayant obtenu, dans les trois épreuves réunies du concours, 70 points sur 100, et au moins les trois cinquièmes du chiffre maximum des points attribués par le jury à chacune des épreuves, a été proclamé *premier en philosophie*.



## BOURSES DE VOYAGE.

### CONCOURS DE 1891.

Aux termes d'une déclaration ministérielle du 10 août 1891, MM. Pyfferoen, Oscar, de Gand, et Willem, Victor, de Dison, reçus respectivement docteurs par la Faculté de droit et par celle des sciences de l'Université de Gand, après avoir subi avec succès les épreuves du concours de 1891 pour la collation des bourses de voyages, prévues par l'article 46 de la loi du 20 mai 1876, ont été jugés dignes, par le jury compétent, d'obtenir chacun l'une de ces bourses.





## INSCRIPTIONS AU RÔLE.

---

Conformément aux prévisions exprimées dans notre almanach de l'an dernier, les exigences de la nouvelle loi sur la collation des grades académiques ont amené une diminution sensible dans le nombre des élèves qui abordent les études supérieures.

Le nombre des étudiants inscrits au rôle, qui était, en 1889-1890, de 883 ne s'est élevé pendant l'année 1890-1891 qu'à 788, soit une diminution de 95.

Les inscriptions se sont réparties comme suit :

|   |           |
|---|-----------|
| Faculté de philosophie et lettres . . . . . | 75        |
| Faculté de droit . . . . .                  | 186       |
| Faculté de médecine . . . . .               | 187       |
| Faculté des sciences. . . . .               | 165       |
| École du Génie civil . . . . .              | 130       |
| École des Arts et Manufactures . . . . .    | <u>45</u> |
| Total . . . . .                             | 788       |

De ces 788 étudiants, 703 sont nés en Belgique et 85 sont originaires de pays étrangers.



## EXAMENS.

---

Pendant la session extraordinaire du mois d'octobre 1890 et pendant les deux sessions ordinaires de 1891, 679 inscriptions ont été prises pour des examens à subir devant les Facultés. 607 récipiendaires se sont présentés aux examens; 172 ont fait défaut ou ont été empêchés pour motifs légitimes. De ces 607 récipiendaires, 398 ont été admis, savoir : 18 avec la plus grande distinction; 30 avec grande distinction; 105 avec distinction; 245 d'une manière satisfaisante. Le nombre des admissions dépasse donc la proportion de 65 p. %.

Aux Écoles spéciales du Génie civil et des Arts et Manufactures, 154 récipiendaires se sont fait inscrire pour subir des examens de passage ou de sortie. 126 ont satisfait aux épreuves exigées par les règlements; de ce nombre 10 ont obtenu de 800 points à 900 sur 1000, et 42 de 700 à 800.

Profitant de la faculté de continuer les études commencées par eux à l'ancienne *École normale des Sciences*, deux élèves ont subi avec succès l'examen de sortie de la 2<sup>e</sup> année d'études; deux autres ont obtenu avec distinction le diplôme de professeur agrégé.

La Faculté de Droit a conféré, conformément aux arrêtés royaux du 29 juillet 1869 et du 11 octobre 1877, neuf diplômes scientifiques, parmi lesquels un a été délivré avec la grande distinction et un avec distinction.



A LA MÉMOIRE DE

T H. D' H A U W,

Ingénieur industriel,  
Répétiteur à l'École spéciale des Arts et Manufactures,

décédé à Gand le 12 mars 1891.



A LA MÉMOIRE DE

LOUIS RENARD,

Élève-Ingénieur,

Ancien vice-président et membre honoraire de la  
*Société Générale des Étudiants libéraux,*

né à Landen le 11 juillet 1865,  
décédé à Tirlemont le 13 juin 1891.

CHARLES LAMPENS,

Candidat en droit,

Membre de la *Société Générale des Étudiants libéraux,*

né à Gand le 17 janvier 1870,  
décédé à Gand le 1 juillet 1891.



## UNION DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.

---

**C**ETTE Société a été fondée le 3 février 1878. Son but est de nouer ou de resserrer entre les anciens étudiants les liens de fraternité et de solidarité, et de contribuer, dans la mesure de ses ressources, à la prospérité de l'Université.

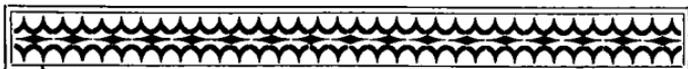
Le nombre de ses membres s'est accru rapidement; elle en compte aujourd'hui plus de neuf cents, et, grâce à cette situation florissante, elle est parvenue à fonder vingt bourses universitaires.

Les membres de l'Union se réunissent chaque année, en assemblée générale ordinaire, le troisième dimanche de novembre.

Nous engageons vivement tous les étudiants qui quittent l'Université à se faire membres de l'Union.

Le Comité pour l'année 1892 se compose de MM. E. DE LAVELEYE, *président*; H. COLSON et CH. VAN BAMBEKE, *vice-présidents*; H. LÉBOUCQ, *secrétaire-trésorier*; G. GOEMAERE, *secrétaire-adjoint*; A. CLAUS; L. CRUYL; J. EYERMAN; L. GRENIER; E. HAERENS; A. ROLIN; A. SERESIA; E. SIMONIS; T. SWARTS; TOEFFAERT; VAN BEVEREN; E. VAN WETTER; A. WALTON.





## CERCLES UNIVERSITAIRES.

---

### A. FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.

---

#### STATUTS.

ART. 1. — Il est constitué entre les Sociétés universitaires libérales de l'Université de Gand une Fédération, sous le nom de *Fédération des Étudiants libéraux de l'Université de Gand*.

ART. 2. — Elle a pour but :

A/ de centraliser l'organisation des divers cercles universitaires libéraux;

B/ de représenter officiellement le Corps universitaire libéral en toutes circonstances, et spécialement de créer et d'entretenir des relations fraternelles avec les Étudiants libéraux des Universités belges et étrangères;

C/ de veiller à la garde du Drapeau du Corps des Étudiants libéraux de Gand.

ART. 3. — Pour qu'un cercle soit admis à faire partie de la Fédération, il doit renfermer dans ses statuts ou son règlement une disposition affirmant nettement le caractère libéral de ses tendances, et accepter les stipulations des divers articles des présents statuts.

ART. 4. — Le corps des Étudiants libéraux, reconnaissant en la *Société Générale des Étudiants libéraux*, la principale représentation de ses tendances, lui confie la garde de son drapeau et choisit son local comme siège social.

ART. 5. — L'assemblée générale des membres de la Fédération est souveraine.

## RÈGLEMENT.

### A. — CENTRALISATION DE L'ORGANISATION UNIVERSITAIRE LIBÉRALE.

ART. 1. — Toute invitation, acte officiel, avis, communication, etc., émanant de l'un des cercles affiliés porteront en titre la désignation : *Fédération des Étudiants libéraux de l'Université de Gand*, — en français ou en flamand, — suivie du nom du cercle affilié.

ART. 2. — La Fédération est tenue de répandre, parmi les étudiants, notamment à l'ouverture de chaque année académique, par voie de brochure ou de publication quelconque, un aperçu de l'organisation universitaire libérale, caractérisant l'ensemble de celle-ci ainsi que le but et les tendances de chaque cercle affilié.

### B. — REPRÉSENTATION OFFICIELLE DU CORPS DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX.

ART. 3. — La Commission de la Fédération est tenue de convoquer en temps utile le corps des étudiants libéraux, à l'effet de délibérer sur toute invitation ou communication intéressant celui-ci.

ART. 4. — Elle est chargée de répondre aux invitations et communications quelconques adressées à l'ensemble des étudiants libéraux, ou de lancer celles qui émanent

de ce corps ; elle doit également veiller à la représentation effective du corps dans toutes circonstances où il convient que celui-ci figure officiellement.

ART. 5. — A l'exception des cas mentionnés à l'art. 9, l'assemblée générale des membres de la Fédération a seule pouvoir pour déterminer les circonstances où celle-ci doit être représentée.

ART. 6. — Tout cercle fédéré est tenu de transmettre immédiatement au Comité de la Fédération toute invitation ou communication de nature à intéresser celle-ci et qui lui aurait été erronément adressée.

#### C. — GARDE DU DRAPEAU.

ART. 7. — Au cas où la *Société Générale des étudiants libéraux* serait dissoute, la garde du drapeau sera confiée à la société la plus nombreuse.

ART. 8. — Le drapeau ne pourra figurer qu'aux manifestations intéressant toutes les sociétés fédérées ; l'usage du drapeau ne pourra en aucun cas être accordé à une société ou à un groupe quelconque d'étudiants.

ART. 9. — A l'exception des cérémonies d'enterrement d'un professeur de l'université ou d'un membre de la Fédération, l'assemblée générale détermine seule les circonstances comportant la présence du drapeau.

ART. 10. — Le drapeau ne pourra franchir sous aucun prétexte le seuil d'un temple d'un culte quelconque.

#### D. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

ART. 11. — Les frais généraux seront supportés par les sociétés fédérées proportionnellement au nombre de leurs membres, par le prélèvement d'une cotisation personnelle de 10 centimes par membre.

ART. 12. — Une commission fédérale, formée de la

manière ci-après déterminée, veillera à l'application du présent règlement.

ART. 13. — Cette commission sera composée des délégués des sociétés fédérées de la manière suivante :

Toute société comptant moins de cinquante membres aura droit à un délégué.

Toute société comptant de cinquante à cent cinquante membres aura droit à deux délégués.

Toute société comptant plus de cent cinquante membres aura droit à trois délégués.

ART. 14. — Les délégués seront choisis par les sociétés comme elles le jugeront convenable.

ART. 15. La commission entrera en fonctions le 15 juin de chaque année.

ART. 16. — Le doyen d'âge des délégués présidera de droit la commission fédérale.

ART. 17. — Toutes les décisions de la commission peuvent être contrôlées par l'assemblée générale des membres fédérés.

Elle ne pourra être convoquée qu'à la demande de dix membres fédérés au moins.

Elle ne pourra se réunir que vingt-quatre heures après la convocation affichée *ad valvas*.

Le droit d'appeler des décisions de la commission fédérale auprès de l'assemblée générale expire au bout de trois jours.

ART. 18. — Il ne pourra être apporté de modifications au présent règlement que pour autant que les deux tiers des membres fédérés présents à l'assemblée générale convoquée à cet effet y consentent.

ART. 19. — La commission fédérale statuera sur l'admission dans la Fédération des cercles nouveaux qui pourraient se former à l'Université.

ART. 20. — Les cas non prévus par le présent règlement seront laissés à la décision de la commission fédérale.

La commission fédérale pour l'année 1891-1892 se compose des délégués dont les noms suivent :

*Société Générale des Étudiants libéraux :*

J. VAN OVERSCHELDE, CH. NOËL, J. PRÉVINAIRE.

*'t Zal Wel Gaan :*

H. DE MAREZ, J. DE WILDE.

*Cercles des Étudiants Wallons libéraux :*

G. BERGER, N. MERGET.

*Cercle littéraire des Étudiants :*

CH. CHRISTOPHE.

*Société libérale des Étudiants en Médecine :*

CH. BULCKE, F. DE KEULENAER.

*Cercle d'études Sociales :*

H. BODDAERT, CH. LEMBOURG.

*Doyen d'âge :* F. DE KEULENAER.

*Secrétaire-Trésorier :* J. PRÉVINAIRE.

## I. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX.

(Fondée le 17 décembre 1875.)

Local : *Café Pierre*, Place d'Armes, 32.

ANNÉE ACADÉMIQUE 1891-1892.

COMMISSION.

J. VAN OVERSCHELDE, *Président.*

CH. NOËL, *Vice-Président.*

V. MAISTRIAU, *Secrétaire.*

L. CARBONNELLE, *Trésorier.*

- C. D'HOORE, *Bibliothécaire*.  
H. BODDAERT, *Secrétaire-adjoint*.  
J. RONSSE, *Trésorier-adjoint*.  
H. LORENT, *Bibliothécaire-adjoint*.  
C. LEMBOURG, J. PRÉVINAIRE, S. SZEP CZYNSKI, J. SNOECK,  
A. TCHERNEFF, *commissaires*.

## LISTE DES MEMBRES.

### I. MEMBRES D'HONNEUR.

- MM. Bid daer, E., ingénieur.  
Bruneel, F., ingénieur.  
Callier, A., professeur à l'Université de Gand.  
Carmen, L., lieutenant d'artillerie.  
Claus, A., docteur en médecine.  
Crombé, A., avocat.  
Discailles, E., professeur à l'Université de Gand.  
Dupureux, A., docteur en médecine.  
Falmagne, E., élève-ingénieur.  
Février, A., notaire.  
Gaspar, J., élève-ingénieur.  
Gevaert, H., industriel.  
Lembourg, G., ingénieur.  
Marinus, E., ingénieur.  
Massart, artiste lyrique.  
Montfort, artiste lyrique.  
Pineur, O., ingénieur.  
Poirier, P., avocat.  
Poissonniez, A., docteur en médecine.  
Reuter, P., avocat.  
Ruwet, M., chef de section.  
Seran, artiste lyrique.  
Soum, M., artiste lyrique.  
Suetens, V., ingénieur.

Thooris, A., avocat.

Willequet, E., avocat, ancien membre de la chambre des  
représentants.

## II. MEMBRES HONORAIRES.

Adam, A., ingénieur.

Balieux, E.

Barré, F., avocat.

Bauters, B., brasseur.

Bayens, E., négociant.

Bedinghaus, E.

Bernaeyge, V., candidat-notaire.

Boen, E., docteur en médecine.

Bultot, J., élève-ingénieur.

Burggraeve, P., avocat.

Choquet, E., ingénieur.

Conard, J., ingénieur.

Cottignie, R., brasseur.

Coune, G., ingénieur.

Courtois, A., conducteur des ponts et chaussées.

Crusener, V., avocat.

De Cock, J.-B., candidat-notaire.

De Coninck, O., ingénieur.

Deheem, A., conducteur des ponts et chaussées.

De Keulenaer, A., candidat-notaire.

Delanote, G., pharmacien.

Delattre, J., ingénieur.

De Ridder, C., ingénieur.

De Rudder, A., avocat.

De Schryver, C., avocat.

Deschpins, F., pharmacien.

De Weert, O., candidat-notaire.

Discailles, L., avocat.

Dryepondt, C., pharmacien.

Eleuthériade, J. C.  
Everaert, E., avocat.  
Faber, E.  
Fanard, F., conducteur des ponts et chaussées.  
Frings, X., étudiant.  
Frison, J., candidat-notaire.  
Ganshof, A., avocat.  
Gevaert, C., docteur en médecine.  
Goemaere, G., avocat.  
Hambursin, F., sous-lieutenant.  
Hanikenne, G., ingénieur.  
Ide, E.  
Jouret, brasseur.  
Lambert, G.  
Leblanc, E., ingénieur.  
Le Preux, J., candidat-notaire.  
Liefmans, C., avocat.  
Lumen, L., docteur en médecine.  
Masquelier, L., ingénieur.  
Menten, C., ingénieur.  
Mertens, B., ingénieur.  
Mombel, G.  
Montangie, A., docteur en médecine.  
Pauli, A.  
Pede, O.  
Pennart, Max.  
Ramlot, R., ingénieur.  
Ronse, A.  
Sarolea, J., ingénieur.  
Seriacop, docteur en médecine.  
Sinave, L., ingénieur.  
Stas, J., docteur en médecine.  
Story, A.  
Teirlinck, G.  
Thiers, G., candidat-notaire.

Thiry, C.  
Thon, C.  
Trillié, A., pharmacien.  
Van Damme, A., ingénieur.  
Vandenbogaerde, A.  
Vanderougstraeten, A., avocat.  
Vanderstegen, A., ingénieur.  
Van der Stricht, O., docteur en médecine.  
Van Grave, H., avocat.  
Van Sieleghem, W., étudiant.  
Verbessem, L., professeur.  
Versavel, L., industriel.  
Walton, F., avocat.

III. MEMBRES EFFECTIFS(1).

|                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| Aelterman, P., D.    | Boone, A., N.       |
| Andrienne, G., P. C. | Bossaerts, V., M.   |
| Ardenois, A., M.     | Bouva, J., G. C.    |
| Barthels, G., A. M.  | Brijs, J., G. C.    |
| Baudoux, F., A. M.   | Bulcke, Ch., M.     |
| Behaeghel, Th., M.   | Caleiro, T., G. C.  |
| Benavides, E., G. C. | Campion, C., P. L.  |
| Berger, G., A. M.    | Campion, H., M.     |
| Bertrand, E., S.     | Caramin, G., A. M.  |
| Bertrand, L., M.     | Carbonnelle, L., D. |
| Biot, A., A. M.      | Cardoso, E., A. M.  |
| Blondiau, V., M.     | Champon, A., S.     |
| Boddaert, H., D.     | Christiaens, F., M. |
| Bojadjeff, N.        | Christophe, Ch., D. |

(1) *Légende* : P. L. = Philosophie et lettres; D. = Droit; N. = Notariat; S. = Sciences; M. = Médecine; PH. = Pharmacie; P. C. = Ponts et chaussées (section des Ingénieurs); C. C. = Constructions civiles (grade légal d'Ingénieur); G. C. = Génie civil; A. M. = Arts et manufactures.

Christophe, P., P. C.  
Colot, G., A. M.  
Costa, P., A. M.  
Crombé, G., G. C.  
Crommelinck, Ch., s.  
Da Fonseca, G., A. M.  
Dantchoff, J., s.  
da Silva Pereira, A. M.  
De Cavel, O., P. C.  
De Clercq, C., M.  
De Cossaux, V., D.  
De Croly, O., s.  
De Geynst, G., M.  
De Geynst, J., P. L.  
De Gottal, P., M.  
De Keghel, H., M.  
De Keulenaer, F., M.  
De Lanier, H., A. M.  
De Lanier, M., P. L.  
Delaye, A., PH.  
Delcroix, F., P. C.  
Delepaulle, H., G. C.  
Deleu, J., PH.  
Delhayé, G., M.  
De Maret, H., P. L.  
De Meyere, J., D.  
Denaux, E., M.  
Deneef, J.  
De Pauw, L.  
Derbaudenghien, A., PH.  
De Rote, R., C. C.  
De Rudder, E., D.  
De Saegher, A., G. C.  
De Saegher, R., P. L.

De Schepper, O.  
de Souza Dantas, J., G. C.  
De Wilde, A., N.  
D'Hoore, C., s.  
Diaz, B., G. C.  
Doudan, C., P. L.  
Dubois, A., G. C.  
Dubois, M., P. L.  
Duez, G., A. M.  
Dumont, P., A. M.  
Dutoit, A., D.  
Everaert, A., N.  
Eloy, L., A. M.  
Fontaine, H., A. M.  
Fosselart, Ch., M.  
Fourmanois, A., A. M.  
Gérard, F., N.  
Ghuys, H., s.  
Gilles, O., M.  
Guechoff, D., G. C.  
Guequier, A., s.  
Guequier, H., P. L.  
Gustin, C., G. C.  
Halewijk, A., P. L.  
Hallet, P., G. C.  
Hans, J., P. C.  
Hoste, E., P. L.  
Hubert, J., PH.  
Huybrechts, B., D.  
Jacques, A., P. C.  
Jacquet, A., M.

Janssens, A., D.  
Janssens, E., S.  
Jouret, E., P. L.  
Jouret, H.  
Justice, Ch., P. L.  
Justice, J., M.  
  
Kielemoes, E., M.  
Klinkowsky, G. C.  
  
Lamborelle, P., S.  
Lamotte, E., S.  
Lampens, G., D.  
Lembourg, C., S.  
Lentz, F., D.  
Llossent, J., A. M.  
Lorent, H.  
  
Macedo, M., A. M.  
Macq, A., P. C.  
Maistriau, V., D.  
Marchal, S., P. C.  
Marchasson, J.  
Marichal, O., M.  
Marini, A., A. M.  
Marquet, F., D.  
Merget, N., C.  
Mertens, L., P. L.  
Messiaen, J., M.  
Michiels, L., M.  
Miele, A., S.  
Miesse, E., P. C.  
Morphoff, B., G. C.  
Morysse, M., PH.  
Mousset, O., G. C.

Neelemans, J., G. C.  
Neelemans, L., P. L.  
Noël, A., M.  
Noël, Ch., M.  
Notebaert, J.  
  
Pée, J., P. L.  
Peeters, F., G. C.  
Penneman, M., D.  
Pierre, E., D.  
Pirotte, G., G. C.  
Poirier, A., S.  
Poirier, E., M.  
Poll, J., P. L.  
Popoff, S., G. C.  
Poulief, G., G. C.  
Poulief, N., G. C.  
Prévinaire, J., P. L.  
Prida, J., A. M.  
Proot, R., M.  
  
Ragé, P., M.  
Raïcovitch, A., G. C.  
Reypens, A., M.  
Reypens, F., M.  
Roels, R., P. L.  
Roland, V., G. C.  
Ronsse, Ch., M.  
Ronsse, I., M.  
Ruysen, H., PH.  
  
Sabbe, M., P. L.  
Saffre, Ch., P. C.  
Sallabacheff, V., G. C.  
Schepens, L., M.

Sénépart, V., M.  
Snoeck, J., s.  
Soetaert, A., N.  
Soinne, C., G. C.  
Spitaels, F., A. M.  
Stamatiadès, A. M.  
Stas, O., N.  
Steels, O., P. C.  
Steels, O., s.  
Steenhaut, O., D.  
Stoyanoff, G. C.  
Szepczinsky, S., A. M.

Tack, C., A. M.  
Tcherneff, A., s.  
Terlinck, H., M.  
Thienpont, C.  
Thiry, C., G. C.  
Tirou, R., C. C.  
Tontlinger, C., G. C.  
Trivier, J., M.

Van Brabandt, P.  
Van Branteghem, C.  
Van Cauwenberghe, A., s.  
Van Daele, G., M.  
Van Damme, E., M.  
Van Damme, L., N.  
Van den Branden, C., A. M.  
Van der Borgh, O., M.  
Vander Stichelen, G., P. L.  
Van der Wallen, A., G. C.  
Van der Willigen, V.  
Van de Velde, A., s.  
Van de Velde, G., P. L.

Van de Velde, O., PH.  
Van Dooren, F., A. M.  
Van Dooren, G., P. L.  
Van Eeckhaute, P., M.  
Van Hege, R.  
Van Impe, L., N.  
Van Imschoote, E., D.  
Van Langendonck, P., A. M.  
Van Overschelde, J., s.  
Van Pollaert, P., M.  
Van Reeth, A., s.  
Van Reeth, C., P. L.  
Van Schoote, E., N.  
Varlez, P., D.  
Vélikoff, D., G. C.  
Verbeke, J., D.  
Verbessens, A., N.  
Verbrugghen, A., D.  
Verbrugghen, J., N.  
Verdeyen, G., D.  
Verheyen, E., M.  
Vermeire, H., N.  
Vetter, H., M.  
Vincent, U.  
Vltcheff, P., M.

Waugh, A., G. C.  
Waxweiler, E.  
Willem, J., P. C.  
Willenz, A., A. M.  
Wittemans, F., P. L.  
Wouters, G., D.  
Würth, G., D.

## II. TAALMINNEND STUDENTEN- GENOOTSCHAP,

onder kenspreuk : « 'T ZAL WEL GAAN. »

(Cercle fondé le 21 février 1852.)

Local : *Deutsches Bierhaus*, rue de la Crapaudière.

Le *'t Zal Wel Gaan* a traversé pendant l'année académique qui vient de s'écouler une période de crise assez intense dont nous ne voulons pas rechercher ici les causes. Le Cercle est cependant parvenu, grâce aux généreux efforts de membres dévoués, à organiser à Gand et en province, dans un but de propagande libérale et flamande, plusieurs concerts et conférences qui ont obtenu le plus vif succès. Il a pris d'ailleurs une large part à la fondation du « *Goedendag* », l'organe officiel de la fédération des étudiants libéraux flamingants, destiné avant tout à gagner à la cause que défend le *'t Zal Wel Gaan* de jeunes et vaillants adhérents parmi les élèves de nos athénées et collèges.

La commission pour l'année académique 1891-1892 se compose de :

- O. DE CAVEL, *président.*
- J. PÉE, *1<sup>er</sup> secrétaire.*
- J. DE WILDE, *2<sup>d</sup> secrétaire.*
- H. DE MAREZ, *trésorier.*
- L. DE NEEF, *commissaire.*
- L. MEYSMANS,       »
- A. VERBRUGGHEN,   »

### III. CERCLE DES ÉTUDIANTS WALLONS LIBÉRAUX.

(Fondé le 28 novembre 1868.)

Local : *Café Belge*, marché du Vendredi.

Plus joyeuse et plus vivante que jamais, la *Wallonne*, portant gaillardement le poids d'une existence universitaire remarquablement longue et passablement accidentée, est restée fidèle, pendant l'année académique qui vient de s'écouler, aux vénérables traditions qu'elle tient de ses fondateurs.

Dans aucun autre cercle d'étudiants, la déesse *Uitzet* ne compte de plus fervents adorateurs. Semblable aux divinités du monde antique qui avaient des préférences pour certaines villes privilégiées où leur culte était particulièrement en honneur, elle accorde une faveur toute spéciale à la *Wallonne* dont les membres, suivant les rites, l'encensent de la fumée des tabacs d'Obourg et de la Semois, et lui font à l'envi l'hommage de copieuses libations.

S'ils n'ont pas le charme délicat et aristocratiquement raffiné des *Five o'clocks* mondains, en revanche les *Tonneaux* de la *Wallonne* sont renommés par leur sans-gêne absolu, leur franche cordialité et leur gaîté de bon aloi.

L'on y entend des hymnes et des gaudrioles du terroir, clamées par des voix fraîches et suaves et accompagnées par les accords d'une musique entraînante : le Doudou évoque Mons et la légende de Gilles de Chin ; les Choncq Clotiers, Tournai et Notre Dame ; li Bia Bouquet, Namur ; Viv' D'Jean D'Jean, Nivelles et la Dodaine ; les crami-gnons et les pasqueies, Liège, cette capitale des Wallons ! Avec tant d'autres chansons locales pleines d'originalité et d'esprit, celles que nous avons citées au courant de la plume viennent apporter un éniyant parfum de Wallonie dans la vieille cité des Artevelde.

Donc l'on boit, l'on fume et l'on chante à la *Wallonne*; mais on y travaille aussi.

Parmi les nombreuses conférences qu'on y a données l'an dernier, citons les deux plus remarquables : *La Franc Maçonnerie* par Clément Thiry et *La Formation des idiomes wallons* par Louis Wève. L'éloquence de ces deux orateurs a charmé les nombreux auditeurs qu'avaient attiré l'intérêt des sujets choisis et le talent reconnu des conférenciers.

Trois nouveaux noms sont venus s'ajouter à la liste des membres d'honneur. Auguste Adam, le camarade tant aimé parti pour le Congo, Max Pennart, le joyeux drille, et Louis Leblanc, dans l'intimité Milo, notre président estimé de l'an dernier.

Déplorons aussi le départ de notre vaillant vice-président, J. Chot, actuellement étudiant à Liège, qui vidait l'immense corne de la société avec autant de désinvolture que si c'eût été une simple chope, celui de quelques autres camarades et particulièrement du vieux copain, toujours sur la brèche quand il s'agissait de combattre le flamingantisme, Louis Wève, aujourd'hui élève de l'École polytechnique à Bruxelles.

Ajoutons que le nombre considérable des nouvelles présentations au début de cette année nous fait présager une ère de prospérité remarquable pour notre chère Wallonne.

La commission pour l'année 1891-92 se compose de

- P. HALLET, *président*.
- G. BERGER, *vice-président*.
- N. MERGET, *secrétaire*.
- P. DUMONT, *trésorier*.
- V. BLONDIAUX, *bibliothécaire*.
- J. PRÉVINAIRE, *porte-drapeau*.
- J. LLOSSENT, *cornifère*.

#### IV. CERCLE LITTÉRAIRE DES ÉTUDIANTS.

(Fondé le 2 février 1880.)

Local : *Deutsches Bierhaus*, rue de la Crapaudière.

L'année académique qui vient de s'écouler, qui est la douzième de son existence, a été marquée au *Cercle littéraire* par une activité plus grande et une vitalité plus intense que jamais. Quatre professeurs y ont donné des conférences du plus haut intérêt : MM. Pirenne et Parmentier, de la faculté de philosophie et lettres, sur *le caractère de la civilisation des Pays-Bas* et sur *la vraie nature d'une tragédie attique*; M. Renard, de la faculté des sciences, sur *la reproduction artificielle des roches volcaniques*, et enfin M. Van Bambeke, de la faculté de médecine, sur *l'origine de l'homme*. Plusieurs de leurs collègues sont venus, pour les entendre, s'asseoir à côté des étudiants, voulant manifester leur sympathie pour le *Cercle littéraire*, et montrer ainsi qu'ils approuvaient la façon dont on y aime la science, c'est-à-dire d'un goût très vif et très libre, qui ne se contente pas des doctrines sèches et étroites des programmes officiels et maintient son indépendance vis à vis des théories enseignées et imposées.

Un peu moins solennelles que ces séances extraordinaires ont été les réunions du *Cercle littéraire* où les membres eux-mêmes ont développé les conférences dont voici la série : *Divagations astronomiques*. — *Emerson philosophe et poète*. — *Théophile Gautier*. — *La peine de mort*. — *Les grèves*. — *L'homme de génie*. — *Le congrès scientifique international des catholiques de Paris*. — *Les étudiants à travers les âges*. — *Le Canada*. — *Le bouddhisme et la philosophie bouddhique*. — *La Pologne contemporaine*, etc.

Une foule d'ouvrages littéraires, scientifiques, philosophiques ont été analysés et critiqués; quelques-uns ont même provoqué des discussions ardentes désormais mémorables au *Cercle littéraire*, de ces mêlées oratoires, où les arguments qui se suivent sans interruption ne font qu'augmenter l'ardeur des adversaires, où les idées lancées à foison de toutes parts s'entrecroisent toutes lumineuses, dans un vacarme qui fait trembler les vitres et danser les verres sur les tables.

Mais tout cela n'est rien auprès de la pompeuse séance du 14 mai 1891, où *baard Vormelen*, politicien gantois, traita de la *réforme électorale constitutionnelle, conçue comme devant sauvegarder nos libertés nationales et les immortels principes de 89*. C'était devant les membres effectifs et honoraires du *Cercle* au grand complet, et leurs invités étrangers siégeant au bureau, aux côtés de M. le président: MM. les représentants des universités de Nancy et d'Oxford, revêtus de leurs insignes; l'anarchiste Pince-maille, qui n'avait pas quitté sa casquette à trois ponts et sa veste de travail, et M. le correspondant de l'*Indépendance belge*, délégué aussi par la loge *La Liberté et le Progrès* de Bruxelles; MM. les représentants de la Pologne et de la Turquie, en habit et cravate blanche, et portant chacun leurs attributs nationaux; enfin un personnage anonyme, couvert d'un chapeau noir aux larges ailes, qui venait représenter au sein du *Cercle littéraire* les populations agricoles de la Calabre. — Le conférencier déclara qu'il envisageait la réforme électorale au point de vue de la souveraineté individuelle, point de vue auquel il subordonna successivement, dans le cours de ses déductions (que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, faute d'espace), le point de vue politique pur, puis le point de vue philosophique, enfin le point de vue économique; après quoi, ayant clos la série de ses raisonnements, il demanda la permission d'en tirer comme conséquence

cette maxime qui est la synthèse de ses théories : « *Le cens est basé sur le fisc et non le fisc sur le cens* ». A ces mots une ovation grandiose qui dura plusieurs minutes fut faite à l'orateur, qui termina sa conférence en réfutant les sophismes émis par les adversaires que cette maxime a rencontrés. — Aux paroles de *Baard Vormelen* toutes les pensées les plus graves et aussi toutes les idées les plus folles s'étaient éveillées, toutes les bonnes et toutes les mauvaises passions s'étaient allumées, et dès lors, du haut de la chaire, une tempête de discours et de harangues se déchaîna sur l'assemblée, qui devint de minute en minute plus agitée et plus houleuse. M. le délégué de la Loge « la Liberté et le Progrès », entre autres, dans un langage d'une rare élévation, blâma sévèrement le matérialisme qu'il avait vu percer dans les théories de M. Vormelen. Mais l'anarchiste Pincemaille s'empara de la tribune : brandissant son revolver, il se mit à vomir feu et flammes sur l'organisation sociale actuelle et à flatter habilement les instincts révolutionnaires d'une partie des assistants. Alors ces ennemis de l'ordre de choses établi voulurent écarter par force de la tribune tous ceux qui ne pouvaient refuser leur admiration au développement soi-disant grandiose de l'industrie et du commerce en ce 19<sup>e</sup> siècle, mais — spectacle qui réjouit en son cœur le défenseur vénérable du régime constitutionnel dans sa forme la plus pure — ils furent forcés de se retirer devant l'autre moitié de l'assemblée, qui marchait sur eux en rangs serrés, soutenue par les représentants des puissances étrangères. M. le délégué de l'université de Nancy prononça des paroles de conciliation et de paix qui calmèrent toutes les effervescences, et la séance fut levée, à minuit. — Tous se retrouvèrent, rassemblés autour de *baard Vormelen* comme un troupeau de brebis guidé par son pasteur, marchant entre les hautes maisons muettes éclairées par la lune, et longeant d'un

pas étouffé et discret les rues silencieuses et solitaires, où le calme de l'heure n'était troublé que par des veilleurs de nuit turbulents, tapageurs, hargneux et querelleurs.

Au mois de mai, les membres du *Cercle littéraire* purifièrent leur âme de tous les péchés commis au cours de l'année, dans une fête touchante qu'ils célébrèrent en l'honneur du bouddha Çakyâmouni. Dans les sentiers ombreux qui mènent de la porte de Bruxelles au village d'Heusden, plusieurs d'entre eux reçurent le baptême bouddhiste par les mains des initiés, et participèrent aux exercices sacrés de la religion à eux nouvellement révélée. Néophytes et initiés allèrent ainsi s'asseoir au banquet spirituel que présidèrent les grands prêtres : ils vantèrent fort la *waterzoei* dont ils se nourrissent, l'*uitzet* triple dont ils s'abreuvent, les lectures fortifiantes qui charmèrent leur esprit, et les incantations mystiques qui ravirent leur âme dans le nirvâna des jouissances étrangères à la chair. — Les membres du *Cercle littéraire* reprirent après cela le chemin de la ville, à travers la campagne endormie, en un cortège joyeux qu'éclairaient des lanternes multicolores aux lueurs fantastiques; tous étaient émus par la beauté de cette soirée de printemps, et ils étaient heureux aussi d'avoir tenté gaîment de donner un instant vie et réalité à leurs pensées et à leurs rêves, aussi nombreux et aussi brillants que les étoiles du ciel!

La commission pour l'année 1891-92 se compose de :

MM. CH. CHRISTOPHE, *président.*

J. PRÉVINAIRE, *secrétaire.*

S. SZEPCZYNSKI, *trésorier.*

CH. LEMBOURG, *bibliothécaire.*

## V. SOCIÉTÉ LIBÉRALE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE.

(Fondée le 15 décembre 1880.)

Local : *Taverne Royale*, rue des Peignes.

L'année qui vient de s'écouler a été pour la Société une année d'heureuse prospérité. Tous les quinze jours, suivant l'antique usage, concerts et conférences arrosés de tonneaux d'excellente *uitzet* ont réuni, au nouveau local, les nombreux membres et leurs non moins nombreux invités.

L'an 1891 a marqué dans les annales du cercle la célébration du dixième anniversaire de sa fondation. Inutile de dire que cet heureux évènement a été l'occasion de hautes nopces et festins, dont le souvenir des fêtes universitaires internationales données quelques semaines auparavant n'ont en rien terni l'éclat.

Le 25 avril, ouverture des festivités par un joyeux concert, où l'on a applaudi tout spécialement le duo des étudiants congolais, suivi de la représentation de la *Sublime Revue Hyperdodie de l'Hôpital*. De nombreux professeurs et chefs de service assistèrent à cette soirée qui a laissé dans la mémoire de tous le souvenir d'un gros succès.

Le lendemain midi, la remise à M. Van Bambeke, président d'honneur de la Société, de son buste en marbre, œuvre du sculpteur Vanden Bossche, réunissait au local une assistance nombreuse d'élèves, de collègues et d'amis du sympathique professeur.

« Cérémonie touchante et imposante, écrit le *Journal des étudiants de Bruxelles*, où bien des cœurs ont battu et où les plus sensibles, les plus turbulents peut-être ont

furtivement essuyé une larme. Après l'entrée de M. Van Bambeke, accueilli par une triple salve d'applaudissements, Lumen, président de la Société, exprime, en paroles touchantes, la reconnaissance que les étudiants en médecine éprouvent pour leur sympathique maître, leur admiration pour les principes qu'il a toujours défendus. Il rappelle les paroles prononcées par M. Van Bambeke dans une circonstance récente, paroles qui suffisent pour dépeindre les idées larges de celui qu'on fêtait : là où la science commence, la foi finit. Après Lumen, M. le docteur Cruyl, ex-président et membre fondateur de la Société et ensuite M. Leboucq, professeur à l'Université, expriment, dans de généreuses allocutions, la sympathie de tous les disciples de la science pour ce maître, qui fut toujours un guide et un ami. M. Van Bambeke, très ému, remercie en termes énergiques et chaleureux. Et c'était un beau spectacle que celui de cette réunion enthousiaste, où tous les assistants soulignaient d'applaudissements et de hurrahs les phrases si justes et si louables du maître vénéré, beau vieillard à la figure rayonnante de bonheur. »

A cinq heures, plus de cent convives, élèves et anciens élèves de M. Van Bambeke, se trouvaient réunis dans la jolie salle de l'Eden-Théâtre, en un magnifique banquet, au menu des plus alléchants. A l'heure des toasts, M. Cruyl boit à la santé du héros de la fête. Puis viennent le discours de Lumen qui souhaite la bienvenue aux étrangers, et les réponses du délégué lillois et du camarade bruxellois, Louis Peltier. Ce dernier compare avec beaucoup d'à propos la manifestation du jour avec celle qui venait d'avoir lieu à Bruxelles en l'honneur du professeur Rousseau et fait un parallèle très heureux entre ces deux maîtres éminents. Enfin, — last not least — Louis Michiels, doyen des étudiants en médecine, porte avec une chaleureuse et entraînante éloquence, un dernier toast au professeur Van Bambeke.

Le lundi, une grande vadrouille italienne en sapins décolletés vint surchauffer les cerveaux déjà mis en ébullition par deux journées de haute liesse. Une cordiale fête intime réunit une dernière fois professeurs et étudiants le mardi soir au local du Cercle. Les meilleures choses doivent avoir une fin.

Signalons encore, pour rendre aussi complet que possible ce court historique de l'activité universitaire de la *Société libérale des étudiants en médecine* pendant l'an écoulé, la part très active prise par le cercle aux manifestations en l'honneur de MM. les professeurs Bouqué, Dubois et Leboucq, à l'occasion de leur nomination de Chevaliers de l'Ordre de Léopold.

La commission pour l'année 1891-92 se compose de

MM. F. DE KEULENAER, *président*.

CH. BULCKE, *vice-président*.

P. VAN EECKHAUTE, *secrétaire*.

A. NOEL, *trésorier*.

CH. FOSSELART,

CH. RONSSE,

L. HESTERS,

A. VAN CAUWENBERGHE,

E. JANSSENS,

O. DE CROLY,

} *commissaires*.

## VI. CERCLE D'ÉTUDES SOCIALES.

(Fondé en février 1891.)

Local : *Deutsches Bierhaus*, rue de la Crapaudière.

Dans la dernière séance de l'année 1890, les membres du *Cercle littéraire des Étudiants* décidaient de distraire de leur programme d'études les questions se rapportant

aux sciences sociales, et, quelques semaines plus tard, un certain nombre d'entre eux affichait *ad valvas* l'avis suivant :

« Les étudiants libéraux qui s'intéressent aux questions sociales sont « priés de se réunir au *Café Fauconnier*, à l'effet de jeter les bases d'un « *Cercle d'études sociales*. »

Au nom des initiateurs de la réunion, le camarade Waxweiler demanda à l'assemblée d'adopter comme première condition statutaire l'affiliation à la *Fédération des Étudiants libéraux*.

La majorité, composée de membres du *Cercle des Étudiants socialistes*, s'éleva contre cette proposition, en invoquant la liberté et l'indépendance de la science.

On répondit qu'il est des différences de doctrines irréductibles, que faire appel aux catholiques, dont l'intransigeance est connue de tout étudiant gantois, était stériliser l'œuvre nouvelle, et qu'enfin ceux-ci dans leurs Cercles et leurs Congrès privés pas plus que les socialistes d'ailleurs, ne se souciaient de jouer cet hermaphrodite rôle de dupes, que l'on conseillait aux libéraux.

Jules Simon n'avait pas encore à ce moment écrit ces lignes à propos de l'impartialité dans l'histoire : elles eussent pu admirablement résumer le débat :

« L'érudit doit être impartial. Il n'est pas un homme. Toute son âme « est dans ses documents. Si, après avoir étudié, il veut raconter, et « faire autre chose qu'une table des matières, ou un catalogue, ou une « chronologie, aussitôt il devient un homme, avec les passions de « l'homme. Il reste soumis, comme tous les hommes, aux lois de la « morale. La morale me commande de ne pas mentir. Mais elle ne me « commande pas d'être impartial.

« La neutralité et l'impartialité sont bonnes pour l'arithmétique et « pour l'algèbre; mais si on essaie de les apporter dans les arts, dans « l'histoire, dans la philosophie, on n'aboutit qu'au néant. Il y a une « grande différence entre un catalogue de commissaire-priseur et une « page de Michelet. »

Quoi qu'il en soit, lorsqu'on passa au vote, on n'a jamais

su ni pourquoi, ni comment, la ... minorité l'emporta! Ce fut là, il n'en faut point douter, un de ces miracles comme les dieux ne s'en permettent qu'en faveur de leurs œuvres de dilection.

\* \* \*

Ainsi naquit le *Cercle d'Études Sociales*, et, d'emblée, il acquit droit de cité dans la famille universitaire libérale par son franc et large programme, par son infatigable activité et ses initiatives aussi heureuses que hardies.

Il voulait prouver ce que le monde étudiant, sans préjudice de l'autre, semblait oublier : que le libéralisme n'exclut en aucune façon le soin des grands intérêts sociaux; bien mieux, qu'il est de son essence même d'y consacrer la puissance de ses principes et l'ardeur de ses efforts.

Il voulut prouver cela, — et il le prouva.

Il ne nous appartient pas de rechercher à la suite de quelles causes s'était perdue ou émoussée semblable vérité : qu'il nous suffise de constater que le succès, rapide et incontesté, démontra combien il était opportun de lui rendre la force et l'éclat d'une régénération.

\* \* \*

L'initiative du groupe de la *Littéraire* recueillit aussitôt les plus nombreux appuis: MM. Wagener, Administrateur-Inspecteur, Callier, De Ridder, Discailles, Seresia et Swarts, professeurs, lui accordèrent leur bienveillant patronage; le *Cercle littéraire*, toujours chevaleresque, lui fournit un fonds de bibliothèque; la générosité des administrations des diverses publications d'économie sociale favorisa la formation d'un cabinet de lecture.

Déjà M. le professeur DE RIDDER avait ouvert la série

des conférences par une très intéressante causerie sur les *Trades-Unions* d'Angleterre, faisant appel aux sentiments démocratiques de ses jeunes auditeurs en faveur des travailleurs, « dont l'émancipation économique doit fatalement servir l'affranchissement politique et religieux. »

M. VANDER VELDE, avocat à Bruxelles, était venu exposer, avec la science qu'on lui connaît, les principes du *Socialisme*.

Aux séances ordinaires, on rendait compte des revues et des livres nouveaux, et l'on introduisait l'usage anglais des *debating societies* d'étudiants, par les discussions libres sur des sujets déterminés.

Le *Cercle* s'avancait ainsi dans la voie paisible d'une tranquille prospérité, lorsque les dieux qui l'entouraient de leur tutélaire protection lui suscitèrent des faveurs nouvelles.

M. FRÉDÉRIC PASSY, membre de l'Institut de France, invité à Bruxelles par la *Société d'Études sociales et politiques*, demandait à traiter à Gand un sujet économique. Et, hardiment, le *Cercle* des Étudiants libéraux invita M. FRÉD. PASSY, et organisa une séance extraordinaire, à laquelle assistaient des représentants de toutes les classes de la population gantoise: l'œuvre des conférences publiques était créée.

\* \* \*

Elle se maintint, grâce au concours empressé du public et aux généreuses sympathies qu'elle rencontra.

L'espace nous manque pour développer les sujets des conférences, qui se succédèrent jusqu'à la fin de mai. M. ARGYRIADÈS, avocat près la Cour d'Appel à Paris, fit connaître le *socialisme scientifique*; M. AUBURTIN, maître des requêtes au Conseil d'État de France, exposa les doctrines de l'*École de Le Play*; M. OLIN, ancien ministre

des travaux publics, traita la question des *Grèves*, toute d'actualité à ce moment; M. L. STRAUSS, Président de l'Union des Anciens Étudiants de l'Institut de Commerce d'Anvers, entretint l'assemblée de la *Liberté commerciale*; enfin M. JULIEN WEILER, ingénieur à Morlanwelz, examina l'*Arbitrage industriel devant la science économique*.

\* \* \*

Dans l'entretemps, le *Cercle* conviait ses membres à des conférences intimes, où M. JULES VANDER STEGEN, industriel, étudia, au moment même des manifestations du 1<sup>er</sup> Mai, la question des *huit heures de travail*, et M. STORY, conseiller communal, celle de la *Politique économique des États-Unis*, — en même temps que les travaux ordinaires roulaient sur l'*Assurance des travailleurs*, le *Monopole des Banques*, l'*École de M. Gide*, etc.

A la fin de l'année académique, après trois mois d'existence, le *Cercle* comptait 73 membres, conquérant ainsi l'un des premiers rangs parmi les sociétés universitaires fédérées.

\* \* \*

En terminant ses travaux, le Comité lança la circulaire suivante :

MONSIEUR,

Le *CERCLE D'ÉTUDES SOCIALES*, fondé en mars dernier par un groupe d'étudiants libéraux, est obligé d'interrompre ses travaux pendant la période des vacances académiques.

Le succès de son entreprise, affirmé par le grand nombre de ses membres, et, en dehors de l'Université, par la réussite de ses conférences extraordinaires, est assurément dû à ce que sa création répondait à une véritable nécessité. Mais il doit être aussi attribué pour une large part aux patronages bienveillants que la jeune société a obtenus dès sa fondation, et au sympathique accueil que le public libéral a fait à ses conférenciers.

Nous avons vu, dans ces encouragements donnés à notre œuvre, une preuve nouvelle du réel intérêt que la population de Gand accorde aux questions sociales, et de l'utilité que présente à ses yeux la fondation d'une société consacrée à l'étude de celles-ci.

Cette initiative emprunte aux conditions locales un caractère particulier d'opportunité : ainsi que nous l'écrivait M. LAVISSER, « on vit à Gand en « pleine industrie. Étudiez, disait-il, la condition, toute la condition « intellectuelle, morale et matérielle des ouvriers des divers métiers. Pro- « cédez par monographies sérieuses et prises sur le vif; tâchez de vous « rendre compte aussi de la façon dont se font les fortunes des patrons, « en combien de temps et jusqu'où elles montent; n'oubliez pas d'autre « part les insuccès ni les ruines, car la ruine des uns doit être déduite « de la fortune des autres, si l'on veut arriver à un jugement équitable « entre le salaire et le travail; considérez en outre la nécessité de tenir « compte de la concurrence internationale. Et, partis de Gand, revenez à « Gand; établissez-vous dans ce champ délimité : dans quelques années « vous aurez élucidé la question sociale à Gand. »

Tel est le programme que nous traçait l'éminent Professeur de la Sorbonne : le public gantois a montré, par son empressement, qu'il était prêt à en poursuivre la réalisation.

Notre *CERCLE* serait heureux si, par son organisation déjà existante, il pouvait provoquer ou faciliter la constitution à Gand d'une *Société libérale pour l'étude des réformes sociales*.

S'il n'adresse cet appel qu'aux seuls libéraux, à quelque nuance politique qu'ils appartiennent, c'est qu'il a trouvé, tant à l'Université qu'en dehors de celle-ci, la confirmation de la pensée de ses fondateurs : que les questions actuelles, loin de diminuer le rôle du parti libéral, lui imposent de nouveaux devoirs de solidarité sociale, et attendent leurs solutions des principes féconds qui sont sa base et sa raison. Il importait, leur semblait-il, au moment où tant de revendications se font jour, de grouper, autour d'un programme largement démocratique, tous ceux qui placent leurs espérances dans un développement progressif de la liberté, soit spontanée, soit garanti et affermi par l'intervention des pouvoirs publics. Il n'importait pas moins de combattre une opinion que beaucoup se plaisent à répandre, et dont M. DE MUN se faisait l'écho, lorsqu'il déclarait aux applaudissements des catholiques français : « *Le socialisme, c'est la Révolution logique; et nous sommes la contre-Révolution irrécyclable. Il n'y a rien de commun entre nous, mais entre ces deux termes il n'y a plus place pour le libéralisme!* »

Vous penserez sans doute, Monsieur, que la continuation et l'extension de l'œuvre entreprise s'imposent dans les circonstances actuelles : croyez bien que le *CERCLE* y verrait moins un résultat de sa modeste tentative, qu'un témoignage nouveau rendu à la grandeur et à la puissance des principes libéraux.

Il vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de sa haute considération.

POUR LE COMITÉ :

*Le Président :*

E. WAXWEILER.

\* \* \*

Au moment où paraît cet Almanach, l'œuvre entrevue dans cet appel est chose réalisée : la *Société libérale pour l'étude des sciences et des œuvres sociales* a été fondée à Gand, sur l'initiative de M. Lippens, Bourgmestre de la ville, et ses heureux débuts ne laissent plus place au doute quant à l'avenir qui lui est réservé.

A Liège, les Étudiants libéraux viennent d'imiter leurs frères de Gand ; à Anvers, à Mons, des sociétés semblables sont en voie de formation : le mouvement social libéral prend corps dans le pays.

La première décision du Comité de la *Société libérale* de Gand a été d'affilier le *Cercle d'Études Sociales* des Étudiants, dont les membres sont admis à jouir de tous les avantages de la Société nouvelle, sans supplément de cotisation.

La commission pour l'année 1891 se composait de

E. WAXWEILER, *président*.

E. BERTRAND, *secrétaire*.

C. MENTEN, *trésorier*.

E. CHOQUET, *bibliothécaire*.

La commission pour l'année 1891-1892 se compose de

H. BODDAERT, *président*.

C. LEMBOURG, *secrétaire*.

L. SNAPS, *trésorier*.

S. SCEPCZINSKY, *bibliothécaire*.

---

## B. CERCLES NON FÉDÉRÉS.

### VII. CERCLE DES NORMALIENS.

(Fondé le 19 novembre 1885.)

Local : *Café du Géant*, rue St Jean.

Fondé le 19 novembre 1885 par les élèves de l'École normale des sciences, ce cercle a pour but de procurer à

ses membres les moyens d'approfondir en commun l'étude de certains points peu vulgarisés de la science, et de mettre en évidence les côtés defectueux, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue pédagogique, des méthodes d'enseignement employées dans les établissements d'instruction moyenne.

Les membres fondateurs n'ont pas perdu de vue qu'il était nécessaire de resserrer les liens d'amitié qui doivent unir les élèves de l'École normale des sciences et ceux de la faculté des sciences qui se destinent à l'enseignement. Aussi ces derniers peuvent-ils être admis au Cercle en qualité de membres effectifs.

L'ordre du jour de chaque séance comporte une conférence, une discussion sur un sujet donné, et souvent plusieurs variétés curieuses ou originales, découvertes pour la plupart par les membres eux-mêmes. Le *Cercle des Normaliens* a eu maintes fois la primeur de travaux de ses membres que leurs auteurs ont vu mentionner élogieusement par la Classe des Sciences de l'Académie royale.

La suppression de l'École normale des sciences crée au *Cercle* une situation difficile; il ne peut plus recruter ses membres que parmi les élèves de la faculté des sciences se destinant à l'enseignement. Malgré cette condamnation à une mort inévitable, le *Cercle des Normaliens* est encore prospère. Les derniers élèves de l'École normale des sciences veulent que leur société reste en vie aussi longtemps que quelques-uns d'entre eux seront à l'Université. Ils redoubleront de zèle et d'ardeur pour maintenir au *Cercle* la réputation que leurs prédécesseurs lui ont acquise.

Le comité se compose d'un secrétaire-trésorier, les membres exerçant eux-mêmes à tour de rôle la présidence.

Secrétaire pour l'année académique 1891-92 :

H. LORENT.

## VIII. SOCIÉTÉ DES ÉTUDIANTS BULGARES.

*Bългарска Студентска Дружина*

(Fondée le 17 octobre 1886.)

Local : *Au Plumet d'or*, rue de la Catalogne.

Ce cercle, entré maintenant dans la sixième année de son existence, réunit régulièrement les étudiants bulgares — assez nombreux — de notre Université. Pendant l'année écoulée se sont faits dans son sein une dizaine de conférences et discussions sur des sujets d'une diversité encyclopédique et des comptes-rendus d'ouvrages concernant spécialement la Bulgarie.— Les membres de cette société y ont à tour de rôle la présidence des assemblées, et un seul d'entre eux, un secrétaire-trésorier, élu tous les six mois, compose la commission.

*Secrétaire-trésorier* pour le 1<sup>er</sup> semestre de l'année 1891-92 :

JORDAN IV. DANTCHOFF.

## IX. ASSOCIATION DES ÉLÈVES- INGÉNIEURS.

(Fondée le 7 décembre 1886.)

Local : *Café Fauconnier*, rue de la Coriandre.

J. WILLEM, *président*.

J. BOUVA, *vice-président*.

G. COLOT, *secrétaire*.

S. SZEPCZYNSKI, *trésorier*.

V. SALLABACHEFF, R. DE ROTE, *bibliothécaires*.

R. TIROU, D'ALMEIDA, *commissaires*.

## X. CERCLE DES ÉTUDIANTS SOCIALISTES.

(Fondé le 6 novembre 1888.)

Local : *Vooruit*, Marché au Fil.

Conformément à son programme, la propagande du Cercle a un double champ : le milieu universitaire et le milieu ouvrier.

Parmi les faits les plus saillants de son activité pendant l'année écoulée, citons la part prise aux travaux du congrès Universitaire socialiste de Bruxelles, la publication de l'*Étudiant socialiste*, aujourd'hui l'organe officiel de la Fédération nationale des étudiants socialistes belges, l'organisation d'un meeting public où Argyriadès, de Paris, traita la question de la lutte des classes, la participation du cercle à la campagne menée par le parti ouvrier pour le suffrage universel, à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai, et à celle contre l'impôt du sang.

Le Cercle tient chaque semaine une séance à l'ordre du jour de laquelle figurent, en dehors des affaires d'ordre privé, une conférence et une discussion contradictoire. Le comité se compose d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint et d'un trésorier. Chaque membre exerce à son tour et par ordre alphabétique la présidence.

Le Comité pour l'année 1891-1892 se compose de

LEO, 1<sup>r</sup> secrétaire.

L. BOESNACH, secrétaire-adjoint.

W. HERREBAUT, trésorier.

## XI. CERCLE D'ÉTUDES PSYCHIQUES.

(Fondé le 18 décembre 1891.)

Local : *Café le Progrès*, rue Courte du Jour.

Le Cercle a pour but l'étude des faits relatifs à l'hypnotisme et au spiritisme ainsi que l'examen et la discussion des hypothèses ou théories qui s'y rapportent.

Un tel cercle s'imposait parmi nous; la jeunesse studieuse ne pouvait plus longtemps opposer son indifférence à l'envahissement sans cesse croissant d'idées qui intéressent au plus haut point les destinées humaines.

Après une courte période de matérialisme à outrance, une réaction énergique se manifeste de toutes parts.

C'est que, à nos antiques croyances, dont l'insuffisance saute aux yeux du chercheur armé de la loupe scientifique, n'ont pu se substituer définitivement les théories purement matérialistes.

Tenace, un sentiment demeure au fond de nous; aspiration vague, insatisfaite; « opiniâtreté insubmersible du moi » ainsi que l'appelle V. Hugo.

De tous côtés, donc, c'est une recrudescence exagérée de spiritualisme, un courant effréné vers le mysticisme : La littérature, le théâtre, la musique, tous les arts en sont imprégnés : le Christ et Bouddha se partagent les suffrages. Ce spiritualisme, pourtant, n'est plus celui des premiers siècles de foi ; au contraire, la foi s'en est allée et il reste formé seulement d'une sorte d'admiration rétrospective et triste, du regret des illusions disparues.

Par quoi donc remplacer cette nourriture spirituelle devenue illusoire; comment contenter cette soif de vérité et d'idéal qui nous tourmente?

Celui qui va au fond des choses, et tout être intelligent est dans ce cas — le principal but de la vie n'est-il pas de découvrir comment et pourquoi l'on vit? — celui-là s'aperçoit bientôt que ni la science s'arrêtant à la cellule et à l'atome; ni la philosophie s'égarant en des discussions oiseuses ou des généralisations hâtives; ni l'histoire avec son criterium encore moins admissible, ne sont parvenues jusqu'ici à résoudre l'énigme indéchiffable, à éclairer le décevant mystère. Un seul côté de la nature n'a point encore été sérieusement exploré. Connaît-on les lois qui régissent les rapports — possibles — entre ce

monde visible et un au-delà dont la non-existence n'a pas été démontrée? Il serait inutile de faire voir ici quelle est l'utilité de l'étude de l'hypnotisme; chacun sait à quelles passionnantes controverses, tout actuelles, donne lieu la suggestion mentale.

Mieux vaut aborder directement cet autre sujet moins connu, plus décrié : le spiritisme. On ne veut pas le prendre au sérieux. Quelques à priori seuls, cependant, s'opposent à son étude. Ainsi qu'on l'avait fait jadis pour l'hypnotisme, alors qu'il s'appelait simplement magnétisme, on se contente de hausser les épaules en disant : charlatanisme ! Quoi de moins scientifique ?

Les éléments d'investigation ne font pourtant pas défaut : Long est le catalogue des livres parus sur la matière, respectable le nombre de revues s'en occupant exclusivement; et, tout récemment, un congrès ne s'est-il pas réuni à l'effet d'appeler l'attention sur ces grands principes que les spirites ont, prétendent-ils, découverts ?

Et cependant médecins, physiciens, philosophes restent dédaigneux; le monde savant semble frappé de mutisme, alors qu'un jugement de sa part servirait du moins à lever ce point d'interrogation qui se dresse dans l'esprit de chacun. Peut-on rester sourd lorsque, de toutes parts, viennent ces avertissements : Nous avons rencontré cette Vérité qui vous a toujours échappé; nous la possédons la solution des questions qui vous agitent !....

N'est-il pas logique de se dire, tout d'abord, qu'un mouvement qui a déjà pris tant d'extension, dans tous les pays, ne peut pas reposer entièrement sur d'absurdes illusions, de stupides affirmations, de continuelles supercheries? N'est-il pas nécessaire, ensuite, de scruter ces théories, d'examiner ces affirmations? Il semble, d'ailleurs, rationnel de dire que le spiritisme étant la science expérimentale des esprits, lui seul, actuellement, pourrait nous révéler l'existence d'un monde extra-terrestre.

Si le résultat de l'enquête est insuffisant, il s'en suivra seulement qu'une classe nouvelle de mystificateurs sera dévoilée ; dans le cas contraire, ne voit-on pas quel progrès immense ferait la science sociale lorsque, à l'anarchie intellectuelle qui règne aujourd'hui, serait substitué un système positif, étayé sur des vérités expérimentales, scientifiques, universellement reconnues ?

Jeter quelque lumière sur ces questions, voilà la tâche délicate, ardue que le jeune cercle s'est assumée.

L'accueil favorable qu'il a obtenu dès ses débuts fait présumer que l'avenir ne trompera pas ses espérances. Son organisation diffère de celle des autres cercles, en ce que — et seulement pour les expériences de spiritisme — les membres sont groupés en sections de dix au maximum. La société se constituera une bibliothèque et recevra les principales revues traitant des sujets qu'elle se propose d'étudier.

La commission pour l'année 1891-92 se compose de

L. SNAPS, *président*.

C. LEMBOURG, *secrétaire*.

F. WITTEMANS, *trésorier-bibliothécaire*.





LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
DES ÉTUDIANTS LIBÉRAUX

PENDANT L'ANNÉE ACADEMIQUE 1890-1891.

---

Jamais peut-être, depuis de longues années, le mouvement universitaire ne fut marqué à Gand par une vitalité plus grande, une activité plus intense que celles qui distinguèrent l'année académique écoulée. Et dans cet heureux épanouissement des forces jeunes de nos étudiants libéraux la *Société générale* peut réclamer une large part, et présenter en ces pages son histoire avec un sentiment de légitime orgueil et de grandissante fierté. Et si ce rapport annuel peut paraître cette fois moins étendu que celui que donnaient les aînés de nos Almanachs, c'est que le travail de notre *Générale* s'est surtout confondu avec celui de l'organisation des grandes fêtes universitaires, dont elle a pris l'heureuse initiative, que ses membres ont su conduire à un succès inespéré, comme le diront les quelques pages que cet annuaire leur consacre.

Juin 1890 nous avait abattus, et si le coup fut péniblement ressenti dans le parti libéral tout entier, nulle part il ne parut aussi rude, aussi immérité que dans cet arrondissement de Gand, où se concentrait toute l'ardeur de la lutte, et où un long et opiniâtre travail avait fait espérer la victoire complète. Juin nous avait abattus, laissant dans le cœur de tous cette meurtrissure doulou-

reuse que porte la défaite brutale au lieu du triomphe rêvé. Mais Octobre nous trouva retrempés, pleins d'une nouvelle et généreuse confiance dans l'avenir, plus forts que jamais de la vérité de nos principes, plus impatients que jamais de reprendre le bon combat. Le malheur resserra nos rangs et ce fut en d'épaisses cohortes qu'accoururent à l'appel, à la rentrée d'Octobre, sous les plis du drapeau bleu, les soldats de la démocratie libérale. Les jours d'épreuves ont le privilège de réveiller les ardeurs endormies.

Ce fut ce besoin impérieux de témoigner au dehors de l'intensité de notre vie politique qui nous fit convoquer le congrès international des étudiants libéraux, qui se réunit à Gand en Mars, dont on retrouvera plus loin le compte-rendu détaillé, et dont l'éclatant succès fut salué en Belgique, avec une joie enthousiaste, par tous les organes de la presse libérale. N'oublions pas de rappeler, à côté de cette activité extérieure, ce travail de chaque jour pour amener au parti les indécis et les indifférents, raffermir chez tous la solidité des convictions, avec le vif désir de maintenir entre les soldats de l'armée libérale, une concorde franche et loyale, basée sur la tolérance la plus large et le respect de toutes les opinions sincères. Non que l'on ne discutât point chez nous sur les questions qui peuvent nous diviser. Nous les aimons, au contraire, à notre *Générale*, ces débats animés, ardents, houleux parfois — pourquoi ne pas l'avouer — où nous cherchons à mettre en pratique les principes de libre examen et d'indépendance qui sont la raison, la force et la gloire du parti libéral. La devise de la *Générale* est celle que nous donne le vers immortel de Voltaire :

Que chacun en sa foi cherche en paix la lumière.

Ce fut dans un but analogue que, désireuse d'éviter à l'avenir toute équivoque possible, la société décida de

changer son nom de *Société Générale des Étudiants*, qui lui semblait suffisant au temps — combien heureux — où les étudiants cléricaux, unités rares et cachées, ne sentaient point encore la force de fonder une Générale catholique, en celui de *Société Générale des Étudiants libéraux*.

Ce changement aux statuts fut l'occasion de modifications importantes apportées au règlement. Il fut décidé de diviser le Comité en deux sous-commissions, dont l'une serait chargée d'organiser les conférences et assumerait la responsabilité de la partie sérieuse et politique, et dont l'autre, que l'on eut vite fait de baptiser du nom de commission *Zwanze*, aurait dans ses attributions les fêtes, concerts, bals, tonneaux et autres réjouissances. Quelques-uns — les esprits chagrins et hargneux ne manquent jamais — prétendirent le système chinois, parce qu'il se fit qu'un candidat à l'une des sous-commissions fut évincé tout en recueillant plus de suffrages qu'un camarade présenté pour l'autre. Quoi qu'il en soit, l'innovation semble heureuse, et les deux comités, animés d'un louable esprit de zèle et d'émulation, paraissent vouloir faire de l'année académique présente une année de brillante prospérité pour notre *Générale*.

Je ne crois pas inutile de donner ici les dispositions nouvelles des articles modifiés.

STATUTS. — Art. 1. Une association est constituée sous le nom de *Société Générale des Étudiants libéraux*. Elle a pour but de grouper tous les étudiants de l'université de Gand, dont les opinions politiques sont comprises dans les limites du libéralisme, d'établir et de maintenir parmi eux des relations fraternelles et d'accentuer le caractère scientifique et politique de leurs tendances.

Art. 2. Les moyens d'action sont : 1<sup>o</sup> L'établissement d'un lieu de réunion permanent ; 2<sup>o</sup> l'abonnement à des publications et des journaux périodiques ; 3<sup>o</sup> l'institution

de conférences et de discussions ; 4<sup>o</sup> l'organisation de concerts, bals et autres réjouissances ; 5<sup>o</sup> l'obtention en ville pour ses membres d'avantages matériels.

RÈGLEMENT. — Art. 3. Pour être admis à faire partie de la société, il faut être présenté par deux membres effectifs et signer un bulletin par lequel on déclare adhérer aux statuts de la société et notamment aux articles 1 et 2 dont le texte y sera reproduit. Après son admission, le membre s'inscrit sur un registre reproduisant également cette déclaration et ce texte.

Art. 23. La commission est composée d'un président, d'un vice-président et de onze membres choisis directement par l'assemblée. Les onze membres sont répartis en deux sous-commissions. La première, composée de six membres, est spécialement chargée de l'organisation des fêtes et réjouissances ; la seconde, comprenant cinq membres, a dans ses attributions particulières l'organisation des conférences et sections d'études, le service de la bibliothèque, etc. Chacune de ces sous-commissions jouit du droit d'initiative. Toute délibération et exécution appartient à la commission. Le président ou à son défaut le vice-président président de droit chacune des sous-commissions.

Art. 26. L'assemblée nomme directement le président et le vice-président par deux scrutins successifs ; à un troisième, elle désigne les onze commissaires, le tout d'après les présentations faites spécialement pour les places de président et de vice-président et pour chacune des deux sous-commissions. Les présentations, signées par dix membres au moins, doivent être remises entre les mains du président au moins 24 heures avant l'élection. La commission choisit dans son sein un secrétaire, un secrétaire-adjoint, un trésorier, un trésorier-adjoint, un bibliothécaire, un bibliothécaire-adjoint.

Une question capitale pour la constitution définitive et durable d'un corps des étudiants libéraux gantois était l'établissement à Gand d'une *Maison d'étudiants*, semblable à celles dont les sociétés universitaires de France, de Hollande et des pays scandinaves ont été si généreusement dotées. La *Générale* ne pouvait rester indifférente à un pareil projet et ce furent en son sein, sur la décision à prendre, de longues et ardentes discussions. L'*Union des anciens Étudiants de l'Université de Gand*, désireuse de donner aux jeunes un témoignage de bienveillant intérêt, avait décidé de consacrer une partie de ses revenus annuels à l'attribution d'un subside pour la location d'un vaste local, où se seraient groupées toutes les sociétés universitaires libérales. De là — première étape dans cette voie nouvelle — constitution de la *Fédération des Étudiants libéraux*, destinée à centraliser l'organisation des divers cercles universitaires et à représenter officiellement, en toutes circonstances, le corps des étudiants libéraux de l'Université de Gand.

A l'unanimité des cercles affiliés, l'établissement dans une *Maison d'étudiants* fut voté. De toutes parts des démarches furent faites pour l'acquisition ou la location d'un local, et si aujourd'hui elles n'ont point encore abouti, c'est par suite de raisons indépendantes et de l'*Union* et de la *Fédération*. — Le plan n'est pas abandonné, et un avenir prochain verra sans doute aucun la réalisation d'un projet cher à tous. Quoi qu'il advienne, nous voulons dès maintenant, avant l'œuvre achevée, dire à nos aînés de l'*Union des Anciens Étudiants* toute l'affectueuse reconnaissance que nous leur avons pour cette marque de chaleureuse sympathie et de cordiale camaraderie.

Un mot encore à ce sujet. Un organe de la presse locale, le *Journal de Gand*, qu'inspirait une hostilité politique non déguisée contre certains des chefs du parti

libéral gantois, imprimait le 20 Juin la lettre suivante, qui lui valut, du comité de la *Société générale*, une réplique énergique que nous voulons, avec l'attaque, reproduire ci-dessous. Si j'insiste ici sur un incident aujourd'hui oublié, c'est qu'il prouve qu'il est une chose dont le corps des étudiants libéraux se montre jaloux avant tout : son autonomie et son indépendance.

Voici la lettre adressée au journal :

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Deux ans à peine se sont passés depuis qu'un des chefs libéraux d'ici, lors d'une manifestation d'étudiants, a témoigné si durement son mépris pour ces voyoux, coupables d'avoir prouvé d'une manière un peu bruyante toute leur sympathie à un très aimé et aimable député de l'arrondissement.

Que de changements depuis lors ! Aujourd'hui, il n'est aucune amabilité que les chefs modérés du parti libéral ne fassent aux étudiants.

C'est sur leurs conseils, et pour ainsi dire sous leur direction, que s'est créé récemment le *Cercle d'études sociales*, affilié à la fédération des cercles libéraux. C'est grâce à eux que le même cercle recevra des subsides de la ville, pour les conférences publiques qu'il a organisées. Ces chefs libéraux, les moins orateurs y compris, se disputent l'honneur de pouvoir leur donner des conférences.

Ce sont encore toujours les mêmes chefs qui ont trouvé que les étudiants libéraux n'occupaient pas un local digne d'eux. Le comité d'hygiène de la ville a déclaré le *Café Pierre* insalubre et a décidé que le local des étudiants devait avoir des lambris dorés et des décorations polychromes. Comme près d'une bonne mère, on leur offre de les abriter sous l'aile de l'*Association libérale* et cela à des conditions ultra-avantageuses.

Les effets de ce changement de front se font déjà sentir. Des étudiants qui jusqu'à présent avaient passé pour radicaux, brusquement touchés de la grâce, oubliant les circonstances de leur visite au *Vooruit* le jour de l'élection Janson, mènent maintenant avec une véritable furie la campagne antisocialiste, prêchant partout la haine du socialisme et l'amour des fractions les plus officielles du libéralisme.

Les développements de ce plan se suivent parfaitement. D'abord rétifs, les étudiants, sauf un groupe qui a perdu toute influence et qu'on veut maintenant exclure de la future maison des étudiants, se laissent aller et ne régressent plus contre la douce violence qu'on leur a fait subir. Les jardins d'Armide leur plaisent.

Les causes de cette touchante sollicitude de nos chefs pour les étudiants se laissent facilement deviner. Ils avaient remarqué que les étudiants se laissaient séduire par les doctrines socialistes et que l'Université de Gand allait bientôt devenir un véritable repaire d'idées subversives. Ils ont pensé avec raison que dépenser quelques billets de mille francs

pour ramener les étudiants à eux était un mode de propagande plus facile et moins fatigant que de se dévouer à la propagande anticléricale dans les campagnes. Le concours de quelques jeunes, déjà bien revenus des idées de progrès qu'ils eurent dans leur toute prime jeunesse, a fait le reste, et cette campagne est maintenant sur le point d'être couronnée d'un plein succès.

Ce n'est pas seulement à Gand que ces faits se passent. A Paris, nous voyons constamment J. Ferry s'adresser aux étudiants et leur faire des allocutions. Nous voyons des professeurs et des chefs républicains lancer des souscriptions pour la construction d'une maison des étudiants. Enfin nous voyons le chef de l'État lui-même honorer de sa présence et de celle de son épouse certains bals d'étudiants — ô des bals très chics et comme nous en verrons sans doute à Gand quand les mauvaises têtes auront été matées.

A Bucharest, le roi Carol I a fait don aux étudiants d'un splendide immeuble situé devant son palais et d'une grosse rente pour entretenir la maison des étudiants.

On voit que c'est partout la même politique.

Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille, car, comme Laocoon, je crains les Grecs et surtout leurs présents.

Agréez, etc.

UN ÉTUDIANT.

Et le *Journal de Gand* de faire suivre la lettre des commentaires ci-dessous.

« Notre correspondant nous paraît un peu trop désolé. »

« Nous concevons que le revirement qu'il croit voir s'opérer dans les idées d'un certain nombre de ses disciples soit peu fait pour lui plaire ; mais il s'en exagère l'importance. C'est un phénomène très naturel que de voir, dans le monde universitaire, quelques mois de... calme excessif succéder à une période d'enthousiasme, de générosité et de désintéressement. De tout temps, et sous l'influence des circonstances les plus diverses, il en a été ainsi au sein de la jeunesse universitaire. »

« La réaction que notre correspondant croit voir se dessiner aujourd'hui est peut-être très réelle et il se peut qu'elle dure quelques mois, mais rien ne saurait lui donner un caractère permanent. On n'étouffe pas les passions généreuses de toute une génération. »

« Nous dirons même que rien ne paraîtrait plus propre

à exciter l'esprit d'indépendance des étudiants qu'une tentative de mise en tutelle, quels qu'en puissent être les auteurs. »

« Les élèves de notre Université ont le caractère frondeur : c'est une des grandes qualités de leur âge. Aux procédés autoritaires ils ont opposé de tout temps une invincible résistance. En admettant que l'on veuille aujourd'hui leur attacher un fil à la patte en leur offrant des douceurs, il n'est point à craindre qu'ils se laissent prendre à ce grossier appât. »

« Notre correspondant est donc pessimiste. Les petites combinaisons réactionnaires méditées par quelques politiciens qui témoignent aux étudiants une sympathie trop inattendue pour n'être point suspecte, seront déjouées par la jeunesse universitaire elle-même. Et l'évènement prouvera que les étudiants de toutes les villes du monde ont une méfiance commune à l'égard des gens qui prétendent leur mettre un collier au cou. »

Le 21 juin, le Comité de la *Société Générale des Étudiants libéraux* répondait :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

La Société Générale des Étudiants libéraux, particulièrement visée dans l'article intitulé « Les Étudiants gantois », publié dans le *Journal de Gand* du 20 juin, tient à rectifier les inexactitudes nombreuses qui y sont contenues.

1<sup>o</sup> « Les chefs modérés du parti, vous écrit votre correspondant, ont trouvé que les étudiants libéraux n'occupaient pas un local digne d'eux. » Première erreur. L'idée de la fondation d'une maison d'étudiants, émise pour la première fois publiquement en 1888 dans l'Almanach de l'Université de Gand, a été développée l'an dernier par notre président Delepaulle au banquet de l'*Union des anciens Étudiants*, et portée à l'ordre du jour du Congrès du mois de mars de cette année. Les chefs du parti libéral n'ont en rien dû intervenir ici. Seuls nos aînés de l'*Union des anciens Étudiants* assureront la réussite de l'œuvre entreprise.

2<sup>o</sup> « Le Comité d'hygiène de la ville, continue votre étudiant, a déclaré le *Café Pierre* insalubre et a décidé que le local des étudiants devait avoir des lambris dorés et des décorations polychromes. » Seconde erreur. Nous ne connaissons pas l'auteur de l'article. Mais il doit être tout à fait

étranger à la vie universitaire pour attribuer la décision prise à de semblables motifs. C'est bien peu connaître le monde des étudiants que de croire qu'ils rêvent lambris dorés ou décorations polychromes.

3<sup>o</sup> « Comme près d'une bonne mère, vous écrit-on encore, on leur offre de les abriter sous l'aile de l'*Association libérale* et cela à des conditions ultra-avantageuses. » Troisième erreur. Votre correspondant n'a donc pas assisté aux dernières séances de la *Société Générale* ! Il y aurait entendu des déclarations et la lecture de lettres qui lui auraient épargné la peine d'un article de nature à faire douter de la sympathie que le *Journal de Gand* avait toujours paru témoigner aux étudiants libéraux. Jamais on ne nous a offert tel ou tel local déterminé. Nous ne relevons de personne, et dans le choix de notre maison, comme en toutes choses, nous savons agir avec la plus entière indépendance. Il y a beau temps d'ailleurs que le projet auquel fait allusion le signataire de la lettre a été abandonné. Quant aux conditions ultra-avantageuses qui, d'après celui-ci, nous auraient été faites, nous lui serions très reconnaissants s'il voulait nous les communiquer. Peut-être aurions nous la chance de pouvoir en profiter.

4<sup>o</sup> Quant aux effets de ce soi-disant changement de front, il ne nous appartient pas de les apprécier. Tout ce qu'il nous est permis de dire, c'est que jamais l'esprit politique ne s'est affirmé chez nous avec autant de fière énergie. Si cette affirmation a pu enlever toute influence à un certain groupe, on ne peut y voir qu'une preuve nouvelle de la puissance des principes libéraux. Il est faux encore que l'on veuille exclure qui que ce soit par esprit d'intolérance. Nous ne demandons à nos membres que de conformer leurs actes à l'engagement qu'ils prennent en entrant dans la société et à l'adhésion qu'ils donnent ainsi à son programme.

5<sup>o</sup> Quant aux causes de cette « touchante sollicitude de nos chefs pour les étudiants », vous nous permettrez de nous en remettre à vos lecteurs pour faire bonne justice des assertions de votre correspondant. Nous nous bornerons à affirmer qu'il n'y a eu ni concours prêté, ni campagne menée pour le compte de personne. Les étudiants sont trop fiers pour cela. Comme vous le dites si bien, ils ont une méfiance commune à l'égard des gens qui prétendraient leur mettre un collier au cou.

6<sup>o</sup> Comme étudiants, nous tenons à laver nos camarades de France et de Roumanie des accusations de servilisme qu'un correspondant anonyme ne craint pas de leur lancer. A l'étranger pas plus qu'à Gand, les étudiants ne se laissent « mater ».

Un mot de réponse enfin aux commentaires dont vous faites suivre la lettre qui vous a été adressée. Vous nous permettrez de nous étonner du caractère de réaction et de calme excessif que vous attribuez au mouvement universitaire de la dernière année académique. Le *Journal de Gand* lui-même, il y a quelques mois, saluait le « superbe résultat de nos fêtes », et se réjouissait de la confiance que doit inspirer une jeunesse complètement, *foncièrement et fidèlement libérale*. Il est regrettable que l'auteur de la lettre soit si mal informé des choses de la *Société Générale*. Il pourrait vous

donner de l'activité libérale qu'on y a déployée des preuves qu'il ne nous sied pas de produire ici.

Veuillez, Monsieur le Directeur, insérer cette réponse dans votre plus prochain numéro, et croire à l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

*Le Comité de la Société Générale des Étudiants libéraux.*

\* \* \*

Trop rares malheureusement furent les conférences, et la commission de l'an dernier acceptera, nous n'en doutons pas, les reproches que nous croyons devoir lui adresser ici sur ce point. Observons toutefois que par une amicale et traditionnelle attention tous les étudiants libéraux sont régulièrement invités à toutes les séances extraordinaires des sociétés affiliées. Nombreux furent les membres de la *Générale* qui eurent l'occasion d'applaudir ainsi les conférenciers du *Cercle littéraire* et du *Cercle d'études sociales*.

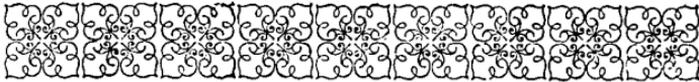
Nous eûmes cependant le plaisir de recevoir parmi nous M. Discailles, l'éloquent professeur d'histoire de notre Université. Sa conférence de fondation, comme il l'appelle, qu'il nous donne tous les ans de longue date déjà, a le don d'attirer au local la foule compacte de ses admirateurs. Le sujet choisi : *la Révolution de Février et les Iambes de Barbier*, il le traita avec l'abondance et la verve que chacun lui connaît, sachant trouver le mot pittoresque ou ému pour peindre ces combats de la rue où, aux premiers rangs, tombèrent en héros sur les barricades des frères étudiants. L'histoire, il la commentait par la satire et ces vers empoignants du poète, chantant la liberté et flagellant l'oppression, soulignaient admirablement la grandeur du drame révolutionnaire.

Je n'oublierai pas la conférence du bon et sympathique camarade Vanderstegen sur l'*Étudiant d'autrefois*, et la joute fameuse où Karl Marx et Paul Leroy-Beaulieu

entrèrent en lice sous les auspices de J. Meysmans et de E. Waxweiler. Je ne serais pas complet non plus si, conformément à l'usage, je ne rappelais, à côté de ces assemblées sérieuses, les réunions folles de gais lurons et de joyeux amis que sont nos bals, nos concerts et nos tonneaux. Je ne mentionnerai que pour mémoire l'excursion de fin d'année dans les prés fleuris de l'Heilighuizeken, avec son accessoire obligé d'exercices gymniques et gastronomiques. Le succès encore une fois dépassa toutes les espérances, et je vois la fête champêtre des adieux aux camarades qui partent devenir aussi traditionnelle que les punchs monstres de nos bals.

L'historien dépose ici la plume, et comme le tragédien antique, au terme de son drame, adresse aux dieux protecteurs de la tribu universitaire une fervente prière pour qu'ils daignent conserver à notre *Générale* l'éclat dont ils se sont plu à entourer les quinze premières années de son heureuse existence.





## LES SOCIÉTÉS D'ÉTUDIANTS.

---

Dans l'almanach de 1890, notre camarade Bergmans signalait l'intérêt que présentent les diverses manifestations de la vie d'étudiant<sup>(1)</sup>; il inaugurerait une série d'études universitaires par des recherches très intéressantes et très documentées sur les journaux d'étudiants; dans l'almanach de 1891, un attachant compte-rendu des *Chants d'étudiants* en Allemagne célébrait le *Commersbuch* et les attrait de la *Kneipe*. L'organisation des étudiants dans les différents pays de l'Europe, les sociétés d'un caractère si varié, qu'ils ont formées, m'ont paru mériter l'attention, m'ont semblé un sujet des plus intéressants pour les lecteurs de cet Almanach, comme aussi des plus imposants. Il faudrait un écrivain plus exercé, une expérience plus grande, une place plus étendue pour traiter ce sujet avec l'ampleur qu'il mérite. Cette étude n'est qu'un essai, une contribution à un travail plus complet, une indication. Pour faire tenir dans le cadre étroit d'un article les sociétés d'étudiants de toute l'Europe, il a fallu supprimer

---

(1) Plusieurs écrivains ont rappelé, et il convient ici de s'en souvenir, que la jeunesse savante d'un pays, c'est l'avenir, presque tout l'avenir de ce pays et qu'il faut saluer en elle, comme dit le poète, une nouvelle aurore.

tout développement, se borner à une série de notes didactiques<sup>(1)</sup>, sèches et impersonnelles, instructives, mais dépourvues d'agrément. Cette étude est surtout une vue d'ensemble qui n'avait pas encore, je crois, été tentée, un essai de classification des sociétés d'étudiants de l'Europe. Ces sociétés reflètent les mœurs et les aspirations de chaque pays : en elles s'affirment avec la franchise et l'indépendance de la jeunesse les sentiments des nouvelles générations : obscurs laboratoires des évolutions qui transforment la vie des peuples, elles peuvent fournir à l'observateur attentif de précieuses indications pour un prochain avenir.

\* \* \*

Les sociétés des étudiants allemands sont les plus anciennes et les plus connues : elles ont un prestige qui leur donne une place privilégiée dans la nation et leur influence s'étend au dehors.

Tous les étudiants ne font point partie d'une société : nombreux sont ceux qui se tiennent à l'écart de toute association ; ils sont désignés sous le nom dédaigneux d'*Obscuranten* ou de *Finken* (serins) ; s'ils restent indépendants, souvent c'est à contre-cœur, leur budget ne leur permettant pas de faire face aux dépenses assez considérables qu'entraînerait leur admission dans une corporation. Les étudiants des corps dépensent ordinairement de 4000 à 6000 francs par an : les *Burschenschaftler*, plus modestes, dépensent environ de 3000 à 4500 francs. Le premier soin de tout jeune homme muni d'argent est,

---

(1) D'utiles renseignements m'ont été fournis sur les étudiants anglais par un excellent article de M. Langlois, professeur à la faculté de Montpellier ; sur les étudiants allemands, par le livre substantiel de M. le docteur Blanchard, professeur à la faculté de Paris « Les Universités allemandes », et une intéressante étude de M. Ernest Tissot,

après l'immatriculation à l'Université, de se faire recevoir dans une corporation.

Il faut distinguer des corporations d'autres sociétés d'un genre tout différent. Les *Vereine* ou *Verbindungen* sont des associations libres qui ont un caractère technique. Elles n'ont point d'organisation intérieure. Ce sont des sociétés scientifiques, artistiques et littéraires, analogues à nos conférences et à nos cercles : sociétés de droit, de mathématiques, de théologie, de médecine etc. Les séances sont familières et sans aucun appareil : les étudiants se réunissent dans une brasserie et, très sérieusement, discutent *inter pocula* des questions littéraires, juridiques, médicales etc. Le sujet est connu d'avance : quelques-uns l'ont préparé : la discussion est animée, intéressante et le plus souvent profitable. Il y a aussi quelques sociétés de chant (*Fridericiana* à Halle) et de gymnastique.

Les corporations portent couleurs, c'est à dire que les membres de chaque société portent en sautoir un ruban aux couleurs de la société et arborent une casquette aux mêmes couleurs : elles ont une organisation intérieure et elles comprennent les Corps et les *Burschenschaften*.

Les Corps ont un caractère féodal : ce sont les sociétés où s'assemblent les jeunes nobles, arrogants, batailleurs, qui prétendent tenir le haut du pavé et qui visent à une élégance toute relative d'ailleurs : aussi, bien que les Corps ne s'occupent point de politique, ils représentent l'élément aristocratique et conservateur. Ils sont nombreux, d'origine ancienne : ils datent presque tous de la première moitié de ce siècle. Les Corps comprennent deux catégories de membres : les *Burschen* ou compagnons, les *Fuchse* ou apprentis. Pour devenir *Bursch*, il faut avoir fait partie de la société depuis un an au moins en qualité de *Fuchs* ou bien s'être battu trois fois en duel. Le *Fuchs* est tenu d'obéir au *Bursch*, qui est lui même soumis à

l'autorité du *Senior* ou président : les décisions et les ordres du *Senior* doivent être ponctuellement exécutés. Cette rigoureuse discipline et cette hiérarchie montrent que l'influence du militarisme est grande dans les corps. Les Corps sont centralisés et unis. Tous les ans, à la Pentecôte, les *Seniores* de tous les Corps d'Allemagne se réunissent à Kosen, petite ville de la Thuringe. Ce que décide le *Seniorum Convent* a force de loi pour tous les Corps.

Les *Burschenschaften* ont été d'abord de grandes associations nationales. Après la levée en masse de l'Allemagne contre Napoléon, les étudiants, qui avaient joué un rôle si actif et si glorieux dans la guerre de libération, entreprirent de donner à l'Allemagne l'unité et la liberté. Les étudiants d'Iéna jugèrent en 1817 que le moment était venu de faire fraterniser toutes les sociétés éparses en une puissante et unique association des étudiants allemands, et ils invitèrent toutes les Universités à envoyer des délégués à un grand congrès qui devait avoir lieu à la Wartbourg, le 17 et 18 octobre, trois centième anniversaire de la Réforme et quatrième anniversaire de la bataille de Leipzig. Ce fut une imposante manifestation : cinq cents délégués, parmi lesquels quelques professeurs, résolurent de maintenir la fraternité qui avait uni tous les étudiants pour délivrer la patrie opprimée par un despote, et l'année suivante, le congrès d'Iéna constituait sous le nom de *Burschenschaft* une grande association, ignorante des limites des petits états et ouverte à tous les étudiants de l'Allemagne (18 octobre 1818). Les progrès dans la nation de ce mouvement unitaire et libérale inquiétèrent les souverains : la devise, adoptée par la *Burschenschaft* « Gott, Freiheit, Ehre, Vaterland » leur sembla une menace. Quatre universités furent dissoutes et la *Burschenschaft* fut violemment attaquée par quelques écrivains, notamment par Kotzebue. Kotzebue fut poignardé le 23 mars 1819, par l'étudiant Sand, qui avait

déclaré à la Wartbourg qu'aucun sacrifice ne doit coûter à un véritable Allemand pour la liberté de la patrie. Les gouvernements réunirent alors le congrès de Carlsbad, qui décida la suppression de la *Burschenschaft*.

La *Burschenschaft* fut reconstituée en 1828, mais ses tendances politiques entraînèrent sa dissolution en 1834.

En 1848, la *Burschenschaft* reparut, non plus sous la forme d'une association générale, mais fractionnée en plusieurs sociétés. Depuis lors, ces sociétés ou *Burschenschaften* sont en pleine prospérité : leur nombre s'est accru et elles comprennent quatre grands groupes : les Germains, les Arminiens, les Teutons, les Christo-Germains. Les Christo-Germains ont conservé l'esprit religieux comme principe de leurs sociétés et ils n'admettent le duel dans aucune circonstance et sous aucun prétexte.

Les *Burschenschaften* ont une organisation intérieure, analogue à celle des Corps.

La vie de l'étudiant des corporations se distingue par deux manifestations essentielles : la *Kneipe* et la *Mensur*. L'an dernier M. L. V. a fait à la *Kneipe* les honneurs de l'Almanach et il n'est pas besoin d'y revenir. Le duel (*Mensur*) est un exercice recommandé. Les étudiants des corporations, surtout ceux des Corps, doivent se battre à tout propos et hors de propos : c'est un honneur de se battre et celui qui compte le plus de duels est illustre comme celui qui vide le plus de chopes de bière. La mise en scène de la *Mensur* est réglée, les assistants sont nombreux et le spectacle rappelle les combats de gladiateurs : mais les blessures ne sont point dangereuses; elles sont apparentes et douloureuses; les duellistes ne manient pas en effet la rapière, la pointe en avant, ils se portent des coups de taille et se frappent au visage. Ces manifestations outrées de la vie brutale, cette vanité, commune à d'autres peuples moins civilisés, de

se parer le visage de balafres et de cicatrices prêtent quelque peu au ridicule : la « *Sapienza* », le journal des étudiants de Rome, raillait récemment ces sociétés allemandes dont les membres « *bevono birra tutto il santo giorno et sono obligati, risum Aeneatis, ogni semestre ad avere un duello col loro migliore amico; duello per ridere, intendiamoci*<sup>(1)</sup> ». A l'avantage des corporations, il faut signaler l'étroit compagnonnage, la grande solidarité qui unit les membres d'une même société. Les sociétés n'ont pas un grand nombre d'adhérents et ces derniers ne se quittent guère : le matin, ils se réunissent pour le « *Fruhschoppen* » ; l'après-midi, ils vont ensemble se promener ; le soir, ils se retrouvent à la brasserie ; cette vie en commun rend étroites et durables leurs relations ; la camaraderie chez eux n'est pas un vain mot ; les petits cadeaux entretiennent l'amitié : aussi entre compagnons, ce sont cadeaux à tout propos (Dédication), des pipes, des chopes blasonnées, etc. ; sortis de l'université, les membres de la corporation continuent à se prêter secours et assistance.

Les étudiants ont dans la vie allemande une place considérable qui leur est surtout assurée par les services rendus en 1813 ; ils figurent dans les cérémonies nationales. Les universités ont formé l'esprit national et la nation leur en est reconnaissante. Les souverains traitent les étudiants comme une puissance. Dans les fêtes données à Berlin à l'occasion du quatre-vingt dixième anniversaire de Guillaume I (1887), un cortège d'étudiants figurait. L'empereur, qui ne reçut aucune autre députation, voulut donner aux étudiants une marque d'estime particulière : il fit introduire plusieurs d'entre eux, les

---

(1) « Boivent de la bière toute la sainte journée et sont obligés, *risum teneatis*, d'avoir tous les six mois un duel avec leur meilleur ami ; un duel pour rire, entendons-nous bien. »

remercia et leur parla des grands services rendus par les universités à la patrie. L'empereur actuel, Guillaume II, qui a fait parti du Corps, la *Borussia*, de Bonn, a l'an dernier rendu visite à son ancienne corporation et a prononcé un discours qui eut un grand retentissement en Allemagne.

Les *Burschenschaften* d'Autriche, c'est à dire les sociétés des étudiants allemands de Vienne ont la même organisation que les corporations de l'Allemagne : mais la discipline est plus souple ; les étudiants ont des tendances libérales. En avril 1888 une société générale. « *Studentenverein an den Wiener Hochschulen* » s'est constituée à Vienne : elle a pris pour devise « Humanité. — Esprit libre. — Véritable civilisation. »

L'influence des sociétés allemandes sur les sociétés suisses est manifeste : elle n'est pas cependant aussi profonde qu'elle paraît l'être. Les étudiants suisses ont su adoucir les coutumes allemandes et leurs sociétés ont un caractère plus intellectuel et plus démocratique que les Corps germaniques : ils ont emprunté aux étudiants allemands leurs coutumes et leur façon d'officier : ils portent comme eux les couleurs. Le côté extérieur des sociétés est le même ; c'est le même cérémonial, ce sont les mêmes mots consacrés. On retrouve en Suisse les « *Fuchse* », les « *Commers* » et le « *Commersbuch* » ou chansonnier : les étudiants échangent des « *Prosit* » et les « *silentium* », les « *colloquium* » retentissent dans la « *thune* » suisse comme dans la « *Kneipe* » allemande. Mais le duel ne jouit pas de la même faveur que ces joyeuses réunions ; la « *Mensur* » est proscrite dans la plupart des sociétés ; les « *Fuchse* » sont des camarades plutôt que des servants et la discipline est librement consentie plutôt que rigoureusement exigée. Les sociétés suisses ont une organisation fédérale : elles ne sont point particulières à une université ; chaque société a dans les diverses universités

un groupe d'adhérents : elle est constituée par la fédération de ces groupes. Ainsi chaque centre universitaire comprend plusieurs petites sociétés qui ne sont que les sections de sociétés différentes.

La société de *Zofingue* s'étend sur toute la Suisse : les *Zofingiens* sont nombreux à Berne, Genève, Bâle, Lausanne, Neuchatel, Zurich, etc. Le caractère national de cette société est nettement établi par l'article 1<sup>er</sup> des Statuts Généraux. « Le Société de *Zofingue* a pour but de développer chez ses membres un esprit véritablement patriotique fondé sur la conception d'une nationalité helvétique ». *Zofingue* a été créée en 1819, à la suite du mouvement universitaire allemand de 1817 et 1818 : elle est en Suisse la *Burschenschaft* que les étudiants d'Allemagne avaient tenté d'organiser dans leur pays à cette époque. *Zofingue* est une petite ville d'Argovie où se réunirent les délégués qui fondèrent la société : chaque été, les sociétés *Zofingiennes* de tous les centres universitaires se réunissent, célèbrent des fêtes et règlent en même temps leurs affaires communes : c'est alors qu'elles nomment leur Comité central. L'art 3 des statuts généraux interdit entre *Zofingiens* le duel sous toutes ses formes.

La *Société des Belles Lettres* est une société de la Suisse Romande. Elle est constituée par les trois importantes sections qu'elle possède dans les centres universitaires de langue française : Genève, Lausanne et Neuchatel. La *Société des Belles Lettres* a pour but de développer chez ses membres le goût de la littérature et de resserrer les liens qui doivent unir entre eux les étudiants de la Suisse Romande (art. 1<sup>er</sup> des Statuts) : Cette société répudie la hiérarchie germanique et l'organisation militaire des sociétés allemandes. La camaraderie ne connaît point de distinctions choquantes : il n'y a point de *Füchse* ; la discipline est cependant aussi

parfaite et la concorde plus grande : les nouveaux ont la plus grande déférence pour les anciens, mais cette déférence est volontaire et contribue d'autant plus à l'union. Comme les autres sociétés, *Belles-Lettres* porte couleurs : les réunions littéraires alternent avec les joyeuses « *thunes* » où les *Belletriens* entonnent en chœur les chants de leur chansonnier « le Sapin vert », « Roulez tambours etc. » et où la bière coule à flots.

Les *Belletriens* se réunissent chaque année dans une des charmantes petites villes qui bordent le lac de Genève pour célébrer des fêtes et nommer leur comité central.

La Société « *Les Étudiants Suisses* » est une association catholique qui a de nombreux adhérents à Lucerne et à Fribourg. *Stella* est une société scientifique qui possède des sections à Zurich, Lausanne, Genève etc. *Helvetia* est une société politique, à tendances radicales. Pour être admis, il faut, d'après l'article 4 des statuts, professer des principes républicains et démocratiques.

Toutes ces sociétés portent couleurs et leur vie intérieure est pareille. Dans une université, les membres de chaque société sont peu nombreux ; ils ont des relations journalières ; ils ont en outre les mêmes tendances : aussi forment-ils une famille affectueuse et unie. L'intimité cordiale qui unit les sociétaires explique la vitalité des sociétés suisses. *Belles Lettres* a été fondée en 1806. *Zofingue* en 1819. Sortis de l'université, les anciens *Belletriens* ou *Zofingiens* aiment à venir reprendre place aux *thunes*, se mêler à leurs jeunes camarades dans les fêtes annuelles et revivre quelques instants leur jeunesse dans ces joyeuses réunions. Aussi bien rares sont les étudiants qui ne font partie d'aucune société : ils portent la qualification de *chameaux*.

Les étudiants suisses sont une corporation, mais une corporation qui ne s'isole pas du reste des humains, qui

ne connaît point la distinction fameuse entre l'étudiant et le philistin. L'étudiant est sympathique à la population qui s'empresse aux fêtes universitaires. Lors des fêtes de Lausanne, plusieurs petites villes ont offert des bouquets aux étudiants et au retour de Montreux, sur les côtes du lac de Genève de grands feux de joie furent allumés dans la campagne vaudoise; le bal champêtre qui eût lieu dans le forêt de Sauvabelin réunit les jeunes filles de la meilleure société et le Tout-Lausanne s'était donné rendez-vous à cette fête.

\* \* \*

Avec les étudiants français et les étudiants belges nous entrons dans un monde nouveau. Leurs sociétés ne sont pas des corporations au costume particulier, aux usages spéciaux. S'ils n'ont pas la même organisation, les étudiants belges ont le même esprit, le même genre de vie et les mêmes mœurs que les étudiants français. Leurs sociétés sont plus anciennes que les associations de France : dans cet Almanach, il n'est pas besoin de s'étendre longuement sur ces sociétés. Dans les universités, au lieu d'une grande association ouverte à tous, il existe un grand nombre de petites sociétés « les cercles ». Ces cercles réunissent les étudiants qui s'adonnent au même ordre d'études ou bien ceux de la même province ou encore ceux de la même opinion politique. Ce qui caractérise les cercles, c'est une grande activité intellectuelle : il y a abondance de conférences. Les cercles de la même université sont souvent reliés par une fédération, c'est-à-dire par la réunion de leurs délégués. A Gand par exemple, une *Fédération* réunit les étudiants libéraux et par suite les affiliés de plusieurs cercles.

Les associations d'étudiants sont en France d'origine

très récente<sup>(1)</sup>. Les étudiants vivaient dispersés et n'avaient aucune organisation. La première association fut fondée à Nancy en 1876. Les délégués de cette société se rendirent aux fêtes de Bruxelles en 1884 avec les délégués de l'association de Paris qui venait à peine de se constituer (22 mai 1884). Ce voyage fit connaître aux étudiants français les sociétés universitaires de l'étranger et contribua au développement des sociétés de France. Des associations furent fondées à Bordeaux, à Lyon, à Montpellier, à Toulouse, à Lille, à Aix, à Marseille, à Rennes, à Nantes, à Grenoble, à Caen, à Dijon et à Besançon. Elles sont toutes en pleine prospérité : celle de Montpellier possède une maison très confortablement ménagée. Les associations de France se ressemblent beaucoup entre elles et sont établies sur les mêmes principes. Mon ami, H. Bérenger, ancien président de l'A. de Paris, a excellemment rendu le caractère de ces sociétés dans un article qui paraîtra bientôt dans « *La Grande Encyclopédie* ». Le passage est à citer... « Leur principal caractère, écrit H. Bérenger, est d'être avant tout démocratiques. Pour y être admis, il suffit d'être étudiant et de payer une cotisation peu élevée. Chaque association est dirigée par un comité, élu par tous et qui nomme lui-même son président. Le rôle du comité se borne à la gestion des intérêts de l'association. Chaque membre de l'association garde la plus entière liberté dans ses croyances politiques et religieuses. Ces associations ont donc un caractère moderne très prononcé : elles savent à la fois respecter l'individualité de chacun et représenter la solidarité de tous. Elles n'ont rien conservé des coutumes du moyen-âge et ne cherchent pas à les faire revivre. Leurs principales fonctions

---

(1) M. de Quatrefages a bien été vers 1830 président d'une société d'étudiants à Strasbourg, mais c'est un fait isolé et exceptionnel.

sont les suivantes : 1<sup>o</sup> au point de vue matériel, assurer aux étudiants le plus de ressources possibles en leur donnant un lieu de réunion et de travail, chauffé, éclairé et pourvu de la plupart des moyens de travail; créer une organisation d'avantages matériels de toute sorte; 2<sup>o</sup> au point de vue intellectuel et moral, créer entre les étudiants des diverses facultés une solidarité plus grande, une communion d'idées et de sentiments plus réelle et plus complète; maintenir parmi les étudiants, au moyen de conférences et de discussions variées, la haute culture intellectuelle; 3<sup>o</sup> au point de vue national, donner à la jeunesse universitaire française une représentation réelle dans toutes les circonstances significatives. »

Ces fonctions, les associations d'étudiants les ont bien remplies. Elles ont rendu de grands services et assurent aux étudiants de réels et précieux avantages. Ces sociétés sont générales et comme elles réunissent dans un groupement unique tous les étudiants d'une même ville, les abstentionnistes exceptés, leurs membres sont trop nombreux pour se connaître suffisamment : la vie intérieure est moins animée, la camaraderie est un peu vague et les associations générales ne peuvent rendre les services moraux des sociétés particulières et, aussi bien qu'elles, pratiquer l'éducation sociale.

\* \* \*

Les universités anglaises sont surtout des lieux d'éducation sociale. Le décor est archaïque : au fond ce qui prévaut c'est le sens pratique de la vie moderne. Oxford et Cambridge sont des villes essentiellement universitaires : les rues sont bordées d'antiques collègues aux

façades gothiques, aux chapelles ogivales, remarquables monuments d'architecture qui donnent à ces deux villes un aspect pittoresque, un caractère particulier. Oxford renferme 19 collèges et Cambridge 17. Les étudiants habitent ces collèges : chacun d'eux a un appartement composé d'un salon, d'une chambre à coucher et d'une petite pièce servant d'office. Les traditions du moyen-âge subsistent : les étudiants ont le costume d'autrefois, le « *cap and gown* », la toque universitaire et la robe, costume qui est la tenue de rigueur aux cours, le soir à partir de six heures et les dimanches. Mais l'université dans ce cadre quelque peu suranné n'élève point des savants en *us*, des escoliers du temps jadis, des ferrailleurs à longues rapières : c'est au contraire une école de « *gentlemen* ». Les jeunes anglais de bonne famille qui viennent passer quelques années à l'université suivent quelques cours et fréquentent surtout plusieurs sociétés où ils apprennent à connaître les hommes et les bonnes manières.

Ces sociétés d'étudiants sont des sociétés pour le canotage, le crickett, le football, les sports athlétiques, le bicycle, etc., des sociétés de conférences, de lectures, d'exercices dramatiques, des institutions charitables et des sociétés religieuses. Les jeux virils développent la force physique ; les autres réunions exercent les facultés intellectuelles ; l'éducation morale n'est pas non plus négligée. Ces sociétés sont absorbantes et coûteuses : mais elles frappent un jeune homme à l'effigie du gentleman (*the guineastamp of gentleman*).

A Oxford et à Cambridge, en dehors de ces petites sociétés, une association générale, l'*Union Society*, réunit presque tous les étudiants. « Cette société, dit le premier article du règlement, a pour buts principaux l'entretien d'une bibliothèque, de salles de lecture et de correspondance et l'organisation de débats. »

En effet l'*Oxford Union Society* et la *Cambridge Union Society* organisent des débats oratoires : c'est la *Debating Society*, sorte de petit parlement dont les réunions sont fort suivies et où chacun vient fort gravement et fort doctement prononcer un discours sur une question politique ou économique à l'ordre du jour. Ces délibérations, publiées par la gazette des étudiants, ont beaucoup de dignité. Ainsi se rompent aux discussions ceux qui plus tard seront appelés à jouer un rôle important dans ce pays où le parlementarisme tient une si grande place. Presque tous les membres du Parlement ont fait leurs études à l'université et ils ont pu s'y préparer aux luttes parlementaires. Dans les deux universités l'*Union* est luxueusement et confortablement installée : ses appartements sont vastes ; la bibliothèque est riche, la cotisation est élevée (une soixantaine de francs par an).

Ce sont surtout les sociétés particulières qui entraînent de grands frais et qui prennent beaucoup de temps. Un étudiant ne saurait guère dépenser moins de cinq à six mille francs par an. Pour faire entrer dans la vie universitaire les sujets d'élite, qui ont plus de mérite que de fortune, l'université distribue libéralement des bourses richement dotées. Il y a plusieurs *scholars* (boursiers) dans chaque collège : un *Scholarship* est un honneur très disputé : ceux qui l'ont obtenu s'en montrent dignes et travaillent sérieusement. Ces derniers exceptés, les étudiants négligent quelque peu l'instruction professionnelle pour l'éducation générale. Et cette éducation est bien moderne et, pourrait-on ajouter, bien mondaine, la jeunesse qui fréquente les universités anglaises étant presque exclusivement aristocratique.

A l'université d'Edimbourg, à côté de la société générale, il existe un comité, nommé par les étudiants et chargé de défendre leurs intérêts, de les représenter dans leurs rapports avec les professeurs. Ce comité a, paraît-

il, rendu de réels services et obtenu pour les étudiants de nombreux avantages<sup>(1)</sup>.

Aristocratiques aussi sont les mœurs des étudiants hollandais, mais sans aucun vernis d'archaïsme. Les étudiants n'ont point de costume spécial; dans les cinq universités de Hollande : Amsterdam, Delft, Groningue, Leyde et Utrecht, ils forment un *Corps*, société générale, dirigée par un comité de cinq membres, vulgairement appelé *Sénat*, mais qui porte officiellement un nom pompeux. Pour être membre du corps, le jeune étudiant a un stage de quelques semaines à remplir, pendant lequel il fait connaissance avec les anciens et doit leur obéir en tout. Le stagiaire s'appelle *groen* (vert), terme qui correspond au mot français bleu : il porte pendant ce noviciat des cols rabattus et une cravate noire; le noviciat terminé, il cherche à former avec d'autres camarades un *club*, sorte de petite société dans la grande : un club comprend une dizaine d'étudiants qui prennent leurs repas ensemble, se fréquentent et forment ainsi un petit groupe familial. Les étudiants se réunissent au *cercle*, grand édifice en briques, fort bien aménagé, qui est la propriété du corps. Il y a aussi des sociétés de gymnastique, de canotage, de sport, de discussions.

Chaque corps publie annuellement un almanach. Tous les ans ont lieu des fêtes d'étudiants : ces fêtes se tiennent à tour de rôle dans chacune des cinq universités. Chaque corps délègue auprès de celui qui offre les fêtes son Comité ou Sénat. La meilleure société s'empresse à ces

---

(1) Une société s'est fondée il y a quelques années dans les universités anglaises : l'*Extension Society*. Elle a pour but de faire profiter le peuple des bienfaits d'une instruction générale et élevée, de lui donner quelques lueurs de l'enseignement supérieur, en organisant dans toute l'Angleterre des conférences méthodiques; elle a pris un grand développement et cet enseignement, qui attire beaucoup d'auditeurs, donne les meilleurs résultats.

solennités qui ont un grand éclat. Aux dernières fêtes de Leyde (juin 1890), trois cents jeunes filles assistaient à la réunion : l'une d'elles prit la parole en leur nom et offrit au corps d'étudiants de Leyde, avec leurs meilleurs souhaits pour sa prospérité, cinq superbes fauteuils, don des jeunes filles de la ville. La faveur d'un public d'élite et le caractère somptueux et mondain de ces fêtes annuelles témoignent de la vie élégante et aristocratique des étudiants hollandais et de leur esprit de société.

Les étudiants scandinaves ont avec les étudiants hollandais de grandes ressemblances : ils présentent ce caractère particulier qu'ils sont groupés d'après leur origine; les étudiants de la même province forment une société distincte. A Upsal, il y a plusieurs maisons d'étudiants; elles appartiennent à ces sociétés locales : chaque « nation » possède la sienne. — La société générale de Copenhague, le *Studentenforening*, a un caractère patriotique très prononcé.

Les étudiants finlandais forment à Helsingfors une grande société. Cette société possède une maison, qui lui a été donnée par le gouvernement finlandais : c'est un véritable monument, orné de statues, décoré de cette belle inscription « *Spei suæ patria dedit* ». Les membres de la société sont divisés en six sections, d'après leur province d'origine : mais en outre ils forment des sociétés littéraires, scientifiques, artistiques. C'est dans cette dernière catégorie que rentre la société chorale des « Joyeux musiciens ». Cette société jouit d'une renommée méritée; elle a entrepris des excursions à l'étranger : elle a trouvé à Moscou (1882), Stockolm (1886), Copenhague (1888) un accueil des plus flatteurs et son voyage à l'exposition de Paris (1889) a été la consécration de ses succès.

En Russie, les sociétés d'étudiants ne sont pas autorisées : le gouvernement les tolère, à condition qu'elles

ne s'occupent point de politique, mais elles sont tenues en suspicion et souvent dissoutes arbitrairement. Il y a plusieurs sociétés à Kiew, à Odessa, une trentaine environ à Moscou qui sont reliées par un comité central, formé par les délégués de ces petites associations.

\* \* \*

En Italie, les sociétés d'étudiants sont moins solidement constituées que dans les autres pays : elles sont cependant très nombreuses et souvent fort actives : elles n'ont point longue durée.

Les sociétés des étudiants italiens sont d'ordinaire des cercles politiques, le plus souvent démocratiques, (Cercle *Carlo Cattaneo*, à Milan, Cercle *Zuppeta*, à Naples, etc.), ou bien des associations d'étudiants analogues à celles de France, ouvertes à tous, sans distinction de parti (Association des étudiants de Turin, Association de Bologne). Les cercles démocratiques qui existent dans presque tous les centres universitaires étaient, il y a quelques années, reliés entre eux : leur union constituait la *Federazione democratica degli studenti italiani*.

Les étudiants espagnols semblent se tenir à l'écart du mouvement universitaire : à aucune des grandes fêtes qui ont réuni les délégués des étudiants de presque toutes les nations, ils n'ont paru. Leurs sociétés sont inconnues : une association fut fondée à Barcelone en 1889.

Les sociétés académiques de Lisbonne, de Coïmbre, de Porto prouvent que les étudiants portugais ne restent pas inactifs : ils ont pris une grande part au mouvement patriotique qui souleva le Portugal en 1890 contre les violences anglaises.

\* \* \*

Les sociétés d'étudiants ont un caractère éminemment national dans l'empire austro-hongrois et la péninsule balkanique.

Les nationalités, longtemps opprimées ou méprisées, qui se pressent dans cette partie de l'Europe et dont la résurrection est, comme l'a dit M. Sorel, « un des plus beaux spectacles qu'ait donnés l'histoire du dix-neuvième siècle et l'un des plus réconfortants au cœur de ceux qui croient au droit des nations », doivent leur régénération au travail de tous, à de persévérants et grandioses efforts, mais elles sont exposées à bien des menaces. La tâche patriotique n'est point terminée et la jeunesse joue un rôle actif dans l'œuvre nationale. Il importe de maintenir les positions acquises au prix de tant de sacrifices, de gagner des sympathies au dehors, d'assurer un brillant avenir; les sociétés d'étudiants sont des sociétés de propagande nationale.

La société des étudiants de Prague, *Academický Spolek*, fut dissoute en 1889 par le gouvernement autrichien pour avoir, aux fêtes de l'inauguration de la nouvelle Sorbonne, manifesté les sympathies des Tchèques pour « la nation qui a proclamé les droits de l'homme »; elle s'est reformée, sous le nom significatif de *Slavia*, au moment de l'Exposition nationale de Prague, où les slaves de l'empire austro-hongrois sont accourus en foule célébrer la renaissance slave et s'associer à la croisade de l'affranchissement national, dont les Tchèques ont été les promoteurs. Les dames et les jeunes filles de Prague ont à cette occasion solennellement remis à la *Slavia* un drapeau qu'elles ont brodé : la présence à cette cérémonie de l'élite de la société tchèque, des députés vieux-tchèques et jeunes tchèques, de députations amies (étudiants croates et étudiants français), les discours prononcés dans cette réunion, les fêtes données pour célébrer la remise de ce drapeau et auxquelles s'est associée la popu-

lation de Prague, montrent la part importante prise par les étudiants dans la résurrection de la Bohême. Non moins dévouées à la cause nationale, non moins ardentes pour la grandeur de leur pays sont les sociétés hongroises de Buda-Pesth et de Kolosvar. Les étudiants hongrois s'occupent avec une activité passionnée aussi bien de politique intérieure que de politique extérieure : leurs sociétés sont militantes. L'association des étudiants de Cracovie et la société des étudiants de Léopol réunissent dans un esprit d'union patriotique la jeune postérité de l'antique Pologne. Les étudiants d'Agram soutiennent l'honneur du nom croate et affirment les revendications slaves ; pendant la guerre de 1877, ils invitèrent le gouvernement à intervenir en faveur des Slaves de Turquie : ce fut leur réponse aux manifestations en faveur des Turcs, organisées par les étudiants hongrois.

Les étudiants de la péninsule balkanique montrent le même intérêt pour l'avenir de leurs petites nations, le même dévouement patriotique. Ils cherchent à prévenir des conflits sanglants et à s'unir pour la défense de leurs intérêts communs. En mai 1891, une assemblée d'étudiants serbes et roumains, réunie à Turn Severin vota la résolution suivante : « La solution de la question des nationalités du Sud de l'Europe est un des plus importants devoirs de notre temps, car le maintien de la paix en Europe dépend surtout de cette solution. Les étudiants serbes et roumains, convaincus que l'isolement des nationalités en Orient est la cause de leur triste situation, décident de s'unir pour la défense de leurs intérêts communs, et, à cet effet, invitent chaque université du pays des Carpathes et des Balkans à nommer une commission de cinq membres. Deux délégués de chaque université se réuniront en assemblée générale pour jeter les bases d'une action commune, pour arrêter et discuter un programme. » A la suite de cette réunion préparatoire, un congrès eut lieu

en Septembre à Giurgiu : les délégués des étudiants grecs, serbes, bulgares et roumains s'y occupèrent de la formation d'une fédération balkanique. Les étudiants roumains surtout s'emploient avec zèle à servir la cause nationale : ils sont en quelque sorte les missionnaires de leur pays : il n'est pas en Europe une réunion internationale où ils n'accourent donner une place à la Roumanie, exprimer leurs aspirations libérales, fraterniser avec la jeunesse des autres pays. Par une initiative heureuse qui mérite tous les éloges, ils ont, dans un mémoire fort bien raisonné, porté à la connaissance de la jeunesse universitaire européenne et soumis à son arbitrage la cause des Roumains de Transylvanie, dont ils exposent les griefs contre le gouvernement hongrois. Les sociétés des étudiants hongrois n'ont pas voulu laisser leur pays sous le coup de ces accusations et ont aussitôt répondu par un autre mémoire non moins sérieusement écrit. Ce n'est point ici le lieu de se prononcer sur le différend : il suffit de signaler les intentions équitables des deux mémoires et leur inspiration élevée : étudiants roumains et hongrois manifestent leur respect du droit et leur amour pour la justice. Cet appel à l'opinion européenne, ces raisons apportées de part et d'autre, ces débats ne sont-ils pas la manière la plus conforme à notre état civilisé, de préparer la solution équitable des différends internationaux ?

\*.\*.\*

Ainsi depuis ceux qui s'attardent à d'inutiles tournois et coups d'épée, à des parades de rapière jusqu'à ceux qui avec la plume, cette arme moderne, défendent les droits de leur nation et se font les missionnaires de leur patrie, les étudiants de tous les pays montrent qu'ils sont vivants, bien vivants. La jeunesse d'aujourd'hui n'est point, comme on le prétendait, triste, ennuyée, lasse de

vivre, sceptique et pessimiste. Les étudiants, au lieu de se réfugier dans une morne abstention, au lieu de végéter dans un état de dispersion volontaire, se réunissent pour de féconds efforts. Ces sociétés qui viennent d'être passées en revue affirment l'existence d'une jeunesse pleine de vie et pleine d'espoir.

Cette rapide analyse n'est pas sans provoquer des réflexions pratiques. On peut imaginer une société qui réunirait l'activité intellectuelle des sociétés belges, l'affectueuse intimité des étudiants suisses, l'esprit de corps des corporations allemandes, l'exquise urbanité des étudiants hollandais et anglais, l'esprit libéral et démocratique des associations françaises, l'ardeur patriotique des sociétés de ces petits peuples, grands par leurs vertus nationales. Il serait chimérique d'espérer cette réunion : les conditions sont différentes (la vie de Paris par exemple ne peut être celle d'Oxford et de Cambridge) et chaque pays a ses mœurs ; mais il est possible de concevoir une organisation modèle, ébauchée d'ailleurs dans plusieurs universités (Angleterre, Gand, Helsingfors, Hollande). Ce serait d'abord une société générale, ouverte à tous, à laquelle tous appartiendraient par esprit de corps, qui, grâce à la puissance économique de l'association, fournirait à la corporation les facilités de travail et les avantages matériels. Solidement établie, disposant de ressources considérables, cette société pourrait défendre avec profit les intérêts des étudiants, leur donner une représentation imposante au dedans et au dehors. Puis, dans cette association générale, les étudiants se diviseraient ou plutôt se rapprocheraient en petites « unions ». Ils formeraient un grand nombre de sociétés, constituées par une communauté d'études, d'opinions, de tendances et d'origine. Les étudiants apprendraient ainsi à se connaître, à s'apprécier : chacun pourrait trouver l'emploi de ses facultés et de son activité personnelle et bien placer

ses amitiés. Ces petites sociétés, par le travail en commun et l'intimité cordiale, auraient pour résultats de fortifier l'esprit, de corriger les opinions, de développer les qualités morales : elles donneraient à la grande association une vie intérieure, féconde et affectueuse, qui, sans elles, lui ferait défaut. L'élite intellectuelle du pays serait ainsi appelée à se connaître et par suite à s'estimer : ceux qui doivent dans la suite exercer une influence sur la nation garderaient de la poursuite en commun d'études désintéressées, d'entreprises généreuses, un idéal élevé qui formerait l'âme nationale.

La vie universitaire, grâce aux sociétés d'étudiants, deviendra non seulement une préparation technique à différentes carrières et la mise en œuvre des facultés intellectuelles, mais encore une école normale, un apprentissage social, un enseignement vraiment humain. Ces sociétés sont, par la fraternité universitaire, un acheminement vers l'universelle fraternité.

PHILIPPE VACHAL,  
*de l'A. de Paris.*





## LE RECRUTEMENT

DES

### INGÉNIEURS DE L'ÉTAT.

---

La question du recrutement des ingénieurs de l'État a été soulevée à différentes reprises dans ces derniers temps; elle a été l'objet de dispositions législatives et de décisions ministérielles, mais quoique résolue en principe, elle présente encore de nombreuses difficultés d'application qu'il appartiendra au Gouvernement ou aux jurys des concours de trancher. Comme elle offre pour notre École du Génie civil une importance considérable, il nous paraît intéressant de la développer avec quelque détail.

Les ingénieurs de l'État se répartissent — le génie militaire mis à part — en trois administrations : les Ponts et Chaussées, les Mines et les Chemins de fer. Avant 1885, tous ces fonctionnaires étaient formés par les Universités de Gand et de Liège : l'École du Génie civil de Gand comprenait une section des Ponts et Chaussées, qui fournissait en outre à l'administration des Chemins de fer des ingénieurs pour le service des voies et travaux; Liège possédait une École des Mines dont une partie des élèves passaient de même au service de la traction et du matériel.

Dans chacune de ces catégories, les nominations se faisaient par ordre de mérite. Les premiers numéros des promotions annuelles de Gand et de Liège étaient incorporés dans les administrations des Ponts et Chaussées et des Mines, les suivants étaient nommés aux Chemins de fer.

Ce système de recrutement ne présentait en réalité aucun côté défectueux; il était parfaitement rationnel que l'État formât ses ingénieurs dans ses écoles techniques, sous sa surveillance immédiate; aussi jamais on n'aurait songé à modifier cet état de choses si les Universités libres — notamment celle de Louvain — n'avaient soulevé une question d'intérêt particulier et prononcé les mots de monopole et de concurrence, comme s'il s'était agi d'une affaire commerciale, d'une compétition de fabricants.

Au nom de la liberté d'enseignement, on a crié à l'iniquité, au favoritisme et comme il arrive généralement en pareil cas, l'intérêt général a succombé devant les réclamations intéressées de quelques-uns : le « privilège » des écoles de l'État a été supprimé pour le recrutement des ingénieurs des Chemins de fer d'abord, sur la proposition de M. Vanden Peereboom, puis pour les Ponts et Chaussées lors du vote de la fameuse loi sur la collation des grades académiques.

Nous pourrions répondre une fois de plus aux défenseurs de l'enseignement supérieur libre, que l'État ne jouissait pas d'un privilège, mais d'un droit, qu'il était même de son devoir d'entourer l'éducation scientifique et le choix de ses fonctionnaires techniques de toutes les garanties possibles, que de plus les universités libres étaient mal venues d'élever la voix alors que leurs écoles spéciales ne sont pas à la hauteur de la mission qu'elles veulent remplir, et qu'enfin il était mauvais — à un point de vue plus élevé — de disséminer aux quatre

coins de la petite Belgique les forces, les éléments d'instruction qui se trouvaient condensés, spécialisés dans des instituts dont le programme visait un but déterminé; cette spécialisation étant aujourd'hui indispensable au développement grandissant des études scientifiques.

Mais à quoi bon reprendre cette discussion : le mal est fait; ce que nous avons pressenti dans l'Almanach de 1889 s'est réalisé. Il importe d'examiner maintenant la façon dont le recrutement sera organisé désormais, et dans quelle mesure notre école spéciale d'ingénieurs en subira les effets; il nous faut distinguer pour cela entre les nominations dans l'administration des Chemins de fer qui se font dès maintenant par voie de concours et celles qui se feront à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1893 dans le corps des Ponts et Chaussées, d'après un mode qui n'a pas été arrêté par les Chambres, mais qui sera analogue à celui qui a été décrété par M. Vanden Peereboom pour son personnel technique.

\* \* \*

Des concours pour le recrutement des ingénieurs des chemins de fer ont déjà eu lieu, l'un d'eux vient à peine de se terminer; aussi, quoique les expériences n'aient pas encore été assez nombreuses, on peut néanmoins prévoir ce qu'on peut en attendre dans la suite.

Pour être admis à ces concours, il faut être porteur d'un diplôme d'ingénieur civil des mines ou d'ingénieur des constructions civil dûment entériné conformément à la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires; c'est là une première garantie de capacité, le concours en constitue une seconde, enfin en cas de succès le candi-

dat-ingénieur n'est nommé qu'à titre provisoire et subit un stage pratique d'un an au moins après lequel il est licencié ou définitivement nommé.

Quelle est la valeur de ces trois garanties, et jusqu'à quel point ces épreuves successives peuvent-elles servir de base à une appréciation et un jugement impartiaux, c'est ce que nous allons examiner.

La possession d'un diplôme d'ingénieur prouve évidemment une éducation scientifique plus ou moins développée, des aptitudes plus ou moins sérieuses, mais au point de vue du choix, de la sélection à établir, c'est un critérium purement illusoire : le diplôme délivré par telle université peut avoir une valeur plus grande qu'un diplôme absolument semblable donné par telle autre, un ingénieur des constructions civiles de Gand par exemple, peut avoir des connaissances plus étendues qu'un ingénieur de Louvain qui aurait passé ses examens avec le même succès, avec le même nombre de points. Le programme est le même, dit-on, il est fixé par le ministre conformément à la loi sur la collation des grades académiques, et la commission d'entérinement en surveille l'observation.

Mais que sont les programmes universitaires; chacun le sait, une nomenclature fort peu détaillée de connaissances que le professeur peut développer au gré de son caprice ou de son désir, et la formalité de l'entérinement peut bien à la rigueur constater si le programme est suivi, mais elle ne saurait contrôler la façon dont il est observé.

Il faut en conclure qu'il est impossible de se baser sur les examens passés dans les différentes écoles polytechniques pour établir un choix, un classement sagement ordonné entre les ingénieurs des différentes promotions, dont le diplôme ne peut être qu'une présomption de capacité d'une valeur absolument relative.

Reste le concours, qui seul doit dicter le choix et établir un classement par ordre de mérite; voyons comment il est organisé.

Comme première épreuve, les récipiendaires doivent dresser une suite de projets se rapportant à l'art de l'ingénieur; un premier jour, ils en font l'avant-projet, sans autre aide que certains formulaires mis à leur disposition; ils peuvent ensuite être appelés à compléter leur travail les jours suivants, après avoir communiqué avec le dehors, mais en respectant fidèlement l'esprit de l'avant-projet élaboré le premier jour.

Enfin des interrogations orales complètent l'examen.

Tout d'abord, n'est-il pas évident que l'achèvement, et même la grande partie des projets ne seront pas en général l'œuvre des récipiendaires. Dès le second jour, ceux-ci s'en remettront complètement à leurs professeurs, à leurs répétiteurs qu'ils consulteront tous les jours, qui par amour propre et par dévouement, combineront en leur lieu et place, sur l'avant projet, des travaux que les candidats n'auront plus qu'à dessiner fidèlement; et qu'importe cette stipulation qu'il faut respecter l'avant-projet: on ne peut cependant pas défendre à un récipiendaire de modifier ses plans dans la suite de son travail, alors qu'il trouve des erreurs à corriger, des tracés à améliorer. Chinoiserie que tout cela!

Mais l'organisation du concours présente un défaut bien plus grave, elle donne l'avantage à celui qui manie le mieux les aides-mémoires; nous ne contestons nullement l'utilité de ces recueils, ni la nécessité pour l'ingénieur de savoir jongler avec les formules empiriques et les données des tables, mais ce n'est pas sur cette habileté que devrait porter un concours: ce qu'il faut exiger des futurs ingénieurs, c'est une éducation scientifique complète, une base solide sur laquelle la pratique pourra échafauder une expérience, une instruction développées;

c'est dans une erreur analogue, nous semble-t-il qu'a versé le jury du dernier concours des Chemins de fer, lorsqu'il a posé comme question de technologie, le problème : « Faire le projet d'une fonderie de bronze pour coussinets de chemins de fer ». C'est une question de pratique, non une question de concours ou d'examen; assurément l'ingénieur des Chemins de fer peut être amené à devoir la résoudre, mais il s'aidera alors de son expérience déjà acquise, des recherches qu'il entreprendra à cette occasion, des visites d'installations existantes qu'il ne manquera pas de faire. On ne peut pas exiger des jeunes ingénieurs qu'ils soient capables, au sortir de l'Université, de résoudre de prime abord les questions qu'ils peuvent être appelés à étudier dans la suite. L'apprentissage, le stage servent à cette fin; une fois dans l'administration, ils se familiariseront avec les difficultés du service et apprendront à les surmonter; en un mot le jury devrait examiner non pas si les récipiendaires sont dès maintenant compétents comme ingénieurs des Chemins de fer, mais bien s'ils sont *susceptibles de le devenir*.

D'aucuns prétendent, il est vrai, que les cours pratiques ne sont pas assez bien organisés dans nos écoles spéciales, que la théorie y est trop développée au détriment de ses applications. Cependant on ne pourrait pas, croyons-nous, sans méconnaître le caractère et la raison d'être de l'enseignement universitaire, réduire les parties purement scientifiques de son programme : il faudrait donc prolonger les études d'ingénieur d'un ou deux ans de pratique, comme pour la médecine.

Mais pourquoi ? Ne vaut-il pas mieux conserver le système actuel ? le stage pratique qui doit compléter ses études, l'élève-ingénieur le fera dans l'administration, dans l'usine, sur les travaux spéciaux, en un mot, où il est appelé à exercer sa profession; il pourra là compléter ses

connaissances, diriger ses études complémentaires dans la voie où il est poussé.

C'est ce qui s'est toujours fait jusqu'ici, et le besoin de spécialisation ne fera que croître avec le développement de la science; les études approfondies et les exercices de la pratique ne pourront jamais trouver place dans l'enseignement des écoles polytechniques, qui doivent rester avant tout des écoles scientifiques absolument distinctes des écoles industrielles ou professionnelles.

Comme on le comprend aisément, les résultats des épreuves du concours, tel qu'il est organisé, ne sont pas brillants, et le jugement du jury n'est pas facile : il doit se baser sur des travaux médiocres, et ce n'est guère que par des interrogations bien menées qu'il peut coter les candidats avec plus ou moins d'équité.

Au surplus, ce n'est pas un examen de quelques jours qui peut produire une sélection entre différents candidats; c'est à peine si après cinq années d'études communes, faites dans une même école, sur un programme identique, on peut établir un choix sérieux.

Mais les concours présentent à notre avis un danger capital. S'il est vrai qu'il fait naître une certaine émulation entre les écoles rivales, nous croyons que cette émulation sera plutôt pernicieuse : l'enseignement technique de nos écoles, surtout celui des écoles libres, sera combiné et dirigé de façon à préparer les étudiants aux épreuves des concours. Déjà maintenant, on étudie souvent la science uniquement dans le but de passer des examens, c'est-à-dire d'une façon superficielle et artificielle; le mal ne fera qu'empirer. Les universités chaufferont leurs candidats, comme les partis politiques chauffaient leurs capacitaires avant l'examen électoral au moyen de questionnaires, et les jeunes gens se rendront en foule aux écoles où en peu de temps et par le moindre travail possible, on les préparera à subir les épreuves officielles.

Malheur aux écoles où l'on voudra continuer à enseigner la science pour la science : elles seront désertées, car il sera désormais possible, sans passer par leurs cours longs et arides, d'arriver aux places tant enviées, de conquérir le parchemin dûment entériné qui consacre « Ingénieur » avec toute l'autorité de la loi.

Il nous reste peu de chose à dire au sujet de la troisième épreuve exigée des candidats-ingénieurs des Chemins de fer, le stage pratique. Certainement pareil stage peut mettre en lumière l'incapacité absolue d'un fonctionnaire, mais il ne saurait arrêter les médiocrités et de plus il ne peut donner de résultats qu'après le concours, c'est-à-dire trop tard. D'ailleurs, le licenciement après un an de stage sera un fait exceptionnel, que nécessiteraient des raisons absolument péremptoires.

\* \* \*

L'admission à l'emploi d'ingénieur des Ponts et Chaussées n'est pas encore réglée ; la loi s'est bornée à supprimer la section des Ponts et Chaussées de l'école de Gand, ainsi que le titre d'ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées qu'elle conférait. Désormais il y aura des « Ingénieurs des constructions civiles » et c'est parmi les titulaires de ce grade que seront choisis par le Ministre les Ingénieurs des Ponts et Chaussées.

Il est dès à présent certain que les nominations ne seront pas laissées à l'arbitraire ministérielle après avoir été si longtemps soustraites à l'influence des protections et des passions politiques : le recrutement se fera par voie de concours comme pour les Chemins de fer, et c'est pour ce motif que nous nous sommes un peu étendus sur l'organisation et le programme de ces épreuves.

M. Wolters a signalé dans le rapport qu'il a fait à la séance de rentrée sur la situation de l'Université la façon

dont l'école de Gand voudrait voir instituer les concours des Ponts et Chaussées et les propositions qu'elle a faites dans ce sens au Gouvernement.

Ce projet d'organisation a pour but d'éviter les nombreux défauts qui se sont fait jour lors des concours des Chemins de fer, ou tout au moins de les atténuer. Le point essentiel, c'est que les matières des épreuves fassent l'objet d'un programme *détaillé* décrété par le ministre et cela pour forcer toutes les universités à développer scrupuleusement celui-ci; toutes les matières seraient condensées en un grand nombre de questions qui toutes pourraient être désignées par le sort devant le jury central.

C'est une première garantie en faveur des études complètes, et par cela même en faveur de l'école de Gand.

Mais il existe une autre difficulté : les branches peuvent être enseignées de plusieurs façons tout à fait distinctes, au moyen de terminologies spéciales, analytiquement ou par des tracés graphiques.

Un élève de Louvain ignorant complètement ceux-ci ne pourrait donc être interrogé par un professeur de Gand ou d'ailleurs, qui enseigne ces tracés, et réciproquement un élève de Gand, habitué à faire des épures, serait embarrassé de ne pouvoir se servir que du calcul.

Il en résulte qu'il faut laisser aux professeurs de chaque école le soin d'interroger ses élèves à lui, mais sur des matières désignées par le sort, et en faisant coter les réponses par un jury mixte.

Tel est le raisonnement de M. Wolters, telles sont les déductions qu'il voudrait voir adopter par le Gouvernement. Assurément elles ont leur raison d'être; mais on peut se demander si l'impartialité des professeurs, interrogeant leurs propres élèves, ne pourra pas être mise en suspicion.

L'examineur, par un sentiment tout naturel, en somme, ne sera-t-il pas tenté d'aider son élève, de lui poser la question tirée au sort de façon à le mettre sur

la voie, et de conduire l'interrogation en conséquence.

Et quant au questionnaire détaillé à rédiger, ne présente-t-il pas aussi un danger ? N'est-il pas mauvais en principe, de synthétiser la science en une série de questions qui, quelque nombreuses et détaillées qu'elles soient, ne laissent pas place à d'autres ?

Ce sont là des défauts, nous semble-t-il, mais nous ne saurions en indiquer les remèdes ; les concours devant les jurys centraux donneront toujours, quoi qu'on fasse, des garanties plus ou moins illusoires, mais puisqu'entre plusieurs maux il faut désirer le moindre, nous souhaitons que les propositions de M. Wolters et de l'école de Gand soient admises par le Gouvernement.

\* \* \*

En résumé le nouveau système de recrutement des ingénieurs de l'Etat ne saurait présenter les garanties, les avantages qu'offrait l'ancien régime. Il assigne à l'enseignement libre une part de la mission qui incombait uniquement aux écoles spéciales de l'Etat, ce qui pour plusieurs raisons était à la fois plus logique, plus juste, plus profitable à l'intérêt général.

Pour le moment, le nouvel état de choses portera un préjudice très sensible à l'école du génie civil de Gand, mais ce préjudice peut n'être que temporaire : qu'elle conserve son programme, en développe même certaines parties reconnues faibles ; que Gand maintienne surtout sa spécialité, les constructions civiles, et que Liège en fasse autant de son côté pour les machines et l'électricité. Chacune de ces écoles dans son domaine, cela est incontestable, possède un enseignement plus sérieux, plus complet que les polytechniques des universités libres, et si les concours se font d'une façon équitable et impartiale, il n'est pas douteux que l'école de Gand continue à fournir les

ingénieurs des Ponts et Chaussées et ceux des Chemins de fer pour les voies et travaux, et l'école de Liège les ingénieurs des Mines et ceux du service de la traction et du matériel.

Peut-être, un jour, en reviendra-t-on alors à l'ancien recrutement, si pas en principe, du moins en fait, et au point de vue spécial de l'Université de Gand, notre école du génie civil aura acquis un titre de plus à la réputation scientifique qu'on se plaît à lui reconnaître dans le pays, et bien plus encore à l'étranger.

A. V.





## LES FÊTES UNIVERSITAIRES LIBÉRALES DE GAND.

15-16 MARS 1891.

---

**I**n'eût guère été écouté celui qui, en décembre 1890, au moment où *la Société Générale des Étudiants libéraux* prenait l'initiative de grandes fêtes universitaires, eût prédit le succès énorme de celles qui, en mars suivant, réunirent à Gand, en de fraternelles assises, nos camarades des universités étrangères. C'est qu'à plusieurs reprises les projets formés et les plans ébauchés avaient si malheureusement échoué que l'étudiant croyait close à Gand l'ère des fêtes universitaires internationales. Sept ans s'étaient écoulés depuis le jour où, pour la dernière fois, les étudiants libéraux gantois avaient invité leurs frères d'Europe dans la vieille cité flamande. Et depuis lors, au souvenir des moments heureux passés ensemble, au souvenir des franches et bonnes amitiés contractées en ces fêtes de la jeunesse, combien de fois naquit en nous l'ardent désir de recevoir à nouveau à Gand nos camarades belges et étrangers. Alors aussitôt les projets surgissaient, enthousiastes, gros

d'un succès certain, mais bientôt — le mal était chronique — les ardeurs premières s'endormaient, et une circonstance quelconque fournissait prétexte à la remise des fêtes, dont la situation politique rendait, il faut l'avouer, l'organisation particulièrement difficile. Et les années passaient et chacune d'elles augmentait la dette de reconnaissance contractée à Paris, à Lille, à Bruxelles, à Anvers et ailleurs pour tant de cordiales et chaleureuses réceptions. Aussi nous tardait-il, malgré notre inertie extérieure, de rendre aux camarades étrangers, un peu de cette hospitalité qui toujours nous avait été accordée, si fraternelle, si généreuse, partout où jusqu'alors l'Université de Gand s'était fait représenter.

Les premiers jours de la rentrée d'octobre virent renaître les plus beaux projets, mais cette fois l'on sut sortir de la voie des rêves entrevus, mais jamais réalisés. Dans sa séance du 5 décembre 1890, la *Société Générale des Étudiants libéraux*, sur la proposition de quelques-uns de ses membres, votait par acclamation l'organisation de fêtes universitaires, et prenait l'initiative de la convocation, pour délibérer à ce sujet, de la *Fédération du Drapeau*.

La chose semblait donc en bonne voie. Huit jours après, dans la vaste salle *Concordia*, choisie à dessein, dans l'attente légitime d'une assemblée nombreuse, quinze étudiants, accourus à l'appel instant de la Fédération, représentaient — à eux quinze — un corps de plus de quatre cents étudiants libéraux. Le président de la *Générale*, Poirier, qui devait aussi diriger les fêtes, ouvrit la séance. Son allocution ne fut qu'une longue plainte, lamentable et désespérée : l'étudiant était inerte, indifférent à toutes choses et l'on courrait dès lors à un échec certain. Et à nouveau, pour n'en point perdre l'habitude, il demandait la remise à des temps meilleurs des fêtes universitaires. Quelques protestations énergi-

ques se firent heureusement entendre, et, après un court débat, le cénacle, désireux de montrer à tous la bonne volonté de ses intentions, décida de convoquer à bref délai une assemblée nouvelle. Chacun promit de faire dans les cercles et les cours une propagande active pour amener à la réunion un public aussi nombreux que possible, plus capable de prendre, au nom de quatre cents étudiants, sur l'important sujet en discussion une résolution définitive.

Le travail de ralliement aboutit. A une séance suivante la commission était nommée et chargée d'élaborer un programme provisoire. Le 15 janvier, les premières dispositions générales arrêtées, les étudiants libéraux gantois lançaient à leurs camarades étrangers l'invitation ci-dessous.

FRÈRES,

Nous venons au nom des Étudiants libéraux de l'Université de Gand vous inviter aux fêtes qu'ils organisent pour le 1 et 2 février prochains.

Trop longtemps ils ont dû, forcés par diverses circonstances, mentir aux vieilles traditions de l'hospitalité gantoise, pour qu'aujourd'hui ils n'insistent pas vivement auprès de vous pour vous voir répondre très nombreux à leur invitation.

Cette invitation, ils vous l'adressent de tout cœur, au nom de l'intime solidarité qui doit unir la jeunesse universitaire, dévouée aux principes de liberté et de saine démocratie. Ils ont pensé qu'au milieu de nos réjouissances, il ne serait pas inopportun d'affirmer à nouveau ces principes et notre volonté d'en poursuivre l'application. Aussi font-ils un pressant appel aux étudiants de toutes les Universités pour apporter aux discussions du Congrès Universitaire le zèle et l'activité que comporte l'importance des questions qui y seront soulevées.

Nous joignons à notre invitation le programme des festivités et nous vous réitérons nos fraternelles instances pour vous voir accourir en masse à Gand les 1 et 2 février prochains.

Le Comité,  
*Le Président,*  
E. POIRIER.

L'ardeur des organisateurs, l'enthousiasme des participants, le nombre des adhésions étrangères déjà reçues, tout annonçait un succès quand le 22 janvier mourut subitement le prince Baudouin de Belgique. La situation était critique. Le deuil décrété et pris officiellement dans la Belgique entière rendait difficile, sinon impossible, l'organisation en ce moment des fêtes projetées. L'approche de la date arrêtée imposait d'autre part une solution immédiate. Une assemblée générale, convoquée d'urgence, décida à la presque unanimité, de remettre au mois de mars la réception de nos hôtes belges et étrangers.

Un incident se place ici. Malgré la rapidité avec laquelle les Universités invitées avaient été avisées de l'ajournement, le délégué de Caen, l'ami Gerbault, avait quitté cette ville quand y parvint la nouvelle de la remise de nos fêtes. Le 30 janvier au soir, il débarquait chez nous. Ph. Vachal, le délégué de Paris, a raconté l'aventure du camarade normand dans l'article trop élogieux qu'il a bien voulu consacrer à notre réception dans l'*Université de Paris*(1). « Les étudiants gantois, écrit-il, ne voulurent pas laisser reprendre à notre délégué le train suivant; ils l'installèrent dans un hôtel, l'hébergèrent pendant huit jours, lui prodiguant les attentions les plus pressées. Gerbault revint enchanté et un mois après,

---

(1) Deux jours à Gand, par Ph. Vachal, dans l'*Université de Paris*, n° de mai 1891, p. 287.

au lieu d'un, ce furent deux délégués de Caen qui reprirent le chemin des Flandres. Nos camarades gantois sont d'ailleurs coutumiers de ces prouesses hospitalières : en 1884, lors des fêtes de Bruxelles, les étudiants de Gand, ayant appris la présence dans leur ville de Leclair, le délégué de Nancy, allèrent au devant de lui et le festoyèrent durant plusieurs jours. »

\* \* \*

Cette fois au moins, pour mentir à l'adage, partie remise ne fut pas partie perdue. Quelques jours donnés à un repos nécessaire après l'activité acharnée des dernières semaines, et tous, jusqu'au dernier, se remirent à la tâche, résolument, énergiquement, avec le ferme désir d'assurer aux fêtes une réussite complète, qui semblait d'ailleurs s'annoncer d'autant plus certaine que les préparatifs en seraient moins hâtifs et l'organisation moins fiévreuse.

Le programme fut définitivement arrêté comme suit :

1<sup>re</sup> Journée. — DIMANCHE 15 MARS.

1. A 11 heures. Réception des étudiants étrangers à la Gare du Sud.
2. A 11 1/2 heures. Vin d'honneur et Lunch offerts par les étudiants gantois.
3. A 1 heure. Ouverture du Congrès universitaire.
4. A 5 heures. Grand Banquet offert par les étudiants gantois.
5. A 8 1/2 heures. Grand Bal et Punch monstre.

2<sup>e</sup> Journée. — LUNDI 16 MARS.

1. De 11 à 4 heures. Dîner-Concert dans la grande salle du *Lion d'Or*.
2. A 6 1/2 heures. Représentation de gala au Grand

Théâtre, honorée de la présence des autorités académiques et communales.

3. A 10 1/2 heures. Fête intime à l'Eden-Théâtre. Punch d'adieu.
- 

ORDRE DU JOUR DU CONGRÈS UNIVERSITAIRE :

- I. Questions politiques et pédagogiques.
- a) Vœu en faveur d'une réforme électorale.
  - b) Vœu à émettre en vue de voir soustraire l'Instruction publique et notamment l'Enseignement supérieur aux influences des luttes de partis.
  - c) Vœu en faveur de la création dans les Universités de l'État d'une Faculté ou de chaires de sciences sociologiques.
  - d) Question de l'admission de la femme aux professions libérales.
- II. Moyens de resserrer les liens de solidarité parmi la jeunesse universitaire libérale et d'accentuer le caractère scientifique et politique de ses tendances.
- a) Création d'une Fédération libérale des étudiants belges.
  - b) Réunion annuelle obligatoire de tous les étudiants belges dans l'une ou l'autre ville universitaire.
  - c) Création dans chaque ville universitaire d'une Association générale sous le patronage des professeurs et personnalités politiques.
  - d) Création d'une revue universitaire scientifique.

Les listes de souscription mises en circulation rencontrèrent un accueil des plus empressés non seulement chez nos étudiants, directement intéressés, mais chez nos professeurs, nos hommes politiques, en un mot dans le public libéral tout entier. Les adhésions nous arrivaient nombreuses, et les Universités même — telles que Upsala,

Bologne, Bonn, Jena, Rennes, Edimbourg, etc., etc., que la distance empêchait de se faire représenter à nos fêtes, nous adressaient le précieux témoignage de leur cordiale sympathie. Parmi ces adhésions, il nous faut citer l'adresse que nous votaient à une forte majorité, malgré l'opposition de quelques cléricaux, les étudiants de la faculté des lettres de Bordeaux :

« Les étudiants libéraux de la Faculté des lettres de Bordeaux, réunis le 25 février 1891, regrettent de ne pouvoir se rendre à l'invitation de leurs frères de Gand. Ils adhèrent de tout cœur à leur programme et s'associent à leur lutte contre les idées cléricales et conservatrices, pour le progrès de la science et de la liberté. »

Ainsi au milieu de la fièvre des mille occupations de la dernière heure, fièvre qu'entretenait et activait encore cette crainte inévitable d'un échec possible, malgré les présages les plus certains d'un succès assuré, arriva le jour des fêtes, jour de décisive importance pour nos étudiants libéraux. Tous avaient travaillé dans un admirable esprit d'union et de fraternité, sentant qu'une grosse partie allait se jouer et que lourde était la responsabilité qu'ils avaient assumée vis-à-vis du pays libéral.

La fête officielle ne devait commencer, comme le portait le programme, que le 15 mars à la réception à la gare des délégations étrangères, mais tout intime et spontanée, elle s'ouvrit dès la veille. Le camarade Vachal, délégué de l'Université de Paris, avait annoncé son arrivée pour le samedi au soir. Une bande de gantois l'attendait à l'arrivée.

« Le train s'arrête tout à coup, écrit-il dans le relation qu'il a donnée de nos fêtes dans l'*Université de Paris*. Je penche la tête à la portière. Je suis violemment surpris de me trouver en face d'une centaine d'étudiants qui occupent le quai de la gare. La vue de mon béret provoque une exclamation générale et un mouvement d'attention.

Le compartiment est aussitôt ouvert et le président, une écharpe bleue en sautoir, me tend les mains : « Paris, interroge-t-il. — Paris! » Et alors éclatent de partout les cris de « Vive Paris! Vive la France! » Les casquettes s'agitent en l'air; les vivats se succèdent ininterrompus. Ils ne cessent que pour reprendre sous une forme scandée, une sorte de ban, lancé à pleine voix : Hip-Hip-Hourrah! Hip-Hip-Hourrah! Cette retentissante clameur emplit la gare. A la sortie, la manifestation devient encore plus imposante. D'aussi loin qu'ils m'aperçoivent, les étudiants, bien plus nombreux, qui n'ont pu entrer, acclament la France et l'Université de Paris. L'ovation en l'honneur de la France se prolonge longtemps. Cet accueil, auquel je ne pouvais m'attendre, m'émeut et *strinxit patriae imago*. Cet accueil avait ce caractère de gravité enthousiaste qui rendit ces fêtes particulièrement émouvantes. La réception officielle des camarades étrangers ne devait avoir lieu que le lendemain, et cependant, sur la nouvelle très vague que deux ou trois étudiants de Paris arriveraient peut-être, tout le peuple universitaire s'était rendu à la gare pour saisir cette occasion d'acclamer la France. »

« Les dignitaires du comité des fêtes me conduisent à l'*hôtel de la Cour Royale*, où nos camarades ont royalement logé plusieurs étudiants étrangers et me font prendre possession de la chambre n° 1 : je fais réserver pour les délégués de Caen les chambres voisines. Et autour d'une table chargée de bocks se font les présentations officielles. Échange de cartes. Ne pas oublier de se munir de cartes de visite. Il s'en fait à ces fêtes une grande consommation. — Celles que j'ai ainsi rassemblées forment une collection précieuse, mon Livre d'or de la jeunesse belge. »

« Après avoir fait connaissance, nous allons rejoindre les camarades au *Café du Lion d'Or*. A mon entrée, dans cette salle immense, la Marseillaise éclate, attaquée avec

vigueur par un orchestre hongrois. Les étudiants sont là, presque tous réunis; et comme eux, les habitués du café écoutent debout, tête nue, notre hymne national dont les dernières notes soulèvent une tempête d'acclamations. Je veux remercier. Le président à côté de qui j'ai pris place, me dit « Pourquoi donc? Cet accueil est tout naturel ». Je m'incline devant l'autorité présidentielle. Très affable et bienveillant, le président Poirier est un des trente qui étaient en 1889 aux fêtes de Paris. Il m'engage à prendre la parole au Congrès. A ce moment, on verse le champagne et Poirier lève sa coupe en l'honneur des étudiants de Paris. Nouvelles acclamations. Cris répétés de vive Paris, vive la France. Cette fois le président ne me retient pas. Je remercie pour les étudiants de Paris, pour la France de cet accueil si cordial. Les Français en Belgique ne sont point à l'étranger et l'hospitalité belge est, chez nous, célèbre et célébrée. »

Salut, petit coin de terre,  
Si grand de bonté  
Qui rends si douce et si chère,  
L'hospitalité!

« Je termine par quelques unes de ces strophes. Ces remerciements sont bien accueillis. »

« Les étudiants me conduisent ensuite dans un autre café. La salle peut à peine les contenir. La bière coule à flots. On me donne une audition spéciale du nouveau chant des étudiants, composé à l'occasion des fêtes par l'un d'eux. C'est l'auteur lui-même qui monte sur une table et entonne d'une voix vibrante et chaude cet hymne universitaire, dont les étudiants reprennent avec conviction le refrain :

Venez à nous, nous sommes la jeunesse !  
Venez, venez, nous sommes le printemps!

\* \* \*

Dimanche 15 mars. — Il est onze heures. Ciel gris et maussade, ciel de pluie. Mais la foule joyeuse en képis qui occupe les abords de la gare fait oublier la tristesse de l'averse qui menace. Un mouvement de curiosité. C'est la première délégation qui débouche, acclamée, sur le perron extérieur. Les autres ne tardent guère et débarquent, coup sur coup, saluées, toutes, de vibrantes Brabançonnes et Marseillaises que soulignent des bans énergiques et de frénétiques Hip-Hip-Hourrah ! C'est Lille, Caen, et Nancy. C'est Jassy et Bucharest. C'est Bruxelles, Liège, Anvers, Gembloux. — En peu de temps, après les poignées de mains échangées, le cortège s'organise. En tête, la musique de l'Orphelinat joue d'entraînants pas redoublés. Les drapeaux suivent, groupés en une masse imposante, et parmi eux celui de Lille, don du Conseil des Facultés à l'Association générale des étudiants de l'Etat, est tout particulièrement acclamé. L'épaisse cohorte du peuple universitaire ferme la marche, arborant la plus étrange variété de toques et képis. L'élégant bérêt des Nancéens, à crevés violets, est l'objet d'une admiration aussi curieuse que générale.

Le cortège traverse les rues de la ville au milieu d'une foule compacte et sympathique et passe, salué d'enthousiastes hourrahs, devant les locaux de la *Société Générale des Étudiants libéraux* et de l'*Association libérale*. L'on arrive enfin au *Grand Café*, où se donne le Lunch offert par les Gantois à leurs hôtes invités. En un instant la vaste salle mauresque est bondée. Étrangers et belges, déjà camarades, se placent à qui mieux mieux autour des tables garnies d'odorants sandwiches et de rutilantes bouteilles de champagne. Les bouchons sautent. L'on trinque à la ronde et c'est bientôt dans la salle le bourdonnement d'une ruche immense, que le bruyant timbre présidentiel, sur la table du comité, parvient avec peine à faire taire.

Poirier se lève tout d'abord. Il adresse à tous, étrangers et belges, un salut de bienvenue en la vieille cité gantoise. Il est heureux et fier en même temps, au nom de ses camarades, d'avoir pu enfin, après tant d'initiatives restées vaines et de projets échoués, réunir les étudiants d'Europe en une grandiose manifestation universitaire. Il tardait aux Gantois de reconnaître, par une réception qu'ils ont tâché de rendre aussi cordiale, aussi franche que possible, les témoignages de bonne camaraderie que leurs délégués ont toujours reçus aux fêtes étrangères. Ils n'avaient pu jusqu'ici — quelque peu par leur faute — réaliser leur rêve. Aujourd'hui les obstacles sont tombés, et grâce au généreux concours de leurs professeurs et de leurs chefs politiques libéraux, il leur est permis de donner corps à des projets qui leur étaient chers. Soyez les bienvenus parmi nous, s'écrie-t-il, nous ne savons assez vous remercier d'être accourus nombreux à notre appel, pour discuter avec nous les passionnantes questions qui intéressent la famille universitaire tout entière, et acclamer avec nous, en ces fêtes d'aujourd'hui, la grande idée de la fraternisation des peuples par la fraternisation des jeunes. Que les quelques jours que vous passerez parmi nous soient pour vous des jours heureux par le souvenir que vous en emporterez. C'est le souhait le plus ardent, le plus sincère, de vos frères gantois.

Le speech à la fois ému et jovial du président Poirier est accueilli par des hourrahs et des acclamations sans fin. Et ce sont, dans tous les coins de la salle, parmi ces étrangers de tantôt, maintenant sacrés vieux copains, de nouvelles santés, de nouveaux serremments de mains, de nouvelles accolades.

Un instant de calme relatif est mis à profit par Waxweiler pour faire l'appel des délégués des universités représentées. Paris, Lille, Nancy, Caen, Aix la Chapelle, Jassy, Bucharest, Montréal, Liège, Bruxelles, Anvers, Gem-

bloux désignent au comité leur chef de délégation.

Negoulesco, délégué de l'université de Bucharest et chef de l'ambassade roumaine, demande ensuite la parole. Il remercie tout d'abord les camarades gantois de leur fraternelle invitation et de leur chaleureux accueil. — Les étudiants roumains, les plus jeunes de la famille universitaire, ont saisi avec empressement l'occasion que leur offraient les fêtes de Gand pour témoigner à leurs frères libéraux des Écoles de Belgique leurs sentiments d'affectueuse sympathie. Tous les étudiants roumains, s'écrie-t-il, au milieu d'un tonnerre d'acclamations, tous jusqu'au dernier, sont libéraux. Notre malheureuse patrie a été trop longtemps victime d'une odieuse et despotique oppression pour que nous, les jeunes, nous ne célébrions avec enthousiasme les bienfaits de la liberté et ne goûtions avec délices la grande joie d'être libres.

Une dernière visite aux sandwiches, un dernier assaut aux coupes de champagne et aux chopes de bière et le cortège se reforme pour aller rechercher à la gare de nouveaux camarades de Liège dont arrivée est annoncée. Puis, musique en tête, la colonne, plus nombreuse et plus compacte encore, se dirige vers le local de la *Société royale des Chœurs*. Il est deux heures. La session du Congrès va s'ouvrir avec une heure de retard. Mais qu'importe, puisque tout jusqu'ici marche au gré de nos désirs.

Nous donnons plus loin, en des pages distinctes, le compte-rendu des deux séances du Congrès.

\* \* \*

Il est quatre heures et demie. La séance du Congrès vient d'être levée, au milieu du plus grand enthousiasme, après un ban énergique, vigoureusement enlevé, en l'honneur du vieux drapeau libéral. Dans la rue, devant le local, attendent déjà les bannières des sociétés universitaires, et la musique des pupilles de l'orphelinat. En

un instant, le cortège est formé. Ce n'est plus la belle ordonnance du défilé d'arrivée où, groupes par groupes, en un ordre parfait, marchaient les délégations étrangères. En tête de la colonne, tous les drapeaux, formant un imposant faisceau, mêlent à l'envi leurs couleurs. Derrière, en une bande heureuse, français, roumains, belges etc., suivent, dans un désordre charmant de bérets et de képis. Et c'est au milieu du bon public admirateur et badaud du dimanche que se déroule, à travers la ville, la procession joyeuse et jeune de ces six cents manifestants. La route est longue, mais malgré la boue de la rue et le ciel menaçant l'averse, nul ne se plaint du trajet à franchir. Il est cinq heures et quart quand l'immense serpent pousse sa tête dans la grande porte de la salle Van Eyck, où a lieu le banquet.

Le vaste hall des *Bains* est décoré de drapeaux nationaux. Au centre, encadrées du promenoir circulaire, une trentaine de tables sont dressées dont l'une, occupant toute la longueur de la salle, est réservée, comme table d'honneur, aux professeurs, aux délégués étrangers, aux représentants de la presse et aux membres de la commission organisatrice. Derrière celle-ci, sont déposées les bannières et au fond, vis-à-vis, dans un bosquet de verdure, se cache l'estrade des musiciens.

Tandis que la foule s'engouffre et qu'au hasard, autour des tables, se casent les joyeux convives, les chefs des délégations sont présentés au corps professoral. Puis, l'ordre établi dans la salle, nos professeurs libéraux, introduits par le Comité, font leur entrée, au milieu des hourrahs frénétiques de tout ce peuple étudiant qui les acclame, debout, agitant en l'air képis et mouchoirs.

Etienne Poirier préside. A sa droite, prennent place : MM. Albert Callier, prorecteur, De Ridder, Montigny, Paul Thomas, Van Wetter, Seresia, Fredericq, Van Duyse; à sa gauche, MM. Van Bambeke, De Neffe, Discailles, Massau, Swarts, Bergmans. Les délégués

étrangers, les membres de la Commission s'assient au milieu d'eux.

Les plats circulent, tandis que les chopes s'emplissent de la blonde bière des Flandres. Une première satisfaction donnée aux appétits aiguisés par la séance du Congrès, et l'animation devient générale, tapageuse. De table en table se portent d'amicales santés. Et c'est alors dans l'immense vaisseau, un bourdonnement joyeux, fait du bruit des verres qui se choquent, des conversations qui s'échangent, des saluts qui se croisent, le tout dominé par les accords du concert de symphonie qui vient animer encore la fête.

Voici, pour être complet, le menu du banquet, qu'il illustre un croquis charmant du populaire dessinateur Armand Heins.

Potage d'Orléans.

Filet de bœuf piqué.

Pommes à l'anglaise.

Quartier de pré-salé renaissance.

Gigue de Renne Grand Veneur.

Pudding Diplomate.

Arrive l'heure des toasts. Le président Poirier agite la grosse cloche qui se dresse majestueusement devant lui, et l'ordre aussitôt se fait solennel.

Poirier parle d'abord. Notre première parole, dit-il en substance, doit être une parole de reconnaissance émue pour le témoignage de sympathique intérêt que nous donnent en ce jour nos professeurs libéraux. C'est avec empressement qu'ils ont répondu à l'invitation que nous leur adressions, comme c'est avec empressement qu'ils nous ont, dans l'organisation de nos fêtes, prodigué leur bienveillant appui et leurs précieux encouragements. Cette union, faite de respect, d'admiration et d'estime qui nous lie à nos chers professeurs, cette union consacrée déjà en maintes circonstances, vient de se resserrer — et

indissolublement — à ces fêtes d'aujourd'hui. Nous remercions nos maîtres de leur présence à ce banquet, nous buvons à eux, et tout particulièrement à M. Wagener, l'éminent administrateur-inspecteur de notre Université, que l'état de sa santé a empêché d'accompagner ici ses collègues, à M. Albert Callier, notre prorecteur et à M. Van Bambeke, président d'honneur de la société des étudiants en médecine.

Des acclamations prolongées soulignent chacun de ces noms et les convives, debout, saluent, dans une chaleureuse et grandiose ovation, leurs professeurs réunis à eux. « C'est un moment réellement solennel et émouvant, écrit le *Journal de Gand*. Il semble que l'on entende palpiter le cœur même de l'Université et que les applaudissements qui accueillent le toast présidentiel soient comme la consécration d'une inaltérable et sincère fraternité entre élèves et professeurs. »

C'est M. Albert Callier, professeur à la faculté de droit, prorecteur de l'Université, qui répond au nom du corps professoral. Nous n'avons qu'un regret : c'est de ne pouvoir reproduire en son entier cette admirable page d'éloquence, où l'éminent orateur a dépeint magistralement le rôle de l'étudiant dans la société actuelle et le rôle que les événements graves, qui assombrissent l'horizon politique, l'appelleront à jouer dans l'avenir dans les destinées de son pays. Force nous est d'en donner ici seulement un incolore résumé.

Je vous remercie, Messieurs, au nom de mes collègues libéraux de l'Université, de l'invitation au banquet d'aujourd'hui. Elle nous permet de vous féliciter à nouveau de votre généreuse ardeur, de votre belle et grande confiance dans le triomphe d'idées qui nous sont chères à tous. Il est consolant pour ceux qui combattent depuis plus longtemps pour la défense du drapeau de voir les jeunes accourir sans cesse à l'appel et combler les vides

douloureux que laissent ceux qui succombent dans la lutte.

Vous êtes arrivés, Messieurs, à un âge où l'homme a déjà adopté le principe directeur dont toute sa vie politique ne sera que le développement. Ce principe, dont vous vous êtes faits les champions, je suis heureux de vous le voir affirmer hautement, fièrement en ces fêtes libérales. Je ne suis pas de ceux pour qui l'étudiant, absorbé par la seule préoccupation de ses études, ne doit avoir qu'un but : conquérir le plus tôt possible le diplôme convoité. La préparation à l'examen et au métier ne peut plus, ne doit plus être la seule visée de l'ambition de l'homme d'aujourd'hui. Vous ne devez pas seulement devenir des docteurs en droit, des ingénieurs, des docteurs en science ou en médecine. Il faut que vous deveniez des hommes. Comme citoyens, appelés à intervenir plus tard dans les affaires de votre pays, comme citoyens que votre culture intellectuelle élève au dessus de la masse, il vous faut, dès l'Université, vous préparer au grand rôle qui vous est dévolu dans la société d'aujourd'hui. Vous vous devez à cette société. En extirper les abus, y établir la justice pour tous, y assurer la liberté conquise et plus difficile à conserver que certains ne l'imaginent : telle est la tâche qu'elle réclame de vos dévouements. (Longs applaudissements.)

Et la situation présente ajoute à la difficulté de votre rôle, à la responsabilité qui un jour vous incombera. Le monde change, et en ce moment surtout, nous sommes à la veille de bouleversements considérables. A notre société bourgeoise va succéder — le courant qui emporte les choses ne se remonte pas — un régime plus démocratique. Le pouvoir va passer en d'autres mains. Bientôt il appartiendra aux masses et ces masses qui le réclament ne sont pas préparées à l'exercer. Ce sera alors à ceux qui savent, à ceux qui pensent, à ceux qui éclaire la

science, de travailler à l'éducation de cette foule, pour empêcher que son ignorance et son inexpérience, guidées par ses passions, ne soient grosses de dangers pour l'avenir du pays et de la liberté. C'est là que vous trouverez votre mission sacrée. Cette tâche que vous vous êtes assignée peut suffire à vos travaux d'aujourd'hui. Elle est faite pour susciter en des cœurs jeunes et généreux comme les nôtres, l'ardeur enthousiaste que vos maîtres sont heureux d'applaudir en ce jour. Je bois, Messieurs, à votre belle jeunesse universitaire.

L'effet de cette brillante improvisation fut immense. Au silence émouvant qui régnait pendant toute la durée de cette harangue, superbe d'élévation, de sincérité et de patriotisme, succéda une véritable tempête d'acclamations, un déchaînement de hurrahs, de mouchoirs agités et de képis secoués en l'air, qui montraient combien dans l'âme de tous cette mâle allocution avait trouvé un retentissant écho.

Henri Boddaert, secrétaire de la Commission organisatrice, boit ensuite aux étudiants étrangers et belges.

C'est pour nous, dit-il en résumé, un grand bonheur et une joie sans bornes de voir ici réunis autour de ces tables, nos frères de Paris, Lille, Caen, Nancy, Leyde, Delft, Aix-la-Chapelle, Bucharest, Jassy, Montréal, ainsi que les délégués des universités et écoles supérieures de Belgique. C'est pour nous un grand bonheur surtout de pouvoir enfin rendre une hospitalité qui toujours nous a été offerte si cordiale et si chaude partout où l'université de Gand s'est jusqu'ici fait représenter. Quand, à l'issue des empoignantes scènes de fraternité, dont ils avaient été les témoins, nos délégués nous revenaient, le cœur vibrant encore d'enthousiasme au souvenir de chaleureuses réceptions, quand en 1889 surtout, ils vinrent nous conter ces fêtes inoubliables de Paris, que de fois naquit en nous le vif désir de payer quelque chose de cette dette de reconnais-

sance que nous avons contractée ! Si le rêve caressé n'est pas immédiatement devenu réalité, c'est que des circonstances politiques spéciales nous rendaient la tâche difficile. Aujourd'hui les barrières sont tombées. Et c'est avec un enthousiaste empressement que nous avons saisi l'heureuse occasion qui s'offrait enfin à nous pour appeler à une grandiose réunion d'amis tous ceux, qui au delà des frontières, combattent avec nous le bon combat pour le progrès, la liberté, l'indépendance de la science, l'émancipation des esprits. Le combat est long et acharné. Les revers ne nous ont pas manqué dans le passé : ils ne nous manqueront pas dans l'avenir. Il nous faudra, pour nous assurer une victoire qui doit être irrévocablement nôtre un jour, de jeunes, nombreux et vaillants lutteurs. Eux non plus ne manqueront pas à l'appel au jour du devoir pour faire triompher une cause qui est celle du bien de l'humanité elle-même. Si l'on pouvait un instant en douter, on en trouverait la preuve convaincante dans les marques d'ardente sympathie que témoignent aux étudiants libéraux gantois et les universités étrangères, qui se sont fait représenter à nos fêtes, et celles plus nombreuses, dont les encourageantes adhésions nous sont parvenues, et que la distance seule a empêché de venir fraterniser avec nous.

Je ne doute pas que ces cordiales fêtes de la jeunesse, et l'ami Vachal le constatait tantôt, où se serrent des mains jadis inconnues, où battent à l'unisson des cœurs naguère étrangers les uns aux autres, où s'ébauchent des amitiés souvent impérissables, où viennent se réunir en un admirable faisceau les bannières de toutes les nationalités, ne soient un énergique stimulant dans cette lutte de tous les jours. Dans le nombre l'on puise le sentiment d'une force que souvent l'on s'ignore. Et qui a la force, a aussi le courage que rien n'abat, l'audace que rien n'arrête, l'opiniâtreté que rien ne désespère.

Nombreux vous êtes accourus, camarades. C'est le plus beau de nos fêtes. Vous ne pouvez savoir avec quelle allégresse nous saluons ces jours derniers l'arrivée de vos fraternelles adhésions, et quelle joie elles nous mettaient au cœur. Notre reconnaissance ne saurait oublier ce que vous nous donnez en ce jour d'affectueuse sympathie. Nous espérons que vous de votre côté vous pourrez emporter pour vos Écoles à l'issue de nos fêtes l'hommage de notre cordiale fraternité; que vous spécialement, leurs délégués, vous retiendrez de notre accueil ce je ne sais quoi qui unit et rapproche et vous rappellera longtemps encore qu'il est à Gand des frères nombreux, dont l'ardente sympathie va tout entière à vous, qui ont voulu vous le prouver et ne forment qu'un vœu celui d'y avoir réussi. Puisse leur désir être réalité. (Longs applaudissements. Cris de « Vive Gand. »)

Verbrugghen monte ensuite à l'estrade de l'orchestre, et entonne la Brabançonne d'Arnould, dont le refrain est repris chaque fois par l'assemblée tout entière, debout et le verre à la main.

C'est Paul Weill, délégué de Nancy, qui répond au nom des étudiants étrangers. — Mon émotion est grande, dit-il, au moment de prendre la parole en ce banquet solennel, et d'autant plus grande, qu'en entendant tantôt les mâles accents de votre air national, l'image de la patrie a soudain surgi en moi. Dois-je vous dire, chers camarades, combien nous vous remercions de votre cordiale hospitalité et combien vos sincères et jeunes sympathies nous ont été sensibles? Inoubliable sera le souvenir que nous emporterons de vos fêtes; inoubliable le beau rêve que nous venons de vivre de radieuse jeunesse et de réelle fraternité. Merci au nom de tous vos frères étrangers, dont je suis heureux et fier, en ma qualité de délégué d'une université française, d'être ici l'interprète ému. Merci pour eux tous, mais merci surtout pour mes

camarades de France. Vous me pardonnerez ce souvenir donné en ce jour heureux à ma chère patrie : mes sentiments de français, je ne saurais les taire, car je les porte dans le cœur, comme je porte sur la poitrine les trois couleurs de mon drapeau. Je bois, camarades, aux libres étudiants de la libre Belgique.

L'enthousiasme est en ce moment à son comble. On entonne la Marseillaise, auquel répondent la Brabançonne et les cris mille fois répétés de « Vive la France » et de « Vive la Belgique ».

Lhoest, de Liège, remercie, en quelques mots, au nom des étudiants belges. Il boit aux professeurs libéraux, aux camarades gantois, à l'Université, et termine par un vœu ardent pour la fraternisation des étudiants libéraux belges et l'organisation périodique de fêtes universitaires. (Acclamations prolongées.)

Verbrugghen remonte à l'estrade et entonne le chant des Gueux, énergiquement applaudi.

Le camarade Waxweiler rappelle le double caractère des fêtes : ce sont d'abord les fêtes de la reconnaissance, mais elles sont aussi une solennelle affirmation des étudiants libéraux, de leur foi à la puissance de l'instruction et de leur attachement inébranlable à la liberté, fécondée par le savoir. Il salue, aux applaudissements de l'assemblée, le programme de la démocratie libérale et il termine ainsi :

« Nous ne croyons pas, en nous mêlant ainsi à la grande armée des travailleurs de la pensée, sortir de notre rôle d'Étudiants : car, — si, pendant que l'Université développe notre esprit, nous ne trempons pas notre caractère, si nous ne faisons pas l'éducation de notre volonté, si nous ne savons nous recueillir pour arriver à un libre et judicieux emploi de toutes nos énergies et de toutes nos capacités, — quand nous entrerons dans la vie réelle, où nous trouverons hélas ! si peu mis en pratique l'esprit

scientifique dont nous sommes imbus, ne resterons nous pas impuissants à l'y transporter et, découragés, désespérés, ne fuirons-nous pas le champ de la lutte? Ainsi se forment ceux dont un écrivain français pouvait dire hier encore : « l'univers les navre, la civilisation les brise ». De ceux-là nous ne serons pas, nous ne voulons pas être! (Vifs applaudissements.) Notre devise est : « Je suis homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. » (Applaudissements.)

Et puis, on n'enlèvera jamais à notre âge, avide d'idéal, ce qui lui donne son charme et sa noblesse, ce qui doit nous le faire aimer de toutes les forces de notre être : l'ardeur et la sincérité des enthousiasmes, la générosité des désintéressements, la persévérante ténacité des efforts : et cela ne va pas sans la haine profonde des lâchetés et des hypocrisies, sans la solide affirmation du droit et de la vérité. (Applaudissements.)

S'il faut qu'ainsi nous perdions plus tôt un peu de notre juvénile confiance et de nos fières illusions, nous n'en serons que mieux préparés à affronter les décevantes réalités.

Plus conscients aussi de nous-mêmes et de la puissance de cette arme précieuse qui a nom « l'initiative », nous suivrons avec une foi nouvelle les enseignements que nous devons à l'inépuisable dévouement de nos maîtres.

Ainsi par ce travail commun, nous assurerons l'avenir qui, dans la lutte des nations pour la vie, appartient au peuple qui, suivant un mot si vrai, « aura compris que la « plus haute culture scientifique, intellectuelle et politique est aussi la forme la plus féconde de la propriété « sociale. »

Voilà, MM. et chers camarades, tout ce que veulent dire nos fêtes. — Qu'elles soient venues à leur heure, leur succès le prouve; aujourd'hui nous voyons, pour la première fois à Gand, réunis nos professeurs et les étudi-

ants de tous pays. Demain notre initiative sera applaudie par la bourgeoisie gantoise, à qui nous avons fait appel pour lui montrer que l'Étudiant, dont la société empruntera et reconnaîtra bientôt les services, est déjà avant que la consécration du diplôme l'en rende digne, autre chose qu'un jeune homme coiffé d'un képi.

A ceux enfin qui peinent dans l'incessant labeur, à ces vaillants travailleurs, nous rendons un légitime hommage en invitant à notre représentation théâtrale ceux que vous me permettrez d'appeler « les étudiants ouvriers » : les élèves des écoles d'adultes. (Applaudissements.)

Et, pour terminer, j'emprunterai au grand poète qui personnifie toutes nos plus chères aspirations, les paroles qu'il adressait aux étudiants Belges, à la veille du Congrès universitaire de 1865 : « J'aime, disait Victor Hugo, dans « la jeunesse sa ressemblance avec l'avenir : une porte « est ouverte devant vous ; sur cette porte, on lit : Paix, « Lumière et Liberté ; passez-y les premiers, vous en « êtes dignes ; c'est l'arc de triomphe du progrès ! » (Longs applaudissements.)

Vanderstegen termine par un toast à la presse libérale.

Il la félicite pour la courageuse résistance qu'elle a su opposer à l'assaut de la réaction. Avec une fermeté que jamais aucun revers n'a pu abattre, elle poursuit patiemment la lutte contre l'intolérance religieuse, l'ingérence toujours menaçante du clergé dans les pouvoirs de la société civile. Et malgré la mauvaise foi d'adversaires dépourvus de scrupules, malgré l'indifférence et l'apathie parfois désespérantes du public, elle a su conserver l'énergie et la foi, retrouver dans l'ardeur de ces convictions, dans son inaltérable dévouement aux idées qu'elle défend, cette confiance en soi-même, cette volonté de vaincre, qui conduit fatalement au succès.

Mais il reste à payer encore une autre dette de reconnaissance à la presse libérale. Les journaux cléricaux

n'ont pas hésité, à plusieurs reprises, à insulter grossièrement les étudiants, et notamment les étudiants de Gand. Dans leur hypocrisie et leur jésuitisme ils semblent éprouver une sainte horreur pour nos mœurs estudiantines, légères et folâtres comme il convient à nos vingt ans, pour nos manifestations joyeuses et juvéniles. Les journaux libéraux ont bien voulu nous venger de ces attaques de Tartuffe, approuver notre franchise et applaudir à notre gaîté; ils ont su découvrir sous l'exubérance de notre jeunesse, l'ardeur de nos âmes et la générosité de nos cœurs : nous leurs devons toute notre reconnaissance.

M. Verhoeven, de la *Nation*, répond au nom des journaux invités, et assure les étudiants libéraux du sympathique appui, en toutes circonstances, de la presse libérale.

La série des toasts est terminée. A 8 heures le corps professoral quitte la salle, salué de nouvelles et enthousiastes acclamations. Le public étudiant va lui-même se rafraîchir un instant l'esprit à l'air pur du soir, en attendant le bal qui doit commencer tantôt, à dix heures, dans cette même salle des Bains Van Eyck. Décrivons nous le bal, superbe d'animation et d'entrain? Il faut avoir assisté à l'une de ces fêtes chorégraphiques, célèbres dans les annales de la danse, pour se faire une idée de leur furia endiablée. L'aube naissait quand les derniers couples abandonnaient la place. Les gantoises, avons nous ouï dire, dépensèrent, pour faire fête aux étrangers invités, toute la grâce, l'amabilité et la complaisance dont elles sont coutumières. La fraternisation des races fut ce jour célébrée sous les espèces les plus diverses.

#### LUNDI 16 MARS.

C'est à une heure, au dîner-concert dans la grande salle du *Lion d'or*, qu'est fixé le rendez-vous général des copains.

Les groupes arrivent lentement, les uns de la seconde séance du Congrès, les autres de la visite aux installations du *Vooruit*, les autres enfin — les Français — de l'aubade qu'ils ont été donner à leur consul, accompagnés de la fanfare universitaire bruxelloise. En attendant le commencement du festin, Waxweiler présente aux convives la seconde délégation roumaine, composée de neuf membres, ayant à sa tête G. Balanescu, de l'École Nationale des Ponts et Chaussées de Bucharest, porteur du drapeau de l'Association des étudiants de cette école. Une chaude ovation et un quadruple ban saluent l'entrée dans la salle des camarades roumains.

Balanescu, qui porte l'uniforme militaire des élèves de l'école, les couleurs roumaines en sautoir, remercie en quelques mots heureux les gantois de leur chaleureux et fraternel accueil. Il salue au nom des étudiants de Roumanie, cette Belgique de l'Orient, les étudiants libéraux de la libre Belgique. Il leur adresse à tous un pressant et énergique appel pour les voir accourir en masse aux fêtes qu'organisent dans trois ans à Bucharest les frères roumains.

C'est au milieu d'un enthousiasme qui va crescendo que Poirier donne lecture d'une lettre de M. Wagener, administrateur-inspecteur de l'Université, et d'un télégramme de remerciements du professeur Lavisse.

Ci-dessous la lettre de M. Wagener.

Gand, le 16 mars 1891.

MONSIEUR ÉTIENNE POIRIER,

C'est avec une profonde émotion et une bien vive gratitude que j'ai pris connaissance du télégramme que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser au nom des étudiants libéraux de l'Université de Gand.

Veillez, je vous prie, faire savoir à vos camarades, qui

ont bien voulu penser à moi au banquet d'hier, combien je leur sais gré des sentiments sympathiques dont vous m'avez transmis l'expression. Je ne pouvais certes être mieux récompensé de mes efforts, malheureusement trop souvent infructueux, pour maintenir, sous tous les rapports, à notre Alma Mater le rang élevé qu'elle occupe dans le monde de la science.

Croyez, mon Cher Monsieur Poirier, à l'assurance de mes sentiments très dévoués.

AUG. WAGENER.

Et le télégramme de M. Lavisse.

Congrès International des Etudiants,  
Gand.

Merci, mes amis. Fêtez bien le plaisir d'être ensemble.  
Vive votre jeunesse!

LAVISSE.

L'arrivée de Karloo Ignatius, délégué de l'Université d'Helsingfors, débarqué le dimanche au soir, est saluée d'enthousiastes hurrahs.

On s'est enfin mis à table, et c'est la fête de la veille qui recommence, plus amicale, plus intime, plus estudiantine en un mot! Et puis, c'est la déesse *zwanzig* qui fait son entrée, riieuse et folle, avec l'arrivée dans la salle de l'envoyé spécial de l'Université de Louvain, que conduisent par la bride les gais compères du Club des Zapovins. L'orchestre des dames hongroises, qui régale pendant tout le dîner les convives d'un excellent et très goûté concert de symphonie, ajoute encore à la liesse et la noce générales. Un gigantesque monome, formé aux accents de vigoureuses et vibrantes Brabançonnaises et Marseillaises, ameutant, en une bande folâtre, la joyeuse cohorte des copains, clôture la fête si pittoresque, dans son cachet éminemment estudiantin, du dîner-concert du *Lion d'Or*.

Au Grand Théâtre, où se donnait la représentation de Gala, salle des grands jours. Les Bourgmestre et échevins, les professeurs, des députés, des magistrats, des conseillers communaux occupaient l'orchestre, les premières loges et le balcon. La foule des étudiants remplissait le parquet, le parterre et le second rang. Les élèves des écoles d'adultes et les pupilles de l'orphelinat s'étaient vu réserver les galeries supérieures. Un grand nombre de dames et jeunes filles, en élégantes toilettes, faisaient de la salle de *nos fêtes*, l'une des plus brillantes que nous ayons vue.

Au foyer, présentation des chefs des délégations étrangères à M. Wagener, administrateur-inspecteur de l'Université et à M. Lippens, bourgmestre de la ville de Gand. L'entrée dans la salle de ces hauts fonctionnaires est vivement acclamée, et c'est de même, aux accords d'une énergique Brabançonne et au milieu d'une chaleureuse ovation du public qui remplit le théâtre que prennent place au balcon les délégués des Universités représentées. Inutile d'insister sur la représentation, composée des *Contes d'Hoffmann*, interprétés avec leur talent habituel par les excellents pensionnaires de notre première scène. Je ne veux que rappeler le grand succès étudiantin remporté par la première exécution de l'*Appel*, le nouveau chant universitaire libéral des étudiants gantois, composé pour la circonstance par L. Rinskopf, sur les paroles du camarade A. Loingpont. C'est le baryton Stamler qui, le képi sur la tête et le drapeau bleu à la main, en entonne les couplets, d'une voix chaude et sympathique. Et après chacun d'eux, le refrain éclate, vigoureusement lancé par tous les copains gantois, massés sur la scène, au milieu des bannières des Universités étrangères. Le chant est bissé d'enthousiasme et un quadruple ban en l'honneur des auteur, compositeur et chanteur, commandé de la loge d'avant-

scène par la voix tonitruante du président Poirier et magistralement enlevé par la salle tout entière, en salue l'exécution.

J'en recopie ici les paroles.

### L'APPEL.

O jeunes ! aux libres pensées.....,  
Étudiants, drilles joyeux,  
Groupez-vous en masses serrées  
Autour de nos vieux drapeaux bleus !  
C'est pour la lutte de l'idée,  
La lutte aux larges dévouements,  
Celle où la palme est accordée,  
A la grandeur des dévouements !

Pour triompher et pour renaître  
Marchons à de nouveaux combats ;  
La foi des braves nous pénètre,  
Amis, nous ne faiblirons pas !  
Suivons-la tous, notre bannière,  
Et nous la suivrons le front haut ;  
Debout ! jeunesse à l'âme fière,  
Debout ! c'est l'heure de l'assaut !

Restons unis, c'est la victoire,  
Restons unis, c'est l'avenir,  
Car on redira notre histoire  
Aux camarades à venir,  
Il nous en faut des jours moins sombres !  
Déjà le chemin est tracé.  
Que nous importent les décombres,  
Ils ne seront que le passé !

*Refrain.*

Venez à nous, nous sommes la jeunesse!  
Venez! venez! nous sommes le printemps!  
A l'œuvre tous, et qu'on le reconnaisse,  
Ce feu sacré des soldats de vingt ans.

\* \* \*

Oh la bonne et cordiale fête que la fête de l'Eden, la fête de bons et joyeux amis que nous étions devenus les uns pour les autres depuis ces deux jours passés dans une complète fraternité! Je ne redirai pas ici tous les toasts de remerciement que portèrent aux camarades gantois les chefs des délégations étrangères. Je ne redirai pas les bans sans nombre que battit une foule dont l'entrain et la gaieté ne connaissaient plus de bornes, et que la voix jusqu'ici respectée du président ne parvenait plus à apaiser. Je ne redirai pas les acclamations qui saluèrent le punch monstre, qui clôtura la fête, quand sur la table des libations, le bol apparut, flamboyant dans les ténèbres de la salle aux lumières éteintes, porté par les copains possesseurs de la recette, dans leur costume symbolique de prêtres sacrificateurs. Je redirai seulement la chaude ovation qui fut faite au président Poirier, quand, en un moment d'enthousiasme, fol et émotionnant à la fois, les délégués de Nancy et de Lille lui remirent l'un le béret violet de l'Université Lorraine, l'autre les insignes de l'Université du Nord. La noce se prolongea tard dans la nuit et l'on put voir à l'aube naissante, vers les quatre heures, dans la solitude des rues désertes, des hommes coiffés du casque à pointe des agents de ville prêter à des étudiants en képi une aide fraternelle et guider avec une tendre sollicitude leur chancelante démarche. Spectacle touchant, unique dans les

fastes de notre histoire locale, qui suffirait à lui seul pour immortaliser à jamais les fêtes universitaires de mars 1891.

\* \* \*

La série des festivités était close. Dois-je ici encore parler de leur succès, quand ce court et sec compte-rendu en dit assez la triomphante réussite ? La presse libérale belge tout entière y salua avec joie le réveil d'une jeunesse forte de la vérité des principes qu'elle défend et animée du vif désir d'en assurer la définitive victoire. Des journaux français, tels que *le Temps*, *la République Française*, *le Petit Journal*, *la Justice* consacrèrent aux fêtes de Gand d'élogieuses et sympathiques chroniques. Et dussé-je chercher une preuve nouvelle du succès remporté que je la trouverais dans l'attitude de la presse cléricale, obligée, pour cacher un légitime dépit, de recourir à son arme ordinaire de combat : la perfide calomnie. Dans cette campagne, qui n'a pas pour la « voyoucratie universitaire » l'imprévu de la nouveauté, se distingua au premier rang l'organe de l'évêché gantois, le *Bien public*, dont les impudentes insinuations lui valut de la commission organisatrice la catégorique réponse que nous donnons ci-dessous.

Gand, le 17 mars 1891.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Nous opposons le démenti le plus formel aux assertions suivantes contenues dans le numéro du *Bien public* du mardi 17 mars 1891.

« Qu'il nous soit permis toutefois de trouver étrange que les instituteurs officiels aient distribué des invitations à cette fête nocturne à des élèves de 11 à 14 ans. A défaut de la neutralité scolaire, le simple bon sens eût dû leur interdire cette démarche, dont les parents vigilants et

chrétiens ne leur sauront aucun gré, bien au contraire! »

Et ce à propos du bal organisé par les Étudiants libéraux le 15 mars.

Nous vous mettons au défi d'apporter une preuve quelconque de cette insolente et calomnieuse affirmation. Nous vous prions et au besoin vous requérons d'insérer la présente lettre dans votre plus prochain numéro.

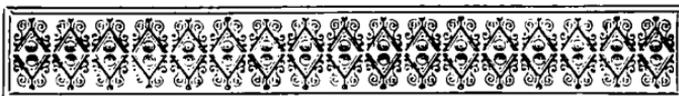
Pour le Comité des Fêtes universitaires libérales:

*Le Président,*

E. POIRIER.

Telles furent les fêtes internationales gantoises, fêtes de la jeunesse et fêtes de l'amitié. Si courte qu'en fût la durée, elles laisseront dans la mémoire de tous autre chose que le souvenir d'un beau rêve vécu de vraie et sincère fraternité. Car elles furent, en ce moment d'apathie et de découragement politiques, une nouvelle et solennelle affirmation de la foi toujours vive et jamais abattue de nos étudiants dans la puissance des principes féconds de la démocratie libérale. Là en fut la véritable portée. Que leur succès soit pour ceux qui viendront après nous un stimulant à redoubler de généreux et vaillants efforts pour conduire — et au plus tôt — à la victoire notre cher et vieux drapeau bleu.





COMPTE-RENDU  
DU  
CONGRÈS UNIVERSITAIRE.  
DES 15 ET 16 MARS 1891.

---

*Première séance. — Dimanche 15 mars.*

Les séances du Congrès se tiennent dans la grande salle de la *Société Royale des Chœurs*. E. Poirier remplit les fonctions de président. Henri Boddaert et Emile Bertrand celles de secrétaires. La séance s'ouvre à 2 heures.

Poirier (président) : Je déclare ouverte, camarades, la session du Congrès universitaire libéral.

Je tiens avant de porter le débat sur le premier point à l'ordre du jour à donner à l'assemblée quelques explications. Les premières questions portées au programme du congrès sont, comme vous pouvez vous en assurer, des questions de politique nationale à la discussion desquelles prendront part les seuls étudiants des Universités belges. Pour les autres points à discuter qui intéressent la famille universitaire belge, je fais un pressant appel à nos camarades de l'étranger, pour qu'ils veuillent bien nous aider de leur précieuse collaboration. Beaucoup d'entre eux ont su organiser ce que nous voulons voir fonder chez nous. Leurs avis et leurs communications nous seront du

plus haut intérêt. Pour faciliter et écouter les débats, la commission organisatrice du congrès a cru devoir nommer pour chacun des points à l'ordre du jour un rapporteur spécial. Ce sont leurs conclusions, camarades, que je vous appelle à discuter avec nous.

I. *Vœu en faveur d'une réforme électorale.*

Poirier (président). Il était impossible que la jeunesse belge se réunît aujourd'hui sans se prononcer sur la question passionnante qui occupe en ce moment, dans la Belgique entière, toutes les classes et tous les partis. Il nous fallait, au début de nos travaux, aborder le grand problème de la réforme électorale. Je ne doute pas que l'ordre du jour du Comité, préconisant l'adoption immédiate du suffrage universel, n'obtienne votre unanime adhésion. Je donne la parole à Prévinaire pour la lecture de vœu adopté par le Comité.

Prévinaire donne lecture de l'ordre du jour suivant :

« Le congrès universitaire libéral réuni à Gand le 15 mars :

« Considérant l'absolue nécessité d'étendre le droit de suffrage en Belgique ;

« Considérant que la justice exige que l'on donne une prompte satisfaction aux revendications des citoyens privés du droit de vote ;

« Considérant que dans la situation politique actuelle de la Belgique, le suffrage universel apparaît comme répondant seul aux aspirations du pays ;

« Regrette que les Chambres n'aient pas au préalable introduit dans nos lois l'instruction gratuite et obligatoire, accepte le principe de la plus large extension du droit de suffrage avec ses compléments de nature à permettre la représentation équitable de toutes les opinions, et émet un vœu ardent en faveur de l'adoption immédiate du suffrage universel. »

Candrix (Liège). Je ne puis, comme délégué officiel de la *Société Générale des étudiants libéraux de Liège*, voter l'ordre du jour proposé. La Société que j'ai l'honneur de représenter ici comprend toutes les nuances du libéralisme politique, et si beaucoup de nos membres réclament avec instance l'adoption du suffrage universel, d'autres s'y refusent avec une même énergie. Je ne puis donc, par mon vote, enchaîner le Cercle qui m'a délégué à votre Congrès et me vois obligé de m'abstenir sur le point en discussion.

Speyer (Bruxelles). J'appuie les observations du camarade Candrix. La situation est la même à Bruxelles qu'à Liège. Le suffrage universel y rencontre comme à Liège de vives et énergiques résistances. En présence de ce fait, notre ligne de conduite est toute tracée. Considérons ce qui nous unit pour oublier ce qui nous sépare. Emettons un vœu ardent en faveur de la revision, sans préconiser telle formule plutôt que telle autre. Suivons en cela l'exemple que nous donnait jadis M. Paul Janson lui-même. Imitons l'attitude de la gauche parlementaire, celle de la presse libérale. La question de la revision et celle de la formule du système nouveau sont absolument distinctes. Votons la première sans nous prononcer sur la seconde.

De Brouckere (Bruxelles). Je m'étonne des paroles de Candrix et de Speyer. Ils ne veulent pas du suffrage universel, parce que certains, qu'ils ne citent pas, ont quelque répugnance à l'adopter. Le pays est fatigué de cette tactique infantine. Depuis quelques mois, au service du parti progressiste, j'ai dans les campagnes organisé de nombreux meetings en faveur du suffrage universel. Chaque fois, à l'issue de ma conférence, j'adressais un pressant appel à la contradiction, mais jamais personne jusqu'ici ne s'est levé pour attaquer le suffrage de tous. Et quand, fort de cette unanime approbation, le

parti progressiste réclame l'adoption immédiate du suffrage universel, on lui refuse cette légitime satisfaction sous le fallacieux prétexte que le système rencontre de trop acharnés et nombreux adversaires. Je ne puis m'occuper plus longtemps d'opposants qui nulle part ne se présentent. Quant au système de l'occupation, proné par le parti catholique, je ne crois pas devoir insister sur le sort que vous lui réserverez. M. Beernaert comprend que le système censitaire est fini à jamais; il veut d'une revision, mais non du suffrage universel. Il consent à l'extension du nombre des électeurs, mais il n'en veut que 600,000 ni plus, ni moins. Tout système qui les lui fournira obtiendra sa précieuse adhésion. Le pays ne se contentera pas d'une pareille solution au problème qui l'agite. Il réclame le suffrage universel et ne désarmera que quand il l'aura obtenu. (*Applaudissements.*)

Speyer (Bruxelles), dépose l'ordre du jour suivant: Le Congrès Universitaire libéral, réuni le 15 mars 1891 à Gand, émet un vœu ardent en faveur de la revision de l'article 47.

Waxweiler (Gand). Je ne crois pas qu'il faille nous arrêter à des discussions oiseuses de formule. La presse de tous les partis s'est livrée sur la question qui nous occupe en ce moment à des polémiques assez longues pour que nous ayons sur la revision des opinions déjà arrêtées. Une chose importe avant tout: c'est que le parti libéral qui a les yeux aujourd'hui sur nous sache clairement vers quel système vont nos jeunes et ardentes sympathies. Tous, presque tous du moins, sommes revisionnistes. Le pays le sait. Il n'est pas nécessaire que nous l'affirmions. Ce que nous devons au contraire déclarer nettement à ce congrès, c'est notre opinion au sujet du suffrage universel. Je crois toutefois qu'il nous faut prendre en considération l'ordre du jour de Speyer. Je vous propose dans ce but de scinder l'ordre du jour du

Comité gantois, de voter donc d'abord le principe de la revision, de nous prononcer ensuite sur le système nouveau.

Janson (Bruxelles). Je ferai observer que l'ordre du jour du Comité préconisant l'introduction immédiate du suffrage universel, étant la mesure la plus radicale, doit avoir la priorité. S'il ne passe pas au vote, il sera toujours loisible à l'assemblée de scinder celui-ci. (*Adhésion.*)

L'ordre du jour du Comité est adopté à l'unanimité, moins six voix. (*Longues acclamations.*)

\* \* \*

II. *Vœu à émettre en vue de soustraire l'instruction publique et notamment l'enseignement supérieur aux influences des luttes de partis.*

Christophe (Gand), lit le rapport suivant : (1)

Messieurs,

La question qui est maintenant proposée à la discussion du Congrès Universitaire présente un caractère à la fois politique et pédagogique : c'est la question de la *neutralité de l'enseignement*, c'est-à-dire que nous allons nous demander si ce ne serait pas une condition essentielle de progrès pour l'enseignement organisé par l'État, et

---

(1) Au moment d'entrer en séance, la commission du Congrès a reçu une lettre « d'un ancien étudiant désirant garder l'anonyme », qui développait longuement la question du mode de nomination des professeurs, et dont il n'a pu être donné lecture à l'assemblée à cause de sa trop grande étendue. Après avoir dépeint les abus existants et fait valoir, en faveur d'une réforme, de nombreuses considérations dont quelques-unes sont analogues à celles que présente le rapport ci-dessus, l'auteur de cette lettre propose un système dont il demande l'application à toutes les nominations faites par le gouvernement seul. « Dans l'armée, dit-il, l'ordre des nominations est réglé passablement. Restent trois catégories de nominations : celles des ingénieurs, — des magistrats et notaires, — des membres du corps enseignant.

\* Que l'on créé 3 conseils, de 12 membres chacun, par exemple, pris

notamment pour celui qui se donne dans les Universités de l'Etat, de le soustraire aux influences des luttes de partis.

Nous autres étudiants, qui sommes en cette matière les premiers intéressés, qui devons désirer et ambitionner un enseignement qui soit au niveau de celui des pays voisins, nous avons le devoir de nous poser cette question, de la discuter, de nous former une opinion nette et arrêtée, et enfin, et, c'est tout ce qu'il nous est permis de faire, de formuler un vœu en faveur d'une réforme utile.

Tout d'abord plaçons-nous au point de vue général, avant d'examiner directement la question elle-même. Quelle doit être la nature des rapports de l'État avec l'instruction publique ? Selon moi, ces rapports ne peuvent être, comme ils le sont à présent en Belgique, ceux d'une dépendance absolue. Le rôle de l'État, du Gouvernement, est de maintenir l'harmonie entre les grands organes sociaux : l'industrie, le commerce, l'agriculture, l'enseignement public enññ ; sa mission est de leur fournir les conditions de leur développement, et les empêcher de sortir de leur sphère d'action. Ce rôle est très étendu, mais il a des limites : l'État doit abandonner chacune de ces grandes institutions à ses chefs naturels, à ses

---

« par moitié dans le parti libéral et moitié dans le parti catholique, « parmi les hommes les plus compétents. — En cas d'absence d'un « membre, un membre de l'autre parti devrait se retirer ou du moins « ne pas prendre part au vote. De cette façon tout vote exigerait une « entente entre les deux partis. A chaque vacation, l'un ou l'autre conseil « se réunirait à Bruxelles sur convocation du ministre. Celui-ci ferait « publier la convocation au Moniteur. Les intéressés auraient huit jours « pour envoyer leurs titres. La 8<sup>e</sup> jour le conseil ferait ses propositions « en double et le ministre choisirait entre les 2 candidats. Si le conseil « désire faire passer absolument un candidat, il n'aurait qu'à le porter « 3 fois premier candidat. Le ministre serait obligé, dans ce cas, de le « nommer. Ainsi on obvierait au manque de numéro d'ancienneté. »

L'auteur de cette lettre ajoute que l'adoption de ce système nécessiterait la revision des art. 99 et 101 de la Constitution.

autorités légitimes ; il doit laisser à chacune d'elles son indépendance, afin qu'elle puisse se développer à l'aise, sans entraves d'aucune espèce, sans entraves politiques ou religieuses.

L'instruction publique est l'un des plus importants de ces grands organes. C'est, Messieurs, aux États-Unis que revient l'honneur de lui avoir assigné sa véritable place. Dans tous les pays de l'Union américaine, l'école ne relève que d'elle-même : elle a son budget propre, son administration propre, ses fonctionnaires et ses autorités propres ; sa personnalité morale est reconnue ; ses droits et ses devoirs sont fixés ; elle réunit toutes les conditions voulues pour se gouverner elle-même, et ses progrès rapides et continus attestent sa puissante vitalité.

La situation est tout autre en Belgique, où le rôle du Gouvernement est loin d'être restreint dans les mêmes limites. Et je dirai maintenant, pour m'en tenir à une déclaration de principes tout à fait générale, que si j'admets que nos Chambres Législatives, c'est-à-dire l'État, puissent rédiger une Constitution qui proclame les droits généraux de tous les citoyens, je ne crois pas qu'elles suffisent à la tâche de faire de bonnes lois organiques qui précisent les attributions et les obligations des grands organes sociaux. Le gouvernement, bornons-nous à invoquer ce fait, a lui-même conscience de cette incapacité, puisqu'il se trouve réduit, en bien des circonstances, à nommer des commissions extra-parlementaires pour préparer les projets de lois.

On a donc fait fausse route en Belgique dans l'organisation scolaire, pour nous en tenir à l'instruction publique. Et ce qui aggrave encore la faute qu'on a commise, c'est qu'on n'a point prévu que, dans la situation parlementaire de notre pays, les deux grandes opinions appelées alternativement à gouverner pourraient librement, une fois en possession du pouvoir, pénétrer de leur influence

l'enseignement public, et que celui-ci, pour le plus grand détriment de la nation et de son développement intellectuel, allait être profondément affecté par les revirements des majorités politiques.

Montrons maintenant avec plus de détail cette influence désastreuse, et bornons nous à nous occuper de l'enseignement supérieur.

Toutes les questions relatives à l'enseignement supérieur se ramènent à deux points fondamentaux, auxquels nous nous attacherons successivement : Le premier comporte les moyens de transformer et de compléter l'enseignement au triple point de vue des méthodes d'enseignement, du but à atteindre, et des matières à enseigner; le second est la question du recrutement du corps enseignant.

Voyons le premier point. Cette charge si importante qui consiste à organiser l'enseignement, à le compléter pour le mettre en harmonie avec les progrès de la science, à quelle autorité est-elle confiée en Belgique? Aux Chambres législatives, qui en jouissent comme d'une prérogative et qui l'exercent souverainement. Que d'inconvénients et de dangers entraîne un semblable régime! Est-il nécessaire que je vous rappelle, à ce propos, la loi sur la collation des grades et le programme des examens universitaires du mois d'avril 1890? Vous songez tous en ce moment, tandis que je parle, aux débats interminables qu'elle a soulevés au sein de la Chambre des représentants, et qui nous valurent la risée de l'Europe entière; vous avez tous encore présent à la mémoire le spectacle inouï de cette réunion d'aveugles, comme on l'a dit alors « discutant une question de couleurs, » de cette assemblée, étrangère aux premières données du problème, émettant, au cours de la discussion de cette loi qui est la base même de notre enseignement supérieur, les idées les plus saugrenues et les théories les plus renversantes. L'on a beaucoup accusé

à cette occasion nos Chambres Législatives de présomption et de suffisance; on leur a vivement reproché cette prétention qu'elles avaient de vouloir tout régler par elles mêmes en se reposant, toutes confiantes, sur leur universelle compétence. En réalité elles avaient conscience de leur ignorance; à plusieurs reprises, dans leur sein même, des hommes éminents, plus soucieux de leur responsabilité, la leur avait clairement fait sentir. Mais le sentiment du devoir n'était pas assez fort pour résister à ce détestable esprit politique qui animait la majorité tout entière, et qui la fit obéir aux exigences des établissements religieux et de l'enseignement libre de Louvain plutôt qu'aux vrais intérêts intellectuels du pays. Pourquoi le chef de cette majorité, M. Woeste, a-t-il combattu avec tant d'énergie le graduat, et l'a-t-il fait rejeter? Parce qu'il craignait de voir les élèves des établissements religieux d'instruction moyenne succomber plus nombreux qu'au-paravant devant cette épreuve d'entrée. Parce que dans cette question, comme dans toutes celles qu'a soulevées la discussion de la loi de 1890, des intérêts politiques étaient en jeu, parce que ces intérêts seuls étaient capables de dicter leurs ordres et d'enlever les votes.

Passons au second point : le recrutement du corps enseignant. On nous accusera peut-être de prétention et d'insolence pour avoir osé l'aborder publiquement; on nous reprochera d'avoir fait acte d'indiscipline, en nous permettant de discuter le mode d'après lequel sont choisis et nommés nos professeurs, qui constituent une autorité dont nous dépendons et peuvent réclamer de nous le respect et l'obéissance. Je crois que nous avons, encore une fois, le devoir de nous occuper de cette question, parce que nous y sommes les premiers intéressés, parce que nous ne pouvons admettre que l'on nous expose à subir, pendant les années les plus précieuses de notre vie, un enseignement défectueux et parfois même stérile. Ce mal, d'ailleurs,

existe déjà, et ses effets se sont déjà fait sentir d'une façon indéniable dans les Universités de l'Etat. Or, à quoi devons nous attribuer l'existence de ce mal? La cause première qui l'a amenée, cette cause pernicieuse et que nous avons tant sujet de redouter et de déplorer, vous la connaissez tous; vous la connaissiez d'ailleurs depuis longtemps déjà, quand vous applaudissiez, il y a deux mois, avec tant de joie et de reconnaissance, ces paroles pleines de franchise et de loyauté que prononça au Palais de Bruxelles M. Stas, directeur de l'Académie de Belgique :

« L'intensité des luttes politiques, disait l'illustre savant, a pour effet d'attirer dans leur orbite les actes mêmes de la puissance publique qui devraient le moins se ressentir de leur influence; au lieu de répartir les chaires universitaires entre les hommes les plus capables, comme leur revenant de droit, avec la pensée unique de hausser le niveau des études et d'accroître le patrimoine intellectuel de l'humanité, on a vu trop souvent l'esprit de parti en disposer arbitrairement, au détriment de l'esprit scientifique.

« Un professeur insuffisant immobilise pour un quart de siècle, si même il ne le fait déchoir, l'enseignement de la branche qui lui est confiée. Une nomination indue est un déni de justice. »

Il ne me sera pas nécessaire de vous expliquer longuement pourquoi l'esprit de parti exerce aussi librement son influence et décide avec autant d'autorité du choix des professeurs dans l'enseignement supérieur. Ni la loi ni les règlements ne fixent en Belgique le mode de nomination des professeurs des Universités de l'État; nous y trouverons la règle expresse que ceux-ci doivent être nommés par le roi, mais nous y chercherions en vain un système coordonné et complet ayant pour but de prévenir la brigue, d'empêcher les influences, d'arriver enfin à

découvrir et à choisir le mérite. Aucune disposition formelle n'oblige le ministre à consulter les autorités académiques, dont la hiérarchie est d'ailleurs mal organisée et dont les diverses attributions n'ont jamais été sérieusement définies. Les candidats s'adressent donc au ministre seul et lui font valoir leurs titres : dès lors nous avons le droit, je pense, de suspecter la sûreté, la clairvoyance et l'impartialité de ses décisions souveraines. En 1881 déjà, M. Trasenster, professeur à l'Université de Liège, dans un de ses discours rectoraux toujours si remarquables, où il préconisait pour l'enseignement supérieur les réformes les plus utiles et les mieux conçues, se plaignait amèrement de cette absence de réglementation dans le mode de nomination des professeurs ; il s'est toujours attaché dans la suite à en signaler les conséquences funestes, et en 1885 il émettait hardiment cette déclaration, qui s'applique malheureusement mieux que jamais, à l'état de choses actuel : « Dans certains milieux on persiste à considérer les Universités de l'État comme des places ouvertes à la faveur plus qu'au mérite. Les solliciteurs sont tellement persuadés que des influences insaisissables, sans aucun lien avec nous, l'emportent de beaucoup sur les avis des corps scientifiques directement intéressés et responsables des résultats, qu'ils ne se donnent même pas la peine de se faire connaître personnellement, ni aux chefs de l'institution, ni aux professeurs dont ils voudraient devenir les collègues. Ils se persuadent que les nominations se décident d'après des recommandations et sous des pressions extra universitaires<sup>(1)</sup> ».

Nous pouvons en ce moment conclure, et il nous sera, je crois, permis d'affirmer hautement qu'en face de

---

(1) Université de Liège. — Ouverture solennelle des cours, 19 octobre 1885. — Discours et rapport de M. le recteur sortant Trasenster. — P. 20-21.

l'âpreté des luttes politiques, c'est une nécessité impérieuse de constituer l'autonomie des Universités de l'État, mais dans des conditions compatibles, pour ne pas être trop radical, avec la responsabilité du Gouvernement. C'est un principe que je considère comme indéniable que l'enseignement doit être une organisation vivante qui, dans certaines limites, se développe, agisse, subsiste par elle-même, et ne puisse pas être détruite ou modifiée selon les idées d'un jour et par un simple acte d'administration. M. Trasenster reconnaissait ce principe et il indiquait d'une manière générale, en 1881, comment on pourrait le mettre en pratique : « Les Universités de l'État, disait-il, doivent jouir d'une autonomie plus grande, être animées d'un esprit de corps plus actif, posséder plus de garanties, et assumer aussi une responsabilité plus haute en ce qui concerne les nominations dans le corps enseignant. — Dans ce but il faut constituer dans leur sein une autorité ayant à la fois la compétence et la permanence, jouissant de l'indépendance compatible avec nos institutions, placée assez près des intérêts à sauvegarder pour les comprendre, assez identifiée avec eux pour les défendre, ayant une suffisante autorité morale vis-à-vis du Gouvernement, du public et du corps enseignant, et pouvant enfin établir et maintenir la suite dans les desseins, tant pour assurer le recrutement du corps professoral que pour veiller aux progrès de la science et de l'enseignement (1). »

De cette façon sera réalisée la neutralité de l'enseignement, qui est l'état le plus favorable à l'intérêt de la science. Tous nos efforts devraient tendre à ce but et l'atteindre au plus tôt. C'est alors seulement que nos savants pourront vivre, comme font les savants d'Alle-

---

(1) Université de Liège — Ouverture solennelle des cours, octobre 1881. Discours et rapport de M. le recteur Trasenster.

magne, dans une atmosphère sereine où toutes les questions puissent être abordées avec franchise et conviction; c'est alors aussi que la science dans notre pays ne sera plus retardée dans son développement par les agitations de la politique journalière, qu'elle pourra s'épanouir librement, profiter de toutes les forces vives d'un peuple plein de force et de vie comme le nôtre, et devenir une fleur assez éclatante pour être ce que sans doute la Belgique produira de meilleur.

J'ai l'honneur de proposer à l'assemblée l'ordre du jour suivant :

« Le Congrès universitaire, considérant que c'est une  
« condition essentielle de développement et de progrès  
« pour l'enseignement public, de lui assurer vis-à-vis de  
« l'État une plus grande autonomie;

« Considérant que c'est l'esprit de parti qui parvient  
« toujours, vu la situation parlementaire de la Belgique, à  
« inspirer un grand nombre des dispositions des lois ayant  
« pour but de régler et d'organiser l'enseignement public  
« et notamment l'enseignement supérieur;

« Considérant que la nomination des professeurs, par  
« suite de l'absence d'une réglementation précise, dépend  
« essentiellement d'influences politiques;

« Émet le vœu ardent de voir soustraire l'instruction  
« publique supérieure aux influences des luttes des  
« partis. »

Candrix (Liège). Je tiens à ajouter quelques observations au rapport de Christophe. L'une des grandes difficultés devant lesquelles se trouvent nos gouvernements, est le choix de titulaires sérieux et capables pour pourvoir aux chaires universitaires qui deviennent vacantes. Je voudrais, pour éviter les dangers du système de recrutement actuel du corps professoral de nos écoles supérieures, que l'on s'inspirât de l'exemple donné par l'Allemagne

et que l'on introduisît en Belgique le système des *Privat Docenten*. Le Gouvernement devrait accorder à ceux qui en font la demande l'autorisation de donner, à côté du cours officiel, un cours particulier et privé. L'élève de son côté pourrait choisir l'enseignement qu'il préfère, d'après ses goûts et ses tendances. Il ne serait plus difficile dès lors de nommer nos professeurs en toute connaissance de cause. Le *privat docent* dont l'enseignement aurait obtenu le plus de succès, dans ce stage préparatoire à la carrière professorale, se trouverait tout désigné au choix désormais impartial du Gouvernement. Aujourd'hui au contraire qu'arrive-t-il ? Un cours perd son titulaire. De toutes parts aussitôt les candidats surgissent. Et qui nomme-t-on le plus souvent ? Non celui que ses mérites ou son talent imposent au choix du ministre, mais celui qui à son profit fera agir les protections politiques les plus influentes. L'histoire de nos Universités est pleine d'exemples de cet odieux favoritisme gouvernemental.

L'ordre du jour du rapporteur, adopté par le comité gantois, est voté par acclamation.

\* \* \*

### III. *Vœu en faveur de la création dans les Universités de l'État d'une Faculté ou de chaires de sciences sociales.*

Waxweiler (Gand), rapporteur, lit le rapport suivant :

On vient, au sujet du second point à l'ordre du jour, de rappeler le rôle de l'enseignement supérieur : former des hommes qui, par un libre et complet développement de leurs facultés, aient puisé dans de fortes études, les capacités nécessaires pour rendre à la société les services qu'elle réclame. On a fait ressortir l'importance de ce rôle et les dangers qu'il y a de la restreindre ou de la méconnaître : « la valeur d'un pays, écrivait le P. Didon,

« se mesure au degré de culture intellectuelle où il est  
« parvenu, et rien ne révèle mieux ce degré de culture  
« que l'enseignement supérieur. »

La question se pose donc aussi de savoir si, tout point de vue d'organisation et de hiérarchie mis à part, l'enseignement supérieur correspond, dans notre pays, aux exigences de l'état social.

\* \* \*

Or, ce qui caractérise cet état, n'est-ce point la part de plus en plus grande que prennent les citoyens aux affaires publiques, comme mandataires électifs, fonctionnaires supérieurs, publicistes, administrateurs de grandes sociétés, comme coopérateurs quelconques à l'avancement général ? Les intérêts de la collectivité sont débattus par un nombre sans cesse croissant d'individus ; l'opinion publique devient un facteur prépondérant de l'équilibre politique ; une bonne presse en est déjà peut-être la condition la plus essentielle. Et tous ceux qui doivent conclure dans ces graves débats ne peuvent recueillir les éléments de leur jugement que dans des études personnelles mal assurées, hâtives et souvent précaires : « ce n'est, — disait M. Trasenster dans le « discours rectoral qu'il consacra en 1884 à la question « qui nous occupe, — ce n'est souvent qu'au prix d'un « labeur considérable que les hommes les mieux doués « parviennent à posséder les principes et à connaître les « faits. »

Le côté économique du développement de la société acquiert d'ailleurs une importance qu'il serait périlleux de ne point reconnaître, et l'évolution de notre civilisation dont les détails de gouvernement se fixent de plus en plus, ne fera qu'accentuer cette tendance restrictive du domaine de la *politique* pure. A notre époque surtout, cahotée par les derniers soubresauts révolutionnaires du

siècle dernier et par la grande perturbation industrielle du mode actuel de production et de répartition des richesses, l'harmonie est rompue entre les éléments constitutifs des nations : la « question sociale », essentiellement éternelle et insoluble, revêt un caractère particulier de dangereuse exacerbation. Pour prendre position au milieu des multiples problèmes qu'elle soulève, il faut avant tout *savoir* : savoir, pour échapper aux néfastes séductions de l'utopie ; savoir, pour tuer l'indifférence coupable par l'action féconde et incessante.

A un point de vue plus contingent, l'enseignement supérieur n'a-t-il pas pour fonction dernière d'ouvrir aux jeunes gens les perspectives de la vraie science et de la haute culture intellectuelle, laquelle ne se comprend point sans une sérieuse étude du milieu social ? Et celle-ci ne constitue-t-elle pas en vérité la plus noble, en même temps que la plus désintéressée des préoccupations humaines ?

Un intérêt urgent commande aussi d'établir une intime corrélation entre l'éducation intégrale du jeune citoyen et les devoirs ou les nécessités que l'existence lui imposera, à peine de voir le découragement et le pessimisme naître d'un contraste d'autant plus cruel qu'il aura été moins prévu et moins préparé.

Il existe, enfin, en faveur des réformes préconisées, une considération d'ordre moins scientifique, mais suffisante à nos yeux pour les légitimer : nul sujet n'a plus de titres à l'observation des hommes que celui de l'amélioration du sort de leurs semblables ; les études qui font l'accomplissement de cette tâche moins laborieux et moins fragile, doivent être aussi les plus complètes et les plus appréciées.

La nécessité de l'organisation rationnelle d'un enseignement des sciences relatives à l'évolution et à la direction des sociétés apparaît ainsi comme impérieuse et inéluctable.

Sur quelles bases cet enseignement, embryonnaire dans l'organisation actuelle, pourrait-il être établi ?

Et d'abord quelles sciences en devraient être l'objet ? Sans vouloir prendre position entre les partisans et les adversaires de la « sociologie » indépendante, dont Aug. Comte a délimité le domaine, nous pouvons affirmer qu'il existe des sciences répondant au but proposé. Les énumérer est malaisé dans un rapport forcément concis : nous donnerons cependant la parole à M. Vander Rest, ancien recteur de l'Université de Bruxelles et fondateur de l'école des sciences sociales annexée à cet établissement. « Les sciences sociales par excellence, disait-il « dans son discours inaugural du 14 octobre 1888, sont « assurément la philosophie du droit, l'histoire du droit, « le droit positif, la morale, l'économie politique, la « science financière (sciences rentrant dans le cadre des « Facultés actuelles, mais dont le professeur doit se « borner à indiquer l'ensemble et les grandes lignes). « Ne faudrait-il pas étudier la condition économique « des peuples dans la suite des temps, faire l'histoire « des doctrines économiques ou socialistes qui se sont « fait jour dans les livres ou dans la vie des nations, « apprécier les essais tentés pour améliorer la condition « matérielle et morale des peuples. Ne faudrait-il pas « instituer un enseignement spécial de la statistique et « de ses principes, lacune inconcevable dans la patrie de « Quetelet, ainsi qu'un enseignement de la géographie « en rapport avec l'ampleur acquise de nos jours par « cette science ? Qui niera la nécessité d'accorder une « place séparée à ce chapitre de l'économie politique qui « a pris un développement tel qu'il a été érigé en science « distincte sous le nom de science financière ? Le droit « des gens, l'histoire parlementaire et constitutionnelle, « l'histoire des religions et de toutes les institutions « sociales, la théorie du progrès, l'histoire des sciences

« et des arts : autant de sujets du plus puissant intérêt  
« qui peuvent donner lieu à autant de cours divers. Il  
« devrait être fait à la législation comparée une place  
« non moindre que celle que nous venons de revendiquer  
« pour l'histoire. »

Le rôle des sciences naturelles ne pourrait non plus être négligé : sans vouloir accepter l'identification absolue que certains prétendent reconnaître entre l'organisme social et les organismes vivants, on ne peut mettre en doute que des données indispensables seraient recueillies par la connaissance de sciences telles que la biologie, (science de la vie), la névrologie (science du cerveau), l'embryogénie (science des formations), pour n'en citer que quelques-unes.

En résumé, le programme, pour vague et complexe qu'il puisse paraître, réunit toutes les conditions de réalisation immédiate.

L'organisation pratique présenterait moins de difficultés encore : les exemples existent, en effet, qui en démontrent la possibilité, — en même temps qu'ils témoignent hélas ! de l'infériorité de notre pays pour ce genre d'initiatives.

On peut classer en deux grandes catégories les types d'organisation existant à l'étranger.

Dans la première, se trouvent des institutions libres et spéciales, sans aucun rapport avec les Universités. Il y a lieu de citer dans cet ordre d'idées : l'*Ecole libre des sciences politiques* de Paris, fondée en 1872 et l'*Ecole de sociologie*, créée en 1888 dans la même ville par le Syndicat des instituteurs ; l'*Ecole des sciences sociales* de Florence, établie en 1875 par la *Société italienne d'éducation libérale*.

Dans les établissements de la seconde catégorie, l'enseignement des sciences sociales est rattaché à l'organisation universitaire ; et cette relation peut encore revêtir deux formes différentes :

a) Faculté distincte, comme dans certaines Universités Allemandes et à Bruxelles, — où l'*Ecole des sciences sociales* constitue comme le couronnement et l'émanation des autres facultés, par le caractère synthétique de son programme d'abord, par cette condition ensuite qu'il faut, pour y conquérir le titre de Docteur, être déjà muni d'un diplôme universitaire ;

b) L'enseignement des sciences sociales est, en majeure partie, réuni à la Faculté de Droit (comme dans un petit nombre d'Universités allemandes et italiennes), — ou à celle de Philosophie (comme le cas se présente très généralement en Allemagne).

Si l'on examine rapidement ces divers modes d'organisation, on constate que le premier (écoles indépendantes) présente de graves inconvénients *pratiques* parce qu'il conduit à doubler le nombre des cours préparatoires et une partie du personnel enseignant, déjà nécessités par les Universités, — et *théoriques*, parce qu'il particularise l'enseignement des sciences sociales, essentiellement universaliste et synthétique, et qu'il empêche la pénétration des divers groupes de travailleurs spécialisés dans les Facultés universitaires, condition indispensable pour l'organisation rationnelle d'un semblable enseignement.

La seconde conception de l'institution dépendante exclut également la participation des sciences laissées en dehors des Facultés de Droit ou de Philosophie et rapproche à l'excès les limites du programme nouveau. Si en Allemagne ce régime produit d'heureux résultats, c'est que le cours de la Faculté de Philosophie notamment y est très vaste et que l'enseignement y affecte une liberté d'allures inconnue dans notre pays.

L'établissement au sein même des universités d'une faculté distincte, organisée de façon à coordonner le savoir acquis dans les autres et à permettre ainsi la

considération positive d'un ordre nouveau de connaissances supérieures, réunit, à notre avis, les conditions les plus avantageuses à l'heure actuelle.

C'est dans ce sens que nous engageons l'assemblée à voter le vœu suivant :

*Le Congrès universitaire libéral, réuni à Gand le 15 mars 1891, émet un vœu ardent en faveur de la création dans les Universités de l'État d'une Faculté de sciences sociales.*

De Brouckere (Bruxelles). Je me rallie complètement au vœu que vient d'émettre Waxweiler. Je n'ajouterai que quelques observations sur la manière dont l'enseignement des sciences sociales doit être, à mon avis, entendu. Jusqu'ici l'Université de Bruxelles seule en Belgique possède une école de sciences sociales. Je ne crois pas que l'enseignement y soit et assez complet et assez pratique. Des sciences spéciales, parmi lesquelles je citerai la mésologie ou science des milieux, sont complètement absentes de ses programmes. Une extension des cours actuels s'impose donc nécessairement dans les circonstances présentes.

Je profiterai de la parole qui m'est accordée pour vous faire de la question qui nous occupe un court historique. Ce n'est pas la première fois qu'un vœu pareil à celui que vous propose d'acclamer le camarade Waxweiler est émis en Belgique. Il y a longtemps, quand en 1834 le parti libéral fonda l'Université libre de Bruxelles, on réserva dans les programmes de la Faculté de droit une place importante à l'étude des sciences sociales. Malheureusement les cours n'eurent jamais leurs titulaires et malgré des efforts courageux, mais isolés, pour réaliser le plan de Verhaegen et de ses successeurs, il nous fallut attendre jusqu'en 1887 pour voir donner corps aux projets de 1834. Et cependant l'étude de ces passionnants problèmes avait déjà — même en Belgique — ses fervents et ses fanatiques. Parmi eux, je citerai César De Paepe, un

maître en la matière. Aussi quand fut établie la faculté de sciences sociales, beaucoup s'attendirent à voir De Paepe appelé à l'une des chaires nouvelles. Il n'en fut rien. Combien il eut voulu, ce champion vaillant de la cause des humbles, y défendre les théories qui lui étaient chères, je ne crois pas devoir vous le dire. Son âme fière se refusa à demander un poste qu'on ne lui offrait pas. Et César De Paepe est mort sans avoir vu réaliser le beau rêve de sa vie. — Je conclus, camarades, en applaudissant chaleureusement, aujourd'hui que l'attention de tous se porte vers ses sciences sociologiques, jeunes encore mais puissantes déjà, au vœu que vient de déposer l'ami Waxweiler.

L'ordre du jour Waxweiler est acclamé. L'assemblée décide en outre d'envoyer un télégramme à M. Lavisse, professeur à la Sorbonne, en témoignage de sa respectueuse admiration.

\* \* \*

#### IV. *Question de l'admission de la femme aux professions libérales.*

Retsin (Gand) donne lecture d'un rapport sur les réformes à introduire dans l'enseignement secondaire de la femme et conclut en déposant le vœu suivant :

« Considérant que la loi du 10 avril 1890 admet les femmes aux études et aux examens universitaires ;

Considérant que d'un autre côté, elle exige pour leur admission des certificats d'études ou des connaissances quelles ne peuvent pas acquérir dans l'enseignement moyen tel qu'il est organisé pour les jeunes filles ;

Considérant que de telles conditions équivalent en réalité à l'exclusion des femmes de nos Universités ;

Le Congrès émet le vœu que — tout au moins à titre de mesure transitoire — les certificats d'études complètes dans les écoles moyennes de jeunes filles, les diplômes d'institutrices de l'enseignement moyen, soient assimilés aux certificats d'humanités complètes. »

Louis Frank, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles.  
(*Longues acclamations.*)

Notre ami Retsin, avec un grand talent, vient de vous démontrer les bizarreries et les contradictions de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur, en ce qui concerne l'admission des femmes aux cours des facultés. Il a examiné spécialement le droit pour la femme de fréquenter les cours et d'acquérir les diplômes. Je désire vous entretenir du second point que soulève le sujet en discussion : le droit pour la femme de faire usage du diplôme obtenu.

La loi du 10 avril 1890 concède aux femmes le droit d'exercer toutes les professions libérales, hormis une seule : la profession d'avocat. Pourquoi cette restriction ? Vraiment, se justifie-t-elle ? Il y a deux ans, une femme remarquable par son intelligence et son énergie, M<sup>lle</sup> Marie Popelin, ayant conquis brillamment son titre de docteur en droit, demanda à prêter le serment d'avocat. Elle plaida et perdit son procès.

Admettez-vous, à votre tour, la thèse des Cours belges, ou bien consentirez-vous à donner un grand et généreux exemple, et à vous affranchir de préjugés injustifiables ?

Pour contester aux femmes le droit de prêter le serment d'avocat, les Cours belges se sont basées sur divers arguments dont je vous laisserai le soin d'apprécier la valeur. Tout d'abord, on a invoqué le droit romain, comme s'il était encore en vigueur chez nous ! Cet argument, il m'était en quelque sorte inutile de le réfuter, car la Cour en avait devant elle, une réfutation vivante : la présence de l'honorable procureur-général sur son siège... (*Signes*

*d'attention.*) Ne vous étonnez pas. La loi romaine qui considérait le mariage comme une obligation légale et les devoirs de famille comme l'unique occupation de la femme, excluait des offices publics, non-seulement les femmes, mais encore les célibataires. Si cette loi romaine eût été en vigueur de nos jours, l'honorable procureur-général qui est célibataire, assurément n'aurait pu requérir... (*Hilarité prolongée.*)

On a cherché à faire valoir contre notre thèse, l'esprit de notre législation civile. Mais c'est là, comme l'a fait remarquer un honorable magistrat français, M. Jeanvrot, conseiller à la Cour d'Angers, une véritable hérésie juridique. Sous l'empire de notre Code, la femme majeure hors mariage est civilement l'égale de l'homme majeur. Nos Cours ont donc eu le tort grave d'invoquer contre une femme célibataire, civilement capable, l'incapacité relative frappant une femme mariée. Au surplus, le mineur qui est civilement incapable peut être avocat, en exercer la profession, tandis que la femme sur qui ne pèse pas semblable incapacité, ne peut même pas prêter le serment d'avocat.

Je ne vous parlerai pas ici des arguments secondaires invoqués contre nous : le devoir éventuel de suppléance, le caractère du serment de l'avocat, etc. J'ai traité ces points spéciaux dans l'article que votre *Almanach* vient de publier ; je n'insisterai donc pas.

La Cour de Bruxelles n'a pas été bien heureuse non plus dans le choix des arguments philosophiques et sociologiques sur lesquels elle s'est appuyée.

D'après la Cour, la femme n'a « ni les loisirs, ni la force, ni les aptitudes nécessaires aux luttes et aux fatigues du barreau. » Mais cet argument n'était-il pas, dans l'espèce, contredit par la patience, l'énergie et l'intelligence dont a fait preuve M<sup>lle</sup> Popelin, pour conquérir de haute lutte son diplôme de docteur ? Comment la Cour

pouvait-elle ignorer aussi que, dans notre pays, près d'un million de femmes travaillent, luttent et peinent. Celles-là ont les loisirs, la force, les aptitudes nécessaires aux fatigues de leurs métiers. Ces femmes démentent donc un million de fois ce point de l'argumentation sociologique de la Cour.

Reste l'argument de la mission de la femme dans l'humanité. La femme doit se marier, proclame l'arrêt de la Cour de Bruxelles. Si c'est là un principe de haute morale que la Cour a entendu affirmer, nous reconnaitrons volontiers avec elle qu'en principe, il serait bon, utile, heureux que toute femme pût se créer un foyer. Mais en fait — et c'est là le seul point dont la Cour aurait dû se préoccuper — toutes les femmes ne se marient pas. En Belgique plus de cinq cent mille femmes, âgées de plus de vingt ans, se trouvent hors mariage. La Cour raisonne comme si notre législation avait consacré le principe du mariage obligatoire. D'après elle, ces cinq cent mille femmes n'ont qu'à se marier. C'est fort bien. Mais l'ironie de cette facétieuse argumentation, c'est que précisément l'honorable procureur-général qui a requis, le premier avocat-général qui l'a assisté, et le conseiller rapporteur étaient d'inamovibles célibataires.... (*Hilarité prolongée.*)

Nos Cours ont donc rendu des arrêts de préjugés. Au lieu de se laisser hypnotiser par les textes vieillots du *Corpus Juris*, nos magistrats auraient dû regarder courageusement devant eux. Ils auraient dû se rappeler la comparaison de la resplendissante Phryné, le talent d'Amésia Sentia, l'éloquence d'Hortensia. Au lieu de mentionner uniquement et toujours Cafranie, ils eussent pu se souvenir de cette pléiade de femmes italiennes qui, à la Renaissance et plus tard, enseignèrent le droit dans les Universités de Bologne et de Padoue, et accrurent la réputation et la gloire des écoles d'Italie. Pourquoi nos Cours ont-elles prétendu ignorer aussi qu'à peu près les

quarante-quatre États de la République Nord-Américaine ont admis les femmes au barreau et que le Congrès fédéral des États-Unis a voté la loi du 15 février 1879, autorisant les femmes à pratiquer comme avocats près la Cour suprême des États-Unis ?

A mon avis, nos Cours eussent fait meilleure besogne, en secouant le joug et l'étreinte d'inexplicables préjugés. Quoi qu'en puissent penser certains esprits, depuis Gaius, le monde a marché et ne s'est point confiné dans un léthargique immobilisme. (*Applaudissements.*)

Croyez-le bien. Au-dessus du droit romain et de tous les textes obscurs qu'on a essayé d'accumuler contre notre thèse de raison, il y a un principe supérieur et dominant, qui est le droit, pour la femme comme pour tout être humain, de travailler, d'user à sa guise de ses facultés et de ses moyens. Ce droit est de tous, le plus sacré, le plus imprescriptible. (*Applaudissements.*)

Quant à vous, chers camarades, qui, dans toutes vos décisions, vous inspirez de l'utilité générale, sans vous soucier d'intérêts mesquins; qui prenez pour seul guide de vos résolutions, votre jeune bon sens, sain et clairvoyant, vous jugerez cette question avec toute la générosité de vos sentiments juvéniles. Vous vous demanderez s'il est admissible que notre société qui autorise grand nombre d'individus à trafiquer du vice des femmes, puisse s'arroger le droit d'interdire à une femme de faire usage de sa science, et de tirer honnêtement parti de son intelligence, et de son travail. Je connais trop vos sentiments pour pouvoir douter de votre décision. (*Applaudissements prolongés.*)

En conséquence, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau du Congrès, l'ordre du jour que voici :

« Le Congrès universitaire émet le vœu de voir le législateur reconnaître aux femmes le droit de faire usage des diplômes qui leur sont conférés, et rendre accessibles

à toutes personnes, sans distinction de sexe, les carrières libérales, y compris le barreau. »

Vande Lanoitte (Gand). Je tiens à faire toutes mes réserves au sujet de l'ordre du jour de M. Frank et particulièrement au sujet de l'accès à la femme de la carrière médicale. Devant un auditoire féminin, l'enseignement du savant est nécessairement paralysé. Il lui est impossible, pour ne citer qu'un exemple, de donner à de pareilles élèves un cours ou une clinique des maladies des organes génitaux. Et il en est de même pour la femme-médecin. Je ne la conçois pas traitant pareilles maladies. (*Hilarité.*)

Frank (Bruxelles). Mais rien ne forcera la femme à se consacrer au traitement des organes génitaux de l'homme. Elle saura prendre la spécialité qui convient à son tempérament et à son sexe.

Vande Lanoitte (Gand). Je n'en maintiens pas moins mes précédentes observations. Je vous citerai l'exemple d'un professeur de Gand qui attendait la sortie des jeunes filles qui suivaient son cours pour expliquer et décrire les organes génitaux. C'est un sentiment de légitime pudeur qui guidait sa conduite.

Frank (Bruxelles). Erreur encore ! Pour la femme qui étudie la science et veut vivre pour elle, il ne peut être question de pareille pudeur.

Candrix (Liège). Je me rallie complètement aux vœux de Retsin et de Frank. La femme tout comme l'homme peut suivre un cours sur les maladies des organes génito-urinaires. Quant à la pratique, l'objection de Vande Lanoitte ne se comprend guère davantage. Il y a autant d'impudeur pour l'homme à soigner les maladies de la femme que pour la femme à soigner celles de l'homme. D'ailleurs en matière de science la pudeur n'est qu'une fausse hypocrisie. (*Vive approbation.*)

L'ordre du jour de Retsin est adopté à l'unanimité.

Celui de Frank à l'unanimité moins une voix. (Vande Lanoitte). (*Longues acclamations.*)

La séance est suspendue à 3 <sup>3</sup>/<sub>4</sub> heures et reprise à 4 heures.

\* \* \*

*B. Moyens de resserrer les liens de solidarité parmi la jeunesse universitaire libérale et d'accentuer le caractère scientifique de ses tendances.*

v) *Création d'une Fédération libérale des Étudiants belges.*

Vander Stegen (Gand), rapporteur, lit le rapport ci-dessous :

Ce n'est pas la première fois qu'un projet de fédération des Etudiants libéraux belges est soumis à un congrès universitaire; dès 1865, le congrès de Liège, l'un des premiers qui aient été réunis en Belgique, était saisi de la question; bien auparavant l'union et la fraternisation de nos aînés avaient été consacrés, notamment en 1848, lorsqu'un vent de fièvre politique sembla souffler sur l'Europe et amener le triomphe des idées républicaines en France, le réveil des parties démocratiques en Allemagne.

A cette occasion, vous l'ignorez peut-être, les Etudiants de *Louvain* adressèrent une proclamation aux démocrates allemands pour les féliciter de leur attitude et appuyer leurs revendications.

Cette manifestation, de la part des élèves d'une Université déjà foncièrement cléricale à cette époque, était vraiment méritoire; aussi nos aînés de Bruxelles, Liège et Gand votèrent à leur tour des adresses à leurs camarades de Louvain pour leur témoigner toute la joie que leur causait leur adhésion aux idées de progrès.

Hélas! cette manifestation, d'ailleurs énergiquement blâmée et réprimée par le conseil académique de Lou-

vain, est restée isolée; il faut regretter que les promesses qu'elle avait laissé entrevoir soient demeurées vaines; si nos camarades de Louvain étaient restés dans la voie de leurs aînés de 1848, ils seraient venus aujourd'hui fraterniser avec nous.

Je ne vous rappellerai pas toutes les tentatives de rapprochement durable effectuées à diverses époques entre étudiants libéraux belges, ni toutes les occasions qui comme celle de 1848 devaient aider à les faire réussir.

Ce qu'il faut constater c'est que malgré un grand désir d'union et de fédération, tous les essais restèrent vains; l'indifférence et l'apathie en eurent toujours raison.

Mais ce que nos prédécesseurs n'ont pu faire, ne pourrions nous pas l'accomplir?

On nous accuse souvent de mollesse et d'apathie: c'est une pure calomnie. Jamais les étudiants de Gand, pour ce qui les concerne, n'ont montré autant d'activité qu'à cette époque; tous les soirs ils se réunissent soit à la *Générale* soit dans leurs nombreux cercles particuliers pour s'occuper d'études littéraires, scientifiques, économiques, politiques ou sociales. Je ne pense pas qu'à Liège ni à Bruxelles, ni ailleurs, les étudiants soient moins actifs qu'ici; ils s'attellent résolument comme nous à l'examen des questions à l'ordre du jour.

Mais pour que nos études et nos travaux aient quelque valeur pratique et quelque influence sur le pays, il faut que cet ensemble de caractères jeunes et virils disséminés dans nos Universités trouve moyen de s'affirmer, il faut une concentration puissante de nos forces, une unité, une fédération qui personnifie l'esprit libéral universitaire.

Ce que nous vous demandons, camarades, ce ne sont pas des paroles ou de belles promesses, qui, le lendemain des fêtes s'en vont en fumée, ce sont des actes, une adhésion certaine au projet de fédération, en vous

engageant à travailler sans relâche à son organisation.

Vous avez tous rêvé, je suis sûr, d'une forte organisation du corps des Étudiants belges ; ce qui au moyen âge faisait la force de cohésion des escoliers d'alors, c'étaient les privilèges qu'ils possédaient, les droits spéciaux de l'Université, ce qui doit nous unir aujourd'hui c'est notre foi dans nos convictions, notre amour pour la démocratie.

Qu'importent nos divergences de vues sur des questions économiques ; notre but est le même : le progrès et le bien du peuple ; nous avons assez de largeur de vues, assez de respect pour les convictions sincères, pour discuter entre nous, pour travailler en commun, pour préparer la tâche qu'aura à accomplir le 20<sup>me</sup> siècle.

Ce qu'il faut proclamer, camarades, c'est une consécration de l'esprit de fraternité qui nous anime aujourd'hui ; comme tous les éléments vivaces du pays qui ont des aspirations communes, des intérêts semblables, fédérons-nous, rassemblons les membres épars de la grande famille universitaire.

J'ai l'honneur de vous proposer l'ordre du jour suivant, au nom de la commission organisatrice :

« Les Étudiants libéraux belges réunis en Congrès à Gand, à l'occasion des fêtes universitaires, décident la création d'une *Fédération des Étudiants Libéraux belges*.

De Brouckere (Bruxelles). Je ne saisis point la portée de l'ordre du jour qui vient d'être déposé. Une fédération d'étudiants, telle qu'elle soit, ne peut se comprendre que dans deux sens, d'après les buts qu'elle poursuit : politique ou social. Pour le premier de ces deux buts, qui comporte avant tout l'organisation du travail électoral, il n'est point nécessaire de fonder une fédération des étudiants libéraux. Il existe en Belgique une fédération des jeunes gardes libérales qui s'est donnée pareille mission et à laquelle il est facile aux sociétés générales d'étudiants

de s'affilier pour travailler en commun au travail des élections. D'autre part, au point de vue social, une fédération libérale n'a pas davantage de raison d'être. Je comprends une fédération des étudiants catholiques, qui ont, quelle qu'en soit la valeur, des tendances sociales dont ils poursuivent la réalisation. Je comprends encore une fédération des étudiants socialistes qui eux aussi ont, au point de vue qui nous occupe, un but à atteindre, une tâche à remplir. Mais rien de tel, me semble-t-il, nes'impose au parti libéral qui n'est qu'un parti politique. Je ne crois à la nécessité, je dirai même à l'utilité, d'une fédération des étudiants libéraux.

Vanderstegen (Gand). Je ne veux pas en ce moment répondre aux affirmations de De Brouckere. Je dirai seulement que la constitution de la fédération que nous préconisons aujourd'hui présente en plus une capitale importance pour la fondation d'une fédération universelle des étudiants, idée mise en avant en 1889 aux fêtes de Paris et dont le délégué de Paris parmi nous, l'ami Vachal, s'est fait l'un des plus chaleureux défenseurs. Je propose avant de reprendre la discussion au fond, de donner la parole à Vachal. (*Adhésion*).

Vachal (Paris). (*Longues acclamations.*)

Mes chers camarades,

J'ai été très ému de votre accueil, des acclamations qui ont salué les étudiants français. J'ai bien senti que ce n'était point des démonstrations extérieures, que cela partait du cœur. Je vous en remercie pour mon pays, pour cette France, si décriée par certains, mais qui peut dédaigner les injures et les calomnies, quand elle reçoit de pareils témoignages de sympathie, surtout de la part d'esprits aussi éclairés, de cœurs aussi ardents. Notre nation, je ne dis point nos gouvernements, car la politique nationale a pu être éclipsée, méconnue, froissée, par

certaines combinaisons humaines, mais elle l'emporte toujours, car seule elle a la force et la permanence, la France, dis-je, a toujours eu une politique généreuse, désintéressée, qui, si elle excite les défiances des injustices coalisées, lui a donné le cœur des peuples, et elle est fière à bon droit de ces nationalités, libres et indépendantes, pleines de vie, qui lui forment en Europe une ceinture d'amitié. Nos camarades roumains se réclamaient tout à l'heure de la France et la Belgique, il n'est pas besoin de le dire, a sa place au premier rang des nations amies. La France se souvient, vous pensez avec quelle gratitude, de l'accueil que vous avez fait à ses soldats à une époque déjà éloignée mais toujours présente à nos souvenirs : vous avez tenu à montrer que vous vous souvenez, comme les Grecs, comme bien des Italiens que la France a été la fée active et bienfaisante, qui s'est penchée sur votre berceau, qui a protégé votre jeune liberté contre toutes les embûches. Et c'est avec une émotion patriotique que je vous remercie de cette nouvelle preuve de la sympathie fraternelle qui unit la jeunesse de deux nations amies, et amies non pas de ces amitiés, variables et capricieuses, de ces amitiés officielles, que l'intérêt a formées et que l'intérêt dissout, mais de ces vieilles amitiés, de ces fortes amitiés, contractées d'après cette mode antique, suivant laquelle deux amis mêlaient leur sang et se trouvaient ensuite indissolublement liés. — La France a mêlé son sang à celui de la Belgique à Jemmapes et à Anvers pour fonder la liberté et l'indépendance du peuple belge.

Les représentants des universités françaises vous devaient ces remerciements : exprimer ces sentiments qui nous emplissent le cœur, n'est-ce pas d'ailleurs resserrer les liens de solidarité qui unissent la jeunesse universitaire de nos deux pays !

C'est de Gand et ensuite de Rome que nous vinrent les

premières de ces félicitations qu'adressèrent, si nombreuses et si cordiales, les étudiants européens à leurs camarades de Paris, qui s'étaient tous levés, pour défendre les libertés nationales et l'honneur du pays, contre les entreprises d'aventuriers sans valeur et sans moralité. Ainsi Gand et Rome, ces deux villes, qui furent, l'une dans l'antiquité, l'autre au moyen âge, les flambeaux de la liberté, se trouvèrent unies dans ce commun témoignage, que les étudiants de Paris avaient glorieusement prouvé leur amour de la liberté; ainsi Romains et Flamands nous apportèrent les premiers l'appui de leurs glorieuses traditions libérales. Les autres universités suivirent. Et ce fut là l'origine de ce mouvement universitaire, à la fois libéral et fraternel, qui eut pour préface les fêtes de Bruxelles, qui s'affirma à celles de Bologne, qui eut toute son expansion, qui se manifesta avec un incomparable éclat aux fêtes de Paris, en pleine Exposition, sous le soleil d'août, à cette date de 89 qui évoquait de magiques souvenirs. De ces fêtes, où accoururent de tous les points du monde cinq cents étudiants, se dégagait un pressant désir d'amitié générale, d'entente universelle. Les discours des délégués témoignèrent de cet accord des sentiments et des aspirations : je garde surtout le souvenir de l'éloquent discours du délégué belge, notre camarade Garnir, qui annonça, comme prochaine, cette communion fraternelle des étudiants, frères par la pensée, frères par le cœur, dans la justice et dans la liberté.

C'est à ces sentiments que je fais appel : je viens répéter en Belgique ces mêmes pensées. L'heure est venue, je crois, de ne pas laisser au hasard de nos rencontres le soin de nous mettre en rapport; l'heure est venue de relier nos fêtes, d'augmenter leur nombre ou plutôt leur importance, de les rendre fécondes, de couronner enfin ce mouvement universitaire par une œuvre qui, libérale et

fraternelle, en précise les tendances et qui, permanente et universelle, atteste sa force et son étendue.

Autrefois, les étudiants se renfermaient chez eux : aujourd'hui ils se tendent les mains pour affirmer que des défiances surannées, des antagonismes qui n'ont plus de raison d'être, ne prévaudront point contre la foi commune qui les unit.

Ce mouvement sans précédent, cette obscure notion d'une union fraternelle pour la liberté et pour le progrès sont de graves symptômes : une initiative hardie n'a pas encore réuni et concentré ces vigoureux éléments qui cherchent à se rejoindre. De quelle force serait cependant dans l'avenir la cohésion de ces groupes pleins de vie et pleins d'espoir, de cette jeunesse qui entre dans l'action sociale avec des promesses qui pourraient être fécondes ! Dispersée par un isolement de plusieurs siècles, elle cherche sa voie et s'ignore : Si elle parvenait à se connaître, elle aurait plus d'influence sur l'avenir de l'Europe que l'équivoque diplomatie, immobilisée dans les traditions d'un autre âge et qui ne peut à sa suite entraîner les nations.

Il est peut être, mes chers camarades, plusieurs d'entre vous, ou plutôt si j'en juge par cette communication sympathique qui existe, je le sens, entre nous, il en est en dehors de cette enceinte qui pourraient croire que je m'abuse sur la portée de ce mouvement, sur l'influence que les étudiants exercent dans le présent et dans l'avenir. On pourrait croire que je me laisse éblouir par le triomphe d'une cause qui a tenu en suspens toute la France et qui semblait perdue lorsque les étudiants français l'ont relevée — que, nous autres étudiants, nous sommes enclins à exagérer notre importance.

Eh bien, écoutez l'opinion, non pas d'un étudiant, non pas d'un français ou d'un belge, mais d'un homme politique, d'un député italien bien connu, M. Angelo Mazzo-

leni. Cette opinion — je vous demande la permission de la lire — est bien plus affirmative, plus démonstrative que tout ce que j'ai pu dire. Elle vous montrera que les étudiants pêcheraient plutôt par manque de confiance.

« Les Universités ont été, dans tous les temps, le foyer des grandes réformes politiques et sociales; les grandes révolutions ont pris naissance dans le monde des penseurs. Aussi dans les luttes pour la liberté et l'indépendance des peuples, les étudiants ont-ils eu toujours leur rôle et un rôle d'avant garde. Que le vieux-médecin attristé par ses fonctions, l'avocat embarrassé dans ses harangues monotones, le notaire empesé de formules surannées, se rappellent leurs années de Faculté, et aussitôt un rayon de joie illumine leurs fronts ridés; ces années de Faculté sont le plus beau temps de la vie.

« Et pourquoi donc ? C'est que c'est à l'Université qu'on se sent devenir citoyen, c'est à l'Université que se forme le caractère, que s'enracinent les convictions et que germe dans le cœur le culte de la liberté. Jamais aucun despotisme n'a pu baillonner la généreuse voix de nos Universités.

« Les fêtes universitaires, célébrées depuis quelque temps, n'ont pas été seulement un hommage rendu à la science; elles ont surtout été la manifestation triomphante de cette solidarité humaine, que nos Universités ont toujours affirmée.

« Il a toujours régné entre les étudiants des différents pays un esprit de concorde et de communion civile : et lorsqu'à la vue d'un droit quelconque méprisé, une Université a donné un signal de protestation, toutes ses sœurs ont fait écho, sans distinction de nationalité ou de religion.

« Les fêtes commémoratives du huitième centenaire de l'Université de Bologne ont été une affirmation solennelle de l'avènement des temps nouveaux, et la rumeur en a

monté comme celle d'un hymne à la Paix et à la Fraternité des peuples.

« Je voudrais voir ces fêtes universitaires, ces chères fêtes de jeunes gens, se répéter dans toutes les villes d'Europe où se trouve une Université. Ces rendez-vous internationaux pourront seuls triompher des antagonismes séculaires que la méfiance a élevés entre les peuples, et qui sont encore des motifs de dissentiments et des causes de guerre. »

Que pourrait-on ajouter ? Pourrait-on mieux dire ? Quel meilleur encouragement que ce rappel du passé, cet éloquent tableau de votre rôle dans le présent ? Vous serez dignes des espérances que quelques esprits élevés mettent en vous.

Notre rôle comporte un idéal, c'est-à-dire un but élevé, du domaine des idées, qu'il est difficile, sinon impossible, d'atteindre, mais qu'il est bon de se proposer. Ceci est un beau rêve : débarrasser l'Europe de l'armure qui l'écrase — faire cesser ces distinctions et par suite ces antagonismes de classes qui paralysent notre société. Et, si j'y manquais, vous me reprocheriez de ne pas exprimer notre sympathie pour les humbles et pour les souffrants. Je crois qu'on soulagera ces misères humaines, non pas tant par des lois, que par un peu d'intelligence et beaucoup de fraternité. L'égalité a élevé les hommes : durant des siècles, combien de créatures humaines avaient vécu perpétuellement courbées sous le poids d'une inique hiérarchie : ces castes aux odieux privilèges ne sont plus. La liberté éclaire le monde et les coins noirs que la violence brutale couvre de son ombre inquiètent la conscience publique et sont appelés à disparaître. Mais la fraternité n'existe encore ni entre les peuples, ni entre les individus. Et cependant ce monde usé, qui menace ruine, doit être rajeuni par la fraternité, à moins de prolonger une vie tourmentée, de rester exposé

à tous les déchirements, à toutes les convulsions. Qui peut accomplir ce miracle, ce rajeunissement, si ce n'est nous les jeunes ? Nous donnons du moins l'exemple de cette sainte fraternité. Michelet nous a nommés les éducateurs du peuple. Grâce à Dieu, nous montrerons que nous sommes vraiment des hommes par ce noble souci du sort de nos semblables et des destinées de notre race.

Aussi, mes chers camarades, que les universités de chaque nation, qui se sentent animées du même esprit, se rapprochent : que ces fédérations libérales et fraternelles, issues d'un même mouvement, au lieu de rester isolées, soient unies et reliées par un comité, formé par la réunion de leurs représentants. Ainsi nous apprendrons à nous connaître, par conséquent à nous estimer : ces relations suivies fortifieront, féconderont en nous ces généreuses qualités, qui font aimer notre jeunesse.

Je ne me disimule pas les difficultés de cette entreprise. Non que j'aie des doutes sur la jeunesse universitaire, sur ce qu'elle veut, sur ce qu'elle peut. Ce congrès ne les dissiperait-il pas tous ? N'est-il pas la preuve éclatante de l'accord de nos sentiments et de nos pensées, de la puissance de notre union ?

Plusieurs centaines d'étudiants sont rassemblés dans cette salle : il y a plus que cette attraction instructive qui rapproche les jeunes à l'esprit libre, au cœur chaud — plus que cette camaraderie cordiale qui unit les étudiants d'universités voisines — il y a encore et par dessus tout cette communauté d'aspirations, qui peut se traduire par deux mots : Liberté ! Fraternité !

Nous avons tous même espérance,  
même amour, même élan vainqueurs.

Cet élan magnifique produira certes des résultats. Ce congrès ne montre-t-il pas que la jeunesse ne connaît point d'obstacles quand il s'agit de prouver ses convic-

tions? Ces étudiants roumains qui accourent, nombreux, de l'Orient, qui traversent l'Europe, qui font un voyage de plusieurs jours pour prendre place dans notre union, pour proclamer leurs aspirations libérales, leurs sentiments fraternels : voilà un bel exemple de fraternité !

Les difficultés sont matérielles. Les universités restent toujours généreuses, toujours libérales. Mais les étudiants passent. Dans ce comité qui doit les unir, ils n'entreront que pour bientôt en sortir : ces changements continuels ne permettront guère cette action persévérante, cet esprit de suite qui préparent les grands résultats.

Mais n'aurait-elle pour résultats que de faciliter les fêtes universitaires, de rendre nos relations permanentes et durables, cette union aurait bien servi l'humanité. Ces fêtes exaltent en nous les sentiments les plus élevés, les plus humains : ces chaudes émotions purifient les âmes : elles rendent meilleurs. Et ces liens qui uniraient la jeunesse des nations, uniraient peut-être aussi les peuples et cette union serait la gardienne des bienfaits de la civilisation.

La tâche est assez belle pour qu'on l'entreprenne : un échec même serait glorieux, mais ce n'est pas ici qu'on peut parler d'échec. Ces fêtes qui ont si bien réussi ne peuvent que produire une œuvre qui réussira. Ceux d'entre vous qui comme moi ont eu vingt ans en 89, nous tous qui sommes les étudiants de 89, sommes appelés à étendre, à faire pénétrer, à faire mieux pratiquer, ces principes qui, il y a un siècle, régénérèrent le monde. J'ai confiance, car comme on l'a dit, la jeunesse, c'est le salut parce qu'elle est la foi, c'est la victoire prochaine, parce qu'elle est l'espérance et qu'elle n'a jamais été l'égoïsme.

C'est pourquoi je vous propose de voter le vœu suivant :  
« Le Congrès émet le vœu qu'un comité international

unisse les universités ou fédérations d'universités dans un but libéral et fraternel. » (*Longues acclamations.*)

Speyer (Bruxelles). Je m'élève avec énergie contre les paroles de De Brouckere. Il refuse aux étudiants libéraux le droit de constituer une fédération qu'il veut bien reconnaître aux étudiants catholiques et socialistes. Je ne comprends pas cette sympathie pour les premiers. (*Interruptions dans la salle.*)

Garnir (Bruxelles). Je proteste contre les paroles outrageantes que vient de lancer Speyer à la face du camarade De Brouckere. Je demande que l'assemblée lui retire la parole.

Peltier (Bruxelles). Je m'associe aux protestations de mon ami Garnir et m'élève avec indignation contre les allégations de Speyer.

Speyer (Bruxelles). Je tiens à m'expliquer. Je n'ai voulu en rien blesser le camarade De Brouckere, pour lequel je professe personnellement la plus sincère estime, mais je n'en maintiens pas moins mes allégations de tantôt.

Divers membres demandent la parole.

Waxweiler (Gand). Nous sommes, camarades, en présence d'une question de fait. L'heure est avancée. A cinq heures, il nous faut être aux bains van Eyck. Mettons fin à cette discussion sans utilité et sans portée. Quelle que puissent être les idées particulières chères à chacun de nous, il est des principes communs que nous défendons tous. Ce sont ceux qui vous ont fait répondre si nombreux à notre appel. Oublions un instant nos divisions sur des points secondaires pour ne songer qu'à ce qui nous rapproche et battons pour l'Union des forces libérales un quadruple ban au galop. (*Longues acclamations. — Toute la salle exécute un ban vigoureux.*)

La séance est levée à 4 1/2 heures.

---

*Deuxième séance. — Lundi 16 mars.*

La séance est ouverte à 10 3/4 heures sous la présidence de Waxweiler.

Waxweiler (Gand). L'ordre du jour appelle la continuation de la discussion sur la constitution d'une fédération générale des étudiants libéraux. Je crois seulement, vu le petit nombre de congressistes présents en ce moment, et les vives divergences qui se sont manifestées hier, que l'assemblée n'a point toute compétence pour vider la question. Je propose de remettre à tantôt le vote de l'ordre du jour.

L'hoëst (Liège). La fondation d'une pareille fédération me semble devoir être plutôt décidée par les délégués de chaque Université que par l'assemblée tout entière. Demander à celle-ci la solution de la question, ce serait accorder à l'avance à Bruxelles une majorité certaine.

Retsin (Gand). Je partage l'opinion de L'hoëst. Je ferai seulement remarquer que l'assemblée doit avoir au préalable indiqué quels doivent être à son avis le but premier, les tendances et le programme de la Fédération à créer. Je me rallie d'ailleurs à la proposition de Waxweiler.

La proposition de Waxweiler est mise aux voix et adoptée.

\* \* \*

*B) Réunion annuelle obligatoire de tous les étudiants libéraux dans l'une ou l'autre ville universitaire.*

Le rapporteur Meurice (Gand) est absent.

Waxweiler (Gand). Je propose à l'assemblée de voter par acclamation le principe de ces réunions annuelles. J'y vois le moyen le plus puissant et le plus fécond d'entretenir entre tous les étudiants libéraux belges les sentiments d'intime fraternité et de réelle solidarité qui

sont la force de la jeunesse universitaire. L'organisation de pareilles fêtes périodiques n'offrirait, me semble-t-il, aucune difficulté. On déterminerait à l'avance un certain ordre de roulement et chaque Université serait tenue, au moment désigné, d'organiser la réunion. L'assemblée pourrait dès maintenant indiquer la ville où se tiendraient l'an prochain ces assises universitaires.

Speyer (Bruxelles). La proposition de Waxweiler n'est pas aussi simple et aussi facile d'exécution qu'elle le paraît à première vue. Des nécessités locales, des circonstances politiques spéciales, pourraient rendre difficile, sinon impossible l'organisation à une époque désignée d'une réunion universitaire. Gand, on nous l'a dit hier, nous en offre l'exemple. Dès lors le roulement deviendrait lettre morte. Ne fixons point d'ordre à ces réunions et émettons un simple vœu en faveur d'une réunion annuelle des étudiants libéraux belges, en supprimant à l'ordre du jour le mot obligatoire.

L'hoëst (Liège). Je me rallie à la proposition Waxweiler.

Vanderstegen (Gand). Je ne puis partager l'opinion de Speyer. Dans de telles circonstances, la réunion annuelle abandonnée à l'arbitraire n'est plus garantie. D'ailleurs la question qui nous occupe est intimement liée à celle de la Fédération des étudiants libéraux. Une fois fondée, c'est celle-ci qui fixera chaque année le lieu de la réunion. Puisque je parle de la Fédération, permettez pas d'ajouter un mot à ce que j'ai déclaré hier. Les étudiants bruxellois n'ont pas la compétence des Liègeois ou des Gantois pour discuter de l'utilité d'une pareille institution. Leur Université libre, émanation directe et œuvre privée du parti libéral, ne compte guère d'étudiants catholiques. Il n'en est pas de même des Universités de Liège et de Gand où le nombre de ceux-ci va croissant d'année en année. Nos frères de Liège et nous sommes donc plus

capables que nos camerades de Bruxelles pour juger de la nécessité de la fondation d'une *Fédération des étudiants libéraux*. (*Applaudissements.*)

Retsin (Gand). Je ferai observer à Vanderstegen que la question de la Fédération n'est pas en ce moment à l'ordre du jour.

Waxweiler dépose l'ordre du jour suivant :

« Le Congrès Universitaire libéral, réuni à Gand le 16 mars 1891, émet un vœu ardent en faveur d'une réunion annuelle obligatoire de tous les étudiants libéraux belges dans l'une ou l'autre ville universitaire. »

Il est adopté par acclamation.

Waxweiler (Gand). Nous sommes, je crois, en nombre suffisant pour reprendre le débat sur la question de la Fédération. Je voudrais que dans chaque Université soit convoquée au plus tôt une assemblée générale qui choisirait un certain nombre de délégués chargés de délibérer en commun et d'élaborer un projet de statuts.

Speyer (Bruxelles). Nous n'avons plus le temps de recourir à de pareilles mesures. Le moment des examens approche.

Waxweiler (Gand). Quatre mois nous séparent de l'époque des examens. Je ne crois pas que le plus studieux de nos étudiants accorde à la préparation de ceux-ci quatre mois d'études intensives (*Rires et adhésion.*)

Retsin (Gand). Je voudrais de mon côté dissiper une équivoque. Le mot libéral qui qualifie la nouvelle Fédération ne laisse pas de m'inquiéter. Je désirerais voir substituer à celui-ci, celui de démocrate, qui ne peut, à mon avis, laisser aucun doute sur les tendances de l'association future.

Boddaert (Gand). Le mot libéral a un sens nettement défini. Démocrate ne vaut rien dans l'espèce. Il y a des démocrates catholiques.

Speyer (Bruxelles). Je propose que l'on confie au bureau

gantois le soin d'élaborer des statuts provisoires. Il est promoteur de l'œuvre à fonder. Il est donc plus compétent pour en dessiner les tendances et en fixer le programme.

Waxweiler (Gand). La proposition de Speyer me paraît excellente.

Un grand nombre de membres font en ce moment leur entrée dans la salle.

Waxweiler (Gand). Un mot aux nouveaux arrivés. Le camarade Speyer vient de proposer de confier au bureau du Congrès le soin de rédiger un règlement provisoire de la *Fédération des étudiants libéraux*. Je crois que tous nous pouvons nous rallier à cette proposition et voter l'ordre du jour suivant déposé par Speyer :

« Le Congrès Universitaire libéral, réuni à Gand le 16 mars 1891, décide la création d'une Fédération libérale des étudiants belges et confie au bureau des fêtes gantoises la mission d'en élaborer les statuts provisoires. »

De Brouckere (Bruxelles). Je ne veux point répéter les observations que j'ai présentées hier. Je ferai une simple remarque : c'est préjuger que de dire que la Fédération sera libérale.

Waxweiler (Gand). Si le mot libéral effraie De Brouckere, il nous est facile d'amender la proposition Speyer en intercalant le mot éventuel dans l'ordre du jour dont je viens de vous donner lecture. La question d'ailleurs importe peu, puisque les statuts du comité gantois seront purement provisoires et devront être soumis à l'examen et à la discussion de nos divers corps d'étudiants.

L'ordre du jour ainsi amendé est voté à l'unanimité, moins quatre voix.

c) *Création dans chaque ville universitaire d'une association générale sous le patronage de professeurs et personnalités politiques.*

Poirier prend la présidence.

Boddaert (Gand), rapporteur, dépose l'ordre du jour ci-dessous :

« Le congrès, considérant le manque d'organisation sérieuse qui règne actuellement parmi les étudiants libéraux belges ;

« Considérant que la création de puissantes associations est seule capable de donner au corps des étudiants libéraux la cohésion qui est leur force ;

« Considérant que pour résumer les deux tendances principales de la jeunesse universitaire ces associations doivent être à la fois scientifiques et politiques ;

« Considérant qu'à ce point de vue le patronage de professeurs et d'hommes politiques doit être nécessairement fécond en heureux résultats ;

« Emet le vœu de voir fonder dans chaque ville universitaire de Belgique une association générale les étudiants libéraux, sous le patronage de professeurs et de personnages politiques. »

Waxweiler (Gand). Je dirai au Congrès qu'à Gand nous sommes en voie de réaliser ce projet. Grâce à l'initiative de M. Lippens, président de l'Union des anciens étudiants de l'Université, notre Société Générale sera bientôt dotée de nouvelles installations.

De Brouckere (Bruxelles). S'il s'agit de la création d'une maison d'étudiants, je ne vois pas pourquoi l'union avec les catholiques est absolument impossible. On peut faire de l'escrime avec des étudiants catholiques.

Boddaert (Gand). Le camarade De Brouckere se rend la tâche facile. Il est bien entendu — et l'ordre du jour le prouve à toute évidence — que dans la fondation de ces associations générales, le but politique primera tous les

autres. Et je répète ici l'observation que présentait tantôt Vanderstegen. Les Bruxellois sont moins compétents pour décider de pareilles questions que les étudiants de Liège ou de Gand qui vivent dans un contact journalier avec les étudiants catholiques. Je citerai à De Brouckere qui paraît sceptique quelques faits de nature à le convaincre. Il est difficile de s'entendre à Gand avec les étudiants catholiques sur une question de képi, et l'on veut que nous vivions avec eux, en relations continuelles, dans un même local de la vie de tous les jours. Au bout d'une semaine, la situation deviendrait intolérable. La grande majorité des étudiants catholiques est animée d'un esprit sectaire et intolérant qui rend toute entente avec eux impossible. C'est ainsi qu'ils refusent systématiquement, quand un étudiant meurt en libre penseur de souscrire aux couronnes que déposent sur sa tombe ses camarades d'Université.

Candrix (Liège). La situation est tout aussi tendue à Liège. Je ne vous rapporterai qu'un fait, mais il suffira pour lever vos dernières hésitations. Il m'est tombé sous la main récemment un rapport imprimé de la Société des étudiants catholiques de Liège. Il se terminait par cette phrase : Nous n'avons eu heureusement cette année à déplorer la mort d'aucun de nos membres protecteurs, ni d'aucun de nos professeurs. Et cette même année, l'Université perdait deux de ses maîtres les plus éminents : MM. Küpfferschläger et Namur, qui avaient aux yeux de ces Messieurs la tare d'être libéraux.

Speyer (Bruxelles). C'est scandaleux. (*Mouvement d'indignation dans la salle.*)

Retsin (Gand). J'approuve la proposition Boddaert, mais je voudrais voir disparaître ici encore l'équivoque que je signalais tantôt. Le mot libéral m'inquiète. Je crains des exclusions.

Waxweiler (Gand). Quand nous employons le mot libéral

nous le prenons non dans le sens économique, mais dans son acception politique. La chose est évidente. Je ne comprends pas qu'un doute puisse naître à ce sujet.

Retsin (Gand). Qui sait ? Je précise. Les socialistes seront-ils admis à faire partie de ces associations ? J'ai des craintes, car je me rappelle l'incident du drapeau rouge aux funérailles du professeur Dumoulin, incident soulevé à nouveau, dans une séance récente, à la Faculté de philosophie de notre Université.

Meysmans (Gand). Et l'emblème socialiste écarté du cortège d'hier ?

Poirier (Gand). A des fêtes libérales comme celles que nous avons organisées, il n'est place que pour un seul drapeau : le drapeau bleu. (*Explosion d'enthousiasme*).

G. Goemaere, avocat à Gand, secrétaire-adjoint de *l'Union des anciens étudiants de l'Université de Gand*. Je tiens à m'excuser, Messieurs, de la liberté grande que je prends en demandant la parole à ce Congrès d'étudiants. Je veux dissiper un malentendu qui risque d'égarer le débat. J'ai assisté, en ma qualité de secrétaire-adjoint, à la réunion du comité de *l'Union des anciens étudiants* qui a voté l'allocation d'un subside aux étudiants libéraux. Le comité a été unanime à décider que son intervention serait purement pécuniaire et qu'il laisserait à l'association nouvelle sa liberté complète d'opinion. (*Applaudissements prolongés*).

Poirier (Gand) donne à l'assemblée lecture de la lettre adressée par le bureau de *l'Union des anciens étudiants* à la *Société Générale*.

Des applaudissements prolongés soulignent cette lecture.

L'ordre du jour Boddaert est adopté à l'unanimité, moins quatre abstentions.

\* \* \*

D) *Création d'une Revue universitaire scientifique.*

Waxweiler (Gand). Le dernier point au programme de notre Congrès est la création d'une revue universitaire. La chose est aujourd'hui réalisée. Le *Cercle Universitaire* de Bruxelles en a pris l'heureuse initiative, et ces jours derniers a paru le 1<sup>er</sup> numéro de la « Revue universitaire ». Nous devons avec joie en saluer l'apparition et adresser au Cercle de Bruxelles nos plus chaleureuses félicitations. (*Applaudissements.*) L'œuvre est fondée. Il nous faut l'organiser et faire de la revue bruxelloise une vraie revue universitaire belge, en l'ouvrant à tous nos étudiants et en appelant des délégués de chaque Université à son Comité de publication.

Vinck (Bruxelles), secrétaire du *Cercle universitaire*. La chose n'est plus à faire. Le Comité de la revue a dans chaque Université choisi des délégués, chargés spécialement de recueillir les articles que voudraient publier leurs camarades.

Waxweiler (Gand). Vous m'entendez mal. Ce que je demande, c'est pour chaque Université un comité d'acceptation qui se prononcerait sur les articles adressés à la *Revue*.

Meysmans (Gand). C'est au Comité bruxellois que revient cette mission.

Waxweiler (Gand) Il n'en peut être ainsi si l'on veut faire de la *Revue* le véritable organe scientifique de la jeunesse universitaire belge.

Boddaert (Gand). Je demande à avoir tous mes apaisements sur le caractère sincèrement neutre de la revue nouvelle.

Vinck (Bruxelles). La science n'a pas de couleur politique.

Boddaert (Gand). La grande majorité des revues scien-

tifiques sont des revues d'écoles, à tendances nettement accusées.

Waxweiler (Gand). Je reviens sur ma proposition. Il ne s'agit pas, croyez-nous bien, d'enlever au *Cercle universitaire* de Bruxelles l'honneur de son initiative. Je voudrais que chaque Université désignât pour former un comité d'examen, un nombre égal de délégués. Ce comité jugerait souverainement sur l'admission des articles envoyés. D'autre part la *Revue* pourrait porter pour titre: Revue universitaire, fondée par le Cercle universitaire de Bruxelles. Je ne crois pas, mes prétentions exorbitantes.

Un membre propose d'adjoindre un délégué de chaque Université au comité actuel de la *Revue*.

Waxweiler (Gand). La chose est impossible. Ce serait accorder à l'Université de Bruxelles une majorité certaine. Il faut que les Universités belges soient représentées au bureau par un nombre égal de délégués.

Vinck (Bruxelles). Clôtureons le débat. Une solution à la question n'est pas difficile. Confions la, comme nous l'avons fait tantôt, au Comité gantois des Fêtes universitaires. (*Adhésion.*)

La proposition de Vinck est adoptée à l'unanimité.

Poirier (président) déclare close la séance du Congrès universitaire libéral.

La séance est levée à une heure après un quadruple ban battu, à l'invitation du camarade Peltier, de Bruxelles, en l'honneur de la Commission organisatrice.













## NOS PORTRAITS.

---

**N**ous dédions l'Almanach de 1892 à MM. T. SWARTS, professeur à la Faculté des Sciences et P. VAN WETTER, professeur à la Faculté de Droit.

C'est avec bonheur que les étudiants libéraux de l'Université de Gand ont profité de l'occasion que leur offrait la publication de ce huitième annuaire pour témoigner à deux de leurs maîtres les plus distingués leurs sentiments de profonde reconnaissance et d'affectueuse estime.

Ce fut à l'Université de Gand, sous la direction de professeurs tels que Mareska et Kékulé, que M. SWARTS commença ses études de chimie qu'il poursuivit plus tard en Allemagne dans les laboratoires de Woehler et de Fresenius. A son retour à Gand, en 1858, il fut attaché au service de son ancien maître Kékulé, en qualité de préparateur; en 1862, il était nommé répétiteur à l'École

du Génie civil et en 1865 appelé à recueillir la lourde succession de M. Stas, comme professeur de chimie à l'École militaire. Enfin en 1867 le Gouvernement l'attachait définitivement à notre Université, en lui confiant le vaste enseignement de la chimie qu'il a conservé jusqu'aujourd'hui. Nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold en 1880, M. SWARTS fut promu au grade d'Officier en 1890, récompense méritée d'éclatants services rendus, pendant le cours d'une longue et féconde carrière, à l'enseignement et à la science.

Nous ne relèverons pas ici le grand nombre de mémoires publiés par l'éminent professeur dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, les *Annales de Liebig*, et autres revues savantes. Nous ne ferons exception que pour ses recherches si remarquées sur les dérivés bromés du camphre et sur les produits d'addition des acides pyrocitriques. Nous mentionnerons cependant encore son *Précis de chimie générale et descriptive*, son *Traité élémentaire d'analyse quantitative*, deux ouvrages classiques chez nous, et enfin ses *Principes fondamentaux de chimie*, une œuvre de vulgarisation, à l'usage des écoles moyennes et normales, qui a valu à son auteur l'honneur d'être couronné par l'Académie royale de Belgique.

N'étayant la théorie que sur des expériences rigoureuses, n'admettant rien ni ne rejetant rien à priori, M. SWARTS possède, dans toute la force et la beauté du terme, un esprit véritablement scientifique, que font encore valoir davantage de rares qualités de vulgarisateur. La précision et la clarté de son enseignement savent rendre simples à tous les démonstrations les plus

compliquées, les doctrines les plus ardues, tandis que sa bonhomie joviale, sa verve intarissable, sa phrase spirituelle corrige et font oublier à l'élève les difficultés et l'aridité de la science. Et autant nous admirons le savant, dont les travaux ont porté au loin le renom de notre chère Université, autant nous avons de respectueuse et reconnaissante amitié pour le professeur, dont les leçons ont exercé une si profonde influence sur l'éducation scientifique de tous ceux qui ont passé par son laboratoire, pour l'homme, dont l'affabilité, la jeunesse de cœur savent si étroitement resserrer les liens qui doivent unir dans nos écoles le maître à l'élève. M. SWARTS est de toutes nos fêtes l'hôte le plus assidu. Etudiant, il veut l'être encore, aime-t-il à proclamer lui-même en toutes circonstances; étudiant, il prétend le rester toujours, étudiant par l'amour du travail, étudiant par la gaîté joyeuse, étudiant par les ardeurs généreuses et la chaleur des convictions politiques. Il a toute notre jeune et franche sympathie. Nous le lui avons bien montré il y a quelques mois à peine, quand, dans une manifestation grandiose, nous nous réunissions

tous autour de lui, élèves et anciens élèves, à l'occasion de la remise de son buste, hommage de profonde admiration et de vive gratitude qu'il tardait à nos cœurs reconnaissants de lui rendre publiquement. De cette admiration et de cette gratitude, nous lui donnons aujourd'hui en ces pages un nouvel et sincère témoignage.

Élève, lui aussi, de notre Université, M. VAN WETTER, après avoir remporté un brillant succès au concours universitaire et obtenu le diplôme scientifique spécial de docteur en droit romain, fut chargé, en 1867, des cours d'Histoire et d'Institutes du droit romain. Des arrêtés royaux de 1869 et de 1873 le promurent successivement au rang de professeur extraordinaire et de professeur ordinaire à la Faculté de droit. En 1878, M. VAN WETTER ajouta à son enseignement le cours de Pandectes du premier doctorat, qu'il professe encore aujourd'hui. En 1881, le Roi le nommait Chevalier de son Ordre, distinction qui valut au maître une chaleureuse et sympathique manifestation.

Outre son *Droit d'accroissement entre colégataires*, son *Traité de la possession en droit romain*, son *Droit civil en vigueur en Belgique* annoté d'après le droit romain, et d'autres études remarquées, M. VAN WETTER a publié deux œuvres classiques en Belgique: *Le cours élémentaire de droit romain* et *Les obligations en droit romain*, dont la première a eu récemment les honneurs d'une traduction espagnole.

Chargé de l'un des cours les plus importants de la Faculté de Droit, investi de la lourde

tâche d'initier l'élève, au sortir d'études exclusivement historiques, littéraires et philosophiques, aux difficultés, si déconcertantes pour le débutant, du raisonnement juridique, M. VAN WETTER s'acquitte de sa mission avec un talent, auquel les nombreuses générations d'étudiants qu'il a déjà formées sont unanimes à rendre un éclatant hommage. La clarté de sa méthode, la lucidité de son exposition sont proverbiales à la Faculté. Nul ne présente son enseignement avec plus de sobriété dans la phrase et de précision dans le développement ; nul ne s'entend mieux à conduire, sans rien exiger de la mémoire de l'élève, en s'adressant à sa seule intelligence, l'interrogatoire d'un examen.

L'homme est froid, peu communicatif dans ses rapports avec l'étudiant, mais l'élève sait qu'il trouvera toujours en lui un conseiller bienveillant, prêt à l'aider des secours de sa science et de son expérience des choses. Notre reconnaissance lui devait cet hommage d'aujourd'hui. Mais pour nous, étudiants libéraux, M. VAN WETTER a un titre autre encore à notre respectueuse estime : nous aimons en

lui, en ce moment où tant de convictions s'émeussent, où tant d'ardeurs s'affaiblissent, la solidité robuste de son libéralisme, sa fidélité inébranlable à ses principes politiques, réconfortantes toutes deux par ce temps de situations sans dignité et sans franchise.



## LETTRE DE M<sup>r</sup> ERNEST LAVISSE.

---

Les pages qui vont suivre ont été dédiées par l'éminent professeur à la Sorbonne à l'*Almanach de l'Université de Gand*. Si aujourd'hui elles ne sont plus inédites, c'est que M. LAVISSE nous a demandé, au moment où l'inquiétude politique semblait renaître en Europe, l'autorisation de les publier, avant l'apparition un peu tardive de notre annuaire, dans deux des organes les plus importants de la presse politique française : le *Temps* et le *Journal des Débats*.



# GRANDEUR ET DEVOIRS

DE LA

PATRIE BELGE.

---

*Mes jeunes amis de l'Université de Gand,*

**A**près m'avoir donné, ces dernières années, des marques auxquelles je suis très sensible de votre estime et de votre affection, vous me faites l'honneur de me demander quelques pages pour votre Almanach de l'année qui commence. Les voici. Permettez que je les adresse non seulement à vous, mais à vos camarades des universités belges, à toute la jeunesse de Belgique, l'amie de notre jeunesse de France.

Étudiants belges, votre pays, des rivages de

la Mer du Nord aux Ardennes, est une terre d'énergie, et je ne sais pas si aucune patrie a de plus glorieux souvenirs que la vôtre.

Placée aux confins du monde historique de l'antiquité, elle a reçu, il y a dix neuf siècles et demi, le dernier choc des légions de César, et le vainqueur a reconnu qu'elle l'avait vaillamment porté. Quand Rome eut fini sa tâche, de votre terre belge se leva l'aurore des temps nouveaux. Nos premiers rois, petits princes de tout petits peuples, mais qui ont introduit sur le théâtre en ruines de l'Empire ces deux grandes nouveautés, la royauté chrétienne et la France, sont partis de chez vous pour régner sur la Gaule. A Tournai, des savants ont lu, sur un anneau d'or, au doigt d'un squelette, les mots *Childericus rex*. Ce Childéric eut pour fils le roi Clovis.

Après que les descendants de Clovis eurent perdu dans les délices de la Gaule et le désordre de l'agonie romaine leur saine force barbare, il sembla que le monde fût près de sa fin. Il n'y avait plus que violences, crimes, débauches, énervement et impuissance. L'Église elle-même s'y perdait. Les meilleurs en elle, comme

Grégoire, le grand évêque de Rome, observant les signes avant-coureurs de la fin du monde, l'espéraient et la trouvaient lente à venir. Votre terre de Belgique était le réservoir des forces de renouvellement. Au monde, elle donna Charlemagne.

Un moment la chrétienté se crut assurée de vivre sous le régime superbe de l'unité impériale et pontificale, sous le sceptre d'Auguste et la crosse de l'Apôtre; puis elle se divisa contre elle-même. Les nations commencèrent de paraître; au premier rang, la France et l'Allemagne. Votre pays, qui tenait de l'une et de l'autre, s'orienta vers l'une et vers l'autre. Au reste, la France et l'Allemagne naissantes avaient à peine conscience de leur propre vie, et déjà elles se rompaient en parcelles féodales. Chez vous naquirent alors Flandre, Brabant, Hainaut, Luxembourg, Limbourg, Artois, Malines, Anvers, Liège, évêchés, comtés, marquissats et duchés de si noble avenir.

En ce temps chacun vivait chez soi, dans ses limites étroites, comme jadis, dans leurs enceintes, les cités de Grèce ou d'Italie, et la vie était barbare, comparée à celle que vivaient les

citoyens des agoras et des forums, mais au delà, bien au delà des limites natales, plus loin que n'avaient jamais vu les yeux de Périclès et de Scipion, s'étendaient les regards des hommes du moyen-âge. La chrétienté se réfléchissait dans chacune de ces parcelles, comme le ciel dans une goutte d'eau. Un jour les parcelles se réunirent en masses ; les gouttes d'eau s'agglomérèrent en torrents : les croisades versèrent l'Occident sur l'Orient. A la première page du poème est écrit votre nom. Chez vous est né Godefroy de Bouillon ; Pierre l'ermite est mort chez vous.

Lorsqu'au dessous du clergé et de la chevalerie, au pied des châteaux et des églises, un ordre social nouveau parut dans l'humanité chrétienne ; lorsque les communes s'armèrent pour la défense des droits octroyés ou conquis, et s'outillèrent pour le travail, vos communes furent vaillantes, entre les plus vaillantes, et par l'outil et par l'épée. Elles brassaient, forgeaient et drapaient ; elles buvaient, mangeaient et jouissaient. Malheur à qui essayait de troubler le travail ou la fête, qu'il fût abbé au comte, évêque ou duc, ou même qu'il fût roi. Des

portes des communes sortaient les communiers pour se rendre au rendez-vous de guerre. Ils tuaient tout comme à Courtrai, ou bien, rivés les uns aux autres par des chaînes, ils tombaient ensemble, ainsi qu'une muraille; mais le lendemain d'un désastre, des armées nouvelles reprenaient la campagne : « Il pleut donc des Flamands, disait un roi de France ! »

« Je ne vois ici que des reines » s'écriait la femme de ce roi, en admirant les épaisses robes de brocart d'or et les colliers d'or de vos bourgeois. Le travail en effet avait produit la richesse qui débordait. Il n'y avait pas au royaume de France une seule ville plus opulente que Liège ou Gand ou Ypres. La reine du commerce n'était alors ni Venise, ni Londres : les marchandises du monde entier s'alignaient sur les quais de Bruges.

Eglise, chevalerie, communes, la trinité du moyen-âge, déclinaient. Cette civilisation luxuriante s'étiolait; ces vivaces énergies se lassaient; les idées qui les avaient soutenues et portées si haut s'affaissaient. On sentait qu'une grande chose allait mourir, mais on voit souvent les veilles de mort, les yeux du malade se rani-

mer, sa bouche sourire, et l'espérance rayonner autour de son lit comme une lueur. Le duc de Bourgogne a été le sourire et la lueur de la féodalité mourante. Ce duc est un être étrange : un composé de comtes, de barons, de marquis et de ducs; un chef d'évêques et de bourgeoisies; le grand maître de la Toison d'or; un croisé qui jure à tout propos de partir pour la croisade et jamais ne part; un fils de France par qui la France serait morte, si elle était mortelle; un seigneur très magnifique, auprès de qui Frédéric l'empereur n'est qu'un mendiant; un quémendeur de la couronne de roi, que lui refuse ce mendiant de Frédéric; un chaos qui aspire à l'ordre; un je ne sais quoi qui veut devenir quelqu'un; un météore briguant la dignité d'astre établi, et qui s'éteindra tout à coup dans un marais sous Nancy, mais après quel éclat de richesse, de hautes manières, de visions splendides et d'art impérissable! Supprimez ce rêve : quel trou noir entre le moyen-âge et la Renaissance! Mais la substance passagère de ce météore, qui l'a donnée? Les Flandres ont prodigué au grand duc d'Occident leur or, leur sang, le génie de leurs ouvriers,

de leurs écrivains et de leurs artistes. Elles l'ont habillé de leurs étoffes opulentes, coiffé de leur lourd chaperon, armé de leurs cuirasses d'acier doré aux fines ciselures, assis sur les chaires sculptées couronnées de dais en drap d'or; elles ont enluminé ses missels et orné ses chapelles de saintes figures extasiées. Cette fleur de Bourgogne n'aurait jamais crû à une telle hauteur et jamais ne se fût épanouie en une telle envergure, si les racines n'en avaient été nourries de l'*humus* de Flandre.

Quand tomba la fleur, votre âge héroïque était passé. Aussi bien la prose commençait-elle à envahir le monde. Les grands états, ces positivistes, ces extracteurs de toute force au profit d'un seul, du *Μόνος* redoutable, apparaissaient. Pour compter en Europe, il fallait être grand et gros. Longtemps vous avez attendu le droit d'être quelqu'un.

Vous avez été Espagne, d'abord, puis Autriche, puis France, puis Hollande. Certes vous n'avez pas vécu sans gloire pendant ces siècles d'impersonnalité. Vous avez eu des martyrs pour la foi et des martyrs pour la liberté. Les bûchers et les échafauds des Espagnols

sont des monuments de la constance de vos pères, qui jamais n'ont permis à personne de les traiter comme des âmes viles. Et, sans parler d'Anvers, qui recueillit le double héritage de Bruges, le grand commerce et le grand art, sans éclairer ces lignes de l'éclat du nom de Rubens, voici, de l'indestructible valeur de votre pays, deux témoignages. L'Europe ne voulait pas que votre terre belge s'ajoutât au domaine d'une grande puissance, de peur que celle-ci ne devînt la maîtresse du monde. Elle vous laissait bien à l'Espagne et à l'Autriche, lointaines toutes les deux, toutes les deux en décadence; mais elle ne permit pas à l'Autriche, qui l'essaya un moment, de réveiller par le commerce vos vigueurs endormies. Et puis, vous avez été le champ des grandes batailles. Vos plaines et vos villes ont vu passer et repasser Condé, Turenne, Vauban, Luxembourg, Villars, Maurice de Saxe, Orange, Eugène, Marlboroug. Lorsque nous fondîmes la vieille Europe dans un creuset chauffé pendant un quart de siècle par notre flamme, ce grand œuvre a commencé chez vous, fini chez vous. Vous avez Jemmapes et vous avez Waterloo.

A présent enfin vous êtes une des personnes de l'Europe, petite, il est vrai par l'étendue de territoire, mais si grande par l'activité. Toutes les questions de l'heure présente sont agitées chez vous, politiques, religieuses, sociales. Au trouble de vos âmes, au bruit des émeutes, aux clameurs qui s'élèvent des galeries de vos mines et de vos ateliers, on reconnaît l'ardeur de vos pères et leur véhémence. Dans ce siècle de travail et de peine, vous travaillez et vous peinez autant que personne. Trop courtes vous sont les journées. La nuit, des flammes sortent de vos fourneaux et mordent furieusement l'ombre paresseuse. La Belgique ne dort pas.

Étudiants belges, vous avez raison d'être fiers de votre pays, mais vous qui savez vos honneurs et que vous êtes hautement nés, ne sentez-vous pas la nostalgie des grandeurs d'autrefois? C'est beaucoup que de vivre et de bien vivre comme vous faites, mais il faut aux nations une tâche au-dessus de la vie quotidienne, afin que la matière, la puissante matière d'aujourd'hui, n'étouffe pas leur âme.

Il ne s'agit plus à présent de verser sur

l'Europe trop pleine des forces nouvelles, ni de conduire les peuples à des croisades, ni de défendre vos libertés, ni de conquérir votre indépendance; mais notre temps vous offre des tâches plus grandes encore et plus belles que celles du passé.

Deux problèmes s'imposent à notre civilisation, qui doit les résoudre ou périr : le problème de la justice sociale et le problème de la justice internationale. Et les jeunes gens qui font dans les écoles la veillée d'armes de la vie sont de pauvres petits garçons aveugles, s'ils s'enferment dans la préparation à des métiers, et ne pensent pas même à chercher le mot des deux grandes énigmes. Le sphynx n'attendra plus très longtemps.

A Gand, vous avez l'instinct de ces nécessités de l'heure présente. Vous demandez que l'université fasse une large place à l'étude des sciences sociales, et vous avez raison. Vous vous êtes proposé de les étudier vous-mêmes et vous m'avez fait savoir que vous adoptiez le programme que je vous ai proposé : étudier la vie économique et sociale, par vous-mêmes, chez vous-mêmes, à Gand, et simplement, directe-

ment, sans interposition de théories, comme si jamais il n'y avait eu au monde de théoriciens. Si vous persévérez, comme je l'espère, je ne vous promets pas que vous arriverez jusqu'à la solution du problème, mais du moins, mes amis, vous l'aurez mis à l'ordre du jour de votre esprit, et vous saurez, ce qui est essentiel, que le mot ne sera dit ni par l'ignorance ni par la haine.

Justice sociale, justice internationale sont aujourd'hui liées l'une à l'autre, car le mal international complique et exaspère le mal social. Mais contre le mal international, que pouvez-vous donc, étudiants de Belgique?

Mes amis, nous entendons en ce moment de singulières paroles, et les grands de ce monde nous donnent la comédie. Jamais la terre d'Europe n'a porté plus d'armées ni senti rouler plus d'engins de guerre; jamais tant de forces de toutes sortes n'ont été requises pour la guerre; jamais les esprits n'ont été si assidûment hantés par l'idée de la guerre, ni plus près de s'y résigner à force de la croire fatale. Et les gouvernements nous disent que cela même, précisément cela, est une garantie de paix. L'an

dernier, quand la France était isolée devant l'Europe centrale coalisée, les gouvernements disaient : La France est seule ; la paix est donc certaine. Aujourd'hui, la France n'est plus seule, paraît-il. Et les gouvernements nous déclarent que cela encore, précisément cela, est une garantie de paix. C'est à croire que, le jour où s'ébranleront les armées, la paix sera tout à fait assurée. En effet, des milliers et des milliers d'hommes seront tout près de la paix, de la paix éternelle.

Les politiques sont d'accord sur cet autre point que la meilleure façon d'éviter la guerre, c'est de ne pas parler des causes de guerre, de n'y même pas penser. Thérapeutique nouvelle à recommander aux médecins. Ils diront au patient : Vous avez la fièvre, et vous voulez guérir ; rien de plus simple, mon ami ; ne parlez pas de votre fièvre ; n'y pensez pas ! Et la fièvre tranquillement brûlera son homme.... Et un jour, qu'un gendarme à la frontière des Vosges aura malmené un passant, les journaux crieront en première page ce fait divers ; quelqu'un, n'importe qui, demandera une explication du haut de la tribune. Des deux côtés des

Vosges, tout de suite, on prendra des précautions. « Mais, dira l'un des deux adversaires, vous mobilisez! » « Mais, c'est vous, répondra l'autre, qui avez commencé! » Et alors, on verra bien à quoi il aura servi de ne pas parler des causes de guerre.

Il est vrai pourtant que, si les gouvernements ont tort de répandre par le monde d'inutiles paroles que le monde ne croit pas, ils n'ont pas la liberté de leur langage. Si certaine conversation était engagée par eux avec l'intention de préparer la paix, elle pourrait bien se terminer par des coups de canon. Mais, en tout pays, il est une puissance libre de parler, et même dont l'office est de parler, c'est « l'opinion ». Qu'elle parle donc et pour dire que véritablement il y a des causes de guerre, une surtout, hautement visible, et que la guerre est certaine, et que demain peut être elle éclatera — on sait du reste qu'elle sera effroyable, — si la cause persiste.

Ne me dites pas : — A quoi bon parler? Et que peut notre voix entre les armes? Vit-on jamais la justice prévenir la violence, et la paix précéder la guerre? — Il faudrait parler, même si la parole se devait perdre en bruit inutile.

Mais qui vous dit qu'elle se perdra ? L'histoire se recommence-t-elle donc toujours ? « Rien de nouveau sous le soleil » a dit l'Ecclésiaste, mais si le pessimiste auteur de l'étrange poème reparaissait sous le soleil, et qu'il n'y vît rien de nouveau, c'est que la nuit de la tombe l'aurait aveuglé.

C'est chose nouvelle et très nouvelle que la politique soit l'œuvre des peuples et non plus un jeu de princes, fonction d'âme nationale et non plus métier de gens de cabinet, et qu'aucune combinaison ne vaille, si bien machinée et de si grosse apparence qu'elle soit, si elle n'a son appui dans des consciences de nations. C'est chose nouvelle et très nouvelle que des traités signés, paraphés et mis en coffret sous triple serrure ne valent pas plus, valent moins peut être qu'une poignée de mains échangée sans écritures. C'est chose nouvelle et très nouvelle que, tout à coup, un rideau se soit levé au Nord, découvrant un immense décor inattendu. Les politiques furent les plus étonnés à ce spectacle, malgré les airs qu'ils se donnent de l'avoir prévu.

C'est que nous revenons, après un long détour

et des changements et révolutions de toute sorte, à cet état où les peuples étaient des armées et faisaient de la politique avec leurs instincts; où l'assemblée des guerriers votait la guerre et partait pour la guerre; où ceux qui délibéraient étaient aussi ceux qui mouraient. Le gouvernement qui, des peuples, avait passé aux rois, revient des rois aux peuples. Par cela seul, la politique ne peut demeurer ce qu'elle était au temps où les talons rouges glissaient sur les parquets des cabinets de Versailles, de Saint James et de Vienne.

Sera-t-elle meilleure? L'instinct populaire n'est-il pas sujet aux colères subites, à l'aveuglement et à la fureur? Sans doute, mais j'ignore, si, tout compte fait, les peuples, maîtres de leurs destinées, et sachant qu'ils les peuvent à tous moments jeter en d'effroyables périls, et que c'est d'eux qu'il s'agit, de leurs foyers, de leurs champs et des existences de tous leurs adultes, seront moins sages que ces ministres d'autrefois, gens calmes, qui ne se démenaient pas dans les rues et ne hurlaient pas dans les clubs, mais, le sourire exquis aux lèvres, ont déchaîné sur le monde tant de guerres inutiles.

Accordons pourtant que ces instincts de peuples sont grossiers, tumultueux et périlleux. Les peuples ont du moins ces deux grandes vertus d'être sincères et accessibles à la justice. Et c'est dans les couches populaires profondes que l'idée de justice doit être versée goutte à goutte, patiemment, toujours.

Pour parler et pour juger, tout le monde a qualité, excepté la France et l'Allemagne, ces deux nations si grandes, dont les forces et les vertus, aujourd'hui acharnées les unes contre les autres, doubleraient la valeur de l'humanité, si jamais s'apaisait la haine. Le fond de leur querelle, le monde entier le connaît. L'Allemagne se prévaut d'un droit ancien ; la France se réclame d'un droit nouveau : c'est le conflit soumis au juge.

Le procès intéresse le genre humain tout entier ; il n'est pas un témoignage qui ne doive y être entendu, pas un suffrage qui ne doive y être compté, mais deux témoignages, deux suffrages ont plus de valeur que les autres, celui de la Suisse et le vôtre. Suisse et Belgique, vous êtes mi-partie de France et mi-partie d'Allemagne ; vous parlez en même temps la

langue d'*Oui* et la langue de *Ja*. Les deux génies français et germanique se rencontrent, se concilient et se fondent dans l'esprit de vos nations. Or l'on est aussi bon patriote suisse ou belge, que l'on parle la langue d'*Oui*, ou la langue de *Ja*. En Suisse comme en Belgique, vous savez que la race ne fait pas seule la patrie; que les hommes ne sont pas classés par la nature comme les bêtes; qu'il est en l'âme un principe de liberté supérieur à l'ethnographie et à la géographie; que ce principe est proprement ce qu'il y a d'humain en nous, qu'il ne peut être violé sans souffrance d'humanité, et que, dans cette violation, est précisément l'injustice. D'ailleurs, Belgique et Suisse, vous n'êtes pas seulement éclairées plus qu'aucune autre nation sur le grand procès et obligées par ces lumières mêmes à parler. L'Europe vous a fait une condition privilégiée; elle vous a garanti la paix. Vous devez l'aider à trouver la paix par la justice.

A vos voix, d'autres voix se joindront. Nous en avons entendu déjà qui venaient d'Espagne, d'Angleterre, et d'Italie, et qui étaient éloquentes. Dieu permette que ce soit le prélude

d'un concert universel. Il me revient à l'esprit que jadis, dans l'anarchie du onzième siècle, alors que régnait le droit du poing et que chaque poing tenait un glaive et frappait par le glaive, les évêques se réunissaient en conciles par toute la chrétienté, et qu'ils y répétaient le même mot : *Pax!* Ils s'enthousiasmaient à le dire, et je ne sais plus dans quel concile les Pères, saintement ivres de leur idée sublime, se levèrent de leurs sièges, pour crier en brandissant leurs houlettes pastorales : *Pax, pax, pax!* Nous avons aujourd'hui, dans chaque pays, l'ordre sur les routes et dans les rues, une discipline et une police, mais si la justice ne s'établit pas entre les peuples, quelles guerres, quels fléaux, et combien tolérables et légères apparaîtront les calamités du moyen-âge auprès de celles qui nous attendent !

Mes amis, chaque fois que j'ai l'honneur de m'entretenir avec des amis étrangers de ce grand et terrible sujet, il est une déclaration que je fais toujours. Laissez-moi la répéter ici encore. Nous ne prions pas pour la France. La France n'implore personne. La France est prête à toute destinée. Elle ne sait pas ce qu'il

adviendra du conflit, si jamais s'ouvre le conflit. Elle sait seulement qu'elle y fera tout son devoir de toute sa force. Ce n'est pas notre cause que nous vous recommandons : c'est celle de l'humanité. De même que vous vous habituez à étudier les questions sociales, à y réfléchir, et que vous les faites entrer à l'avance dans les préoccupations de votre vie civique, regardez la question internationale, réfléchissez, habituez-vous à y penser toujours. Et parlez sans passion, sans témérité, d'un tranquille accent de philosophes que nul ne vous pourra reprocher.

Oh ! je sais bien que plus d'un, parmi vous, s'il suit son premier mouvement, m'accusera d'utopie ou même de folie. Je pourrais, pour me défendre, énumérer les injustices que ce siècle qui finit a effacées et les miracles accomplis par lui, mais je vous dirai seulement : Croyez-vous qu'il soit bon que tous les hommes de bonne volonté se rallient à l'opinion que la guerre peut encore être conjurée ? Croyez-vous qu'il puisse être de quelque effet que cette opinion devienne peu à peu une espérance, et cette espérance, une foi ? Croyez-vous, à tout le moins, que, tenter cette œuvre, soit un devoir

d'humanité impérieux et pressant? Oui? Je ne vous en demande pas davantage. Et, une fois encore, je vous invite à témoigner votre piété envers votre terre de grandes actions et de héros, en élevant au dessus de votre vie ce double idéal : justice sociale, justice internationale.

Recevez, mes jeunes amis de l'université de Gand, l'assurance de ma sympathie cordiale.

ERNEST LAVISSE.







PARTIE LITTÉRAIRE





## A G A N D.

---

Pour l'Almanach de l'Université de Gand  
Avec mille bons souvenirs.

 *peuple de vaillants, qui travailles et crois,  
Dont l'histoire est écrite en si rudes entailles,  
Je salue, à travers cinq siècles de batailles,  
Dans Jacques Artevelde, un vainqueur de nos rois !*

*De ceux dont la raison fit les cœurs moins étroits  
La mémoire vous doit de saintes funérailles,  
Héros dont la révolte habitait les entrailles,  
Et tombés dans la lutte en défendant les droits !*

*O Gand, qui fis trembler jusqu'à Charles Quint même,  
Pour ton amour sacré du sol natal, je t'aime.  
Toute patrie, en moi, porte un nom respecté.*

*Nulle dans le passé ne m'apparaît plus belle,  
Au joug de l'étranger cité toujours rebelle,  
Où, du sang des martyrs, naquit la liberté.*

ARMAND SILVESTRE.



## A D R E S D E .

---

**I**l est, en un coin du Schloss, une petite porte ouvrant sur un vestiaire. On entre, et dès la première salle, on a l'éblouissement d'un trésor d'art accumulé pendant des siècles. Dans la salle des bronzes un admirable Crucifix de Jean de Bologne, un Chien de Visscher nerveux et stylé comme un Barye, un Charles II d'Angleterre à cheval de Gottfried Leigebe, des statuettes équestres de Louis XIV et d'Auguste le Fort, une réduction miniature de l'Apollon et des Nymphes de Versailles par Giradon. Dans la salle des ivoires, un petit groupe, une Rixe de musiciens, où l'on a soupçonné la main de Dürer, un Enlèvement des Sabines du dresdois Barthel d'après Jean de

Bologne, d'un bien jollement charnel modelé du bout des doigts, une minuscule et vermiculeuse Chute des anges taillée dans un mince bloc d'ivoire haut au plus de 0,30 m., et encore ce tour de force de la main d'œuvre, filigrané avec des fils d'araignée, cette Frégate de Jac. Zeller, grée pour promener en des lacs grands comme les deux mains, les amours de Titania et d'Obéron.

La salle des émaux, nacres, ambres, coraux, mosaïques ensuite, — un entassement de vitrines et d'étagères, un amas de ce que l'art a imaginé de plus rare et de plus précieux, des architectures en grappes de corail, des cruches en ambre montées en or émaillé et collerettées de brillants, un Nautille supporté par un satyre merveilleusement ciselé, ces bizarres « Demoiselles à boire » à bras tendus levant des coupes basculantes et que renversaient jusqu'en leur lampas les buveurs, puis cette extraordinaire Cheminée tout en saxe, en or et en diamant, avec ses bas reliefs, ses vases, ses petits cyclopes de bronze, presque barbare en sa profusion.

Et c'est ensuite la Silber Zimmer, la salle

d'argent, plus de richesses encore, une aiguière de Benvenuto, un merveilleux plat de l'Augsbourgeois Johann Andréas Thelott, des buires, des hanaps, des bassins, des vaiselles montées en rubis, en émeraudes, en brillants, un serre-bijoux de Jamnitzer en forme de léger palais, divisé en niches à colonnes cannelées, dans chaque niche une figure, et des médaillons, des pierreries, l'or partout mêlé à l'argent, vrai miracle d'art et de fines sertissures, — puis aussi ce miroir encadré de pilastres supportant des chevaux cabrés, une débauche de saintetés et de mythologies, — et cette pendule du Nurembergeois Streller en perles et en diamants, avec la Minerve debout sur un globe, et cette autre de Jacobus Mayr où un Temps barbu moissonne les heures du va-et-vient d'un balancier aiguisé en faux.

A regarder chatoyer tous ces métaux et ces joailleries, il vient aux yeux des agatisations et comme un cristal de froides eaux givreuses, des eaux de pierres fines où aiguës, perceraient des pointes d'épées en diamant. La rétine se marmorise, finit par n'être plus elle-même que de la lumière polarisée; et dans la mort des pru-

nelles glissent des éclats vitrifiés, des clartés d'étoiles, de scintillants verglas d'hiver.

Pourtant ces quatre salles ne sont encore que l'acheminement à d'autres golcondes, plus chaudes et plus éblouissantes. Toute une salle s'irise et se jasse d'un infini amoncellement d'onyx, de chalcédoines, de lapis-lazzulis d'héliotropes, d'agates, de grenats, de sardoines, d'améthystes et d'œils de chats, — vases, coupes, édifices, tableaux, horloges — un mouvement perpétuel figuré par une tour de Babel de Hans Schlotheim, en un enchevêtré fouillis de figures et d'animaux le bariolage d'une polychrome mosaïque jouant l'étoffe et la chair; — ailleurs un étrange et somptueux bas-relief de Schwarzeburger, temple, paysage et ciel voluté, l'avant-plan livré à un processionnement de prêtresses en tuniques joliment joueuses, — un enchassement de mosaïques encore d'une grâce et d'une couleur de peinture florentine; — puis un caprice de Benvenuto, un miroir de toilette, la glace sertie de pierreries et d'ors ciselés, avec l'annelure d'une tige de cristal comme un jet d'eau s'effilant d'un socle-tortue.

En un cabinet voisin, lambrissé de laques et de glaces — comme en un jardin de la chimère — fleurit aux filigranes de l'or ouvré en lianes et en orchidées, le touffu et le délié d'un monde de bijoux-joujoux, de bijoux-fleurs et de bijoux-insectes, pour lesquels les élytres, les calices, les folioles et les plus délicats ouvrages de la nature semblent avoir été mis au pillage. Il en est qu'on croirait torsés avec des fils de la Vierge, sculptés dans la carapace d'un carabe ou d'un bousier, ciselés avec les facettes d'un œil de mouche par des Cellini-fourmis, — si précieux que des mains de femmes et d'enfants seules pourraient les toucher sans les briser.

Puis — encore, toujours ! — s'ouvrent, dans la salle aux emblèmes dynastiques, les armoires où, sur des coussins de velours, reposent les sceptres, les globes et les couronnes — les Saintes reliques de la royauté — et qu'on dirait, sous l'ombre des plafonds bas, rangées pour être offertes aux adorations, comme au fond des chapelles les ossements sanctifiés et le sang divin. Sur une table, parmi les gemmes et les orfèvreries, une étonnante coupe en ivoire sculpté, un tortil de pampres, de grappes et de

nids, le passequillé et le tarabiscoté d'un art qui n'est plus que de la chinoiserie et meurt de son excès d'adresse.

Quand enfin l'on pénètre dans la huitième et dernière salle, la noble tradition des grands ouvriers expire aux mains d'un horloger. Ce jongleur de métaux et ce faiseur de tours de passe-passe, — le journalier et industriel Dinglinger. Avec lui triomphe l'exclusif métier; il est le roi des sujets de pendule et des surtout de table bourgeois; l'or entre ses doigts cesse d'être le prodigieux métal où se ciselaient les belles formes pour tomber, sous des grappes de bijoux, au lingot dégrossi. C'est la misère d'un art épuisé et qui s'essaie à reverdir en des bouts de branches et des folioles quand déjà le tronc sans sève dépérit. Et les temps sont consommés, la race des Visscher, des Barthel, des Thelott s'en va en ce lapidaire éperdu qui n'est plus que lapidaire et seulement se complaît encore à chromatiser les orientes et les eaux de ses perles en subtils arcs-en-ciel de soleil et d'étoiles. Alors, devant ces écrins répandus, ces prodigalités et ces folies, une lassitude vous arrive, un cri de satiété, et l'on fuit, emportant

en soi l'impression d'une caverne de métaux  
et de diamants où de leurs yeux de beryls,  
de topazes et de rubis, les kabyres vous  
auraient regardé violer le mystère des éter-  
nelles genèses.

. . . . .

CAMILLE LEMONNIER.





## FILS MODERNE.

---

**P**apa, j'en ai plein l'dos d'tes r'proches,  
Tu m'assom's et j'vais t'dir' ton fait. —  
Primo, je n'ai plus l'âg' des mioches,  
J'ai vingt ans, je suis un homme fait.  
Il me pousse avec la moustache  
Au cœur l'amour, au front l'orgueil;  
Si tu crois m'tenir à l'attache,  
Tu peux rien contempler mon œil!

Tu parl's tout l'temps d'tes sacrifices,  
Mais vrai, tu m'embêt's pour leur prix!  
L'grec et l'latin, c'est des supplices  
Qu'tu n'sais pas, toi qu'as rien appris;  
Et si voilà quatre ans que j'rate  
Mon diplôme de Bachelier,  
C'est dans une pensé' délicate :  
C'est afin de n'pas t'humilier.

*Au lieu d'ça donn' moi que'qu's ressources;  
F'lâch' tout d'suit' les programm's rasants,  
Et j'achète un bon ch'val de courses  
Qui m'fait millionnaire en deux ans.  
A moi, Paris et la grand' vie!  
Et toi, qui préfèr's, vieux farceur,  
La chass', la campagne et l'eau d'vie,  
De mes terr's j'te nomme régisseur.*

*Mais ouich' ! tu m'reproch's mes dépenses,  
Ma maîtresse et mêm' mes amis;  
Quand ça d'vrait t'flatter si tu penses,  
Que ton fils est chic et bien mis ! —  
Oui, j'aim' le luxe et la paresse;  
Mais, mon pauv' vieux, si tu comptais  
Que j's'rais un pané d'ton espèce,  
Tu pouvais m'laisser où j'étais !*

*D'abord, quand tu parl's de Pich'nette,  
Tu m'f'ras l'plaisir de te r'tenir;  
Tu trouv's qu'é'm'cou't les yeux d'la tête;  
C'est p'têtre ell' qui d'vrait m'entret'nir?  
Parl' donc pas sur des tons sinistres,  
D'son passé, d'ses amants; — qu'veux-tu !  
F'peux pas prend' des femm's de ministres  
Ni des accessits de vertu.*

*Et puis, parceque t'es mon père,  
Pourquoi qu'tu voudrais m'fair' la loi ?  
Dans l'temps, t'as épousé ma mère,  
Voilà tout c'que t'as fait pour moi.  
Encor' pour me donner naissance  
Y a qu'maman qui s'est mise en frais ;  
T'as eu l'plaisir, ell' la souffrance, —  
Et tu n'l'as p'têt' pas fait exprés !*

L. XANROF,

PAROLES ET MUSIQUE.





## SOLITUDE ET RÊVE.

---

PETIT POÈME EN PROSE.

**N**ON, les bonnes gens qui ont spécialisé leur cerveau en outil de métier bon à gagner de l'argent; non, les lamentables imbéciles qui, forcés d'étudier, ne peuvent venir à bout d'exciter chez eux cet organe lourd et récalcitrant; automates qui traversent la vie en somnambules; foules ensommeillées et abruties; aucun de ces êtres ne sait l'ivresse de la pensée, l'opium du rêve; aucun n'a fouillé la mine d'enchantements que l'homme a sous le front, le vieil arsenal de magie; ils ne savent pas combien il est doux d'assembler des songes, de construire des palais d'idées, des féeries intellectuelles, dans la vapeur enchantée des rêveries sans limites.

Penser, rêver, et non lire ou causer, car j'ai épuisé les surprises de la combinaison des mots; la volupté des phrases prononcées est finie; je ne me soucie plus des conversations ressassées et des dissertations confuses où les voix de mes semblables me déchiraient les oreilles et l'esprit.

J'ai fait le tour des plaisirs de ce monde, et à moins d'être un lourdaud ou une âme vulgaire, on est bientôt renseigné et blasé. Je suis revenu à mon état préféré : le rêve, la solitude, sensation fermée où je suis chez moi, où je m'abîme en moi, où je me sens exister jusque dans la plus imperceptible de mes fibres, où ma pensée se donnant tous les vertiges, accumule ses transports, escalade tous les délires et s'évanouit voluptueusement dans des extases qui ne se racontent pas.

J'ai vécu plus d'heures avec moi-même qu'avec les hommes; c'est à moi que j'ai donné le plus de ma vie; les jours que j'ai vécus n'ont dit leur secret qu'à moi; j'ai dans le cœur des cordes dont la résonnance est unique et qui ne s'accordent pas avec les sons que j'entends ailleurs; c'est pourquoi je me trouve si bien quand je suis seul avec moi.

Moi seul me connais, sais mes rêves, mes souvenirs, mes espérances : qui pourrait me parler de tout cela ? Les hommes ne saisissent de nous que des lambeaux épars, des profils fuyants. J'assommerais les gens avec mes confidences, et je n'aurais pas la patience d'écouter les leurs. Qui voudrait comprendre à fond un autre être deviendrait fou, car il faudrait qu'il fût cet être, et par cet effort d'aliénation de lui-même il cesserait d'être lui.

Ma vision des choses a été un éclair unique ; le monde a des formes, des couleurs, des sons, que je perçois seul, qui n'ont un sens que pour moi. Qui me dira les teintes dont se colorait l'aube sur les matins de ma dixième année, et la douceur inconnue qui se répandit dans l'air, au premier printemps de mes amours !

Je sais que personne ne comprend personne, ne se soucie de le comprendre, et que toute oreille est sourde à la voix d'autrui. Dans le charivari universel chacun ne distingue que le timbre de sa voix. C'est duperie et perte de temps que de vouloir forcer l'inattention et le dédain des hommes.

De bonne heure ces vérités ont été pour moi

très claires et je ne me suis pas dissimulé que les hommes font entre eux un éternel commerce d'indifférence. Alors j'ai cerné ma vie d'un cercle infranchissable; j'ai vu la vanité de tout ce qui n'avait pas son siège dans mon corps; en faveur de n'importe quelle cause je n'ai voulu sacrifier une seule goutte de mon sang qui ne me serait jamais rendue.

L'ambition hypnotisée par l'avenir empêche de cueillir l'heure; l'action est une fatigue, une dispersion qui épuise; c'est la pensée qui recèle les plus intenses jouissances; elle prononce les mots qui dominent et jugent les choses; elle a les suprêmes sourires, les grands mépris, le secret des ironies transcendantes.

J'ai fait moi-même l'éducation de ma pensée; je l'ai aiguisée et affinée en instrument d'analyse qui perce les préjugés et soulève les masques. Elle m'a libéré des duperies philosophiques et religieuses, des fanges d'imbécillité où d'habiles mains m'avaient enlisé; ma pensée a coupé les liens où l'on m'avait garrotté pendant mon sommeil.

Ma pensée a reconstruit le monde; j'ai vécu dans les temps fabuleux et les siècles qui n'ont

pas de nom; j'ai assisté à l'élan premier des races, aux éruptions initiales de la création; mon imagination par décors magiques et par féeries splendides a déroulé en moi la naissance des cieus et des êtres, l'évolution animale et humaine, toutes les épopées et les civilisations de l'univers.

Que de jours, que de veilles pour ordonner ce chaos, pour bâtir en soi le microcosme des mondes! Mais tout est joie et récompense quand on travaille pour soi-même, quand c'est sa propre chair qu'on pétrit : c'est de travailler pour les autres qui est stérile, vain et décourageant.

Aujourd'hui j'ai gagné les sommets; je jouis de ma force conquise; c'est continuellement fête en moi; mon esprit est un clairon de victoire.

J'ai des heures mystérieuses où se font plus intimes et plus délicieux les rendez-vous que je me donne à moi-même : ainsi au crépuscule enchanté, quand la nuit verse un autre monde sur la terre, que d'autres formes flottent sur les formes dont nos yeux étaient fatigués.

Alors d'ineffables rêveries descendent sur moi, comme un vol de colombes amies, et je

sens mes pensées aller et venir sur mon front, plus caressantes et douces que des mains de femmes.

J'appelle à moi les années éteintes, car je veux que rien du passé ne soit perdu, qu'il pénètre sans cesse le présent, écho multiplicateur qui m'enveloppe, me joue la musique de ma vie, et fait se représenter dans l'infini des jours anciens chaque minute nouvelle.

Les joies que j'ai goûtées ne me quittent pas ; je vais à l'avenir dans une escorte de fantômes charmants ; s'il doit me faire du mal, si je rencontre en route la souffrance, je me couvrirai de mon vieux bouclier de bonheur.

J'ai appris à mon sang des chansons langoureuses qui me bercent dans des voluptés mortelles ; il me redit des refrains d'autrefois et caresse mes lèvres des saveurs que je lui ai confiées.

Le rêve a des philtres plus grisants que l'atmosphère aux masses insipides de la réalité ; il ne vaut la peine de vivre que pour le charme de se souvenir.

Quand je reviens à moi, quand je me relève de ces évanouissements divins, de ces extases

inouïes, mon visage garde des reflets si étranges que j'apparais aux hommes comme un inconnu qui arrive d'un pays impénétrable.

Je me réjouis de ce qu'ils ne peuvent me comprendre et ne soupçonnent rien des ivresses d'où je sors. Raconter son plaisir c'est le profaner, le dénaturer, le voir se dessiner en caricature dans l'imagination inattentive ou malveillante de celui à qui nous avons la naïveté de nous confier.

Ainsi je vis dans ma pensée et dans mon corps comme dans une île fermée dont je suis roi. Je fuis les regards humains toujours chargés d'indifférence ou de mépris.

Personne ne s'intéresse à personne. A chacun de se célébrer soi-même et de s'enivrer de sa propre vie.

Toute présence d'homme nous frappe d'une mutilation, nous obscurcit de l'ombre portée d'un esprit sur le nôtre. Chacun n'est heureux que seul. La solitude est l'oasis de la paix, la fête des souvenirs, l'initiation des voluptés transcendantes, le temple des harmonies mystérieuses et des orgies mystiques de l'âme communiant avec elle-même.

EMILE TARDIEU.



## LA MORT DE L'AMOUR.

---

A M. EDMOND HARAUCOURT.

*Elle ne voyait point qu'il l'aimait, solitaire,  
Qu'il redoutait, hautain, le mépris de ses vœux,  
Et préférerait, domptant l'essor des chers aveux,  
Au possible dédain la fierté de se taire.*

*Son archange planait trop haut, trop loin de terre!  
Un soir, las de rêver son âme, il dit : « Je veux  
Chanter infiniment les ors de ses cheveux :  
Qu'un poème éperdu révèle mon mystère ! »*

*— Ignorant ses sanglots qui vibraient sous des fleurs,  
La femme a lu ses vers, et n'a pas lu ses pleurs :  
L'Idole ne sait pas qu'on l'adore, dans l'ombre ;*

*Mais lui ne souffre plus la souffrance qui mord,  
Car il donna, criant son mal vers le ciel sombre,  
Un linceul immortel à son beau rêve mort.*

GUSTAVE TÉRY.

PROSES

MUSIGALES.



I.

*Si vous saviez  
comme je pleure —  
en songeant aux  
jours envolés, qui  
se sont enfuis, affo-  
lés, dans le vol  
rapide de l'heure...*

*Quand je revis  
l'aube meilleure des  
bonheurs lointains  
rappelés, — si vous*



saviez comme je pleure en songeant aux jours envolés...

*Tristement le Passé m'effleure, vos baisers fous s'en sont allés, et quand mes baisers désolés cherchent votre lèvre... — vain leurre! — Si vous saviez comme je pleure...*

## II.

*Quand tu te souviendras, aux heures nonchalantes, des temps enfuis comme un reflet de songe doux, penche ton front rosé sur les tristesses lentes des souvenirs aimés dont on rêve à genoux.*

*Sois fière de honnir les froideurs nonchalantes des belles, déchirant d'un rire l'aveu doux que leur murmure, épris, avec des phrases lentes, l'amoureux effaré qui défaille à genoux.*

*O chère, j'aime, en mes extases nonchalantes, à rappeler ton charme inoubliable et doux, car, sous l'enivrement des souvenirs lentes, je rêve que je dors au creux de tes genoux.*

## III.

*— Gente dame au noir corsage, fière et sage, seulette à qui penses tu? — A mon époux qui*

*délaisse ma tendresse mais me laisse ma vertu.*

*— Que fait-il, l'époux qui pleure, à cette heure, l'amour qui dort dans ton cœur? — A la tête de l'armée enflammée il combat, loyal vainqueur.*

*— Gente dame fière et sage, Dieu te garde en ton manoir! — Dieu protège, ô tendre page! ton passage ici, ce soir.*

*— Gente dame au noir corsage, si tu daignais m'écouter! — Tu peux livrer la pensée à ta viole, et chanter!*

*— J'aime ta tête qui penche, fine et blanche, le reflet de ton front pur! — J'aime ta chanson qui passe, dans l'espace, sous le ciel baigné d'azur!*

. . . . .  
*— Gente dame au blanc corsage, et volage, mignonne, à quoi penses-tu? — A toi, page, qui me laisses ma tendresse, mais qui me prend ma vertu...*

#### IV.

*Elle va revenir, ma blonde, mes blonds rêves de l'an passé, dois-je espérer qu'elle réponde à mon affection profonde, à mon amour jamais chassé? — Elle va revenir, ma blonde!...*

*Reviendront-ils, nos anciens jours de tendresse*

*aimée et profonde? l'illusion de nos amours, saurait-elle rire toujours? Elle va revenir ma blonde! — Reviendront-ils nos anciens jours?...*

*Je ne crois guère qu'elle y pense, à nos rêves de l'an passé, ou je parfumais d'espérance notre joyeuse adolescence. — A mon amour jamais chassé, je ne crois guère qu'elle y pense...*

PHŒBUS SOUVE.





## COIN PROVINCIAL<sup>(1)</sup>.

---

L'ombre mélancoliquement tombait. Elle ensevelissait dans ses ondes, flottantes comme une neige ténébreuse, le contour des choses, épandant autour d'elle un silence de paix religieuse.

La ville à présent somnolait au rythme douloureux d'un orgue qui là-bas, dans quelque coin, exhalait la plainte de sa fatigue. La pluie fine, aux auréoles des réverbères, hachurait l'air de rayures grises. Parfois avec comme un écho dans la solitude de la rue, un pas sonnait très net, étouffé vers la fin dans le clapotement sourd et continu des gouttes de pluie.

---

(1) Fragment d'un livre à terminer : *Les blanches Fiançailles*.

C'était un dimanche, vers le soir — dans la lassitude d'un jour de fête triste. Je me trouvais alors dans une famille douloureuse, hautaine encore dans sa pauvreté et le déclin de sa race. Seul, le père — appauvri par ses rêves de savant, conservait blottis au fond de ses yeux, l'orgueil de sa valeur et le mépris de sa ruine. Il perpétuait, au milieu des misères cachées, le chimérique espoir de quelque prodigieuse revanche, reconquérant l'ancienne splendeur de sa maison. Et toujours dans ses étranges yeux, clairs et durs comme un éclair d'acier, vibrait la joie rude d'une prochaine victoire. Grand, très mince, les chairs parcheminées au feu séchant de ses méditations, il vivait dans l'égoïsme oublieux de ses créations.

Près de lui s'élançait vers le paradis du rêve, sa fille, la seule auréole de fraîcheur qui nimba de vie la grande solitude de la vieille demeure.

L'un et l'autre élevaient l'aridité de leurs existences dans des jardins de songe : l'un vers des ciels de Gloire, l'autre, frêle et mélancolique comme un beau lys dans un horizon de soir, vers des étoiles d'amour.

J'avais été — là — conduit par une vieille

filles, un peu leur parente, riche et contemptrice du vieux aux idées ruinantes. Au fond, elle les méprisait, lui parce qu'il la dédaignait, elle, sans doute, parce qu'elle passait au travers de la vie l'âme sourde aux murmures cancaniers.

Leur maison large, d'aspect sombre sous l'ombre de l'Église St Jacques, s'allongeait dans la torpeur de la rue, tout en face de la cathédrale; les cloches de celle-ci profondément résonnaient dans le vestibule dallé de rouge, avec des échos de sépulcre entr'ouvert. — Derrière, au delà de la cour, filait la rivière et les fenêtres éclairées dans la nuit paraissaient avoir cloué, dans l'eau fuyante, des yeux ridés, très clairs, aux teintes jaunes qui regardaient les immuables fleurs stellaires.

Les jours maussades de pluies ajoutaient encore à la mélancolie de ce coin; les arêtes de la cathédrale s'élevaient, dans les environnantes sombreurs, luisantes avec une rayure de gaz. Et le reste, plus mystérieux, enfoncé dans les ténèbres, semblait quelque immense géant voulant conquérir les étoiles, dans une lutte éternelle et vaine. Alors la maison — plus petite — apparaissait comme réduite, parta-

geant la douleur de ce monstre, rigide dans l'opiniâtreté de son orgueil! —

Tout autour, très vaste, s'arrondissait la place; — les vitrines, comme des prunelles d'or, trouaient la feuillée centenaire des arbres et regardaient — depuis des ans! — la masse paroissiale. Puis ces prunelles blondes et fixes tout-à-coup semblaient disparaître sous une paupière invisible de verdure née du friselis des feuilles — réfléchissant à je ne sais quelle intime et froide pensée, tandis que toujours, dans sa rigidité tenace, le Géant morne de pierres se haussait désespérément à la conquête du ciel! —

L'ombre fuyait en traînées plus denses vers les ruelles serpentines et discrètes d'où, solitairement et si triste, montait, dans la solitude nuitale, la ritournelle usée d'un vieil orgue soumis.

Parfois la lumière s'échappait des portes disjointes et, comme un acide, rongea l'impalpabilité de l'ombre, s'étendait, s'allongeait félinement, mettant une clarté, là-bas, dans un coin noir, comme un sourire de lune

dans le deuil d'une soirée commençante d'orage. Et la porte d'un cabaret brusquement ouverte, c'était un éclaboussement de voix, brisant la douce sonorité des rues, vers le soir, en province. Presqu'inaperçue, au coin, suspendue à l'angle d'un mur, tremblotait la flamme menue d'une veilleuse, tandis que, au fond d'une niche usée, s'immobilisait la naïveté d'une vierge espagnole.

L'ombre, par cette soirée mourante de dimanche attristé, solitairement songeait, enveloppante et mystérieuse.

L'air nocturnal s'imprégnait de mysticité — et ce soir là les porches grands-ouverts de la cathédrale sur le néant de la place exhalaient l'haleine tiède de l'encens affaibli du culte.

Au large, le vent, de ses grandes voix d'orgues, entonnait l'agonie vespérale des vies.

\*  
\* \*  
\*

Doucement, ce dimanche, au déclin de la lumière, la haute chambre s'emplissait de ténèbres.

Sous d'impalpables enveloppes, faites de mailles nuitales, les choses s'engourdisaient amoindries et rêveuses. Aux murs, de tendres portraits d'aïeux et d'aïeules calines souriaient dans la grâce pâlie du fard et des dentelles. Les aïeules, de leurs yeux bridés, répandaient la douceur de leurs rêves d'antan, si naïves dans l'aveu de leurs lèvres sensuelles, tandis que, très graves et gourmés sous la poudre des cheveux, les aïeux paraient encore à travers les siècles. Sous les cadres se tendait, les couleurs affaiblies par le soleil, un vieux papier austère à grandes fleurs étranges où se figeait le vol maladroit d'oiseaux fantastiques. De vagues tableaux aux panneaux d'en face, étoilaient, de taches claires, l'assombrissement.

Et seule, par subites et vives échappées, une bûche mi-consummée crachait, dans un craquement de fibres, une longue, fine et tourmentée flamme violette et rouge incendiant de leurs fugitives la haute salle.

Et tous quatre, nous restions ainsi linceullés de cette paix sombre, dans l'heure déclinante, sans paroles. Attentive au lointain de nos rêves, l'âme cheminait, bercée sous l'inouïble

orchestre de nos désirs et de nos impressions. Etrangement tendres, les cœurs s'éprenaient amoureusement de chimères adorables, de chimères qui se font femmes, amantes et mères, si douces et si pâles, tandis que les yeux blessés, autrefois morts à la joie, s'éclairaient de la lumière d'un sourire.

La vieille fille, les mains lassées, tombées enlacées sur les genoux, écoutait l'innocence perpétuée d'une idylle qui rechantait dans son âme assourdie depuis lors à toute espérance. Et cassée toute, plus petite encore à cette heure de silencieux recueillement, elle apparaissait comme le symbole fréquent et discret des femmes lumineuses jadis d'illusions, peu à peu vaincues par la réalité des vies ambiantes. Leurs illusions étaient si fortes qu'elles ont vécu désormais ainsi : — dans le culte de leur cœur défait.

De l'agonie de ses illusions devant l'impénétrabilité des réalités, il lui restait une haine irraisonnée pour tout ce qui était jeune, calme de bonheur et silencieux de rêves. Et malgré tout c'était une jalousie qui chez elle existait, une jalousie ruisselant en cascades amères de

railleries, blessant les deux pauvres êtres, ignorants de la vie.

Et devant cette élévation de la pensée du père, du rêve de la fille, c'était une lutte rude. Elle même sentait — au fond — la splendeur de cet exil volontaire de la vie, la joie et les orgueils de la minute fugitive d'une existence rare et irréaliste. Et maintenant que très vieille, meurtrie dans ce qu'elle avait de bon et fanée dans ce qu'elle avait d'idéal, le cœur amoindri et l'âme tuée, elle savourait la jouissance calculée de torturer les autres dans ce qu'ils avaient de bon et dans ce qu'ils avaient d'idéal.

C'était, au reste, pour la vieille fille, un besoin de venir dans la résonnante demeure de la Place S<sup>t</sup> Jacques. Une invincible nécessité curieuse l'amenait — là — causer, médire — et de ses lèvres pâles et fripées, avec un pli, aux commissures, sardonique rééditer quelque antique histoire caduque de son temps, frappant droit et roide — par des allusions dans le cœur de la jeune enfant — cible purpurine et tendre.

Alors, sa cruauté repue, un silence de veillée mortuaire planait; l'enfant, blessée, se réfugiait dans le temple profané de son cœur, avec la

pudeur attristée d'avoir été devinée dans ce qu'elle avait de cher et de secret ; et mélancolisée toute, impressionnée douloureusement, ses grands yeux étonnés de souffrante pâle se repliaient au dedans de son âme, voulant par la douceur blonde de son regard caresser et flatter sa chimère attaquée. Les lèvres évanouies, elle allait ainsi à la dérive. Elle voguait, mystérieuse, au travers de la vie, perdue dans une peine sentimentale qui n'avait rien de réel, très douce — et sa chair toute lasse, elle était inhabile à dompter sa douleur étrangère. Elle s'était affinée davantage de la sorte, plus tendre, plus amoureusement dévouée aux indicibles créations de sa chasteté fleurie de songes — et cette floraison malade de fleurs virgiliennes la faisait si pâlement énigmatique qu'on l'aimait d'instinct, captivé par la sensation de la femme souffrante.

Une vague douleur rongait l'âme de la voir ainsi réfléchie, incitant à je ne sais quelle adoration platonique.

Et ce soir là, silencieuse, enguirlandée d'ombres, baisée de flammes, elle s'épanouissait, dans cette vieille demeure d'énigmes, comme

le symbole de l'Idéalité, dédaigneuse et martyrisée.

Et j'étais revenu, dans cette famille hautaine, j'y étais revenu comme la vieille fille, irrésistiblement entraîné, sentant pour la jeune enfant naître en moi le culte, avenir des peines et des résignations !

FERNAND ROUSSEL.





## CHANSON DE TRIMALCION.

---

**I**l faut rire, il faut chanter!  
La jeunesse est sœur du rire.  
Plus tard ni flûte ni lyre  
Ne pourra nous déridier.  
Hélas ! Quand on est sous terre,  
On reste à jamais austère.

Il faut boire et boire encor,  
Et boire tant qu'on oublie  
Sa raison — ou sa folie !  
Le vin est meilleur que l'or.  
Hélas ! Quand on est sous terre,  
C'est l'eau qui nous désaltère.

Il faut vivre, il faut aimer !  
Les femmes aux belles bouches  
Nous attirent sur leurs couches  
Dont le parfum fait pâmer.  
Hélas ! On n'a plus, sous terre,  
Que baisers de ver de terre.

MARC LEGRAND.

# DES BAS NOIRS!!!

---

UN ACTE.

*Représenté pour la première fois sur le THÉÂTRE DU VAUDEVILLE  
de Bruxelles, le 26 Mars 1892.*

## PERSONNAGES.

---

|                                    |              |            |
|------------------------------------|--------------|------------|
| LE MARQUIS DE HAULTE-SOUCHE . . .  | Mr DESCLOS.  | r Desclos. |
| ESTELLE, <i>sa femme</i> . . . . . | Me AROSA.    |            |
| JEANNE DE BIBELAUX . . . . .       | Melle HAURY. |            |
| <i>Un domestique</i> . . . . .     | Mr BISART.   |            |

---

DE NOS JOURS.



## DES BAS NOIRS!!!

---

*Dans un petit boudoir très-coquet, tendu d'étoffes claires.*

*Au fond, une grande fenêtre centrale en forme de loggia. — Portes à gauche et à droite, troisième plan. — Au premier plan de gauche, un petit bureau-secrétaire. — La cheminée au second plan de droite. — Un grand canapé à droite, premier plan.*

### SCÈNE I.

ESTELLE, puis JEANNE.

ESTELLE, assise devant le bureau-ministre, signe une lettre qu'elle vient d'écrire. En fermant l'enveloppe :

Ouf! l'ennuyeuse missive! (Regardant la pendule.) Onze heures,... déjà! Le « Monsieur recommandé » ne va plus tarder! Ces profes-

seurs sont généralement d'une exactitude! (*Elle met la suscription sur l'enveloppe. — Coup de timbre.*) Le voilà sans doute!

JEANNE, *entrant en coup de vent par la droite. — Toilette du matin.*

C'est moi. — Viens-tu ?

ESTELLE, *toujours assise.*

Où celà, venir ?

JEANNE.

Mais au Bois, malheureuse, au Bois! Il fait un temps superbe, et doux, et chaud, et du soleil! Allons vite, un chapeau! Mon coupé nous attend en bas.

ESTELLE, *se levant.*

Mille regrets, ma chère, mais je ne puis....

JEANNE.

Comment, tu refuses ?

ESTELLE.

Il le faut!

JEANNE, *dépitée.*

Ah! (*Un petit silence.*) Et la raison, peut-on connaître la raison?...

ESTELLE.

J'attends quelqu'un.

JEANNE, *étourdiement.*

Ton mari, n'est-ce-pas!

ESTELLE.

Ce Monsieur est en Palestine, tu le sais bien!

JEANNE.

Erreur! Le marquis est ici depuis huit jours!

ESTELLE, *vivement.*

Tu l'as vu?

JEANNE.

Tiens, mais on dirait que... — S'il savait cela, le nigaud! — Non, ma chère Estelle, je ne l'ai pas vu! Mais S<sup>t</sup> Claude l'a rencontré au Bois, hier matin. Il s'est empressé de le crier sur tous les toits. — Et c'est en entendant cette histoire que l'idée m'est venue de t'y emmener ce matin.

ESTELLE.

Très gentil, ça. — Mais je ne tiens pas du tout, à le voir, Monsieur mon époux, — au contraire!

JEANNE.

Tu le détestes, c'est convenu ! Seulement personne n'y croit, à cette haine....

ESTELLE.

Je m'en moque !

JEANNE.

Des autres, soit. — Mais de lui ?

ESTELLE.

De lui surtout ! Après une offense aussi cruelle, aussi publique !..

JEANNE.

Oh !... publique !

ESTELLE.

Je ne puis lui garder que du mépris. — Je le méprise.

JEANNE.

C'est beaucoup !

ESTELLE.

A ton aise ! Le jour où ton mari....

JEANNE, *entre ses dents.*

Oh ! celui-là !

ESTELLE.

....aura la bêtise de se faire pincer avec ta bonne!...

JÉANNE.

M<sup>r</sup> de Bibelaux est un glaçon.... réfractaire.

ESTELLE, *continuant.*

....chez toi, dans ton boudoir....

JÉANNE.

Tu aurais préféré qu'il la mît au préalable dans ses meubles?

ESTELLE, *sans l'écouter.*

Nous verrons ce que tu diras!

JÉANNE, *froidement.*

Je dirai qu'elle est rudement forte, cette jeune personne!

ESTELLE.

A ton aise!

JÉANNE.

Aussi, tu prenais de trop jolies filles!

ESTELLE, *indignée.*

Par exemple! Il n'eût plus manqué qu'elle fût laide! (*Un silence.*)

JEANNE.

Alors, c'est dit ! — Tu ne viens pas ?

ESTELLE.

J'attends une visite.

JEANNE.

Si grave ?

ESTELLE.

Très grave : Un professeur !...

JEANNE.

Diable !

ESTELLE.

....de danse !

JEANNE.

Comment, toi, la reine des bostonneuses ?

ESTELLE.

Parfaitement. — Je perfectionné !

JEANNE, *d'un air tragiquement comique.*

Estelle, tu me caches quelque chose !

ESTELLE, *de même.*

Oui !

JEANNE, *riant*.

Et c'est ?

ESTELLE.

Curieuse ! — Si je refusais pourtant de parler !

JEANNE.

Pas de danger. — Tu brûles de me raconter....

ESTELLE.

C'est vrai ! (*Elle va vers son bureau.*) Lis-tu régulièrement *Le Grand Monde* ? (*Elle prend un journal.*)

JEANNE..

Il faut bien !

ESTELLE, *lui passant le journal.*

....Et cette annonce....ici.... ne t'a-t-elle pas frappée ?

JEANNE, *lisant,*

« Dame du monde demande professeur pour apprendre cancan ».

Eh bien ?

ESTELLE.

Eh bien, cette dame du monde....

JEANNE.

C'est toi ?

ESTELLE.

C'est moi !

JEANNE.

J'aurais dû m'en douter ; tu n'en fais jamais d'autres ! Et tu débutes ?

ESTELLE.

Ici même, dans un mois.... une soirée intime....

JEANNE.

Ton mari sera furieux !

ESTELLE.

J'y compte bien !

JEANNE, *relisant l'annonce.*

....« Très-sérieux ! ».... On a dû prendre ça pour une fumisterie !

ESTELLE.

Tu crois ? (*Retournant à son bureau et prenant un paquet dans un tiroir.*) Soixante deux réponses, ma chère. — Tout un dossier !

JEANNE, *alléchée.*

Drôles, sans doute ?

ESTELLE, *avec un rire muet des lèvres.*

Quelquefois... Celle-ci surtout ! (*Lisant.*)  
« Quant aux garanties morales, » — ils parlent  
tous de garanties morales, c'est un tic! —  
« Quant aux garanties morales, je suis.... mal-  
heureusement à même de vous rassurer »....

JEANNE, *sans comprendre.*

« Malheureusement » ?

ESTELLE, *lisant toujours.*

.... « Un accident pénible »....

JEANNE, *riant.*

Ah ! ah ! ah ! — Et c'est signé ?

ESTELLE.

En toutes lettres. — Votre respectueux servi-  
teur, Abel....

JEANNE, *vivement.*

....lard ?

ESTELLE, *riant.*

Non : Abel Marnelli.

JEANNE.

Tu l'as au moins choisi, celui-là ?

ESTELLE, *énergiquement.*

Ah ! non ! J'ai pris un maître de l'école de

danse, qui s'est fait appuyer de chaudes recommandations. — Jacques Sauveur. — Tu connais?

JEANNE.

Pas encore.... non.... ce doit être un nouveau venu.

ESTELLE.

Un peu jeune, à ce que l'on m'a dit, — mais fiancé.

JEANNE.

Tout à fait sûr, quoi!

ESTELLE, *confirmant.*

Du reste, je suis bien décidée à la première incartade.... (*Un geste.*)

JEANNE.

Naturellement!

## SCÈNE II.

LES MÊMES, PIERRE.

PIERRE, *entrant et présentant une carte à Estelle.*

Ce Monsieur dit que Madame la Marquise l'attend....

ESTELLE, à Jeanne.

C'est lui !

JEANNE.

Alors, je m'esquive, moi !

ESTELLE.

Pas du tout ! Je te garde ! (*A Pierre.*) Dites au cocher de Madame de repasser dans une demi-heure. — Et faites entrer ce Monsieur ! (*Pierre sort.*)

ESTELLE, à Jeanne.

Quant à toi, viens m'aider à me faire belle....

JEANNE.

Belle?... Quel luxe !

ESTELLE.

Dame, ma chère :... Un professeur !! (*Elles sortent en riant par la gauche.*)

### SCÈNE III.

LE MARQUIS, PIERRE.

PIERRE.

Veillez attendre ici ! (*Il avance un siège.*)  
Madame la Marquise est prévenue. — (*Il sort.*)

LE MARQUIS, seul. — *Il a une barbe et une perruque blondes, postiches. — Vêtu très sévèrement de noir, gants noirs, cravate blanche. — Une mine de procureur élégant.*

Ouf! — Me voici dans la place! — Mais quelle émotion, grand Dieu! Quelle stupide émotion!

Il est vrai que je joue gros jeu. Car pour un peu que ma femme me reconnaisse, qu'elle se fâche et me flanque à la porte... comme il y a six mois... quand je me suis si bêtement fait pincer avec cette grue de Fina!... Crénon, quelle scène!...

Elle a des gestes superbes, ma femme, quand elle est en colère. — Et même, il ne faut pas qu'elle soit furieuse, pour celà.... Oh! non!... Je me rappelle certaines circonstances.... Oh! la la! — (*Avec conviction.*) J'aime mieux ça, moi! Enfin, puisque je suis ici grâce à ce bon St Claude, tâchons de conserver la position. Ayons du sang-froid, beaucoup de sang-froid, et contentons-nous pour commencer d'un peu de théorie.... quelques considérations générales.... aussi générales que possible!

La pratique viendra plus tard, et les détails

aussi... quand je les aurai appris moi-même, et que je serai mieux aguerri contre les séductions éventuelles de mon élève! Car il suffirait aujourd'hui d'un bout de mollet, trop coquettement étalé dans la pâleur traîtresse des batistes, pour....

Chut, la voici!

#### SCÈNE IV.

LE MARQUIS, ESTELLE, JEANNE.

ESTELLE, *entrant.*

Monsieur!

LE MARQUIS, *très grave.*

Madame la Marquise. (*A part.*) Toujours superbe!

JEANNE, *bas à Estelle.*

Très bien, ce professeur!

ESTELLE, *de même.*

Oui! — J'ai vaguement entrevu cette tête-là quelque part!

JEANNE.

La barbe, surtout....

ESTELLE, *dédaigneusement.*

Blonde? — Ce n'est plus à la mode!

LE MARQUIS, *à part.*

Elles ne m'ont pas reconnu!

ESTELLE, *au Marquis.*

Madame de Bibelaux veut bien me consacrer quelques instants encore, mais elle vous prie de commencer votre précieuse leçon comme si nous n'étions que deux, le professeur et l'élève!

LE MARQUIS.

Madame de Bibelaux me fait beaucoup d'honneur.

JEANNE, *bas à Estelle.*

Tout à fait bien, décidément.

ESTELLE, *de même.*

Tout à fait! (*Au Marquis.*) Eh bien, Monsieur, quand vous voudrez!

LE MARQUIS, *sententieux.*

Ce qui se conçoit bien, s'imite clairement,  
Et les gestes se font alors, très aisément....  
a dit quelqu'un!

JEANNE.

Boileau.

LE MARQUIS, *gravement.*

Je ne crois pas que ce poète.... incomplet ait traité de la matière !

JEANNE, *gamine.*

Cette corde manquait à sa.... lyre.

LE MARQUIS.

Celle-là.... et une autre aussi ! Mais peu importe ! Je voulais vous dire qu'avant d'aborder les exercices préparatoires auxquels vous allez être forcée de vous astreindre, il était nécessaire que vous vous initiiez aux transformations qu'a subies le cancan avant d'arriver jusqu'à nous, — jusqu'à vous ! (*A part.*) Je suis superbe.

JEANNE, *bas à Estelle.*

Il parle bien, ce danseur !

ESTELLE, *de même.*

Oui.

LE MARQUIS.

On n'est pas fixé sur le point de savoir quelle était la danse favorite à laquelle se livraient, dans le Paradis terrestre, nos grands-parents à tous : Personne n'était là pour transmettre à leur descendance pieusement ébahie, le spectacle édifiant de ces déhanchements primitifs.

Mais les haut-de-jambe du père Noë et les Bacchanales des Hébreux autour du mont Sinaï sont du domaine historique; et nous savons que ces spectacles pittoresques n'eussent pas été désavoués par les habitués du Moulin-rouge.

Tel fut aussi l'avis des Grecs, puis des Romains, dont les danses les plus fameuses ne sont que des variétés de ce chahut biblique, modifié selon la civilisation et le génie particuliers de ces deux peuples, — célèbres, du reste, à d'autres titres !

JEANNE.

Mais c'est fort intéressant, tout cela !

ESTELLE, *appuyant*.

Fort intéressant !

LE MARQUIS.

Après l'invasion des Barbares et la chute de l'Empire Romain, nous ne retrouvons le cancan qu'au XII<sup>e</sup> siècle, chez les Sarrassins, d'où le ramenèrent les premiers croisés. L'étymologie arabe du mot : *Khan-khan* (danse du chef), n'est du reste pas douteuse.

JEANNE.

Comme c'est ingénieux ! Et quelle belle chose que la science !

ESTELLE.

Continuez, Monsieur, je vous en prie !

LE MARQUIS.

Les vestiges de cette danse primitive subsistent toujours chez ces peuples lointains : La danse du ventre n'est en somme que son indigeste transformation, nécessitée par les imperfections plastiques d'une race dont les membres inférieurs ne sont plus à la hauteur de la situation !

JEANNE.

Quelle délicatesse de termes ! Vous avez une façon de dire les choses.... lestes ! On croirait entendre un académicien !

LE MARQUIS, *digne.*

Je suis, Madame, du Conservatoire de danse !

ESTELLE.

Ensuite ?

LE MARQUIS.

Laissez-moi passer sous silence l'éclosion pénible et laborieuse de la callisthénie gauloise,

depuis le passe-pied de jadis, jusqu'à l'actuelle  
et banale polka!

(*Se levant*) :

Enfin, Musette vint, et la première en France,  
Elle osa rajeunir l'art perclus de la danse!

JEANNE.

Musette ?

LE MARQUIS.

Oui, Mesdames, Musette, l'immortelle Musette ! C'est elle qui peut revendiquer l'honneur d'avoir levé la jambe à la hauteur d'une institution !

C'était un jour de printemps, elle avait un jupon tout frais, orné de dentelles neuves,... et des bas noirs !

(*Avec enthousiasme.*) Oh ! les bas noirs !!!  
Gâine merveilleuse et tentatrice,... fourreau séduisant et triomphal,... qui... que... dont...  
Oui ! (*A part.*) Je vais trop fort !

ESTELLE, *bas à Jeanne.*

C'est drôle ! J'ai déjà entendu cette tirade !

LE MARQUIS.

Aussi ce grand écart... aux traditions reçues ne fut-il pas perdu. Le cancan ressuscite ! Un temple s'est ouvert au culte du chahut ; des

prêtresses distinguées lui consacrent leurs membres, et l'Académie Française elle-même dans la personne de Monsieur Meilhac, (*il s'incline*) a consacré son droit de cité !

JEANNE.

Bravo, superbe ! — Enfin ?

LE MARQUIS, *avec dignité.*

C'est fini !

ESTELLE, *à part.*

Ouf !

## SCÈNE V.

LES MÊMES, PIERRE.

PIERRE, *entrant.*

La voiture de M<sup>me</sup> de Bibelaux est avancée !

JEANNE.

Déjà ! (*Au Marquis.*) Croyez bien, monsieur, que je suis désolée...

LE MARQUIS, *s'oubliant, avec feu.*

Et moi donc, chère Madame....

ESTELLE, *à part.*

Hein !

LE MARQUIS, *à part.*

J'ai été trop fort ! — Du calme, Victor, du calme !

ESTELLE, *sortant pour reconduire Jeanne.*

Pardon, Monsieur!... Quelques instants....

LE MARQUIS, *froid.*

A vos ordres, Madame.

*(Elles sortent.)*

## SCÈNE VI.

LE MARQUIS, *seul.*

Allons, ça va mieux que je ne l'espérais ! Elles ne m'ont pas reconnu, Jeanne pas plus qu'Estelle!...

*(Pensif.)* Estelle!!.. Elle est superbe, ma femme, superbe! S<sup>t</sup> Claude avait raison. Elle a énormément gagné.

Quant à son idée d'apprendre le cancan, — un truc pour me faire enrager, — je me charge de la lui passer. Nous avons beau être brouillés, séparés de biens et surtout de corps, ce n'est pas une raison pour lui permettre d'exhiber en public certains... détails connus de moi seul, — les susdits détails fussent-ils adroitement encadrés dans un fouillis de Valenciennes, où se perd leur sveltesse sombre !

Lorsque je dis sombre, je fais erreur : Ma femme a la rage de porter des bas blancs ! Son oncle,

— une espèce de bonnetier millionnaire — lui offre, chaque mois, de monstrueux cadeaux de batistes exquises, de dentelles à souffler dessus, de guipures idéales... et de bas de soie — de superbes bas de soie légers, menus, fins, — mais blancs à faire hurler un légitimiste ! Elle en a de quoi « jamber » toute la capitale, — jusqu'aux genoux, — avec les faubourgs ! Ce fut la cause de notre première querelle. Nous avons notre Klephte, nous aussi ! Et quel Klephte, Seigneur Dieu !

C'est égal, elle est rudement bien, ma femme !... Aussi !... J'm'en va lui en faire pincer un, d'cancan !

## SCÈNE VII.

LE MARQUIS, ESTELLE.

ESTELLE, *rentrant, au fond.*

Maintenant, si vous voulez bien, nous continuerons la leçon. Les quelques notions préliminaires que vous m'avez données m'ont vivement intéressée, et j'ai hâte de passer de la théorie à la pratique.

LE MARQUIS.

A la pratique ? (*A part.*) Comptes-y (*A Estelle.*)  
Déjà ?

ESTELLE.

Mais je n'ai pas de temps à perdre : C'est dans un mois que je.... débute !

LE MARQUIS.

Vous serez prête, je vous le promets. Mais avant de faire un pas, un seul pas, il faut régler quelques détails urgents, ... les accessoires de toilette, par exemple, avec lesquels il est nécessaire que vous répétiez. Nous aviserons ensuite aux premiers exercices d'assouplissement et de dislocation.

ESTELLE, *inquiète.*

Cela ne fait pas mal, n'est-ce pas ?

LE MARQUIS.

C'est-à-dire !... Mais en s'y prenant bien, avec douceur !

ESTELLE, *à part.*

Il est glacial !

LE MARQUIS.

Vous êtes-vous procuré ce qu'il vous faut ? Le haut jupon de satin rose, ou bleu, ou jaune, si vous aimez mieux...

ESTELLE, *sans intention.*

J'aime mieux jaune....

LE MARQUIS.

Ah!

ESTELLE.

Oui.... C'est plus coquet!

LE MARQUIS.

...intérieurement garni de Valenciennes ou même de Malines....

ESTELLE.

Ma lingère s'est chargée de cela....

LE MARQUIS, *s'oubliant.*

Anna Boch?

ESTELLE, *étonnée.*

Oui, mais comment savez-vous ?....

LE MARQUIS, *toujours très froid.*

(*A part.*) Je me suis coupé. (*Haut.*) Mais je le devine, Madame, à votre élégance.

ESTELLE, *à part.*

C'est juste!

LE MARQUIS.

Et le corset? — Avez-vous eu soin de vous commander un petit corset, très léger, très bas?...

ESTELLE.

Je l'ai mis ce matin. — Voulez vous voir ?  
(*Elle lève les bras pour lui laisser tâter.*)

LE MARQUIS, *à part.*

Aië !!! Voilà le danger !

ESTELLE, *toujours les bras levés.*

Eh bien ?

LE MARQUIS, *se décidant.*

Voyons ! (*Il tâte le buste d'Estelle.*) C'est bon,  
c'est bon. — Vous vous sentez bien souple ?

ESTELLE, *de même.*

Mais oui, ... mais oui ! (*Elle s'incline à droite,  
à gauche, faisant rouler le buste sur les hanches.*)

LE MARQUIS, *lui soutenant la taille.*

C'est bien, c'est parfait ! ... En arrière maintenant.... plus fort.... les bras levés — encore....  
encore.... Ainsi ! (*A part.*) Adorable !

ESTELLE, *position normale.*

Eh bien, Monsieur ?

LE MARQUIS, *digne.*

Pas mal !

ESTELLE.

Plaît-il ?

LE MARQUIS.

J'aurais dit « bien », si les épaules.... celle-ci surtout.... Mais nous corrigerons ça !

ESTELLE, *piquée.*

Il faudra donc aussi vous envoyer mon couturier !

LE MARQUIS, *vivement.*

Marennnes ? — Il est trop bête !

ESTELLE.

Marennnes ? — Vous savez donc où je m'habille ?

LE MARQUIS, *à part.*

Recoupé ! (*Haut.*) J'ai vu votre voiture, l'autre jour à sa porte !

ESTELLE, *à part.*

Ces flegmatiques remarquent tout ! (*Revenant.*) Quant au reste....

LE MARQUIS.

....Au reste ?

ESTELLE.

Oui, les.... les.... (*Elle soulève un peu sa robe, laissant voir le bout de sa bottine et le montrant du doigt.*)

LE MARQUIS, *à part.*

Ouf ! ce que je craignais !

ESTELLE.

Eh bien, faut-il ?...

LE MARQUIS, *d'un air détaché.*

Soit ! Voyons les outils ! (*Il tourne le dos à Estelle et se perd dans la contemplation d'un tableau.*)

ESTELLE, *furieuse, à part.*

Les outils ! — Attends un peu ! (*Elle se tresse furieusement, d'un geste brusque, les jupes en éventail sur le bras droit, les jambes très légèrement découvertes.*) Des outils ! Ça ! (*Au Marquis.*) Voilà !

LE MARQUIS, *à part.*

Allons, du calme ! (*Il se retourne et pousse un cri*) Ah !

ESTELLE, *victorieusement.*

Vous dites !

LE MARQUIS, *à part.*

Des bas noirs !!! (*Sous le regard étonné d'Estelle.*) J'ai dit « Ah » à cause d'une ressemblance. Vous me rappelez Carcassima, ma meilleure élève ! (*Il regarde longuement, en faisant le tour de la jeune femme.*)

Oui, c'est bien cela : même structure, mêmes lignes, mêmes... arabesques... (*Il fait des signes d'admiration derrière le dos d'Estelle. Au moment où celle-ci se retourne, — très gravement.*)...  
Mêmes défauts, surtout !

ESTELLE.

Des défauts ? (*Elle s'examine.*)

LE MARQUIS.

Oui, quelques petites tares sans importance !  
Mais ça se corrige facilement. Nos rembourseurs sont si adroits ! (*Il s'approche du guéridon et se met à écrire.*)

Nous ajouterons ce qui vous manque. Je m'en vais vous rédiger une ordonnance.

ESTELLE, à part.

Une ordonnance ! Ah ! c'est trop fort ! Il y a des limites où la dignité professorale devient une insulte... oui... une insulte !

LE MARQUIS, se levant.

Voilà qui est fait ! (*A part.*) Et maintenant, filons ! (*Il prend son chapeau.*)

ESTELLE.

Vous partez ?

LE MARQUIS.

Je craignais que Madame la Marquise ne fût fatiguée !

ESTELLE.

Fatiguée ! Moi ! Vous ne me connaissez pas, Monsieur !

LE MARQUIS, *aimable*.

Je le regrette ! (*A part.*) Des bas noirs !!! —

ESTELLE, *à part*.

Tiens, il dégèle !

LE MARQUIS, *gaiement*.

Passons aux exercices, alors ! — Venez ici, — plus près — comme tantôt !... C'est cela ! (*Il la tient par la taille.*) Cela s'appelle de l'assouplissement !

Maintenant.... (*A part.*) Non, mais est-elle bien ainsi !!! — (*Haut.*) Maintenant, voici de la dislocati.... Ah ! tant pis ! (*Il l'embrasse*).

ESTELLE, *furieuse*.

Monsieur ! (*A part.*) Il est dégelé !

LE MARQUIS, *à part*.

J'ai été trop loin !

ESTELLE, *revenant.*

C'est scandaleux, Monsieur!

LE MARQUIS.

Oh! Madame, de professeur à élève!

ESTELLE.

Mais chez qui donc croyez-vous être? Quelle femme pensez-vous que je sois, pour vous permettre?...

LE MARQUIS, *à part.*

C'est très bien, ce qu'elle dit là.

ESTELLE, *continuant.*

Je suis mariée, Monsieur, vous le savez....

LE MARQUIS.

Pardi!

ESTELLE.

.... et vous osez me traiter comme une petite fille, comme la dernière de vos marcheuses! — Je vous chasse, Monsieur!

LE MARQUIS, *s'oubliant.*

Très bien!

ESTELLE.

Vous dites?

LE MARQUIS.

Pardon! je.... je.... voulais dire!....

ESTELLE.

Assez! — Vous saurez avant peu, Monsieur, ce qu'il en coûte de traiter la Marquise de Haute-Souche comme une vulgaire Carcassima!

LE MARQUIS, *à part.*

Elle est superbe! Hein, quels gestes!

ESTELLE.

Je vais écrire à mon mari!

LE MARQUIS, *s'oubliant encore.*

Mais....

ESTELLE.

Il saura vous châtier comme vous le méritez. Il reviendra, Monsieur, tout de suite,... tout de suite!

LE MARQUIS.

Oh! oui! Tout de suite! (*Il va lui-même au guéridon et prend une plume qu'il tend à Estelle.*)

ESTELLE, *effrayée.*

Mais vous êtes fou!!

LE MARQUIS.

Fou, moi! — Allons donc! (*Il ôte brusquement perruque et fausse barbe.*)

ESTELLE, *le reconnaissant.*

Ciel! — Vous,... vous ici! — Sortez Monsieur!

LE MARQUIS.

Ah! pardon.

ESTELLE.

A l'instant!

LE MARQUIS.

Mais puisque vous vouliez m'écrire de venir!

ESTELLE, *indignée.*

Oh!

LE MARQUIS, *faisant mine d'accourir.*

Eh bien, j'arrive. — J'arrive tout de suite. Je suis là! — Que vous faut-il?

ESTELLE, *tombant sur le sofa.*

Ah! Victor, c'est bien mal ce que vous faites là!

LE MARQUIS, *debout.*

Mal?... Mal de veiller sur vous, de vous aimer de loin... comme un imbécile... de m'occuper de ce que vous faites... d'avoir la bêtise de vous guetter, sans avoir le courage de me montrer!

Depuis six mois que dure ce martyre...

ESTELLE, *se levant.*

Six mois? Vous n'êtes à Paris que depuis six jours!

LE MARQUIS, *stoïquement.*

Mettons six jours, si vous aimez mieux ! — Mais je souffre, Madame, je souffre énormément. — Ça ne peut plus durer comme ça ! Chantez, dansez, faites toutes les sottises imaginables. Moi, je m'en vais. Je retourne en Palestine, ... ou mieux encore, je pars.... je pars pour le Pôle Nord.... (*Il va pour sortir.*)

ESTELLE, *très calme.*

Tout de suite ?

LE MARQUIS.

Tout de suite ! (*Même mouvement.*)

ESTELLE, *de même.*

Prenez un châle, au moins !

LE MARQUIS, *revenant.*

Ah oui ! raillez, raillez, Madame ! — Insultez à mon désespoir ! — Cela vous sied bien, en vérité, après les torts que vous avez eus !...

ESTELLE, *bondissant.*

Des torts, moi ?

LE MARQUIS, *conciliant.*

Mettons des erreurs, de simples erreurs !...

ESTELLE.

Ni les unes, ni les autres, Monsieur ! Vous êtes le seul coupable !

LE MARQUIS.

Ah! par exemple! — Mais vous ne vous rappelez donc plus rien?... et tout,... et le reste, — et votre oncle, Madame, votre affreux oncle ...

ESTELLE, *tragiquement.*

Mon oncle est mort, Monsieur!

LE MARQUIS.

Mort!... Lui!... (*Comprenant.*) Ah! les bas noirs!!!... (*Il court vers elle.*)

Tenez, je vous adore!

ESTELLE, *surprise.*

Mais....

LE MARQUIS.

Tu m'aimes, c'est entendu! Le contraire serait idiot. — Aussi, je ne pars plus, je reste!... Ou plutôt, nous allons fuir tous deux, en cachette, comme une paire d'amants. Ce que ce sera drôle! (*Se levant.*) Viens, partons!

ESTELLE.

Pour le Pôle Nord?

LE MARQUIS.

Méchante! Non, pour le Midi, pour le soleil,

pour le ciel bleu ! Nice, Cannes, Menton, en  
voiture.... Tout ce que tu voudras !

ESTELLE.

Allons, — puisqu'il le faut !

LE MARQUIS.

S'il le faut ! — Ah ! petite femme, petite  
femme chérie, allons-nous être assez heureux !  
— Je t'aime, je t'adore, je t'... Et tu garderas  
tes bas noirs ?

ESTELLE, *dans ses bras.*

Toujours !

*Rideau.*

FRITZ LUTENS.  
(FRITZ ELL.)





## TANN-HIR.

---

Toute blanche dans sa longue robe aux plis flottants, elle marche dans l'alignement des menhirs enlunés. Ses cheveux blonds tombent sur ses épaules et sur son dos, et la pâle lueur qui s'y joue auréole sa tête. A sa ceinture pend la faucille d'or des Druidesses et sur son front s'entrelacent les feuilles du chêne-dieu et les rameaux du gui sacré.

Sur sa harpe d'ivoire, ses doigts tremblent, agiles, et les cordes d'argent murmurent l'hymne saint. Cependant, dans le silence de la nuit, sa voix, claire et douce, chante.

Elle va cueillir l'herbe sacrée qui croît dans la lande, pour célébrer les mystères d'*Ar-Mor*.

\* \* \*

Les vaillants qui reposent, calmes, sous le noir granit des pierres longues se sont-ils émus à son passage ?

Les esprits qui errent, légers, dans l'espace,  
ont-ils frémi au souffle de ses lèvres ?

Elle s'arrête ; elle écoute ; c'est un chant mâle  
et vibrant qui clame dans la brise de mer.

« Demain, quand viendra l'heure du combat,  
le premier, je marcherai vers l'ennemi.

« Je m'enfoncerai seul dans ses rangs et béni  
sera le trait qui me donnera la mort.

« Les Dieux m'ont maudit, ils m'ont mis de  
l'amour au cœur.

« Ils m'ont mis au cœur de l'amour pour une  
prêtresse sainte que nul n'a droit de toucher...

« Maudits soient le père qui m'a engendré et  
la mère qui m'a conçu.

« Maudits soient-ils pour avoir donné à  
Tann-Hir des entrailles pour aimer Roz-Wenn. »

Et ce furent des sanglots. . . . .

. . . . .

\*  
\* \*

En entendant prononcer son nom, elle tres-  
saille. Curieuse, elle marche vers l'endroit d'où  
partait ce chant.

Sur un immense dolmen, un jeune guerrier  
s'appuie ; près de lui, sur l'herbe, gît son glaive ;  
sous la lune, son armure étincelle ; ses lèvres  
frémissent et ses yeux pleurent.

Lentement, elle s'avance et le regarde. Elle s'approche encore et lui mettant la main sur l'épaule.

— Tann-Hir ! dit-elle, Roz-Wenn veut bien être à toi.

Et lui, ivre, la prend dans ses bras et sur la pierre des sacrifices, ils s'aiment....

\*  
\* \*

. . . . .  
. . . Dans l'allée des pierres grises, les druides défilent solennellement au son des harpes et des flûtes, traînant, chargée de chaînes, la victime désignée par les dieux.

C'est un guerrier grand et fort qui marche la tête couverte d'un voile.

Puis viennent les chastes druidesses aux blanches robes et Roz-Wenn les précède, calme. Sa main droite tient le glaive qui doit frapper.

Près du dolmen qui découpe sa masse sombre sur le ciel brumeux, les druides se sont arrêtés et le peuple qui les entoure a frémi. La victime est couchée sur la pierre, et Roz-Wenn s'avance brandissant le glaive. D'une main ferme, elle frappe à la gorge le guerrier et découvre ses traits voilés.

On l'entendit murmurer un nom: « Tann-Hir ! » On la vit devenir pâle et plonger dans son sein le glaive encore fumant. Une tache rouge sur sa robe blanche. Elle tomba sur le corps du guerrier et leur sang confondu empourpra leur lit d'amour...

LOEIZ LE PICAUT.





A M. VANDENPEEREBOOM,  
jeune homme folichon.

*C*irculent les petits trottins,  
Avec de jolis airs mutins,  
En bousculant les galantins  
Tout le long du macadam terne.  
Et de leur pas lesté et joyeux,  
Comme ils vont, le cœur dans les yeux,  
On aperçoit de vieux messieurs  
Arrêtés sous chaque lanterne.

*Vont les petits trottins, — toujours*  
*Révant de soie et de velours,*  
*De bijoux, de soupers, d'amours*  
*Brèves et rémunératrices!*

... Et les vieux, les mains dans les poches,  
Font sonnailler, comme des cloches  
D'or, les louis dans leurs sacoches  
Aux résonnances tentatrices.

Circulent les trottins menus,  
Toc, toc, sur les boulevards nus.  
Promenant leurs.... cœurs ingénus,  
Prêts à courir la prétontaine!

— Il faudrait bon œil, bonnes dents,  
Pour ces appétits de vingt ans!  
Mais hélas, tous leurs prétendants  
Ont dépassé la cinquantaine!

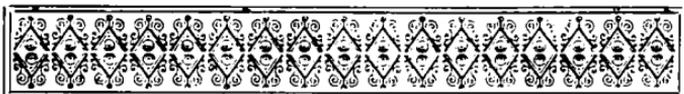
Car des petits trottins lavés  
A l'eau de Lubin, et gavés  
De petits gâteaux réprouvés,  
L'étudiant, avec prudence,  
S'éloigne. — Il laisse aux gens plus chic  
Le soin d'épater le public,  
Car il ne pourrait, le bon zig,  
Lutter contre la concurrence.

Voilà pourquoi les bons gaillards,  
Privés des trottins égrillards,  
Vont demander au boulevard  
Une compagne plus... ardente.

*Car le copain le plus moqueur,  
Quand sonne le Printemps vainqueur  
Est trop heureux, — tais-toi mon cœur ! —  
De trouver une confidente!*

STAN.





## CHANSON.

---

*Aux coins où l'on sait oser,  
Viens, la très-belle adorée,  
Éparpiller à l'égarée  
Les miettes de ton baiser.*

*Nous chanterons des ritournelles  
Glanant sous les soleils dorés  
Les bluets bleus dans les guérets }  
Les bluets bleus dans tes prunelles. } bis.*

*Aux coins où l'on sait oser,  
Viens, la très-belle adorée,  
Éparpiller à l'égarée  
Les miettes de ton baiser.*

*Nous irons à la découverte  
Cueillant au bord des longs sentiers  
La rose sur les églantiers }  
La rose sur ta bouche ouverte. } bis.*

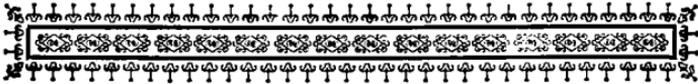
*Aux coins où l'on sait oser,  
Viens, la très-belle adorée,  
Éparpiller à l'égarée  
Les miettes de ton baiser.*

*Nous pillerons tout le bocage  
Cherchant au bruit de nos chansons  
Les nids d'oiseaux dans les buissons  
Les nids d'oiseaux dans ton corsage.* } bis.

*Aux coins où l'on sait oser,  
Viens, la très-belle adorée,  
Éparpiller à l'égarée  
Les miettes de ton baiser.*

ALBERT TRÉBLA.





## LE PETIT CHAT.

Moustaches en l'air, queue hérissée, oreilles en conque, le petit chat a cabriolé à l'oblique jusqu'au milieu de la chambre où gisent les jouets; il a renversé les quilles, chevauché les boules, évité les soldats de plomb qui piquent les petites pattes roses; puis, frénétique, il a mis en pièces le ménage de porcelaine dorée et tourné comme un fou, sans pouvoir l'atteindre, après le bout blanc de sa queue mouchetée de noir.

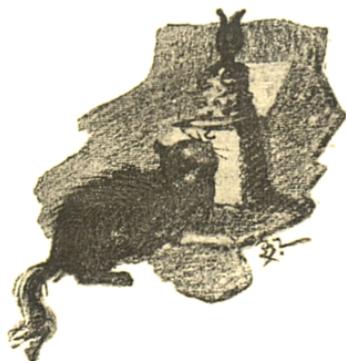
Maintenant il s'amuse avec une légère boîte de carton presque aussi grosse que lui, qu'il fait virevolter sur le parquet d'une patte à l'autre; il l'a grippée de ses mignonnes griffes, et, couché en boule, il en jongle sur ses quatre pattes, à la fois bouffon et gracieux....

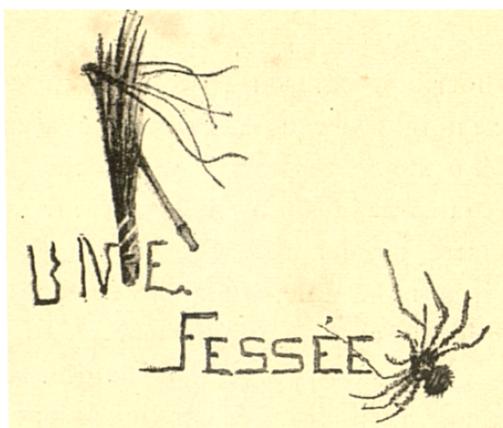
Quand, étourdiment, il meut un petit crochet inaperçu, et de la boîte en carton surgit un

diable horrible, embroussaillé d'étoupes, chamarré de noir et de rouge, et le petit chat, affolé, le poil énorme, le dos en arc haut juché sur ses pattes toutes roides, souffle d'horreur au nez du monstre goguenard.

Ainsi, ô mon âme, tu as joué avec le frêle cœur que tu croyais sans surprise, tu en as jonglé en riant, lui si léger, toi si agile, et tu as frémi quand ayant froissé, par imprudence, une fibre, tu en as fait jaillir le démon, le démon aux grands cheveux fous, le démon chamarré de blond et de rose, qui t'a fait verser tant de larmes douloureuses et dont tu ris aujourd'hui comme d'un épouvantail.

HENRI MAZEL.





**L'**aiëule est vieille... vieille... et l'enfant a trois ans.  
On a troussé la jupe et le mignon derrière  
Se débat, tout peureux des vilains coups cuisants,  
Élevant rose et nu sa muette prière.  
La main aux doigts jaunis et maigres trace en l'air  
De courts zig-zags, planant comme un oiseau de proie,  
Puis s'abat en scandant chaque coup sec et clair  
Sur le fessier joli, doux et fin comme soie,  
Rose comme un Jésus. Le pauvret se défend,  
Se tord et crie et hurle. — Oh! l'insolente chose  
Qu'une vieille frappant un petit cul d'enfant :  
Cette patte d'araigne outrageant cette rose.

ALBERT TRÉBLA.





## A N T A N .

*J*e me souviens — mais c'est si vague et si lointain  
— Que les cloches chantaient leur chanson monotone.  
Et c'était dans le ciel calme d'un soir d'automne  
Un bruit pieux — et doux comme un chant qui s'éteint.

*Assise en un coin clair, tout près de la fenêtre,  
La chère aïeule usait ses pauvres doigts tremblants.  
Elle cousait, offrant à l'air ses cheveux blancs,  
Fils de soie et d'argent, diadème d'ancêtre.*

*Elle est morte, voilà longtemps. — Il faisait froid,  
Contre le vent d'hiver, les vieux sont sans défense.  
— Elle est morte sereine et sans le moindre effroi,*

*En chrétienne fidèle, et qui prie et qui croit  
Au Christ pensif et bon qui pleure et qu'on offense.  
Elle est morte, emportant dans son cercueil étroit*

*Un morceau de mon cœur et toute mon enfance.*

A. VINCENT-ELOY.



## APRÈS L'EXAMEN.

---

### I.

**V**ictoire ! Nous passons !...

De la salle où l'on venait de proclamer les résultats, nous nous échappions en bousculade joyeuse, oppressés d'un bonheur contenu et le cœur battant encore sous l'émotion de ces affreux moments d'angoisse qui précèdent la lecture de l'arrêt. Malgré la sévérité du vaste Institut, notre gaîté déjà éclatait, bruyante, se déroulait sous l'assaut des félicitations, tout le long du corridor ; et dans la brusque détente de nos nerfs, une ivresse nous prenait qui nous poussait dehors, vers le grand air de la rue, pour y renaître à la vie et à la liberté.

Ce jour là, comme à dessein, la nature en fête

semblait parée d'un sourire : l'air était doux, une brise légère roulait en paresseuses volutes la fumée des cheminées dans le ciel tout bleu, d'un bleu pâle et tendre d'automne où il reste quelque chose de la brume du matin, et sur la blancheur propre des façades, sur l'éclat des fenêtres miroitantes, un gai soleil rayonnait une débauche de lumière dorée.

Ah ! ce soleil ! Jamais il ne m'avait paru aussi radieux, le ciel aussi pur, la nature tout entière aussi resplendissante. Tout y était vibrant de gaieté, et de vagues effluves passaient, troublantes, exquises, qui remplissaient le cœur du bonheur de vivre.

Midi sonnait et la ville s'animait tout à coup du va et vient pressé des passants qui faisaient résonner le pavé sonore, et encombraient les trottoirs d'un murmure joyeux. Heureux de la besogne terminée, ils se grisaient comme moi au soleil ; et je brûlais de leur crier la joie qui m'obsédait, qui me débordait et qu'ils cotoyaient indifférents, dans leur précipitation égoïste.

Sur la Place, la foule des promeneurs parcourait l'asphalte, au milieu des senteurs du marché aux fleurs ; le long des arbres, les figures

pâlottes des petites couturières se dépêchaient : leurs yeux clignotaient de malice, riaient effrontément....

Et du haut du beffroi le carillon jetait sur l'animation de la ville le tintement de ses clochettes dont les notes claires tombaient en pluie dans les rues ensoleillées, au milieu de la gaîté du midi.... — Que les femmes étaient jolies, et qu'il faisait bon vivre !

## II.

Entre les deux berges de gazon la rivière dormait immobile, et paresseusement nos barquettes s'avançaient, déchirant le calme de l'eau tranquille qui, brusquement réveillée, clapotait contre le bordage. Les rames battaient en cadence, creusaient des remous qui s'étendaient, s'amplifiaient, rejoignaient le sillage puis s'apaisaient en ondulations qui se perdaient au loin.

Et nous glissions sur le mystère de l'eau profonde qui nous soutenait dans l'isolement de nos légères embarcations ; le bruit de la ville s'éloignait peu à peu avec le ronronnement des usines dont les cheminées se voyaient encore ;

maintenant, c'était le silence de la campagne que secouaient par moments les trépidations d'un train traversant le pont, tout là-bas, au milieu du sifflement aigu de la locomotive.

Saisis par le charme paisible du paysage, nous suivions la rivière aux capricieux méandres, entre les prairies dénudées et désertes jusqu'à la guinguette où une bonne femme tricotait dans l'abandon du jardin. Là ce fut une explosion de rires dans la hâte du débarquement, de joyeuses exclamations que scandaient les petits cris des canotières et dont l'écho se perdait sous le feuillage des gloriettes. Sur les tables, sur l'écorce des arbres, on ne voyait qu'initiales entrelacées, hiéroglyphes curieux qui gravaient là le souvenir d'idylles que l'été avait vu naître. Qu'étaient-elles devenues, toutes ces amours écloses sous le soleil de juin, que l'approche de l'hiver maussade avait dispersées? Car déjà les feuilles jaunissaient, tremblantes au bout de leur tige et prêtes à tomber, mais sur la verdure pâissante les robes claires, les plumes aux couleurs éclatantes se détachaient vigoureusement, ramenant dans nos cœurs un printemps toujours vivace qui raillait la chancelante beauté de l'automne...

...De l'autre côté de la haie, des haleurs passaient tout courbés vers la terre, et frappant régulièrement le sol de leurs pas alourdis : la forme massive d'un bateau se dessinait à travers les feuilles, traînant silencieusement une ombre noire sur la rivière ensoleillée.

Dans la délicieuse langueur du crépuscule on s'en revint en chantant, baignés par les reflets du soleil couchant qui projetait sur la berge des ombres fantastiques. Peu à peu la brume descendait, couvrait la campagne d'une buée, tandis qu'on se pressait vers la ville, dont le grondement s'accroissait et où les becs de gaz s'allumaient un à un, triomphant bientôt des dernières lueurs du jour.

### III.

Le souper touchait à sa fin et un bien-être d'intimité remplissait la salle, se répandait sur nous avec l'odorante fumée des cigarettes. Dans le bourdonnement des exclamations, les réparties se succédaient, zigzagant par dessus la table autour de laquelle l'esprit pétillait, voletait, alerte et jeune, jeune comme le vin qui l'excitait dans nos cervelles folles.

Maintenant une accalmie se faisait, dans la béatitude générale, pendant qu'au piano quelqu'un entonnait avec chaleur une jolie chanson du « Chat noir. »

Ah ! le joyeux souper d'étudiants, où la franche gaiété se sent à l'aise, loin de toute contrainte !

Avec la pénétrante chaleur du vin, un engourdissement nous prenait, nous berçait dans une heureuse rêverie ; et la pensée si longtemps tendue et énervée pendant les semaines de bloc, s'abandonnait enfin, flottait inerte dans les spirales de fumée bleue.

Charme étrange que celui de l'inconscience naissante, lorsqu'on se sent la tête envahie d'un trouble qui en endormant la raison éveille encore davantage le sentiment de la vie.

Ce n'est pas l'ivresse brutale, dégradante, mais une douce griserie qui chasse les derniers soucis dans le contentement de soi, qui gonfle le cœur et transporte l'imagination dans un monde idéal où tout est amour et bonté.... Ce soir là, la bonne ville de Gand avait les attraits d'une capitale, les rues étaient animées, les « théâtres » bondés, les Muses y florissaient, Vénus et toutes les divinités de l'Olympe s'y

étaient donné rendez-vous; tout y était fête et plaisir pour notre bonheur indéfini et nos yeux aux regards ardents y mettaient des couleurs riantes, des décors d'opérette et de féerie.... Songe heureux dont il ne reste dans la mémoire qu'un vague et interminable défilé de chopes débordantes, de réverbères impassibles et de casques grommelant; puis tout à la fin, dans une apothéose et un déchaînement de rires homériques, la respectable figure du « master » du bar anglais, répétant avec le flegme obstiné de sa barbe blanche : Go to bed! Go to bed!....

#### IV-

Le lendemain, je me réveillai comme à regret; le ciel était gris et devant la froide monotonie de cette matinée d'octobre je me sentais pris d'une amère mélancolie. Hélas! ce qui ne n'avait pas frappé dans l'étourdissement du succès, dans la fièvre de la soirée, se révélait tout à coup à mon esprit troublé, encore las des émotions subies !...

Je n'étais plus étudiant!

C'était bien fini. Finis les examens avec leurs semaines d'ennuis et d'inquiétude, mais finie

aussi la bonne vie estudiantine avec ses mœurs folâtres et ses aventures joyeuses.

Désormais plus de fêtes, plus de soupers, plus de bals d'étudiants, tout s'en est allé et ne vit déjà plus que dans la mémoire. Que de souvenirs accumulés pendant ces bonnes années d'Université, où l'on vit d'illusions et d'espairs, qui doivent demeurer fidèlement et évoquer plus tard tant d'heureux moments depuis longtemps disparus.

Heures d'insouciance et de gaîté qui passent à travers la vie pour y jeter leur clair soleil, amours faits de caprices et de fantaisies qui s'envolent avec la fumée des cigarettes, heureux temps, heureuse jeunesse où le cœur a encore toute sa franchise et sa générosité, le caractère encore le beau mépris des mœurs banales et des pâles vertus de l'âge mûr!

Le jour vient toujours où il faut sortir du rêve et rentrer dans la réalité, où il faut jeter la fatale pelletée de terre sur tout un passé à jamais perdu.

Je lui dis ici un dernier adieu, comme sur une tombe à peine fermée dont l'oubli n'a pas encore fané les couronnes et les fleurs.

JOHN.



*La taille trop cambrée et les cheveux trop blonds,  
Sous le jersey collant qui moule sa poitrine,  
Elle porte en son sein l'hermétique doctrine  
Des spasmes consolants et des ruts inféconds.*

*Frôlante, au boulevard, avec ses yeux profonds,  
Elle semble, en passant devant votre vitrine,  
Bons Youdis, réveiller de sa bouche citrine  
Le glougloutant essaim des désirs moribonds.*

*Salut, fleur du trottoir, ô fille qu'on appelle  
D'un revers de la main, madone sans chapelle,  
Allant vendre ton corps aux hasards du chemin.*

*Combien de nous, parfois, en ses jours de tristesse,  
A connu la saveur de ta lèvre carmin  
Et réchauffé son cœur en tes bras, bonne hôtesse !*

PIERRE DUFAY.



## SÉPARATION.

---

**L'**heure triste est venue, ô ma sœur, ô ma vie,  
Des suprêmes baisers et des derniers adieux,  
Et par le sort cruel, l'âme à l'âme est ravie.

Dis, lorsque tu seras là-bas sous d'autres cieux,  
Tu ne le perdras pas, le souvenir du frère ?  
Ton cœur le verra-t-il, à défaut de tes yeux ?

Lorsque tu trouveras ta solitude amère,  
L'entendras-tu parfois murmurer près de toi,  
Comme aux heures d'amour, quelque parole chère ?

Et me garderas-tu tout entière ta foi,  
Et pourrai-je sentir passer parmi mes songes  
Ton souvenir aimant, sans avoir cet effroi

De me dire au réveil : « les rêves sont mensonges !.. »

HENRI MARCEL.





## M O M E N T S.

---

### I.

#### LES JEUNES FILLES PASSENT...

**I**l y a beaucoup de monde sur la terrasse. Le soleil lentement s'abaisse derrière la foule assise, insoucieuse et gaie de bonne oisiveté nonchalante. Le ciel, à ce moment, est une grande joie pour ceux qui le voient. De la musique s'entend là-bas, fanfarante et cuivrée. Et cette heure a des odeurs de liesse et de bien-être. Des jeunes gens causent bruyamment, et même gêneraient des personnes alentour, si l'on ne prenait plaisir, tout de suite, à voir en leurs gestes et leur beau rire la flamboyante et pure jeunesse que nulle gravité n'a ternie.

Les jeunes filles vont passer.

Des vieux se remémorent leurs années folles ;

des femmes à cheveux blancs ont des songes en les yeux; et tous ceux qui s'aiment se regardent. Il y a des tendresses de couleurs, des échappées à perte de vue dans le ciel, et des pentes infiniment douces qui, n'est-ce-pas? y mènent. On ne sait pas bien ce que dit cette musique, à peine de là-bas perceptible. Et ces souffles du jour mourant ont des parfums qu'on sent au fond de l'âme. Les jeunes gens parlent bas : on n'entend pas les jeunes gens parler.

Les jeunes filles passent.

On dirait que tout ce monde assis sur la terrasse a eu raison de remuer sur les chaises, comme s'il y avait eu quelque chose. Des figures, les unes aux autres, se sont demandé : qu'est-ce qu'il y a? La fraîcheur qui tombe fait sans doute que les nuques frissonnent. On n'y voit plus guère que de la clarté de ces nuages violents dans le ciel pâli qu'on a presque malaise à regarder. L'écho des musiques entendues a, dans son prolongement, d'étranges harmonies. Et ce sont les jasmins et les tubéreuses qui respirent à cette heure. Les jeunes gens ne disent pas ce qu'ils ont à dire.

Les jeunes filles sont passées.

II.

ACCOUDEMENT AUX BALCONS.

La journée chaude finit ; les mouvements se ralentissent et les bruits s'apaisent ; le soleil en tombant a emporté tout cela, et en passant au balcon, vraiment, c'est comme s'il n'y avait plus rien, nulle part.

Ce n'est ni la nuit encore, ni tout à fait le jour mourant ; il n'y a pas d'étoiles, et peu de becs de gaz s'allument ; il y a de l'ombre qui baigne et repose ; et de voir, dans la rue, les maisons si tranquilles, on se demande si, en vérité, on n'a pas coutume de les voir remuantes ou vagabondes. Des sons d'assiettes et d'argenterie et des voix indistinctes, que scande ici et là un éclat de rire, viennent des fenêtres ouvertes.

Puis, dans la grisaille épandue et épaissie peu à peu, une à une, des formes aux balcons. Elles s'accourent et s'immobilisent. On a un désir qu'elles soient très gracieuses et jeunes.

On n'entend point qu'elles parlent, car on a peu de choses à se dire tous les jours, en famille, ou ce que l'on sent serait trop difficile à dire —

ce que l'on sent sur les balcons le soir, après dîner...

Et, du grand silence de ce peuple aux balcons, dans la rue qui s'endort, naît la vision, un peu fantasque, d'éveils en un monde autre, de gens très calmes, se reposant, en la pensée de toutes sortes de choses finies, de gens éternellement, voluptueusement inertes.

Passé une voiture découverte, lente et presque insonore sur le bois, où deux amants s'embrassent, longuement, car là-bas, au tournant, leurs têtes encore sont confondues. Des balcons rient, des balcons sourient; des balcons s'animent. Mais on ne distingue plus à présent les formes, parmi lesquelles il y en a certainement qui sont jeunes et gracieuses.

Le calme augmente; il voltige des fraîcheurs et il va tomber on ne sait quoi dont on a soif et qui va exaspérer ce bien-être ou le détruire....

Les balcons se dégarnissent, et l'on entend les pianos.

### III.

#### PÉCHÉ.

Sainte, impeccable épouse, mère adorante et adorée, et plus digne et vénérable, parce qu'elle

est jeune et très belle, elle va, parmi la foule, sur les boulevards, le bras las un peu des menus paquets, une main soutenant la robe, de peur de la boue.

Rieuse intérieurement, à la pensée des sourires qui la vont accueillir, des petites mains qui vont déficeler les cartons, et des « oh ! » et des « ah ! » et des baisers de tous côtés où va se déchirer la voilette et se perdre quelque dentelle, et du bon, grave et franc regard du père, enveloppant toute cette joie.

Il y a tant de plaisir à s'oublier dans les autres, à se perdre dans leur plaisir.

Brusquement, en le temps d'un éclair qui déchire le ciel illuminé, et qui frappe et qui brise, ceci a lieu :

A dix pas d'elle, le regard aperçu d'un jeune homme qui, de loin, l'a élue, l'a prise, l'a inondée du rayonnement de son admiration, l'a encerclée de ses désirs. Et la volonté brutale, passionnée, avide et curieuse, de ces yeux, — elle le sent, — la dépouille, la dénude, l'étreint, la possède irrésistiblement.

Et elle rougit de sentir qu'elle n'a pas rougi de l'outrage.

IV.

LA MORT DU JARDIN.

Une à une, puis par groupes, après les fleurs effeuillées, elles s'étaient éparpillées, on ne sait où disparues, les gracieuses, les femmes qui l'illusionnaient presque de floraisons. Alors, agonisèrent, avec des convulsions très douloureuses, ses orgueils et ses coquetteries, que des feuilles, — quelques-unes, — d'ocre, d'or et de bronze, soutenaient encore d'un suprême et branlant refuge.

Ces feuilles sont maintenant toutes tombées. Elles sont des petits cadavres. Elles rendent un bruit qui semble la voix falote et sèche de l'été mort; elles sentent le fade des choses passées; elles remuent et retournent des images déchirées qui font mal à revoir. Il y a des gens qui n'aiment pas les fouler aux pieds. Aussi, il vient moins de monde tous les jours.

Les orgueils et les coquetteries ne pourraient donc pas s'achever un peu avant que l'on ne meurt.

Est-ce de compassion pour les étiolements,

que les regards s'abaissent en automne? Jusques aux yeux des enfants, on voit que cela va bientôt finir, et qu'ils ont moins de gaîté, de sentir que quelque chose s'en va. Le ciel a des rayons encore, qui sont des concessions; le vent, des continences qui déjà s'exaspèrent, et les nuits, toute leur durée, parlent de leurs complaisances.

Il y a trop de pitié de toutes parts. Cela prolonge de façon torturante. On a enlevé les feuilles dernières, de sorte que tout va être très propre d'avance. Les compassions sont dures quelquefois.

Les promeneurs ne viennent plus du tout. Quand des gens, d'aventure, passent et causent, ils causent du passé. Les enfants qui traversent, disent : c'était là! — Est-ce que ce serait fait? Mais peut-être que les enfants ne savent pas ce qu'ils disent.

Pourtant le vent vous tape comme un plat de sabre par la figure. On ne sait pas où est le soleil. On ne sent pas de quoi la nuit a parlé, cette nuit. Mais des glaces opaques ont clos les bassins limpides comme des paupières closent les yeux; et la chair des pauvres plantes abandonnées, sest noircie, s'est ridée, s'est raidie

lamentablement. Les orgueils, en leur suprême révolte, ont dû s'écorcher ces crevasses; les coquetteries, en leurs féminins désespoirs, pleurer ces larmes gelées; orgueils et coquetteries en mourant, se vêtir de pâleurs bleuâtres, de froids déserts et d'argents craquelés comme les astres morts.

RENÉ TARDIVAUX.





## LES INCONNUES.

---

*Combien d'amours mort-nés jonchent déjà ma route !  
Oh ! j'ai frappé souvent à la porte d'un cœur  
Un coup tendre et discret : c'est en vain que j'écoute :  
Hélas ! je n'entends rien qu'un grand rive moqueur.*

*Combien de fois mon âme a dit : « C'est une sœur  
Mais elle est loin, si loin ! » Et ma jeunesse est toute  
Dans ces amours rêvés dont jamais ne se doute  
Celle que je chéris avec tant de douceur. .*

*Mais je me dis aussi : Peut être que des âmes  
En me voyant passer auront voulu saisir  
En moi leur immuable et douloureux désir.*

*Par nos mêmes douleurs je vous en prie, ô femmes,  
Vous qui m'aurez aimé peut être à mon insu,  
Hélas ! pardonnez-moi tout votre espoir déçu.*

ALFRED VINCENT.



## LA VISION DE HEGEL.

---

**I**l était là dormant sans vie et sans pensée,  
Épuisé par son rêve indomptable et serein,  
Fleur de l'abstraction sous son crâne amassée,  
Lorsque vint le voyage effrayant et sans frein.

Il lui sembla monter, par les mornes espaces,  
Loin des immensités où gisent nos soleils,  
Et fuir dans l'étendue où tout rayon s'efface,  
Et sombrer dans les nuits sans espoir de réveils.

S'entérebrent sans fin, au fond de ses yeux glauques  
Mourait la vision de ce monde entrevu ;  
Peu à peu faiblissaient les haletements rauques  
Que son corps épandait en son vol imprévu.

Il lui sembla nager, — ô billiard de globes  
Qu'en moins d'une seconde un être a vu passer ! —  
Delà les firmaments où naquirent les aubes,  
Dans une mer d'ivresse et d'immense baiser ;

*Et nager calmement comme arrivant au terme.  
Car une voix soudain lui cria : « T'y voilà !  
La porte du plus-loin je la barre et la ferme,  
Réfléchis au chemin qu'un dieu te révéla. »*

*Alors il se tourna vers la route accomplie,  
Alors il regarda vers l'abîme, en la nuit,  
Et voici que soudain, de lumière remplie,  
L'étendue émergea fermentant, vague, un bruit,*

*Le bruit de l'univers en travail — et, rigide,  
Glacé d'étonnement et d'épouvante, et fou,  
Et sans rien pour couvrir son cerveau d'une égide,  
Devant l'œuvre effrayante ayant tendu son cou,*

*Le vaste philosophe eut, d'un choc, conscience  
Que rien n'était debout de l'espace et du temps,  
Qu'il n'était plus qu'un mot et plus qu'une science :  
La pensée et le monde étant concommittants ;*

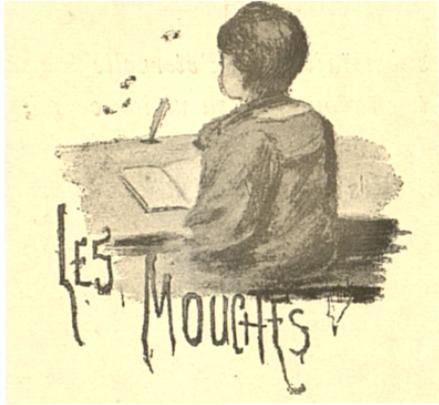
*Que ses sensations de voyage en l'espace  
Dans un éclair si vif avaient toutes eu lieu  
Qu'il eut fallu des ans pour revivre leur trace,  
Et qu'il avait vécu sans temps et sans milieu.*

*Et que rien n'existait, ni matière ni forme,  
Ni nombre, dans le temps et l'étendue absents ;  
Que l'Un subsistait seul, inscinde et multiforme,  
Hypostase suprême, Essence de nos sens,*

*Que l'Un subsistait seul : l'éternelle Pensée.  
Et lorsqu'il eut compris, sa vision cessa ;  
Pâle, il se releva de sa couche lassée,  
Et s'en fut. Il savait que rien ne commença.*

PAUL PAGE.





à MAURICE DONNAY.

*Devant les tables de l'étude  
Et sous l'œil somnolent d'un pion  
Où l'on dormait, par habitude,  
Sur un fait d'armes de Scipion*

*Ou sur une page d'Homère,  
En vain, je me suis entêté  
Contre l'algèbre et la grammaire  
Dans la torpeur des jours d'été.*

*C'est que j'avais des escarmouches  
Avec des boules de papier,  
Et que, dès qu'il voyait deux mouches,  
Mon voisin me poussait du pied.*

*Les mouches, surtout, sont la cause  
De mon ignorance; elles font  
De nous des rêveurs; je n'en cause  
Jamais sans un regret profond.*

*Du temps qu'on perd en songeries,  
Alors que, folâtre écolier,  
On cherche des espiègeries  
Pour trouver moins lourd son collier.*

*Car, entre leurs ailes de gaze,  
On s'envole en des songes bleus :  
La mouche est un petit Pégase  
Des paradis miraculeux;*

*Et c'est en vain que les abeilles  
— Fines buveuses de muscat,  
Maraudeuses de nos corbeilles —  
Raillent son goût peu délicat*

*Pour tous les parfums de la Terre;  
Je crois que je préfère encor  
Les mouches en corsage austère  
Aux abeilles en robe d'or !*

\*  
\*\*

*Dans mon rêve, allaient mes pensées  
Vers les marquises d'autrefois :  
Cheveux blancs, tailles élancées,  
Profanes langueurs dans la voix.*

*Et les murs blanchis de la classe  
Se tendaient de brocards soyeux ;  
Et je vous voyais dans la glace,  
Pompadours aux propos joyeux,*

*Peignant vos cils, piquant des mouches  
Agaçantes — en souriant —  
Au coin de vos petites bouches  
Pleines de perles d'Orient.*

*Vous aviez des mines de chatte...  
Et chaque mouche me semblait  
Boire la crème d'une patte  
Sur vos cous blancs comme du lait.*

*Et des barcarolles légères  
Qui me venaient de Trianon  
Disaient la grâce des bergères  
Et les tendresses de Manon !*

\*  
\* \*

*Voltigez donc, mouches sereines,  
En conquêtes de sucriers !  
Charmez-nous, petites sirènes,  
Qui buvez dans nos encriers,*

*Par le murmure de vos ailes  
Faites des miroitants satins  
Dont s'habillaient les Demoiselles,  
Fleurs d'amour des règnes lointains !  
Mouches, ce rêve — en nos mémoires  
Il vient papillonner, joyeux,  
Et pareil aux subtiles moires  
Où, de son pinceau merveilleux,  
Watteau peignit des courtisanes —  
Au grand désespoir des papas  
Nous fait rester au pont-aux-ânes !  
— Pour moi, je ne vous en veux pas.*

RAPHAEL CHAIGNEAU.





## LETTRE AU SOUVENIR.

---

**P**ourquoi je t'écris, chère lointaine aimée? Parce que le ciel gris est triste et maussade. Parce que ma cigarette m'a semblé détestable. Parce que l'envie m'a pris de mettre noir sur blanc. Voilà trois mauvaises raisons. Crois-y si tu veux. . . . . mais ne me demande pas si elles sont sincères.

\* \* \*

Chère qui fut mon premier et mon meilleur amour, — encore que nous ayons convenu d'effacer de nos mémoires le souvenir de notre vieille adoration d'enfants — nos cœurs sont-ils bien morts, l'un à l'autre? sont-ils morts irrémédiablement?... Il y a des jours où, dans la banalité des choses perpétuellement recommencées,

je me lasse de la vaine activité qui distrait sans apaiser; et soudain voici que sourient les chères figures familières à travers le passé et que les souvenirs reviennent en cortège, tristes et graves, avec un crêpe au bras. Pourquoi la nostalgie me prend-elle à les voir défiler ainsi, et pourquoi leur tiré-je mon chapeau? Nos défuntes candeurs s'en sont allées, elles ont disparu au détour du chemin derrière un mur très haut et très inaccessible.

Nos yeux — non nos désirs — devraient seuls se hasarder dans le paradis perdu de notre prime adolescence.... Et pourtant c'est par le cœur que je me rappelle les matins de soleil, où, très doux et très sages, nous promenions nos rêveries par les routes bordées de houx et les chemins de l'imagination bordés d'espérances... C'est ainsi que m'est revenu tout à l'heure le rappel pieux de nos premiers aveux et de nos premiers bonheurs.

\*  
\* \*  
\*

L'as-tu revécue aussi, dis-moi, cette après-midi de juin, qui décida de notre amour? Il y avait, ce jour-là, emplissant l'espace, un ciel

bleu, vibrant, agrandi, immense, trouant les profondeurs, déchirant l'horizon par delà les îlots sombres des bois qui bornaient les lointains, un ciel d'où tombait une plénitude d'apaisement sur les petites maisons couvertes de chaume, les prés, les bois, les collines les ruisseaux, les métairies éparses et le clocher d'ardoises, droit et fier.

Devant nous, la route blanche, éblouissante de soleil, descendait sinueuse, avec de brusques tournants au coin des haies folles.

Nous revenions ensemble vers la ferme que l'on apercevait là-bas à une lieue de pays. Nous ne faisons pas de plaintes, mais nous pensions tous deux que la route était longue, le soleil bien chaud et nos pieds bien las de courir les chemins. Le silence mouvant des épis et des gazons, le bruissement discret des arbres qui frémissaient, chatouillés de vent, le vague friselis d'un invisible oiseau ! La stridence monotone d'un grillon infatigable — tout cela nous tenait sans haleine, nous faisait craindre de troubler par l'éclat de nos voix la silencieuse orgie de la terre en travail, gorgée de force et de soleil.

\*  
\*  
\*

Je me disais à part moi que cette heure serait douce aux aveux et que ton cœur se ferait indulgent devant l'universelle bonté de la nature.... Et je t'aimais d'autant plus fort à cet instant là que tu ne t'en étais pas doutée encore.

Mais voici qu'un roulement indécis, un grondement vague et sourd, de minute en minute plus accentué, se fit entendre derrière nous. Tu pesas sur mon bras, je m'arrêtai et nous nous retournâmes....

Nous vîmes alors une charrette à deux roues, attelée d'un maigre chien, qui revenait à vide sous la conduite d'un petit garçon. Quand elle nous eût rejoints, nous proposâmes à l'enfant de t'installer dans le véhicule. Le gamin ne répondit ni oui ni non, simplement étonné, nous regardant avec ses yeux bons et timides de campagnard.

Alors, tu lui dis deux mots amicaux qui le décidèrent et tu t'assis au milieu du carosse qui repartit, sursautant, le chien maigre tirant une langue de trois pieds.

La route dévalait raide et, soucieux des

catastrophes possibles, je me cramponnais des deux bras à l'arrière, me renversant pour enrayer la descente et soulager le valeureux coursier qui fléchissait sur ses pauvres jarrets. Et tu riais, sans oser te retourner de crainte de perdre l'équilibre, tu riais éperdûment, petite folle bien aimée, sous ton chapeau de paille jaune, rond comme une lune, d'où tombait la masse de tes cheveux moirés. Et je pensais à quelque idole chinoise, promenée cérémonieusement par les rues d'une ville recueillie, sur un char primitif et solennellement baroque..... Mais je pensais à bien d'autres choses encore..... combien de fois n'ouvris-je pas la bouche, en une impossible pantomime, pour te dire nos amours timides et frénétiques? Combien de fois sentai-je sur mes lèvres les mots prêts de s'échapper et combien de fois les rattrapai-je avec un grand battement de cœur? Vois-tu! cette heure de doute — de doute et d'espérance, meilleurs que la certitude et que le rêve réalisé — tu ne sauras jamais combien de fois j'ai rêvé de la revoir dans la sincérité et la candeur de son émotion pénétrante!

\*  
\* \* \*

Mais le dénouement, te souvient-il du dénouement ?

Tout à coup, fort de ce que, te parlant à l'oreille, je ne voyais pas tes chers yeux de pervenche, je te déclarai d'une seule phrase — comme un fardeau que l'on jette harassé après une longue route — mon pauvre amour si longtemps reclus au fond de mon âme émerveillée. Comment t'ai-je fait cet aveu alors, quels mots maladroits ai-je prononcés ? Je n'en sais plus rien, dès que je te les eus dits..... Mais toi, méchante adorable enfant, tu te mis à rire, à rire, à rire, d'un fou rire narquois et moqueur.

Et comme je baissais la tête et que ta gaité me faisait monter des larmes dans les yeux, tu te retournas pour me regarder — au risque de culbuter le char et tu me vis navré, presque pleurant du persifflage qui accueillit ma première audace..... Alors tu compris et dans tes yeux aussi des larmes parurent.

Ah ! le bon, l'unique baiser qui monta alors de notre âme à nos bouches et qui fiança nos deux rêves pour toujours ! — un « toujours » qui dura bien six mois, n'est-ce pas, chère lointaine.

Notre idylle mourut et nous ne lui chantâmes pas de *requiem*. J'en ris pour ne pas en pleurer.

Poussé à *huc* et à *dia* par la destinée, sur des chemins inconnus, j'ai le cœur navré de joie quand mon postillon me permet un relais pour évoquer les vieilles choses, peut-être si douces parce qu'elles sont si loin de nous. Et, avec l'imagination fantasque que tu me connais, je viens de rêver que peut-être, à l'heure où je t'écris, ta mémoire, par un effet occulte et mystique, ressuscite le même passé et revit les mêmes moments.....

GEORGES GARNIR.





## LE PAUVRE GAS.

---

*Ç'*était un jeune et pauvre gas ;  
Un mathurin qui n'avait pas  
La dix huitaine,  
Une fine fleur de la mé ;  
Un vrai breton, très estimé  
Du capitaine !

Avec ça c'était un bon gas  
Qui ramassait au fond d'un bas,  
Un peu de cuivre ;  
Pour que la veuve sa maman,  
Reçût de son petit fan fan  
De quoi ben vivre ;

De quoi ben vivre, ... dans Paimpol.  
Du cidre, là, mais plein son bol,  
Et de la miche !  
On est pauvre avec du pain sec ;  
Mais elle avait du beurre avec :  
Elle était riche !

*C'était un jeune et charmant gas ;  
Il avait laissé, tout là bas,  
En Cornouailles,  
Une promise, aux yeux jolis,  
Aussi pure que le beau lis  
Des fiançailles.*

*C'était un bon, un très bon gas ;  
Pour sûr, il ne s'amusait pas  
Avec les filles ;  
Et point du tout un dépensier  
Bon pour arroser le gosier  
Des mauvais drilles.*

*C'était un gas très bien bâti.  
Il n'était ni grand, ni petit  
Forte carrure ;  
Et ses compagnons savaient tous  
Qu'il était très-bon, dans le doux  
Et dans la dure.*

*Or donc, un jour, que dans le port  
Le gas manœuvrait à son bord  
Au bastingage ;  
(Poste dangereux sous les mâts  
Quand on fait le grand branle bas :  
L'appareillage !)*

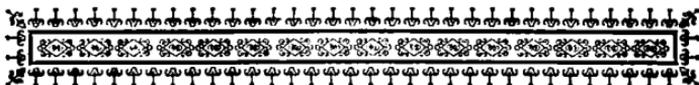
*Échappant des mains du gabier,  
Voilà que du petit humier  
Une poullie,  
Sur le pont a fait patatras,  
En lui broyant le crâne au ras...  
Quelle bouillie !*

*Fannick n'a pas même ralé !  
Très doucement, il est allé  
Dans l'autre monde.  
Moi, je te plains, mon pauvre gas.  
Marin, qui ne dormiras pas,  
Dans l'eau profonde !*

*Donc, les flots de toi n'auront rien ;  
Et le ver, ce hideux terrien  
Du champ d'arène,  
Se réglera de ta chair !  
Ne pas reposer dans la mer, —  
C'est pas de veine !*

*Au petit mousse, ton couteau ;  
Au plus vieux gabier, ton chapeau ;  
A Notre Dame,  
Dix sous pour qu'on mette là-bas  
Une cire à brûler, mon gas !  
A Dieu, ton âme !*

ETIENNE DUPONT.



## LE SONGE DE VIRGILE.

---

A mon ancien professeur,  
M. AUGUSTE NOËL.

*C'*était un bel éphèbe endormi.

*Le passant*

*Eût sans doute admiré son charme adolescent,  
Si quelqu'un à cette heure eût passé dans la plaine.  
Un fil pourpré bordait sa robe en blanche laine,  
Des bulles de métal scintillaient à son cou  
Et des lanières, se croisant jusqu'au genou,  
Retenaient à ses pieds des sandales légères.  
Il dormait sous un saule et parmi les fougères,  
Et la chaleur faisait son font d'ombre voilé  
Pareil au lys ouvert où la nuit a perlé.  
Non loin, des moissonneurs chantaient, et les abeilles,  
Rapides, l'effleuraient en volant vers les treilles;  
Il dormait cependant et ne remuait pas,  
Car la Muse veillait et lui parlait tout bas :*

« *Enfant, ô fils chéri du modeleur d'argile,*  
« *Vois ton père, formant une amphore fragile,*  
« *En essayer longtemps la figure, et vingt fois*  
« *La quitter, la reprendre et la toucher des doigts,*  
« *Jusqu'à ce que, fixant sa forme irréprochable,*  
« *Il la laisse sécher au soleil sur le sable.*  
« *Dès lors l'amphore charme et le cœur et les yeux,*  
« *Car son dessin est comme un chant harmonieux*  
« *Ou comme le sourire arrondi d'une femme,*  
« *Et dans le pur vaisseau qui semble avoir une âme*  
« *On peut verser un festin de patricien,*  
« *Le vin qu'on vendangea sous un consul ancien.*

« *Ainsi toi, cher enfant, va, choisis et modèle*  
« *Avec des mots rythmés une forme immortelle.*  
« *Médite la sans hâte et pétris de ta main*  
« *Pour les âges futurs le vieux verbe romain :*  
« *Rejettes en le lourd gravier, et rends fluide*  
« *Ce langage divin comme une pâte humide,*  
« *Pour la gloire de Rome invoque les grands dieux*  
« *Et façonne des vers d'un moule merveilleux !*

« *Dis, en ces nobles vers, les bergères jalouses,*  
« *Les chevreaux s'affrontant sur les tendres pelouses,*  
« *Le bon pâtre portant l'agneau trop jeune encor,*  
« *Le laboureur heureux parmi ses ruches d'or,*

« Dis les champs au matin où flotte un vague songe  
« Et le soir, quand des monts altiers l'ombre s'allonge,  
« Dis les vieillards jugeant des meilleures chansons,  
« La cigale cachée animant les buissons,  
« Le lourd Silène, chef des folles théories,  
« S'éveillant enchaîné de guirlandes fleuries,  
« Et les humbles labeurs et les soins des troupeaux  
« Et les vierges riant des plaintes des pipeaux!  
« Illustre ainsi le nom du modeleur d'argile! »

*Tel, près du Mincio, rêvait le doux Virgile.*

MARC LEGRAND.





## NEIGE ÉTERNELLE.

---

**L**à-bas, dans les Alpes géantes  
Plus haut que les rocs les plus hauts  
Dont les déchirures béantes  
S'emplissent du fracas des eaux,  
Sous le soleil qui les arrose  
D'une lueur dorée ou rose;  
Les glaciers, songeurs monstrueux,  
Assis sur leur base immuable,  
Dressent leur tête vénérable,  
Où glisse le baiser des cieux.

Ils rêvent, graves et tranquilles,  
Ils rêvaient bien avant le jour  
Où l'homme, bâtisseur de villes,  
A leurs pieds plaça son séjour;  
Et depuis la première année  
Où leur cime fut couronnée  
Des glaces du premier hiver,

*Ils ont gardé, spectres de pierre,  
La neige immaculée et fière,  
Dont leur front puissant est couvert.*

*En vain l'astre de flamme épanche  
Ses rayons féconds et vivants  
Sur cette solitude blanche  
Où pleurent sans trêve les vents ;  
La froide couche est éternelle,  
Car chaque hiver en renouvelle  
Ce qu'en détruit chaque printemps.  
Et le vieux colosse de glace  
Dort sous ce linceul qui l'enlace  
De ses mille plis éclatants.*

*O sommets des Alpes sublimes,  
Plus d'un cœur à vous est pareil,  
Dominant aussi des abîmes,  
Aussi doré par le soleil ;  
Mais, comme une neige glacée,  
Qui s'est lentement amassée,  
Le doute les a pour toujours  
Enveloppés d'un long suaire,  
Que rien ne fondra plus sur terre  
Même les rayons des amours.*

CL. ALLITE.



## REMEMBRANCE.

---

**J**e la rêve, sa voix, douce comme un baiser,  
sa frôlure palpitante comme un col de  
colombe, son âme tendre comme une pousse  
d'avril, naïve comme un gazouillis d'oiselet,  
je la rêve, car j'ignore son âme, et sa frôlure,  
et sa voix même adorée apparue en quelque  
carrefour vulgaire, et de qui je ne sais que des  
cheveux d'or blond comme un nimbe de sainte,  
et des yeux d'azur mystique comme un ciel  
de vitrail.

Pourtant que je viens d'en voir de sans doute  
plus belles, saintes de primitifs, bacchantes de  
renaissantes, héroïnes et déesses de la gloire



féminine; à quelles lèvres n'ai-je pas suspendu l'ex voto de mon cœur, sous quelles espèces n'ai-je pas communiqué avec le terrestre amour? mon âme déborde de ravissements, mes yeux sont peuplés de merveilles.

Calme des horizons, douceur des cloches rurales, limpidités des lointains, galbe des portiques, vous avez guéri ma dolence. J'ai retrouvé le calme au glissement des grands palais se mirant dans les lagunes en l'extase des crépuscules d'or. Au soleil d'outremonde j'ai réchauffé mon âme; quelle houle de mélancolies ému-serait ses rayons? J'ai taillé en pièces les fantômes, et, l'âme féroce, je me suis rué sur les réalités opulentes qui vous ensanglantent les lèvres avec des rires sonores.

Ma poitrine se gonfle d'orgueil; j'ai vaincu seul, j'ai vaincu ma chimère. J'ai heurté ses écailles à la surprise de splendeurs plus hautes, j'ai usé des griffes au pur métal de l'Art, j'ai fracassé sa tête à l'écrasante exaltation des grandes cimes alpestres, glacés, vents, lacs, forêts, azur, azur sans limites, azur sans macules....

C'est pourquoi, à mille lieues des carrefours

vulgaires où s'embrume la houle des mélancolies, seul, au bord du lac inondé de soleil où dort l'image limpide des grands glaciers vierges, je sens le Souvenir m'étreindre la gorge et je cueille en pleurant une petite fleur jaune et bleue, jaune comme l'or blond d'un nimbe de sainte, bleue comme l'azur mystique d'un ciel de vitrail.

HENRI MAZEL.





*A MADAME LA LUNE.*

---

*On vous a célébré, ma mie.  
Mille poètes que j'envie  
Féru de vous*

*Depuis les âges pindariques  
Vous dédièrent des suppliques  
A deux genoux.*

*Après Musset, après tant d'autres,  
Qui vous mirent, fervents apôtres,  
Sur le pavois,  
Je viens courbé comme un roi mage  
Aux vers éclos en votre hommage  
Joindre ma voix.*

*Car je croirais commettre un crime  
Si je n'employais pas la rime  
Pour vous parler.  
C'est ainsi qu'on s'adresse aux reines  
De qui les hauteurs souveraines  
Vous font trembler.*



A  
M  
A  
D  
A  
M  
E  
L  
L  
E  
V  
N  
E

H. S. F. 1842

*Ne vous mettez pas en colère  
Malgré mon désir de vous plaire  
Si cependant  
De votre vie un peu secrète  
Je m'enquiers : j'ai l'âme discrète  
D'un confident.*

*Lors, ayant fini ma préface,  
Pourquoi donc avez-vous la face  
Au profil rond ?  
Pourquoi semblez-vous un couvercle !  
Votre menton décrit un cercle  
Jusques au front.*

*Les seins de Lise, je vous jure,  
Sont moins ronds que votre figure  
Et moins replet  
Son corsage fin d'ingénue.  
Pourquoi semblez-vous dans la nue  
Un gros boulet ?*

*Pour mieux rouler dans les étoiles ?  
Pour passer à travers les toiles  
Qu'au fond des cieux  
De gigantesques araignées  
Chaque nuit tissent imprégnées  
D'ors précieux ?*

*Là haut, quand votre masse roule,  
N'êtes-vous qu'une simple boule  
Et Jupiter  
Par hasard jouerait-il aux quilles  
Dans les champs fleuris de jonquilles  
Du large éther ?*

*Sans doute au fond d'une escarcelle  
Malgré la plainte universelle  
Des dieux vaincus  
Funon sur qui Mercure grimpe  
Dans la cagnotte de l'Olympe  
Met les écus.*

*Parlons un peu de votre mine.  
Dites moi quel chagrin vous mine,  
Quelle douleur  
Sur votre face épanouie  
Mit cette blancheur inouïe,  
Cette pâleur ?*

*Cependant d'un éclat de rire  
Se tord votre bouche de cire.  
Monsieur Callot  
Vous aurait peint tirant la langue  
Comme au courant d'une harangue  
Pierrot falot.*

*Pour entretenir votre masque  
Quelle est la déesse fantasque,*

*La déité*

*Qui vous fournit de la farine  
Sur ces lèvres ou sa poitrine,*

*A volonté ?*

*Mais peut-être que ma ballade  
S'égare. Vous êtes malade.*

*Courir la nuit*

*Est une méchante coutume :  
Elle vous valut quelque rhume*

*Dont il vous cuit.*

*Ou bien sous votre gorgerette  
Une maladie indiscreète,*

*A demi-voix*

*Je vous le dis, ulcère ou chancre,  
De sa malice vous échancre*

*A chaque mois.*

*Corbleu ! vous évitez sans cesse  
De Phœbus la chaude caresse.*

*Votre vertu*

*Craignant le plus mince reproche  
Semble redouter son approche*

*A l'inpromptu.*

*Dans l'air où vous êtes jetée,  
Le long de la plaine lactée,  
Le dieu subtil  
A vous faire un brin de causette,  
L'œil au bord de la chemisette,  
Chercherait-il ?*

*Trop de vertu vous rend malade.  
Croyez-moi, prenez l'accolade  
D'un franc baiser.  
S'il veut le mettre sur la bouche,  
Ne soyez à ce point farouche  
De refuser.*

*Est-ce affaire de longitude ?  
Sur terre on n'a pas d'habitude  
Tant de pudeur :  
Un baiser se prend et se donne  
Mais cela n'engage personne....  
A la rigueur.*

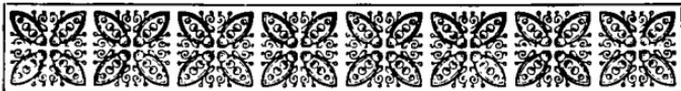
*Aussi quand vous pointez vos cornes  
A l'angle des nuages mornes,  
Pour les maris  
C'est un langage symbolique,  
Où se lit dans votre œil oblique  
Votre mépris.*

*Oh! gardez-vous dans votre course  
Vers les Gémeaux ou la Grande Ourse  
De trébucher.*

*Tout mari n'a pas l'âme tendre :  
Si l'un d'eux peut un jour vous prendre,  
Gare au bûcher !*

ANTOINE SABATIER.





## NOËL.

---

**N**oël! La nuit d'amour descend sur l'horizon!  
Les bergers dispersés dans les champs baignés d'ombre  
L'œil au ciel, murmurant leur naïve oraison,  
Cherchent l'astre mystique entre les feux sans nombre.  
Noël! La nuit d'amour descend sur l'horizon!

Enfants, dormez. Voici que descendent les anges :  
Ils ont dans leurs bras blancs tout ce que vous voulez :  
Ils vont sur les palais ainsi que sur les granges,  
Mettant devant vos yeux des rêves étoilés...

Mais nous déjà plus vieux, nous déjà plus moroses,  
Anges de la Noël, n'avez-vous rien pour nous?  
Vous leur distribuez à pleines mains les roses,  
Les épines, hélas! déchirent nos genoux!

Ce matin là nos cœurs ont les mêmes blessures,  
Et les mêmes chagrins assiègent nos chevets,  
Et les mêmes soucis font les mêmes morsures,  
Et la nuit de Noël a passé sans bienfaits!

*O Père, désormais soyez plus secourable :  
Envoyez-nous aussi des anges de Noël  
Qui viennent traverser notre nuit misérable  
En portant dans leurs mains un peu de votre ciel.*

*Qu'ils se penchent sans bruit, mon Dieu, sur notre couche ;  
Qu'ils ouvrent notre cœur, d'amertume gonflé,  
Et que, sous le baiser caressant de leur bouche,  
Il devienne joyeux comme un ciel étoilé !*

HENRI MARCEL.





## B A I S E R S .

---

*C*ette nuit — longue nuit de fièvres —  
Est venu près de moi jaser  
Le concert étrange des lèvres,  
Le clair hosannah du baiser.

Les têtes grouillaient, agitées,  
Têtes d'enfants, têtes de vieux  
Et les lèvres, comme aimantées  
S'unissaient sous les vastes cieux !

C'étaient le baiser hypocrite  
Que donnent, honteux, les Judas ;  
Le baiser donné quand on quitte  
La terre, à l'heure du trépas !

C'étaient l'heureux baiser des mères  
Aux bébés dans leur charmant lit,  
Le baiser des amis, des frères,  
Tantôt joyeux, tantôt contrit...

*Mais — orgueilleux, fier et vibrant  
Au milieu du bruit d'alentour —  
Domine en un son pénétrant  
Le baiser du nerveux amour :*

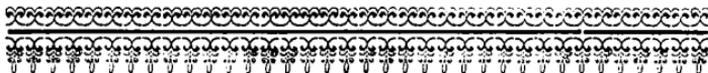
*Car aux lèvres des filles d'Eve,  
Ardent, monte le feu de chair,  
Tandis qu'aux hommes vient la sève  
Des muscles forts comme le fer.*

*Et ces lèvres — rouges entailles —  
Se collent avec âpreté,  
Tandis qu'à travers les entrailles  
Court un frisson de volupté.*

CH. GHEUDE.







## TABLE DES MATIÈRES.

---

|                       | Pages. |
|-----------------------|--------|
| Dédicace . . . . .    | 5      |
| <hr/>                 |        |
| Avant-propos. . . . . | 7      |

### PARTIE ACADÉMIQUE.

|   |     |
|---|-----|
| Université de Gand (Administration et Corps enseignant) . . . . .               | 11  |
| Distinctions honorifiques . . . . .   | 26  |
| Concours de l'Enseignement supérieur . . . . .                                  | 27  |
| Bourses de Voyage . . . . .   | 28  |
| Inscriptions au Rôle . . . . .  | 29  |
| Examens . . . . .   | 30  |
| Nécrologie . . . . .  | 31  |
| Union des anciens Étudiants de l'Université de Gand . . . . .                   | 33  |
| Cercles universitaires. . . . .   | 34  |
| La Société Générale des Étudiants pendant l'année académique 1890-1891. . . . . | 68  |
| Les Sociétés d'Étudiants . . . . .  | 79  |
| Le recrutement des Ingénieurs de l'Etat . . . . .                               | 101 |
| Les fêtes universitaires libérales de Gand. . . . .                             | 112 |
| Compte-rendu du Congrès universitaire . . . . .                                 | 142 |



NOS PORTRAITS.

|                                | Pages. |
|--------------------------------|--------|
| <i>Nos portraits</i> . . . . . | 1      |

---

Lettre de M. Ernest Lavisse

---

PARTIE LITTÉRAIRE.

|  |     |
|--|-----|
| <i>A Gand.</i> — ARMAND SILVESTRE. . . . .                                     | 31  |
| <i>A Dresde.</i> — CAMILLE LEMONNIER . . . . .                                 | 32  |
| <i>Fils Moderne.</i> — L. XANROF . . . . .                                     | 39  |
| <i>Solitude et Rêve.</i> — EMILE TARDIEU . . . . .                             | 42  |
| <i>La Mort de l'Amour.</i> — GUSTAVE TÉRY . . . . .                            | 49  |
| <i>Proses musicales.</i> — PHŒBUS SOUVE (illustré par<br>J. Billiet) . . . . . | 50  |
| <i>Coin Provincial.</i> — FERNAND ROUSSEL . . . . .                            | 54  |
| <i>Chanson de Trimalcion.</i> — MARC LEGRAND. . . . .                          | 64  |
| <i>Des bas noirs!</i> — FRITZ LUTENS . . . . .                                 | 65  |
| <i>Tann-Hir.</i> — LOEIZ LE PICAUT . . . . .                                   | 101 |
| <i>Trottins Fin de siècle.</i> — STAN (illustré par J. Van<br>Gils) . . . . .  | 105 |
| <i>Chanson.</i> — ALBERT TRÉBLA . . . . .                                      | 108 |
| <i>Le petit Chat.</i> — HENRI MAZEL (illustré par<br>J. Billiet) . . . . .     | 110 |
| <i>Une fessée.</i> — ALBERT TRÉBLA (illustré par J. Van<br>Gils) . . . . .     | 112 |
| <i>Antan.</i> — A. VINCENT-ELOY. . . . .                                       | 113 |
| <i>Après l'Examen.</i> — JOHN . . . . .  | 114 |
| <i>Le Trottoir.</i> — PIERRE DUFAY (illustré par J. Van<br>Gils) . . . . .     | 122 |

|   | pages. |
|---|--------|
| <i>Séparation.</i> — HENRI MARCEL . . . . .                                       | 123    |
| <i>Moments.</i> — RENÉ TARDIVAUX . . . . .  | 124    |
| <i>Les Inconnues.</i> — ALFRED VINCENT . . . . .                                  | 130    |
| <i>La vision de Hegel.</i> — PAUL PAGE . . . . .                                  | 131    |
| <i>Les Mouches.</i> — RAPHAËL CHAIGNEAU (illustré par<br>J. Van Gils) . . . . .   | 136    |
| <i>Lettre au Souvenir.</i> — GEORGES GARNIR . . . . .                             | 140    |
| <i>Le pauvre Gas.</i> — ETIENNE DUPONT . . . . .                                  | 147    |
| <i>Le songe de Virgile.</i> — MARC LEGRAND . . . . .                              | 150    |
| <i>Neige Eternelle.</i> — CL. ALLITE . . . . .                                    | 153    |
| <i>Remembrance.</i> — HENRI MAZEL (illustré par<br>H. Le Roy) . . . . .           | 155    |
| <i>A Madame la Lune.</i> — ANTOINE SABATIER (illustré<br>par H. Le Roy) . . . . . | 159    |
| <i>Noël.</i> — HENRI MARCEL . . . . .   | 166    |
| <i>Baisers.</i> — CH. GHEUDE . . . . .  | 168    |



TIRÉ A 702 EXEMPLAIRES :  
670 sur Vélin teinté, 30 sur papier de Hollande et  
2 sur Japon.



*Achevé d'imprimer le 14 mai 1892*

IMPRIMERIE C. ANNOOT-BRAECKMAN

AD. HOSTE, SUCCESSEUR

GAND



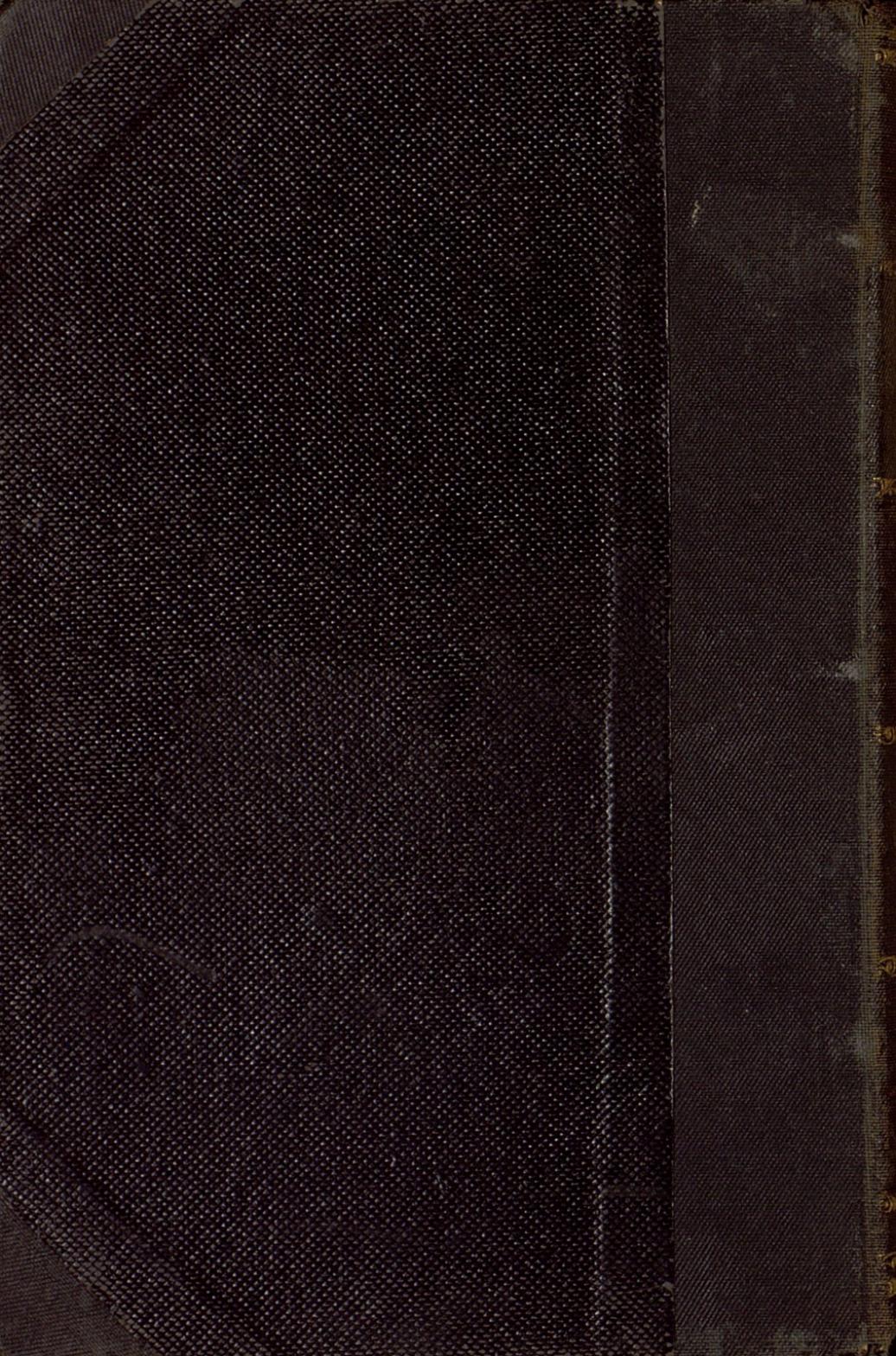












## **Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

### **Protection**

#### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

#### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

#### **3. Localisation**

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\_du\_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

### **Utilisation**

#### **4. Gratuité**

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

#### **5. Buts poursuivis**

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

#### **6. Citation**

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

#### **7. Liens profonds**

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

### **Reproduction**

#### **8. Sous format électronique**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

#### **9. Sur support papier**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

#### **10. Références**

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.